



## Les risques liés au bogue de l'an 2000 inquiètent les assureurs

DES TRAINS qui s'arrêtent, des feux rouges qui ne fonctionnent plus, des avions qui ne peuvent atterrir : les scénarios-catastrophes liés au bogue de l'an 2000 ne manquent pas. A J-346, personne ne sait quelle ampleur prendra le problème. Mais le risque existe. Comment l'assurer ? Les assureurs sont *a priori* très réticents pour en couvrir les conséquences. Raison invoquée : ce n'est pas un aléa puisque l'an 2000 est prévisible depuis l'établissement du calendrier grégorien en 1542, donc ce n'est pas assurable ! Si les Britanniques ont exclu ce risque de presque tous les contrats, les assureurs français sont moins radicaux. Pour la première fois dans l'histoire de l'assurance, il existe un risque potentiel daté. Les enjeux, loin d'être seulement financiers, sont liés à la sécurité et à la vie humaine.

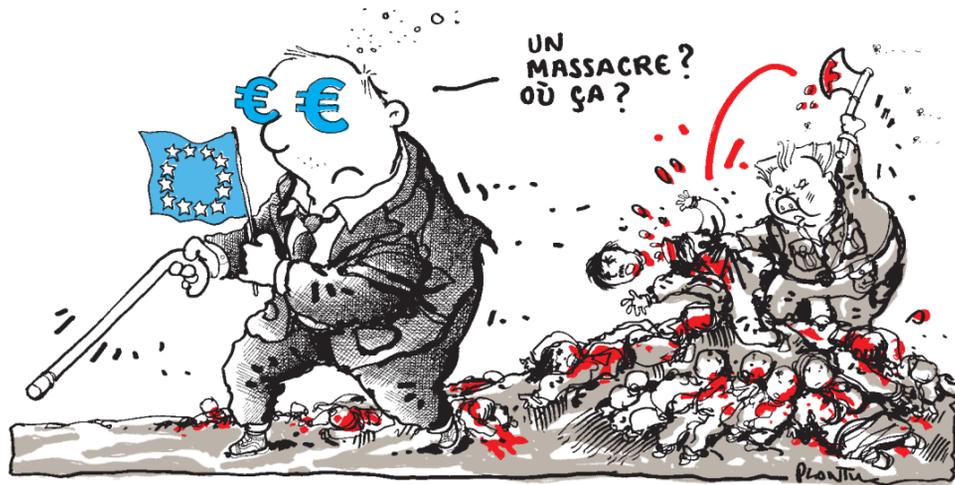
Lire page 17

## Kosovo : l'Europe face à la barbarie

- Après le massacre de 45 civils par les Serbes, l'OTAN condamne Belgrade, mais sans menacer
- Les victimes ont été tuées d'une balle dans la tête, tirée à bout portant
- Le crime de Racak met à mal la stratégie de négociation des Occidentaux
- Le procureur général du TPI se rend sur place

SANS MENACER de recourir à la force ou de changer de stratégie au Kosovo, les Occidentaux ont condamné le massacre de quarante-cinq civils albanais par la police de Belgrade dans cette « province » du sud de la République de Serbie. Avec leur soutien, le procureur général du Tribunal pénal international (TPI) devait se rendre, lundi 18 janvier, à Racak, où le massacre a été perpétré. Jusqu'à présent, Belgrade s'est opposé à toute intervention du TPI dans ses affaires et a toujours refusé que M<sup>me</sup> Arbou se rende au Kosovo, province à majorité albanaise. L'OTAN a annoncé dimanche soir qu'elle dépêchait à Belgrade ses deux plus hauts chefs militaires, l'Américain Wesley Clark et l'Allemand Klaus Naumann. Il s'agit, dit-on à Bruxelles, « d'augmenter la pression » sur le président Slobodan Milosevic, qui n'a jamais fait grand cas des protestations et manifestations d'indignation des Occidentaux.

Les forces serbes ont repris, lundi, leurs opérations autour de Racak,



après un échange de tirs avec l'UCK, le mouvement de guérilla des Albanais du Kosovo. C'est dans ce village qu'elles s'étaient emparées vendredi de quarante-cinq personnes - dont deux jeunes femmes et un enfant de

doize ans - qui ont été exécutées d'une balle dans la tête, tirée à bout portant. Dimanche, rapporte notre envoyé spécial Christophe Chatelot, quarante corps étaient encore exposés dans la mosquée du village. Ce

massacre pourrait réduire à néant les efforts de médiation entre Belgrade et l'UCK.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 16

## Le Congrès de Versailles

■ Le Parlement révisé la Constitution avant de ratifier le traité d'Amsterdam

■ Lionel Jospin et Jacques Chirac parrainent la réforme

■ Les « anti » sont isolés, mais donnent rendez-vous aux électeurs le 13 juin

■ Michel Barnier (RPR) esquisse une campagne commune de la droite

Lire pages 6 et 7

## Après Salt Lake City, Nagano redécouvre la corruption olympique

TOKYO

de notre correspondant

« Trop occupé », le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, ne se rendra pas au Japon début février, comme il l'avait prévu, pour congratuler Nagano d'avoir organisé les XVIII<sup>es</sup> Jeux d'hiver. Le report est opportun, car l'ouverture d'une enquête sur le scandale de Salt Lake City a semé quelque effroi au sein du comité olympique nippon.

La désignation de Nagano pour accueillir les derniers Jeux du siècle - et aussi les plus coûteux (100 milliards de francs en infrastructures) - est loin d'avoir été une opération transparente. Et M. Samaranch lui-même est vivement critiqué par une partie de la presse japonaise pour avoir « commercialisé à outrance » les Jeux. « La toute-puissance de l'argent introduite dans les Jeux Olympiques par le régime Samaranch doit être éradiquée », écrit l'*Asahi* dans son éditorial du 16 janvier consacré au scandale de Salt Lake City. Et surtout, ajoute le grand quotidien de l'archipel, « Nagano est également impliqué dans un scandale ».

Des rumeurs circulaient depuis longtemps sur les pratiques douteuses qui auraient accompagné la candidature de Nagano aux JO dans les années 1989-1991. Un groupe d'habitants de la ville avait même intenté une action en justice pour avoir des éclaircissements sur l'utilisation des deniers de la préfecture dans la campagne en faveur de leur ville. Mais, déjà à l'époque, il n'y avait plus trace des comptes du comité de candidature aux Jeux d'hiver. Ils avaient été égarés... Et les habitants de Nagano furent renvoyés à leurs affaires.

Mais, aujourd'hui, on apprend par un membre du comité de candidature et conservateur d'un musée de Nagano, Junichi Yamaguchi, cité par l'*Asahi*, que les quatre-vingt-dix cahiers de comptabilité auraient été brûlés en 1992 : « Ils étaient encombrants et contenaient des informations qui n'avaient pas à être rendues publiques », a-t-il déclaré. Parmi ces documents figurait le contrat de consultant passé avec l'agence IMS-Studio 6 de Lausanne, dirigée par Goran Takacs, fils d'Artur Takacs, le conseiller technique de M. Samaranch.

Le comité de candidature aurait dépensé 18 millions de dollars, dont plus de la moitié

auraient été utilisés dans des opérations de relations publiques. Où exactement alla cet argent ? Uniquement en frais de réception ? Pour l'instant, le mystère est entier. Le maire de Nagano, Tasuku Tsukada, a déclaré à l'agence Associated Press qu'il ne voyait pas de raison d'ouvrir une enquête. Ce n'est pas l'avis des opposants aux Jeux, qui relèvent la tête et affirment que « Nagano a acheté les Jeux avec l'argent du contribuable ».

Pas seulement, semble-t-il. L'homme d'affaires Yoshiaki Tsutsumi, qui est à la tête du plus grand empire économique familial du Japon, Seibu, et fut le promoteur des Jeux à Nagano, aurait aussi recueilli 10 millions de dollars auprès d'entreprises nippones pour le Musée de l'olympisme de Lausanne. Selon le journal des milieux économiques *Nihon Keizai*, lorsque M. Samaranch se rendit au Japon en septembre 1989 accompagné des membres du CIO, il aurait reçu une peinture traditionnelle (*nihonga*) du peintre Eisetsu Shiratori d'une valeur de plusieurs dizaines de milliers de dollars...

Philippe Pons

## Faire face aux violences urbaines

LES FORMATIONS à la gestion des conflits urbains et le suivi psychologique des employés confrontés à la violence se développent dans les transports publics, mais aussi dans les entreprises en relation directe avec la clientèle. Des sessions de formation sont organisées pour les gardiens d'immeubles des cités sensibles. « Quand on m'insulte, je ne sais pas quoi faire, je tourne le dos, je m'écrase », raconte l'un d'eux. Le psychiatre Gérard Giuliano décrit ce « syndrome d'épuisement » provoqué par « les petites agressions répétées, les atteintes larvées à la dignité ». Reportages et témoignages, accompagnés d'une enquête sur les « bandes » parisiennes.

Lire pages 10 et 11

## L'immunité d'Augusto Pinochet

Alors que les lords britanniques examinent à nouveau la validité de « l'immunité souveraine » accordée à l'ancien dictateur chilien, Isabel Allende, affirme au *Monde* que juger Pinochet dans son pays est impossible. p. 4 et 13

## Un entretien avec Hun Sen

Le premier ministre cambodgien affirme au *Monde* que le principe d'un procès des Khmers rouges est « acquis ». p. 4

## La Russie «suspendue»

Le président russe a été hospitalisé dimanche. Dans un entretien, l'ancien dissident Alexandre Guinzbourg porte un regard sans complaisance sur son pays, tandis que Jérôme Sgard et Yves Zlotowski jugent la crise russe « suspendue ». p. 14, 15 et 36

## Le réveil de Nantes

Le total des implantations industrielles en cours ou annoncées créeront 2 500 emplois : le pôle Nantes - Saint-Nazaire affiche sans complexe son rang de première agglomération de l'Ouest. p. 12

## Tennis, début de saison

Dans nos pages « Sports », les Internationaux d'Australie s'annoncent très ouverts, en l'absence de Marcelo Rios et de Pete Sampras. p. 23 à 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 119 - 7,50 F



Mardi 19 janvier à 21.45 dans Comedia

arte

ARTE rend hommage à Nathalie Sarraute



21.45 ←  
Pour un oui ou pour un non

Pièce de Nathalie Sarraute avec Jean-Louis Trintignant et André Dussollier. Réalisation : Jacques Doillon.

22.45 ←  
Nathalie Sarraute Conversations avec Claude Régy

POINT DE VUE

## Non à l'euroland, oui à l'Europe

par Charles Pasqua

RÉUNI à Versailles le 18 janvier - jour anniversaire de la proclamation de l'Empire allemand, en 1871, dans la galerie des Glaces -, le Congrès va donc contraindre notre Constitution à se couler dans le moule du traité d'Amsterdam.

Et cette fois, contrairement à ce qui s'est passé pour le traité de Maastricht, le peuple français ne sera pas consulté. Ainsi en a décidé le président de la République, rompant avec le dessein institutionnel du général de Gaulle.

Mais la fin, nous dit-on, justifie les moyens. L'Europe vaut bien qu'on lui sacrifie la démocratie, après l'emploi. Soit. Mais où est l'Europe dans tout cela ?

Jacques Chirac a eu raison de remercier les Français pour les efforts accomplis depuis dix ans. Mesurons le sacrifice : la politique du franc fort, c'est-à-dire du franc cher, aura coûté un point de croissance en moins par an depuis dix ans, un million de chômeurs, une croissance de la dette qu'il fallut corriger par une augmentation

des prélèvements obligatoires, une fracture sociale justement dénoncée à chaque campagne électorale.

Mais au bout du chemin, nous disait-on, il y avait l'Europe. Et nous voilà dans l'euroland !

Il y a d'ailleurs quelque chose de ridicule dans ce concours sémantique qui fait rage depuis le 1<sup>er</sup> janvier pour dénommer ce qui vient de naître. Si c'était l'Europe, pourquoi chercher un nom ? Il faut cependant se rendre à l'évidence, que quelques esprits lucides essayaient en vain de démontrer depuis le référendum sur le traité de Maastricht : l'euroland n'est pas l'Europe. Alors, euroland, eurolande ou zone euro, comme le recommande l'Académie ? Va pour zone euro puisqu'il paraît que nous avons conservé, pour trois ans encore, une zone libre...

Lire la suite page 15

Charles Pasqua, ancien ministre, est sénateur (RPR) et président du conseil général des Hauts-de-Seine.

## La révolution du « Deuxième Sexe »



CHRISTINE DELPHY

À L'INITIATIVE de Christine Delphy, directrice de la revue *Nouvelles Questions féministes*, un colloque international consacré au cinquantenaire du *Deuxième Sexe* se tient à Paris, du 19 au 23 janvier. « On ne naît pas femme, on le devient » : dès sa parution, l'essai de Simone de Beauvoir sur la condition des femmes suscita enthousiasmes et polémiques.

Lire page 30

International.....	2	Météorologie.....	26
France.....	6	Jeux.....	26
Société.....	10	Carnet.....	27
Régions.....	12	Immobilier/annonces	28
Horizons.....	13	Culture.....	30
Entreprises.....	17	Guide culturel.....	32
Communication.....	19	Kiosque.....	34
Tableau de bord.....	20	Abonnements.....	34
Aujourd'hui.....	23	Radio-Télévision.....	35

**KOSOVO** Des combats se poursuivaient lundi 18 janvier dans la matinée, entre forces serbes et indépendantistes de l'UCK, autour du village de Racak où 45 personnes ont

été massacrées vendredi. ● LES CAPITALES occidentales ont exprimé leur indignation. Les représentants de l'OTAN ont rappelé le président Milosevic à ses engagements, sans

toutefois le menacer d'une action de force. ● À BELGRADE, les autorités dénoncent le « mensonge » et les « manipulations médiatiques » et s'en prennent au chef de la mission

des observateurs au Kosovo, William Walker, qui a imputé aux forces serbes ce qu'il a qualifié de « crime contre l'humanité ». ● LOUISE ARBOUR, procureur du Tribunal inter-

national de La Haye, a décidé de se rendre sur les lieux du massacre, malgré le refus qu'opposent les autorités serbes aux enquêtes du TPIY. (Lire notre éditorial page 16.)

# Massacre de Kosovars, impunité des tueurs et paralysie occidentale

L'OTAN n'envisage pas de recourir à la force après la découverte de la tuerie du village de Racak. Les dirigeants occidentaux s'en remettent à la justice internationale pour punir les responsables et continuent d'appeler à une solution négociée, malgré la radicalisation des deux camps

**APRÈS** le massacre perpétré vendredi 15 janvier par les forces serbes dans le village de Racak, dans le sud du Kosovo, le ton s'est radicalisé dans les deux camps en présence, tandis que les pays occidentaux se bernaient à condamner la tuerie et à rappeler le président yougoslave Slobodan Milosevic à ses engagements pris en octobre 1998.

Lundi matin, la police serbe, qui a pris position avec des pièces d'artillerie lourde sur les collines qui surplombent Racak, a recommencé à tirer sur le village. Dès dimanche, les forces serbes avaient lancé une nouvelle opération contre le village, où les corps de quarante des victimes de la tuerie ont été rassemblés dans la mosquée. Toute l'après-midi, des rafales d'armes automatiques légères et de mitrailleuses et des tirs de mortier avaient retenti, mettant aux prises les forces serbes et les combattants albanais et empêchant les observateurs de l'OSCE de retourner dans le village.

Le chef de ces observateurs, l'Américain William Walker, avait exprimé en termes très virulents son indignation lorsqu'il avait pu visiter le site du massacre samedi et clairement imputé aux forces serbes ce « crime contre l'humanité ». Ces déclarations lui ont valu une volée de bois vert des partis au

pouvoir à Belgrade, qui réclament désormais son départ. Par ses propos « identiques à ceux du leader des séparatistes albanais Ibrahim Rugova, Walker s'est disqualifié pour l'exercice de sa fonction, qui suppose impartialité et objectivité. Un tel comportement éhonté est un nouvel exemple (...) de son parti pris en fa-

veur des terroristes albanais », a déclaré le Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milosevic. Le ministère serbe de l'information a de son côté dénoncé « les manipulations médiatiques » et reproché à William Walker d'avoir « proclamé que les terroristes armés qui ont été tués étaient des civils », donnant ainsi « aux médias étrangers la possibilité d'abuser de cet événement ». Le communiqué du ministère laisse entendre que les forces serbes ont effectivement tué des « terroristes » à Racak, mais que ce sont les Albanais qui ont ensuite mutilé les corps.

Du côté albanais, l'Armée de libération du Kosovo (UCK) a mis en cause dimanche la communauté internationale. « Outre le régime serbe, la responsabilité du massacre de Racak revient aussi aux acteurs internationaux qui ne défendent pas les résolutions de l'ONU », déclare l'UCK dans un communiqué. L'organisation accuse d'autre part les responsables politiques kosovars,

qui sont « désunis », de « saboter l'unification des hommes et des moyens dans la lutte pour la liberté et l'indépendance ». « Le massacre de Racak est peut-être la dernière alerte susceptible de réveiller les Albanais et de leur faire comprendre que l'UCK est la seule idéologie, la seule institution, le seul gouvernement », poursuit le communiqué.

Le Conseil de sécurité de l'ONU devait se réunir d'urgence lundi 18 janvier, pour examiner la situation au Kosovo. Les représentants des pays membres de l'OTAN, réunis à Bruxelles dimanche, ont vivement condamné le massacre et décidé d'envoyer une délégation à Belgrade. Ils ont rappelé que la menace d'une action armée occidentale contre des objectifs serbes « existe toujours », sans toutefois évoquer d'éventuelle mise à exécution.

Les déclarations indignées se sont multipliées pendant le week-end. Au nom de l'Union européenne, le ministre allemand des

affaires étrangères Joschka Fischer a exprimé son « effroi » et réclame la mise en accusation des coupables devant le TPIY. « Les responsables de ces actes barbares doivent savoir qu'ils ne pourront échapper à la justice et qu'ils devront répondre de leurs crimes », a déclaré Lionel Jospin, en répétant qu'il fallait « rechercher une solution politique, fondée sur la négociation ».

Pour le président américain Bill Clinton, il s'agit d'une « claire violation des promesses que les autorités serbes ont faites à l'OTAN ». « Les autorités serbes doivent agir immédiatement afin d'identifier les responsables » de la tuerie, a-t-il insisté.

Les dirigeants occidentaux ont tous apporté leur soutien à la démarche de M<sup>me</sup> Louise Arbour, procureur du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie qui a décidé de tenter, sans demander l'accord des autorités serbes, de se rendre sur les lieux du massacre. — (AFP, Reuters.)

## Le procureur du TPIY tente de « forcer la porte » du Kosovo

LA HAYE

de notre correspondant

Comment enquêter au Kosovo sur les exactions ? Louise Arbour, procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), veut se rendre sur place depuis les premiers récits d'exécutions sommaires. Mais le TPIY n'a aucun pouvoir direct de coercition et depuis sa création par le Conseil de sécurité de l'ONU, en mai 1993, il se heurte au refus de Belgrade de coopérer. La Serbie ne reconnaît pas la compétence de la Cour internationale. Malgré les accords de Dayton, qui contraignaient tous les acteurs du conflit bosniaque à collaborer avec le TPIY.

Les statuts sont sans équivoque. Article 1 : « Le Tribunal est habilité à juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991. » Article 8 : « La compétence du Tribunal s'étend au territoire de l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie, y compris son espace terrestre, aérien, et ses eaux territoriales. Sa compétence s'étend à la période commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1991. »

En novembre 1998, Louise Arbour avait tenté un premier coup de force, en annonçant son départ imminent pour le Kosovo, accompagnée d'une dizaine d'enquêteurs. Face au refus de Belgrade de délivrer des visas, M<sup>me</sup> Arbour avait abandonné. Le TPIY, qualifiant la Serbie d'« Etat voyou », en avait référé au Conseil de sécurité de l'ONU. Celui-ci s'était contenté de tancer Belgrade en confirmant le procureur dans son bon droit.

### DÉPLACEMENT « À CHAUD »

Louise Arbour a annoncé qu'elle se rendait lundi matin à Skopje, en Macédoine, avec six membres de son bureau, dont quatre enquêteurs, et qu'elle irait ensuite jusqu'au village de Racak. Elle espère marquer deux points. D'une part, c'est la première fois que le procureur se déplace « à chaud » sur les lieux d'une tuerie. Il faut remonter au massacre de Srebrenica, en juillet 1995 (10 300 musulmans morts ou disparus) pour retrouver une réaction aussi rapide de la juridiction internationale. Le procureur de l'époque, le Sud-Africain Richard Goldstone, avait lancé une enquête dès l'annonce d'exécutions sommaires. Quelques jours plus tard, le premier enquêteur se rendait sur les lieux.

D'autre part, M<sup>me</sup> Arbour engage un nouveau bras de fer avec Belgrade. Dès samedi, elle déclarait clairement ses intentions : « J'ai in-

diqué à M. Knezevic, ministre de la justice de la République fédérale de Yougoslavie, que la compétence du TPIY est une question légale, qui est du ressort des juges. Si nécessaire, je lancerai la procédure afin de résoudre rapidement ce problème. »

Au siège de l'institution de La Haye, Christian Chartier, porte-parole, insiste : « Le procureur n'a pas de visa mais elle n'en a pas demandé. L'heure n'est plus aux arguties juridiques, mais à l'action. » Si M<sup>me</sup> Arbour réussissait à « forcer la porte du Kosovo », selon les propos de ce dernier, la partie serait partiellement gagnée : le TPIY pourrait mener son enquête. Si elle échouait, le Tribunal serait en bonne position pour se tourner à nouveau, et à chaud, vers le Conseil de sécurité, avec, en substance, ce message : « Belgrade se moque d'une instance internationale que vous avez créée. Agissez ! » Avec l'espoir secret que l'opinion publique, choquée par le massacre de Racak, fera pencher la balance dans le sens de la justice.

Alain Franco

## L'OTAN condamne mais n'envisage pas d'intervention militaire

BRUXELLES

de notre correspondant

Le ton est d'une fermeté extrême, mais ne s'accompagne pour l'instant d'aucune menace précise de sanction militaire contre la Yougoslavie. Convoqué en urgence à la demande des Etats-Unis dimanche 17 janvier en fin d'après-midi, le Conseil atlantique (composé des ambassadeurs des seize membres de l'Alliance) s'est exprimé à l'issue de cette réunion par la voix de son secrétaire général, Javier Solana : « Le Conseil condamne le massacre des Kosovars albanais perpétré vendredi dans le village de Racak. Celui-ci constitue une violation flagrante de la loi humanitaire internationale », constatent les Seize.

Accompagné de photos de victimes du massacre, l'exposé préliminaire du général Wesley Clark, commandant des forces alliées en Europe, a levé les doutes qui pouvaient demeurer dans certaines délégations sur le caractère délibéré de l'exécution des villageois par les forces de sécurité serbes. C'est pourquoi le Conseil exige que « le gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie prenne des mesures immédiates pour que les responsables de ce massacre soient traduits devant la justice. Les noms de ceux qui ont commis ces meurtres et de ceux qui les ont ordonnés doivent être rendus publics, et il doivent être remis au Tribunal pénal international (TPI), si celui-ci en fait la demande », est-il précisé. Les Seize exigent en outre qu'une liberté d'accès totale sur les lieux du massacre soit assurée à Louise Arbour, procureur général du TPI, qui

devait être présente dès lundi matin en Macédoine, à la frontière du Kosovo.

La déclaration estime, de plus, que « le président Milosevic est personnellement responsable du comportement de ses forces de sécurité ». Mais derrière la fermeté du propos, on constate que l'Alliance n'envisage pas, dans l'immédiat, de faire monter d'un cran la pression sur les dirigeants de Belgrade en se livrant par exemple à des frappes militaires sur des objectifs serbes. En octobre, des décisions prises aux Nations unies avaient été traduites par un « ordre d'activation » des forces aériennes de l'Alliance, ce qui lui donnait la possibilité et les moyens d'une intervention contre les forces serbes.

### NÉGOCIATIONS POLITIQUES

On s'en tient pour l'instant au scénario qui avait prévalu aux mois de novembre et décembre : l'envoi à Belgrade des deux plus hauts responsables militaires de l'OTAN, le général Clark et le général allemand Klaus Naumann, président du comité militaire de l'Alliance. Ces derniers devront, une fois de plus, persuader Slobodan Milosevic de se soumettre aux décisions de la communauté internationale, faute de quoi...

Mais, à la différence de l'automne 1998, la présence sur le terrain d'observateurs non armés de l'OSCE rend la mise en œuvre immédiate de ces menaces très délicate, en dépit de la présence en Macédoine toute proche d'une « force d'extraction », pour le cas où la sécurité des observateurs serait menacée. Les événe-

ments de Racak constituent en tout cas, selon l'aveu de diplomates proches du dossier, un coup très rude à la stratégie diplomatico-militaire de l'Alliance développée depuis plusieurs mois, consistant à faire avancer les négociations politiques entre Serbes et Albanais du Kosovo pour la mise en place d'un nouveau statut institutionnel de la province. « Et dire qu'avant cette histoire dramatique, on progressait pas mal dans ce sens ! », soupire l'un d'entre eux.

L'évolution de la situation sur le terrain, le renforcement de l'UCK et l'ampleur de la riposte serbe n'ont pas fait varier la ligne générale de l'OTAN par rapport à cette nouvelle crise balkanique, dont on ne craint rien tant qu'elle ne devienne une « Bosnie-bis », impliquant la présence de troupes internationales au sol pour une durée indéterminée.

« Finalement, l'OTAN condamne tous les actes de violence, conclut la déclaration. Elle appelle les deux parties à cesser les hostilités et à commencer les négociations pour aboutir à une solution diplomatique durable donnant une plus grande autonomie politique au Kosovo et préservant l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie. » Aux yeux de nombreux diplomates de l'Alliance, le recours à des sanctions militaires contre la Serbie scellerait l'échec de cette stratégie. « Nous deviendrions alors la cavalerie de l'UCK, lui ouvrant un boulevard pour ses objectifs séparatistes », constate l'un d'entre eux.

Luc Rosenzweig

## De nouveau, l'indignation impuissante des Occidentaux

taux, qui dénoncent le crime et promettent que les auteurs en seront jugés. « Les responsables de ces actes barbares doivent savoir qu'ils ne pourront échapper à la justice (...). Personne, aussi haut placé qu'il soit dans l'Europe d'aujourd'hui, ne peut espérer avoir l'impunité », a ainsi déclaré dimanche Lionel Jospin. Mais voilà maintenant des mois que M<sup>me</sup> Arbour réclame un libre accès du TPIY au Kosovo, pour mener à bien les enquêtes qu'elle a engagées dès les premiers massacres dans la région de la Drenica, en février-mars 1998. L'a-t-on vraiment soutenue ? Ou bien a-t-on délaissé cette « voie judiciaire », qui était évoquée au printemps 1998 à Paris et à Washington comme l'une des armes de la dissuasion contre Belgrade ?

### BELLES DÉCLARATIONS

Quoi qu'il en soit, les belles déclarations sur la justice post mortem suscitent le même sentiment aujourd'hui, à propos du Kosovo, qu'hier à propos de la Bosnie. On rendra justice aux morts faute de les empêcher de mourir. La communauté internationale, une fois de plus, donne l'image d'une mobilisation impuissante.

En octobre, quand deux cent mille Kosovars étaient chassés de chez eux et leurs villages détruits sous prétexte de « lutte antiterroriste », les Occidentaux menacèrent les Serbes de frappes aériennes. Depuis, l'aviation

de l'OTAN reste prête à recevoir des « ordres d'activation ». Mais « on n'en est pas là ! », s'exclame-t-on au ministère des affaires étrangères à Paris, « cela ne résoudrait rien ».

A quoi peut bien servir de rappeler (assez mollement d'ailleurs) qu'on est sur le pied de guerre, si ce dispositif n'a pas même pour objet de contraindre au respect de l'accord d'octobre, par lequel on avait obtenu, sous la menace de frappes de l'OTAN, un retrait partiel des forces serbes massivement déployées dans la province ? Cet accord est régulièrement violé ; les forces spéciales serbes reviennent, chaque fois que de besoin : il y avait onze chars vendredi autour du village de Racak, pour une opération « antiterroriste ».

On explique, au quai d'Orsay, que « donner le feu vert à des frappes, cela obligerait à retirer les observateurs de l'OSCE, cela détruirait tout espoir de négociation, cela ferait le jeu des indépendantistes forcés ». En fait, recourir à la manière forte au Kosovo supposerait qu'on soit prêt à déployer au sol non pas des observateurs désarmés, mais une véritable force d'interposition, dans un contexte assez rude, puisque Milosevic, évidemment, n'en veut pas.

Il est apparu, lors de la crise de septembre-octobre, que les Américains ne mettraient pas un homme au sol, et que les Français, dans ces conditions, n'iraient pas ; d'autant

que le principe même d'une telle intervention ne faisait manifestement pas l'objet d'un consensus à Paris. « Une intervention de l'OTAN au sol créerait une partition de fait. C'est ce qu'espèrent toujours les indépendantistes et c'est pour cela qu'ils multiplient les provocations », dit-on aujourd'hui au quai d'Orsay, où l'UCK paraît décidément être le problème numéro un.

### ANGÉLISME

Massacre ou pas, les Occidentaux ne dévieront donc pas de la ligne qu'ils se sont fixée : parvenir à nouer une négociation entre Serbes et Kosovars qui garantisse à ces derniers une « autonomie substantielle », mais surtout pas l'indépendance, laquelle, estime-t-on, entraînerait la déstabilisation de toute la région. Sur cette base, les Etats occidentaux ne sont pas, c'est vrai, restés inactifs. Christopher Hill, l'un des émissaires américains, a fait de patientes navettes entre Pristina et Belgrade et produit, début décembre, un projet d'accord – qui a été rejeté sur le champ par les deux parties. Les observateurs sans armes de l'OSCE, chargés de vérifier le respect des accords d'octobre, ont pu vérifier de visu qu'ils n'étaient pas respectés. Ils devaient être 2 000 et ne sont pour l'instant que moins de la moitié.

Comme le disait, avant le massacre de Racak, le Polonais Bronislaw Geremek, qui venait tout juste

de céder la présidence tournante de l'OSCE, la question se pose de savoir s'il faut ou non compléter cette équipe. Elle avait fait merveille la semaine dernière, en obtenant la libération de soldats serbes pris en otages par l'UCK. Elle peut encore servir d'élément pacificateur, estimant ceux qui y croient, sans s'arrêter au fait que Belgrade réclame aujourd'hui le départ de leur chef, William Walker.

La France a en tout cas jugé raisonnable de mettre sur pied, en Macédoine, une force militaire chargée de leur porter secours, au cas où. Enfin, la diplomatie française, en la personne de Jacques Huntzinger, s'est attelée depuis quelques semaines à rassembler, du côté kosovar, une équipe plus « représentative des différentes tendances de la population » que ne peut l'être aujourd'hui le malheureux Ibrahim Rugova, une équipe qui puisse, donc, être un partenaire plus efficace dans une éventuelle négociation avec Belgrade. On avait, il y a quelques jours encore, l'espoir d'y parvenir bientôt.

Tous ces efforts sont louables, mais leurs chances d'aboutir sont encore un peu plus ténues aujourd'hui qu'elles ne l'étaient hier. Après ce nouveau massacre, on se rendait tenté de les qualifier d'angéliques – si l'angélisme, en politique, n'était pas, lui aussi, coupable.

Claire Tréan



## « Masqués et portant des uniformes sombres, les policiers sont entrés dans le village... »

**RACAK (Kosovo)**  
de notre envoyé spécial

Quarante corps sont alignés, étendus à même le sol de la mosquée du village de Racak, transformée, di-

### REPORTAGE

Des visages défigurés par des tirs à bout portant

manche 17 janvier, en chapelle ardente. Quarante villageois kosovars qui ont été massacrés vendredi, vraisemblablement par des membres des forces de sécurité serbes. Les visages défigurés des morts sont recouverts par de modestes serviettes de bain. Par petits groupes, éplorés, des proches des victimes viennent les embrasser une dernière fois. L'adieu sera bref.

« Les policiers serbes arrivent, nous devons partir », annonce Hyser Emini, entouré de quelques rares femmes et enfants qui n'ont pas fui les combats des jours précédents. Brusquement, en fin de matinée, les rues ensablées de ce village de quelques centaines d'âmes, situé à 25 kilomètres au sud de Pristina, se vidant dans un mouvement de panique. Depuis plusieurs heures déjà, les combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) ont rejoint leurs positions dans les collines boisées, au-dessus du village. Les équipes de la Mission de vérification au Kosovo (MVK) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), présentes depuis la veille à Racak, se replient prestement sur la ville voisine de Stimje. Des coups de feu éclatent. Toute la journée, de courtes mais intenses rafales d'armes légères, des tirs de mitrailleuse et de mortier résonnent entre les collines.

Le cauchemar des habitants de Racak a commencé vendredi 15 janvier, au petit matin. Ce jour-là, les forces de police serbes et celles de l'armée yougoslave lancent une vaste opération sur Racak et les villages alentours de Petrovo et Malo-

poljce. Officiellement, il s'agit de retrouver les auteurs du meurtre d'un policier serbe abattu le dimanche précédent lors d'une patrouille au cœur de cette place forte des indépendantistes albanais de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Venus « enquêter », les policiers serbes affirment avoir été accueillis par des tirs de snipers de l'UCK depuis des positions renforcées. « Comme d'habitude, les moyens mis en œuvre par les forces serbes ont été disproportionnés pour une opération de police », affirme un des 700 membres de la MVK chargés de vérifier le respect d'un cessez-le-feu qui n'en a plus guère que le nom.

Depuis plusieurs hauteurs dominant Racak, des blindés tirent des obus, soutenus par des canons anti-aériens montés sur des camions et dirigés sur les maisons. La résistance des indépendantistes ne dure que quelques heures. Ils se replient. Samedi matin, les autorités serbes annoncent avoir saisi des armes et tué « plusieurs dizaines de terroristes, dont la majorité portaient des uniformes arborant le sigle de l'UCK... »

### « CECI DÉPASSE TOUT »

Le diplomate américain William Walker, chef de la MVK, parlait, lui, d'« un massacre, un crime contre l'humanité » commis par des policiers serbes et des militaires de l'armée fédérale yougoslave. « Des civils ont été arrêtés alors qu'ils s'enfuyaient de Racak, puis exécutés », explique-t-il. « C'est une violation flagrante des droits de la guerre », ajoute-t-il, exigeant des autorités yougoslaves qu'elles révèlent les noms des coupables et de ceux qui ont donné l'ordre de commettre ce massacre. Il demande aux autorités yougoslaves d'autoriser la venue « dans les 24 heures » des enquêteurs du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, dont Belgrade ne reconnaît pas la compétence. « Nous avons des preuves d'atrocités, de détentions arbitraires et de meurtres », poursuit M. Walker. Belgrade dément et crie à la manipulation.

Enver, un villageois d'une trentaine d'années qui ne dira pas son

nom, raconte que « dans la matinée de vendredi, des policiers masqués et portant des uniformes sombres sont entrés dans le village ». « Ils sont allés de porte en porte. Ils ont enfermé les femmes dans les caves. Du grenier où je m'étais caché, je les ai vus forcer les hommes à les suivre, une arme sur la tempe. Je ne suis sorti qu'à la tombée de la nuit quand les policiers étaient partis. » Dimanche, les corps de douze de ses cousins reposent dans la mosquée.

Ils étaient mêlés, au creux d'un chemin qui prolonge jusqu'à la crête de la colline la rue principale de Racak, à onze autres corps, serrés les uns contre les autres ou entassés. La plupart sont défigurés par l'impact de balles tirées manifestement à bout portant dans la tête. En contrebas gisent d'autres Kosovars, éparpillés dans les broussailles entre des plaques de neige. Deux sont décapités. Au total, les vérificateurs dénombreront quarante-cinq corps parmi lesquels ceux de deux jeunes femmes et d'un enfant de douze ans. « Je suis allé dans d'autres zones de guerre, j'ai été témoin de bien des actes horribles, mais ceci dépasse tout ce que j'avais vu auparavant », confessa le général Walker, visiblement choqué.

Trois jours après la libération de huit soldats de l'armée yougoslave détenus par l'UCK, les vérificateurs



Christophe Châtelot

attendaient un geste de bonne volonté de la part des forces serbes. Un accord avait été conclu par l'émissaire américain Christopher Hill et le nouveau président de l'OSCE, le Norvégien Knut Vollebæck, avec des dirigeants indépendantistes. Il prévoyait, selon l'UCK, la libération, dans les dix jours, de huit des soldats interceptés, mi-décembre, alors qu'ils tentaient, armés, d'entrer clandestinement au Kosovo depuis l'Albanie. Les négociateurs internationaux auraient également assuré les indépendantistes du retrait de certaines forces serbes massées dans le nord de la région depuis la vaste opération des Serbes.

Dimanche, à Racak, le temps des concessions était peut-être passé. « Pourquoi la MVK n'est-elle pas venue lorsque les Serbes nous massacraient ? », interroge un villageois, dans une expression mêlant le chagrin et la colère. Il assiste, hagard, au ballet des 4x4 orange des huit équipes de vérificateurs désarmés – comme le stipule l'accord signé mi-octobre par le président yougoslave Slobodan Milosevic et l'OSCE –, qui quittent le village sans pouvoir empêcher une nouvelle opération de police contre des positions de l'UCK.

Vainement, l'OSCE a proposé, dimanche matin, au juge serbe chargé d'enquêter sur la tuerie de l'accompagner dans Racak. L'UCK refusait qu'il vienne accompagné de forces de sécurité serbes. « A 11 h 05, la juge m'a informé qu'elle irait avec des policiers armés sans me laisser le temps de retirer mes vérificateurs. A 11 h 10, notre entretien s'est terminé avec, pour fond sonore, le bruit d'armes légères et de mortiers », a indiqué le major-général John Drenwienkewicz de la MVK. L'« enquête » serbe commençait...

A la tombée de la nuit, des tirs et des détonations sporadiques se faisaient encore entendre, laissant craindre le pire pour les jours à venir, sous le regard probablement impuissant des vérificateurs.

## L'UCK, quelques milliers de partisans peu entraînés mais « déterminés »

### PRISTINA

de notre envoyé spécial

Sanglé dans une tenue de camouflage flambant neuve, le jeune combattant indépendantiste de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) décoche un salut militaire empreint d'une raideur si solennelle qu'elle trahit son peu d'expérience militaire. Peut-être aussi son émotion. Posté à l'entrée du quartier général régional de l'UCK dans la région de Lapastica, non loin de Podujevo, il lève la barrière pour laisser passer un de ses héros, le « commandant » Rémi, à peine plus âgé que lui. « L'UCK est chaque jour plus professionnelle et mieux organisée », lâche le commandant de la « zone opérationnelle » de Lap. « Nous redoutons une nouvelle offensive serbe même si nous savons qu'au bout du compte nous gagnerons notre liberté. Avec ou sans l'aide de l'OTAN, ce n'est qu'une question de temps. »

Son quartier général situé dans une ferme ne fait pas grande impression. Situé à deux kilomètres de vol d'oiseau de la route menant de Pristina à Podujevo (le principal axe reliant le Kosovo au reste de la Serbie), il paraît bien vulnérable aux canons de l'armée yougoslave et aux attaques des blindés postés en bordure de la nationale. Fut-il dissimulé par des collines et des bois, protégé par des check-points et quelques tranchées. Rémi le

conçède. « Les Serbes sont encore beaucoup mieux équipés que nous, mais nous avons une arme supérieure : notre détermination. » Les rangs de l'UCK ont d'ailleurs considérablement grossi au cours des derniers mois. Ils ne compteraient toutefois qu'un millier de soldats bien entraînés et plusieurs milliers de partisans armés. La violence de la réaction des forces serbes à la tactique de harcèlement de la police par l'UCK n'est pas étrangère à cette croissance. Le chaos dont l'Albanie voisine ne parvient pas à sortir lui fournit également, dans le Nord, une base de repli et d'entraînement inestimable.

### ACTIVISTES MARXISTES

« Quant au matériel, ce n'est pas un problème. Nous en recevons tous les jours davantage, de tous les endroits du monde, y compris de Serbie », lâche le commandant avec un large sourire. L'antique mortier qui trône sur un fauteuil de son bureau ne serait plus que décoration après avoir rendu service au début de son engagement dans l'UCK, en 1993, dit-il. Rémi raconte avoir fait ses premières armes dans l'Armée fédérale yougoslave, servant quelques mois au début de la guerre de Croatie, avant de créer avec 26 autres militants de l'indépendance du Kosovo le noyau de l'UCK.

« En 1993, on ne voulait pas faire la guerre. Ce n'était pas le moment. Progressivement, on a constitué de petites unités pour la guérilla avec le soutien d'anciens officiers albanais de l'armée yougoslave. On s'attaquait aux policiers serbes », affirme Rémi. Ce n'est qu'en février 1996 que l'UCK revendique ses premiers attentats. Le Kosovo vient alors d'être exclu du cadre des accords de Dayton qui visent à mettre un terme, en 1995, aux guerres de Yougoslavie. Le pacifisme d'Ibrahim Rugova commence à montrer ses limites face à la répression serbe. En novembre 1997, l'UCK apparaît « physiquement » pour la première fois lors de l'enterrement d'un instituteur tué par des policiers serbes.

La création de l'Armée de libération reste une énigme. Elle plongerait ses racines dans un noyau d'activistes marxistes partisans, au début des années 80, du dictateur albanais national-communiste Enver Hoxha. Mais le commandant Rémi préfère éluder la question. « Nous aurons le temps de faire de la politique, plus tard. » L'important, pour lui, est que l'UCK dispose depuis peu d'un commandement unique, dont les membres commencent à sortir de l'ombre. L'UCK s'est également dotée en juin 1998 d'un représentant politique en la personne d'Adem De-

maqi, un opposant radical au dirigeant pacifiste, Ibrahim Rugova, et qui a passé 28 années dans les prisons de Yougoslavie pour son action en faveur de l'indépendance du Kosovo.

Après avoir été dénoncée, jusqu'en mars 1998, par Rugova comme une création des services secrets serbes, l'UCK est aujourd'hui incontournable. Sa présence sur le terrain l'impose comme un interlocuteur indispensable pour le règlement de la crise même si Belgrade refuse toujours de s'asseoir à la même table que ceux qu'elle qualifie de « terroristes ». « Nous sommes favorables à un accord avec Belgrade mais il faut que les grandes puissances garantissent par écrit qu'elles feront tout pour en garantir le respect, affirme le commandant Rémi. Mais il faut se dépêcher, sinon c'est toute la région qui explosera. »

Sur le plan intérieur, la montée en puissance de l'UCK aigüise également des appétits et des rivalités. Ibrahim Rugova aurait même essayé en juin de mettre sur pied une organisation militaire rivale, les Fark (Forces armées de la République du Kosovo). La tentative a échoué, affirment plusieurs sources à Pristina, et les Fark, mort-nées, seraient aujourd'hui intégrées à l'UCK.

## M. Annan recommande le retrait des « casques bleus » de l'Angola

**NEW YORK.** Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a recommandé, dans un rapport rendu public dimanche soir 17 janvier, le retrait de la Mission des Nations unies en Angola (Monua) en raison de la reprise de la guerre civile. La Monua compte près d'un millier de « casques bleus », d'observateurs militaires et policiers, et personnels civils chargés de superviser l'application des accords de paix de Lusaka de novembre 1994. La plupart devraient avoir quitté le pays d'ici au 20 mars. « Le processus de paix en Angola s'est effondré et (...) le pays est maintenant en situation de guerre », explique M. Annan.

Depuis le printemps 1988, le pays se trouve à nouveau plongé dans la guerre entre l'armée angolaise et le mouvement rebelle de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi. Deux avions de l'ONU ont déjà été abattus, les 26 décembre et 2 janvier. L'Angola a connu une longue guerre civile, de son indépendance en 1975 jusqu'aux accords de Lusaka de 1994. – (AFP)

## Les forces antitalibans s'emparent d'une ville stratégique en Afghanistan

**NEW DELHI.** Profitant de la fin du ramadan, les forces loyales au commandant Ahmed Shah Massoud ont intensifié leur offensive en Afghanistan, s'emparant de Sheerin Tagab, dans la province de Faryab, et de Yawkawlang, dans la province, à majorité chiite, de Bamyan. La prise de Sheerin Tagab, située sur la route reliant Maïmana à Mazar-i-Sharif, risque de compliquer l'approvisionnement des talibans, qui se sont emparés de la grande ville du nord en août 1998. Yawkawlang est aussi une ville stratégique de par son aéroport.

Ces combats, qui ne remettent pas en cause la suprématie des talibans sur plus de 80 % de l'Afghanistan, prouvent que le commandant Massoud veut et peut maintenir la pression sur ses adversaires, même loin de ses bases. Chef suprême des talibans, le mollah Omar a donné l'ordre aux talibans de rester à leur poste durant les trois jours de la fête de l'Aïd, qui commence mardi en Afghanistan. – (Corresp.)

## Semaine critique pour le Brésil après la dévaluation du real

**WASHINGTON.** Le Brésil se prépare à la prochaine étape de sa lutte pour éviter l'effondrement économique. Le ministre des finances brésilien, Pedro Malan, arrivé vendredi 15 janvier à Washington, a déclaré dimanche que les discussions qu'il avait eues avec les responsables du FMI et de l'administration américaine, notamment le secrétaire adjoint au Trésor, Larry Summers, pour obtenir leur soutien à la décision prise de laisser flotter sa devise, « s'étaient bien passées ». Il a aussi réaffirmé que son pays n'imposerait pas de contrôle des changes.

La Banque centrale devait annoncer lundi sa nouvelle politique monétaire. Le Brésil espère une accélération du versement de l'enveloppe de crédits de 41,5 milliards de dollars (235 milliards de francs) allouée en novembre par la communauté financière internationale dans le cadre d'un programme de stabilisation et sous certaines conditions, comme notamment le maintien du taux de changes et la mise en œuvre de sévères mesures d'austérité budgétaire. Leur adoption repose sur le Congrès, qui s'est jusqu'à présent montré récalcitrant à voter les réformes fiscales. – (AFP)

## Mort accidentelle de deux bébés prématurés en Belgique

**LOUVAIN.** Deux bébés prématurés sont décédés en Belgique, à Louvain, à la suite d'une erreur de conditionnement de produits pharmaceutiques, après avoir reçu une injection de chlorure de potassium à la place de glucose. La plus grande partie du lot incriminé, 135 000 ampoules dont 22 000 distribuées en Belgique, semble avoir été utilisée en revanche sans incident, a précisé dimanche 17 janvier le ministre belge de la santé.

Le ministère a confirmé qu'il a pu localiser avec l'aide de la filiale belge de l'entreprise allemande B. Braun Melsungen AG, qui fabrique et commercialise ces ampoules, les dix hôpitaux et le grossiste où elles ont été livrées en Belgique en 1997. Ces hôpitaux sont répartis dans tout le pays. La confusion entre chlorure de potassium et glucose pourrait être due à une erreur d'étiquetage. La firme allemande a décidé le rappel des ampoules incriminées. – (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : les groupes allemands d'électricité s'exposent à payer des pénalités** qui pourraient atteindre 250 millions d'euros (1,65 milliard de francs) s'ils dénoncent leurs contrats de retraitement avec la Cogema, écrit le *Berliner Zeitung* de lundi. A Paris, Jean Syrota, PDG de la Cogema, a répété que les contrats passés avec les compagnies allemandes s'adosaient à des accords gouvernementaux « qui ont valeur de traité », et que la Cogema serait en droit d'exiger « une indemnisation substantielle ». – (AFP, Reuters.)

■ **Le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber**, a été élu président de l'Union chrétienne-sociale (CSU), la branche bavaroise de l'Union chrétienne-démocrate) samedi 16 janvier à Munich. Il devient ainsi de fait le deuxième chef de l'opposition en Allemagne après le président de la CDU, Wolfgang Schäuble. – (AFP)

■ **ISRAËL : Israël a protesté, lundi 18 janvier, contre la libération par l'Autorité palestinienne** de dizaines de prisonniers politiques, à l'occasion de la fête marquant la fin du mois de jeûne musulman du ramadan. L'Autorité palestinienne a annoncé dimanche la libération de prisonniers, pour la plupart membres des organisations intégristes du Jihad islamique et du Mouvement de la résistance islamique (Hamas). – (AFP)

### Pour vous aider à réussir de BAC 0 à BAC + 4

#### Grands Concours

Sessions semestrielles et par correspondance

- E.N.M. Classique et Exceptionnels
- E.F.B.(C.R.E.P.A.)

#### Stages annuels et intensifs

- SOUTIEN AUX FACULTÉS DROIT/SCIENCES ÉCO
- GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE Prépas 2 ans et Admissions BAC +2 +3
- CONCOURS SÉSAME ACESS
- SCIENCES POLITIQUES 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> ANNÉES

Encadrements complets écrits et oraux EXCELLENTS TAUX DE SUCCÈS

ISTH Depuis 1954 Tél. : 01 42 24 10 72 Fax : 01 42 24 73 25

E-mail : isthclu@club-internet.fr

Enseignements Supérieurs Privés

# Hun Sen juge « acquis » le principe d'un procès des Khmers rouges

Le premier ministre estime que justice doit être rendue aux Cambodgiens

Après avoir été accusé d'hésiter à propos d'un éventuel procès des Khmers rouges, le premier ministre cambodgien, Hun Sen, a déclaré, samedi 16 janvier,

dans un entretien accordé à l'AFP et au Monde, que le principe d'un tel procès est « acquis ». Hun Sen entend signifier qu'il ne fera pas machine arrière.

## PHNOM PENH

de notre envoyé spécial

« Personne ne doit échapper à la justice. Tous ceux qui ont soutenu les Khmers rouges doivent également être présentés devant un tribunal. » Hun Sen, le premier ministre cambodgien, ajoute qu'aucun tribunal ne peut accepter de juger qu'une seule tranche d'histoire, celle de 1975 à 1979, quand les Khmers rouges étaient au pouvoir. Les victimes des années 1970-1975 et des années 1979-1998 doivent « bénéficier de la même justice que ceux des années 1975-1979. Ceux qui sont morts par les mêmes mains doivent recevoir une justice identique et les coupables, les mêmes punitions », dit-il.

Dans un entretien à l'AFP et au Monde, samedi 16 janvier, le premier ministre cambodgien a re-

l'aviation américaine. « Pourquoi faire l'impasse, ajoute-t-il, sur 1979-1998 ? Pendant cette période, combien de gens, y compris des étrangers - Australiens, Britanniques, Français -, sont morts entre les mains des Khmers rouges ? » Plusieurs otages occidentaux ont, en effet, été assassinés, en 1994-1995 par les hommes de Pol Pot.

Le message s'adresse non seulement aux Etats-Unis mais également à la Chine, qui a armé les Khmers rouges, et à l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), qui les a soutenus pendant plus d'une décennie contre le régime de Phnom Penh, alors sous la protection d'un corps expéditionnaire vietnamien. « La communauté internationale, a ajouté Hun Sen, ne devrait pas oublier ou pardonner certaines

khmers rouges et collaborateurs les plus proches de feu Pol Pot. « C'est nous qui sommes parvenus à défaire l'organisation militaire et politique des Khmers rouges et qui avons imposé une paix globale, un objectif que l'ONU, même en dépensant 2 milliards de dollars, n'a pas pu atteindre. »

Hun Sen a également appelé la communauté internationale à prendre ses responsabilités face aux éventuelles réactions à un procès de Khmers rouges à l'abri dans leur fief semi-autonome de Pailin. Plusieurs d'entre eux ont récemment menacé de rallumer la guerre civile en cas de procès. « Si les conséquences malheureuses d'un procès sont la guerre et la sécession, qui en assumera la responsabilité ? Si de quatre cents à cinq cents rebelles reprenaient le chemin de la forêt, ils nous poseraient des problèmes », a-t-il dit.

Après avoir été accusé d'hésiter devant un procès, Hun Sen en accepte donc clairement la venue. « Juger les Khmers rouges est un acquis, dit-il. C'est réglé. Ce qui ne l'est pas encore est le moment et la procédure. » Sans écarter un procès sous l'égide de l'ONU, il se demande si « un tribunal peut sortir du Conseil de sécurité » de l'organisation internationale, dans une référence implicite au droit de veto de la Chine, avec laquelle il entretient maintenant de bonnes relations. Il est également prêt, ajoute-t-il, à inviter Mgr Desmond Tutu, le président de l'ancienne commission sud-africaine Vérité et réconciliation, ou à dépêcher auprès de lui une délégation cambodgienne. « J'en suis à collecter les opinions, aux procureurs et aux avocats d'accuser », dit-il. Sur ce sujet, il remettra un rapport, le 21 janvier, à Thomas Hammerberg, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour les droits de l'homme au Cambodge.

Ces déclarations du premier ministre cambodgien semblent confirmer qu'il n'envisage plus la moindre marche arrière et qu'il souhaite contrôler la partie qui s'annonce. « Je ne suis pas un tireur au but mais le distributeur de ballons », dit-il. Sans mentionner la Thaïlande voisine, il ajoute que le dernier dirigeant khmer rouge, Ta Mok dit « le boucher », « n'est pas en territoire cambodgien, surtout depuis avril 1998 ».

Hun Sen a eu beau jeu de rappeler que les seuls Cambodgiens à s'être systématiquement battus contre les Khmers rouges appartiennent à son parti, le Parti du peuple cambodgien (PPC). « C'est nous que les Khmers rouges détestent le plus et c'est nous qui détestons le plus les Khmers rouges », a-t-il déclaré à l'intention de ceux qui lui ont reproché l'accueil très urbain réservé, voilà deux semaines, à Khieu Samphan et à Nuon Chea, derniers ralliés

placé la balle dans le camp de ceux qui lui ont reproché sa tolérance à l'égard des derniers ralliés khmers rouges. Tout en reconnaissant qu'il y a un problème « de calendrier et de procédure », il a répété que toutes les options à l'étude avaient, en ce qui le concernait, « un seul objectif » : « Les Khmers rouges doivent être jugés et ceux qui se sont impliqués en les appuyant doivent se présenter lors du procès. » Comme justification, il estime que justice doit être rendue aux Cambodgiens : « Nous sommes les victimes et personne ne peut prétendre souffrir plus que nous. »

L'intérêt pour ce procès ayant rebondi récemment, les Américains et les Thaïlandais ont proposé qu'il se limite à la période de 1975 à 1979, quand les Khmers rouges ont transformé le Cambodge en un camp de concentration et provoqué la mort de près de deux millions de personnes. « Nous devrions également prendre en compte les crimes commis de 1970 à 1975, quand près d'un million de personnes sont mortes », rétorque Hun Sen, dans une allusion aux bombardements massifs du territoire cambodgien, de 1969 à 1973, par

# Les lords doivent à nouveau se prononcer sur le sort d'Augusto Pinochet

Le suspense pourrait durer des jours, voire des semaines.

L'ancien caudillo se déclare « prêt à mourir en exil ».

Margaret Thatcher mène campagne en faveur de l'ex-dictateur

## LONDRES

de notre correspondant

C'est reparti. Pour la seconde fois en deux mois, les lord-justice britanniques examinent, depuis lundi matin 18 janvier, la validité de l'« immunité souveraine » accordée à l'ancien dictateur Augusto Pinochet par la Haute Cour de Londres. Cette décision avait été cassée une première fois par un panel de cinq lords réunis en cour d'appel suprême le 25 novembre 1998, jugement qui fut à son tour annulé le 17 décembre parce que l'un des cinq magistrats d'appel, Lord Hoffman, n'avait pas fait état de sa longue association avec l'une des parties civiles de l'affaire, Amnesty International. Aujourd'hui soumis à une forte pression pour qu'il quitte purement et simplement la Chambre des Lords, l'intéressé aurait dû, selon ses pairs, « se disqualifier lui-même du dossier ».

Nul ne sait en combien de jours - voire, semaines -, le nouveau panel des lords va se prononcer, dans un contexte un peu différent. Premièrement et de manière à ne laisser subsister aucun doute quant à la validité du prochain verdict, ce ne sont plus cinq mais sept nouveaux lords - cas exceptionnel - qui forment cette fois-ci la cour suprême. Deuxièmement, le gouvernement chilien qui réclame le retour de Pinochet au pays pour des raisons de souveraineté nationale et de stabilité politique inté-

rieure, est autorisé à défendre ses arguments juridiques devant les lords en faveur de l'« immunité souveraine » de l'ancien caudillo.

## DE NOUVEAUX APPELS POSSIBLES

Amnesty International, au nom de plusieurs associations de victimes chiliennes, ainsi que les avocats de la Couronne britannique, au nom de la magistrature espagnole qui réclame l'extradition de Pinochet pour un procès à Madrid, sont également invités à renouveler leurs plaidoiries. Le juge Baltasar Garzon, qui a rédigé la demande d'arrestation de l'ancien dictateur - opérée le 16 octobre 1998 à Londres -, et qui l'accuse de la mort et de la disparition d'au moins trois mille opposants politiques - parmi lesquels des citoyens espagnols, britanniques, suisses et français -, est arrivé dimanche soir dans la capitale britannique pour assister à l'appel. Il n'est pas autorisé à prendre la parole dans l'enceinte des lords.

Le principal acteur de la saga, Augusto Pinochet, reste pour sa part reclus sous forte protection policière, dans une villa de grand luxe à 60 kilomètres de Londres. Au cas où les lords n'annuleraient pas une seconde fois l'immunité qui lui a été accordée par la Haute Cour, le sénateur à vie du Chili pourrait regagner son pays dans les minutes qui suivraient le nouvel arrêt. Dans le cas contraire, le ministre de l'intérieur britannique,

Jack Straw, aurait une nouvelle fois à se prononcer, sa décision étant susceptible de nouveaux appels. Bref, sachant que la bataille juridique à venir serait très longue et pleine de péripéties avant son éventuelle extradition vers Madrid, l'ancien caudillo qui a été autorisé à la veille du week-end à recevoir un groupe d'amis, a fait savoir, selon le *Sunday Telegraph*, qu'il se tenait « prêt à mourir en exil ».

Rien n'est joué. L'ancien premier ministre Margaret Thatcher, qui s'est prononcée à plusieurs reprises, à l'instar de la quasi-totalité de l'opposition conservatrice, pour le renvoi de Pinochet dans son pays, conduit désormais une véritable campagne de relations publiques en faveur d'un homme qui, selon elle, « aida pendant la guerre des Falklands (Malouines) à sauver plusieurs centaines de vies de soldats britanniques » en leur offrant son pays comme base arrière. Un pamphlet de plusieurs pages, explicitant cet épisode et plaidant en faveur du respect de la souveraineté chilienne a été rédigé par Robin Davis, ancien assistant de la « dame de fer », et devait être envoyé, selon le *Telegraph*, à plus de cinq mille « faiseurs d'opinion » du Royaume-Uni. L'investissement, dont on ignore les financiers, confirme la réalité du suspense.

Patrice Claude

## Le Cambodge appelle la communauté internationale à prendre ses responsabilités face aux éventuelles réactions à un procès des Khmers rouges à l'abri dans leur fief semi-autonome de Pailin

## « Difficile transition en présence d'un ancien dictateur vivant et actif »

### SANTIAGO

de notre envoyée spéciale

Tous les soirs, vers 20 heures, une poignée de « pinochettistes » se rassemblent dans le nord de Santiago, non loin des résidences des ambassadeurs britannique et espagnol, avec des drapeaux chiliens et des affiches à l'effigie du général Augusto Pinochet. Leur mot d'ordre : « Avancer. Avancer vers un gouvernement militaire. » Une retraite évoque avec émotion « ce jour béni du 11 septembre 1973 », celui du coup d'Etat du dictateur « sauveur », et repart de plus belle. Les voitures qui klaxonnent pour marquer leur soutien en passant, ajoutent à l'ambiance survoltée.

Le contraste est fort : tous les samedis, vers midi, les familles des personnes détenues et disparues pendant la dictature défilent aussi. La manifestation a lieu dans une des rues piétonnes du centre-ville. Les manifestants portent les photos des proches assassinés, dont les corps n'ont jamais été retrouvés (en tout 1198 disparus) et scandent gravement : « Pinochet est le coupable, qu'il nous dise où sont nos disparus. » A leur passage, les passants anonymes de la rue commerçante forment une haie, le silence se fait et des applaudissements éclatent.

### FINANCEMENT DU PROCES

Mais de fait, à la veille de la réouverture de l'audience des lords qui pourrait mener à l'extradition de Pinochet, hormis ces deux rendez-vous, peu de manifestations spectaculaires sont venues troubler le rythme lent des grandes vacances - c'est l'été austral -, dans lequel est plongé la capitale chilienne. La principale activité propinochetteste du week-end, un rassemblement de jeunes, a eu lieu samedi sur une plage chic de la station balnéaire de Vina del Mar, à 110 kilomètres de Santiago. L'association des familles des personnes détenues et disparues (AFDD) commençait pour sa part, dimanche à 11 heures, une veillée de vingt-quatre heures à l'issue de laquelle elle devait remettre à l'ambassade britannique un million de signatures collectées dans le monde entier pour demander l'extradition de Pinochet vers l'Espagne.

Samedi et dimanche, des incidents ont eu lieu à l'aéroport de

Santiago entre des groupes de sympathisants pinochettistes qui embarquaient pour Londres en criant leurs slogans, et d'autres voyageurs appartenant à des organisations humanitaires. Une quarantaine de parlementaires de droite ayant pour mission de changer l'image internationale de Pinochet ont aussi pris l'avion. L'entretien exclusif donné par Lucia Hiriart, la femme d'Augusto Pinochet, à une chaîne de télévision privée lors de son passage éclair à Santiago en milieu de semaine, a bien provoqué quelques remous. Embarrassant le gouvernement, l'épouse du dictateur a déclaré que tous les frais londoniens de l'ex-général (clinique, location de sa maison, avocats) étaient payés par l'armée.

Le ministre de la défense, José Florencio Guzman, a répliqué que l'Etat ne finançait ni les dépenses hospitalières ni les avocats. Mais le débat sur le financement du procès Pinochet à Londres est désormais ouvert et provoque des interrogations - notamment sur la fortune du dictateur -, susceptibles de dégénérer en polémique durable.

Le calme apparent de Santiago ne saurait cacher l'effervescence qu'a provoqué l'arrestation du général Pinochet, le 16 octobre. Pour la classe politique qui commence la campagne du scrutin présidentiel de décembre, il s'agit d'un véritable ouragan qui bouleverse le processus de transition lancé en 1990. La participation du gouvernement chilien à l'audience pour défendre le principe de l'immunité souveraine a vivement été discutée.

Le procès en cours embarrasse la gauche comme la droite, notamment la « concertation » au pouvoir rassemblant la Démocratie chrétienne (DC), le Parti socialiste (PS) et le Parti pour la démocratie (PPD). Ce qui explique la prudence du Parti socialiste qui, jouant le jeu du gouvernement, appuie, « par principe », l'idée d'un retour du dictateur et d'un procès au Chili, même si la plupart des militants et dirigeants savent qu'il ne pourra pas avoir lieu. Car la polarisation de la campagne entre « pro » et « anti »-Pinochet effraie et fait revivre de vieux fantasmes. « Dans un pays polarisé, la gauche peut attirer un très fort refus », explique un sénateur socialiste qui préfère garder l'anonymat. Jusque-là le candi-

dat socialiste, Ricardo Lagos, arrivait en tête de tous les sondages. Mais pour les pinochettistes (environ 25 % de l'électorat), il incarne, comme Allende en son temps, le « marxiste » qui ne doit en aucun cas accéder au pouvoir.

### LE RETOUR DU GÉNÉRAL

« Ricardo Lagos est un gentleman, mais c'est un marxiste », a déclaré sans sourcilier à la chaîne CNN le général Villaroel, ancien vice-commandant des forces armées. Une partie de l'électorat de la Démocratie chrétienne pourrait bien aussi ne pas suivre M. Lagos, s'il était désigné (les élections primaires ont lieu en mai) comme le candidat de la concertation. Par anticipation, le sénateur démocrate-chrétien Arturo Frei Bolívar - cousin de l'actuel président Eduardo Frei -, qui n'a jamais caché sa sympathie pour le dictateur, a démissionné en fanfare de son parti, sous-entendant qu'il pourrait se présenter comme candidat indépendant à la présidence. Les plus durs des pinochettistes l'ont aussitôt acclamé et soutenu, sachant que leur candidat naturel, Joachim Lavín, de l'Union démocratique indépendante (UDI, pinochettiste), a plusieurs fois pris ses distances avec le dictateur.

La droite libérale est également divisée. Ricardo Pinerá, candidat de Renovation nationale (RN), a préféré démissionner de son parti il y a deux semaines plutôt que de soutenir Pinochet. Seuls les partis de gauche n'appartenant pas à la concertation au pouvoir, le Parti communiste (PC) et le Parti humaniste (PH), ont clairement soutenu le principe d'un procès en Espagne du dictateur. Car, dans l'attente de la décision britannique, la prudence est de rigueur.

Le retour de l'ancien dictateur - en vainqueur pour la droite, discrètement pour la gauche -, est envisagé par tous les partis. « Pinochet est là, présent, dans l'inconscient de tous, avec son uniforme militaire et ses lunettes noires », soupire un vieux dirigeant socialiste. « Or, pour que l'histoire passe, pour que le pinochettisme prenne fin, pour construire une vraie démocratie, il faudrait qu'il disparaisse : c'est difficile une transition en présence d'un dictateur vivant et actif. »

Anne Proenza

## INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM

Membre et/ou accrédité  
ACBSP - ECBE - IACBE - WAUC

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

**ieMBA** International Executive  
Master of Business Administration

■ 520 h de formation intensive en management international :

diplôme ieMBA accrédité

- 10 séminaires mensuels à PARIS
- 2 mois à NEW YORK et thèse

Certificats en Management International

- Corporate Finance
- International Marketing
- 120 heures à Paris ou New York

**MBA** Master of Business Administration  
in International Management

- Programme intensif, avec stage intégré, de 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité.

International School of Management  
148, rue de Grenelle, 75007 Paris  
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08  
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA  
Internet <http://ism-mba.edu> email : [info@ism-mba.edu](mailto:info@ism-mba.edu)

ISM

Jean-Claude Pomonti

# Bagdad se dit prêt à discuter des idées françaises et russes pour sortir de la crise

Saddam Hussein veut aussi créer un front mondial anti-américain

Le président irakien Saddam Hussein souhaite la création d'un rassemblement mondial anti-américain et se dit prêt, parce que leurs auteurs

sont « bien intentionnés », à discuter des propositions françaises et russes pour aplanir la crise qui oppose Bagdad à l'ONU. D'après le

*Sunday Times*, le Mossad avait prévu d'assassiner le président irakien en décembre, avant les bombardements américains et britanniques.

L'IRAK s'est dit ouvert aux initiatives françaises et russe pour régler la crise qui l'oppose à l'ONU. Bagdad « rejette les projets des parties mal intentionnées [américaines] », indique un communiqué, publié dimanche 17 janvier, au terme d'une réunion du président Saddam Hussein avec plusieurs de ses collaborateurs. « Quant aux autres projets [français et russes], nous poursuivrons le dialogue avec leurs auteurs, qui n'ont pas de mauvaises intentions, pour rectifier les orientations au sujet desquelles nous avons un autre avis », précise la direction irakienne.

Parallèlement, Bagdad a rappelé ses exigences, notamment la « levée immédiate de l'embargo » qui le frappe depuis l'invasion du Koweït, en août 1990, et la suppression des zones d'exclusion aériennes dans le nord et le sud du pays, considérées comme « illégitimes ». Le communiqué des dirigeants irakiens a été publié après la diffusion, dimanche à Bagdad, d'un discours du président, à l'occasion du huitième anniversaire de

la guerre de libération du Koweït, lancée par les coalisés le 17 janvier 1991.

M. Hussein a proposé la constitution d'un front pour contester la suprématie américaine dans le monde et créer un rassemblement anti-occidental. « L'Irak propose aux pays qui le désirent la création d'un rassemblement structuré, pour instaurer une coopération sérieuse dans les domaines économique, politique et militaire, et pour assurer l'équilibre [à l'échelle internationale] et réaliser la paix dans le monde », a déclaré le président irakien. Saddam Hussein a justifié sa proposition par « la politique des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, du sionisme et de leurs alliés, devenue un danger pour la sécurité et la stabilité dans le monde ». Il a adressé son projet notamment aux pays d'Asie et au monde arabe.

## PROJET AVORTÉ D'ASSASSINAT

Les Etats-Unis restent sur leur garde face à l'Irak, où un calme soudain a suivi pendant le week-end les escarmouches quotidiennes entre Américains et Ira-

kiens. Le secrétaire américain à la défense, William Cohen, a donné son feu vert au déploiement en Turquie d'une batterie de missiles antimissiles Patriot, a indiqué samedi le commandement européen des forces américaines dans un communiqué. Ce déploiement, présenté comme une « mesure de précaution raisonnable », répond à une demande de la Turquie. Ankara redoute des représailles de Bagdad, car les appareils affectés à la surveillance de la zone d'exclusion aérienne dans le nord de l'Irak décollent de la base d'Inçirlik, dans le sud de la Turquie.

Le département de la défense a également indiqué jeudi qu'il pourrait augmenter le nombre des avions chargés du contrôle des zones d'exclusion aérienne, contestées avec de plus en plus de force par Bagdad depuis les frappes de l'opération anglo-américaine « Renard du désert », du 16 au 19 décembre.

« Rien ne justifie la demande turque (...). M. Bulent Ecevit [le premier ministre turc] et son gouvernement savent pertinemment que

*l'Irak n'a aucune intention hostile à l'égard de la Turquie* », a déclaré un porte-parole officiel irakien, qui a exprimé des craintes que « certains, parmi les membres du gouvernement turc, tentent, à la demande des Etats-Unis, de faire croire à l'opinion publique turque que l'Irak a des intentions hostiles à l'égard de la Turquie ».

Par ailleurs, d'après le *Sunday Times*, Israël avait prévu d'assassiner le président irakien en décembre 1998, mais a dû annuler au dernier moment son opération à cause des bombardements américano-britanniques sur l'Irak. Selon le journal, le Mossad, l'agence israélienne de renseignement, avait prévu de tuer Saddam Hussein à l'aide de missiles guidés, au moment où il devait rendre visite à sa maîtresse, dans le nord-ouest du pays. Le *Sunday Times* précise que les ministres israéliens des affaires étrangères et de la défense, Ariel Sharon et Itzhak Mordehaï, avaient des doutes sur la possibilité pour le Mossad de suivre avec précision les déplacements du chef de l'Etat irakien. - (AFP)

# Scènes de carnages dans les rues de la capitale sierra-léonaise

Un cessez-le-feu devait entrer en vigueur lundi

LES HABITANTS de Freetown attendaient, lundi 18 janvier, l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu provisoire proclamé par les rebelles sierra-léonais du Front révolutionnaire uni (RUF), déjà en grande partie chassés de la capitale par les forces ouest-africaines d'interposition de l'Ecomog.

Les rebelles avaient attaqué la capitale de la Sierra Leone le 6 janvier pour tenter de renverser le gouvernement d'Ahmad Tejan Kabbah. Plus de deux mille personnes ont été tuées dans la ville depuis le début des affrontements. Malgré la présence de tireurs isolés encore postés sur des toits de la capitale, « la libération complète de Freetown est une question de peu de jours », a déclaré, dimanche, le général nigérian Timothy Shelpidi, commandant en chef de l'Ecomog. Outre la progression continue de ses troupes, qui comptent actuellement quelque 15 000 soldats nigériens, renforcés par des contingents du Ghana et de Guinée (Conakry), le général Shelpidi fonde sa conviction sur « l'affaiblissement évident de la logistique des rebelles ».

des observateurs militaires des Nations unies supervisent le cessez-le-feu sur le terrain. Mais pratiquement tous les observateurs se trouvent toujours en Guinée, où ils ont été évacués avec les expatriés civils de l'ONU.

Freetown a renoué avec la vie, en fin de semaine, pendant les six heures - de 9 heures à 15 heures - que lui laisse le couvre-feu imposé par l'Ecomog. Dans les rues de la ville, qui porte les traces des violents combats des dernières semaines, les scènes sont souvent insoutenables : à quelques mètres de l'Ecole nationale d'infirmières, des cadavres s'empilent en deux tas. Il y a peut-être vingt ou trente corps boursoufflés sur lesquels on ne distingue même plus les vêtements. L'un d'eux est littéralement coupé en deux, peut-être par une rafale d'arme automatique. Un autre s'exhibe, jambes ouvertes et sans tête. Indifférents, les charognards au cou pelé sautillent et picorent, ailes à demi-déployées. « Dans chaque famille, on cherche à avoir des nouvelles d'un parent, parce qu'on ne sait pas s'il est caché ou disparu », a expliqué à l'envoyée spéciale de l'AFP un militaire.

Radio-Démocratie, la seule station qui émet, diffuse depuis plusieurs jours les messages de recherche que lui apportent des habitants inquiets.

Dimanche après-midi, le bruit sourd des tirs de mortiers faisait écho aux rotations de l'hélicoptère qui transportait de la frégate britannique *Norfolk* 3,5 tonnes de médicaments d'urgence au Connaught Hospital, dans le quartier de Tower Hill (au centre de la capitale). - (AFP, Reuters.)

# Rome a obtenu le départ d'Abdullah Öcalan pour une destination inconnue

## ROME

de notre correspondant

Abdullah Öcalan, le chef du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), a quitté l'Italie samedi 16 janvier. Le départ a été discret, à bord d'un avion privé, et vers une destination qui n'a été révélée ni par les autorités italiennes, ni par le PKK. Cependant, certains affirment que le dirigeant du mouvement armé de libération du Kurdistan est parti pour un pays de l'ex-Union soviétique, peut-être vers Minsk, la capitale de la Biélorussie. S'agit-il d'une étape ou d'un nouveau refuge ? La Russie a démenti à plusieurs reprises que celui que ses partisans surnomment « Apo » (l'oncle), qui avait quitté la capitale russe le 12 novembre pour se rendre à Rome, soit retourné à Moscou. L'ambassade d'Italie en Russie a apporté le même démenti.

Tout ce que l'on sait, de source kurde, est qu'Abdullah Öcalan est bien arrivé à destination. Avant de partir en catimini, il a laissé deux lettres. La première est adressée à Massimo D'Alema, dans laquelle le président du conseil est « remercié » pour « l'équilibre » avec lequel son cas a été traité. Dans la seconde, il demande à ses avocats de continuer la bataille judiciaire pour l'obtention du droit d'asile. Enfin, dans une déclaration, il dé-

plora « le manque de courage de l'Union européenne » et indique « qu'il n'y a pas d'autre alternative que la reprise de la guerre [en Turquie] ».

Côté italien, un communiqué officiel signale qu'il n'y a eu aucun « subterfuge », que tout s'est déroulé dans « le respect de la légalité ». Ce départ est « la conclusion logique d'une délicate affaire que le gouvernement italien a affronté avec droiture, fidèle à la Constitution et à la législation nationale, attentif aux droits de l'Homme et dans l'intérêt du pays et de la sécurité nationale ». Lamberto Dini, le ministre des affaires étrangères, a fait part de sa satisfaction : « C'est la fin d'une sale histoire. C'était la seule solution si on ne voulait pas arriver à l'extradition ou au procès ».

## HÔTE ENCOMBRANT

Les tractations ont été menées directement par la présidence du conseil afin de convaincre cet hôte encombrant de partir. Afin, aussi, de lui trouver une destination suffisamment sûre pour qu'il consente à accepter. Depuis le 16 décembre, date à laquelle la Cour d'appel avait révoqué l'assignation à résidence d'Abdullah Öcalan, ce dernier était juridiquement libre de ses mouvements, mais sous bonne garde dans une

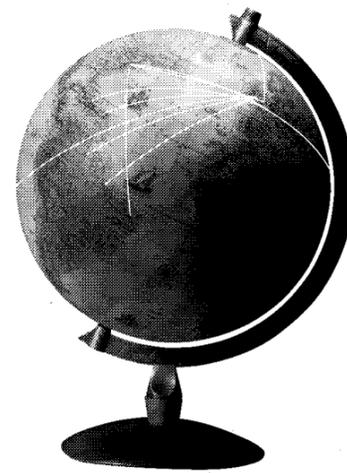
villa de la périphérie d'Ostie - autant pour le surveiller que pour éviter toute tentative d'attentat contre lui.

Il aura donc fallu un mois pour persuader Abdullah Öcalan de quitter le territoire italien. Le gouvernement lui a clairement fait savoir qu'il risquait un procès. Massimo D'Alema, qui l'avait qualifié de « terroriste », souhaitait se débarrasser de ce colis gênant. D'autant que l'Allemagne - qui avait lancé un mandat d'arrêt international à son encontre -, a refusé de demander l'extradition, et que les autres pays européens n'ont guère manifesté de solidarité avec leur voisin transalpin dans cette affaire, que ce soit à l'occasion des représailles turques dont a été victime l'Italie, ou lorsque la question s'est posée de se saisir du dossier kurde. L'affaire Öcalan laisse un goût amer aux Italiens, dont l'objectif unique, contrairement à leur attitude initiale, était depuis longtemps devenu : comment s'en débarrasser ? C'est désormais chose faite.

La Turquie ne se faisait guère d'illusion sur le succès d'une demande d'extradition. Les faits reprochés à Abdullah Öcalan pouvant aboutir à une condamnation à mort, l'Italie ne pouvait pas remettre « Apo » à Ankara. De toute façon, il aurait été difficile pour les autorités turques de gérer un tel

procès sans provoquer d'énormes remous. C'est pourquoi les protestations d'Ankara ont été purement formelles. L'ambassadeur italien a été convoqué afin de savoir où était parti Abdullah Öcalan et le ministre turc des affaires étrangères, Ismail Cem, a déploré qu'il « ne puisse être soumis à la justice ».

Michel Bôle-Richard



# L'horizon s'assombrit pour le projet de frégate européenne

SELON le chef d'état-major de la marine française, l'amiral Jean-Charles Lefebvre, cité vendredi 15 janvier par *Cols bleus*, l'hébergement de la marine nationale, le projet européen de frégate, baptisé « Horizon », et celui du système d'armement surface-air embarqué, le Paams, « arrivent à une échéance critique ». Au point que le ministre de la défense, Alain Richard, a demandé à l'un des partenaires du programme, son homologue britannique George Robertson, de clarifier la position du Royaume-Uni, soupçonné d'être à l'origine du blocage de ce projet tripartite. M. Richard a fait savoir qu'il avait saisi son collègue britannique de l'existence d'une série de difficultés dont la solution « ne doit pas traîner ».

A l'origine, la Grande-Bretagne, l'Italie et la France ont signé, en 1994, un accord par lequel les trois pays s'engagent à mettre en chantier 22 frégates de lutte antiaérienne, déplaçant chacune 6 100 tonnes à pleine charge. Les besoins sont de 12 bâtiments pour le Royaume-Uni, 6 pour l'Italie et 4 pour la France, avec une mise en service prévue à partir de 2004. Ces frégates emportent, outre un

hélicoptère NH-90, le système d'arme principal Paams (Principal Anti-Air Missile System) à base de missiles antiaériens Aster-15 dans un premier temps, d'Aster-30 ultérieurement, guidés par des radars Sampson pour la marine britannique et Emar pour les marines française et italienne.

## BLOCAGE BRITANNIQUE

La gestion du programme « Horizon » a été confiée, en août 1998, à un maître d'œuvre industriel, l'International Joint Venture Company (IJVC), dont les actionnaires principaux sont GEC Marine pour la Grande-Bretagne, Orizzonte SpA pour l'Italie et DCN International pour la France. La gestion du programme Paams relève de deux actionnaires : Ukams, filiale à 100 % du groupe franco-britannique Matra BAE Dynamics, et Eurosam, une entreprise conjointe d'Aérospatiale, Thomson-CSF et du groupe italien Alenia. Il avait été prévu de passer, début 1999, les contrats de développement et d'industrialisation des premières frégates de série.

Il semble que Londres bloque la signature du contrat de dévelop-

pement et d'industrialisation au motif que manquent des informations fiables sur l'aptitude du maître d'œuvre actuel à gérer le programme dans les conditions techniques et budgétaires initialement fixées. Arguant du fait qu'ils commandent le plus grand nombre de frégates, les Britanniques font valoir que la responsabilité industrielle du projet devrait leur revenir.

« Il s'agit d'un problème de partage industriel, autrement dit de savoir qui va diriger le programme », constate le ministre français de la défense, qui souhaite « amener le partenaire britannique à clarifier la situation ». M. Richard doute, en particulier, que la marine britannique ait véritablement besoin du nombre de frégates qu'elle a mis en avant. Londres n'a programmé, en effet, que quatre navires à l'horizon 2007.

Pour la France, la programmation militaire 1997-2002 n'a prévu que la commande de deux bâtiments - la livraison du premier intervenant en 2005 - pour un coût de 12,4 milliards de francs (soit 1,9 milliard d'euros).

Jacques Isnard

**EUROPE** Les députés et les sénateurs devaient se réunir en Congrès, lundi 18 janvier à Versailles, pour adopter définitivement la révision de la Constitution préalable à la rati-

fication du traité d'Amsterdam. Après les votes de l'Assemblée nationale, puis du Sénat, en décembre 1998, l'approbation de cette révision de la loi fondamentale ne faisait au-

cun doute. ● LIONEL JOSPIN, comme François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, ont appelé la majorité « plurielle » à la « cohésion » avant la campagne des élec-

tions européennes. ● LES OPPOSANTS ne désarment pas, allant des anti-européens déclarés au nom de la souveraineté nationale à ceux qui, à l'extrême gauche, défendent

« une autre Europe ». ● MICHEL BARNIER, sénateur (RPR) de Savoie, se pose en conciliateur d'une opposition encore divisée par l'enjeu européen (*lire page 7*).

## Le Parlement approuve Amsterdam, les anti-européens résistent

Le Congrès devait voter largement, lundi 18 janvier, à Versailles, pour la révision constitutionnelle qui ouvre la voie à la ratification du traité signé en juin 1997 par Jacques Chirac. Les adversaires de l'Europe continuent à dénoncer une nouvelle atteinte à la souveraineté nationale

**RÉVISION**, ratification, élections... La réunion du Parlement en Congrès, à Versailles, lundi 18 janvier, marque la fin de la première étape dans une course franco-européenne qui s'achèvera, le 13 juin, avec l'élection des représentants de la France au Parlement européen. Seuls maîtres d'œuvre, pour l'heure, du processus en cours, députés et sénateurs ont gardé à distance les « eurosceptiques » de tous bords, qui comptent sur l'expression du suffrage universel pour prendre leur revanche.

Lundi, la séance du Congrès devait être ouverte à 15 heures par le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, dans l'aile du Midi du château de Versailles. Après l'allocution de Lionel Jospin, chaque groupe parlementaire – douze au total – avait cinq minutes pour présenter son explication de vote. A la tribune, à l'exception des communistes et des chevènementistes, les orateurs désignés par les groupes devaient tous se déclarer en faveur de la réforme.

La volonté commune de Jacques Chirac et de Lionel Jospin de continuer la construction européenne sur la base des traités signés par la

France avec ses partenaires a fortement limité l'expression de divergences au Parlement. La « *diversité traditionnelle, assumée et féconde* », de la gauche « plurielle », évoquée par le premier ministre devant les secrétaires de section du PS, dimanche, n'a pas gêné le gouvernement. Celui-ci a en effet obtenu, lors de l'examen par l'Assemblée nationale, puis par le Sénat, de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, que les communistes et les chevènementistes ne s'associent pas aux amendements déposés par le RPR, visant à renforcer le contrôle du Parlement sur la construction européenne.

### « PRODUIT D'APPEL »

L'amendement le plus controversé réclamait que le passage, dans cinq ans, de l'unanimité à la majorité qualifiée, rendu possible par le traité d'Amsterdam, soit soumis à l'aval d'une loi. Les différentes propositions du mouvement gaulliste, qui avaient reçu la caution d'un chef de l'Etat soucieux de limiter les ralliements d'une partie de son camp à l'« euroscepticisme » représenté par

Charles Pasqua au RPR, sont donc restées lettre morte. Vertement critiquées par l'ancien ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette (UDF), ignorées par la droite sénatoriale non RPR – en dépit du lobbying exercé par le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR) –, elles n'étaient, en réalité, qu'un « produit d'appel », destiné à amorcer la campagne des européennes.

Outre l'extension de l'article 88, alinéa 2 de la Constitution, relatif aux transferts de compétences, le texte soumis au vote du Congrès donne au Parlement la possibilité de voter des résolutions sur les textes qui concernent les deuxième (politique étrangère et de sécurité) et troisième (justice et affaires intérieures) piliers du traité de Maastricht. Le Parlement a profité de la révision constitutionnelle pour demander à être mieux associé aux décisions européennes. L'Assemblée nationale a ainsi ajouté au projet de loi gouvernemental un amendement en ce sens, proposé par Henri Nallet (PS), président de la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale, et rapporteur du texte. Celui-ci prévoit également que le gouver-

nement peut, s'il le souhaite, soumettre au Parlement d'autres projets d'acte, de nature non législative. Cette réforme constitutionnelle a minima devait recueillir aisément la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés, requise à Versailles pour son adoption définitive : 469 députés contre 66 l'ont déjà approuvé le 1<sup>er</sup> décembre 1998, tandis que 240 sénateurs contre 34 ont fait de même le 17 décembre.

Cette étape franchie, les parlementaires se pencheront, au mois de mars, sur le projet de ratification du traité d'Amsterdam, qui doit être adopté par le conseil des ministres le 3 février. Pour l'instant, ce projet ne comporte qu'un article, stipulant que la ratification du traité est autorisée. Le gouvernement, par la voix de Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, s'est toutefois engagé à déposer un amendement précisant que la France souhaite une réforme institutionnelle avant tout élargissement de l'Union européenne à d'autres pays. Bon nombre de parlementaires, à gauche comme à droite, regrettent, en effet, que le traité d'Amsterdam n'ait pas apporté de

réponse sur ce point. Mais ils n'ont pas le droit d'amender un projet de loi de ratification, seul le gouvernement ayant cette faculté.

### LE HAUT-PARLEUR DES ÉLECTIONS

L'approche des élections européennes devrait renforcer, à cette occasion, les tendances centrifuges au sein de la gauche « plurielle ». Les Verts ont déjà annoncé que, s'ils approuvaient la révision constitutionnelle, ils seraient hostiles à la ratification du traité, qui ne va pas assez loin, selon eux, sur la voie d'une Europe fédérale. Quant aux communistes, divisés sur la révision constitutionnelle – les députés refondateurs, plus européens que la direction du PCF, ayant décidé de ne pas prendre part au vote le 1<sup>er</sup> décembre 1998 –, ils devraient être unanimes à voter contre le projet de ratification.

Battus au Parlement, les « eurosceptiques » espèrent se faire entendre aux élections européennes. Dès que le président de la République eut fait publier au *Journal officiel* du 31 décembre 1998 le décret convoquant le Parlement en Congrès, signifiant ainsi qu'il écartait la procédure du référendum, Charles Pasqua – qui avait rendu

publique, dans *Le Monde* du 5 décembre 1998, sa démission de la direction nationale du RPR – a annoncé qu'il mènera une liste dissidente de celle du RPR, ouverte aux « souverainistes » de droite comme de gauche.

Pendant la discussion parlementaire, M. Pasqua avait été reçu par le président délégué du Mouvement des citoyens, Georges Sarre. Le 10 janvier, sur TF 1, Jean-Pierre Chevènement a décliné l'invitation de son prédécesseur à l'intérieur, en expliquant que le MDC ne separe pas l'affirmation de la citoyenneté populaire du « *combat pour la justice sociale* », combat où l'« *on n'a pas souvent rencontré Charles Pasqua* ». Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, qui espérait faire liste commune avec M. Pasqua, doit pour l'instant partir seul. A gauche, une liste communiste, vraisemblablement conduite par le secrétaire national du PCF, Robert Hue, voisinerait avec celle de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire, qui ont lancé, dimanche, leur campagne.

Jean-Baptiste de Montvalon et Rafaële Rivals

## La France, bonne dernière de la ratification

LA FRANCE pourrait bien être le dernier des quinze pays de l'Union européenne à ratifier le traité d'Amsterdam. Douze pays – dont deux par voie référendaire – ont déjà ratifié le traité, sur lequel le conseil européen s'était mis d'accord en juin 1997. En Grèce, où le vote est attendu d'ici au mois de février, seuls les onze députés communistes ont annoncé qu'ils se prononceraient contre, neuf autres députés du Dikki (gauche socialiste) hésitant encore. La ratification a pris beaucoup de temps en Belgique parce que, outre la Chambre et le Sénat du royaume, qui se sont prononcés pour, le texte doit être approuvé par les cinq autres assemblées territoriales, notamment par le Parlement bicommunautaire de Bruxelles.

● Les deux pays qui ont eu recours au référendum sont l'Irlande et le Danemark. Six jours après les

Irlandais, qui avaient fait preuve d'une nouvelle fois de leur confiance en l'Union européenne (61,7 % de « oui »), les Danois avaient approuvé, par 55,1 % des voix, le traité d'Amsterdam, le 28 mai 1998.

● Le premier pays à avoir déposé les instruments de ratification du traité avait été l'Allemagne, le 7 mai 1998, quelques jours après l'accord de Bruxelles sur le lancement de onze pays de l'euro au 1<sup>er</sup> janvier 1999. Le vote du Bundestag, à la majorité des deux tiers requise pour l'approbation des traités internationaux, avait été acquis dès le mois de mars. Le Bundesrat, la Chambre des Länder, l'avait confirmé à l'unanimité.

● La ratification de la Grande-Bretagne avait été annoncée à l'occasion du sommet de Cardiff, le 15 juin 1998. Tony Blair, dont le pays assumait alors la présidence de l'UE, voulait faire bonne figure.

L'accord de Londres sur le traité avait été facilité par le ralliement du gouvernement de Tony Blair, élu en mars 1997, au protocole social du traité de Maastricht. En revanche, le Royaume-Uni, de même que l'Irlande et le Danemark, avait obtenu des dérogations sur les questions concernant la libre circulation des personnes.

● Le Parlement portugais est le dernier à avoir ratifié le texte, le 7 janvier, avec l'appui du Parti socialiste, au pouvoir, et des sociaux-démocrates, la principale formation d'opposition. Le Parti communiste et les Verts ont voté contre. En Espagne, le Sénat a confirmé, fin 1998, le vote favorable des Cortès. Auparavant, la Suède, la Finlande, l'Australie, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas avaient tous ratifié le traité au fil de l'année 1998.

Henri de Bresson

## M. Jospin appelle la majorité à la cohésion

LES ORGANISATEURS du rassemblement des secrétaires de section du Parti socialiste, dimanche 17 janvier à la Mutualité, avaient inscrit le thème en lettres blanches sur fond bleu : « *Les socialistes, la France et l'Europe* ». Mais seul Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, est revenu, le matin, sur la ratification du traité d'Amsterdam. « *Ce n'est pas le nôtre mais, en même temps, il n'est pas entièrement négatif* », a-t-il lancé, avant d'inviter les 1 500 militants présents à « *y aller, sans enthousiasme mais sans états d'âme* ». Auparavant, Marie-Noëlle Lienemann, adversaire d'Amsterdam, avait réclamé un traité social européen.

Invité d'honneur de ce rassemblement, Walter Veltroni, président du Parti démocratique de la gauche (PDS) italien, a souhaité que le socialisme européen s'enrichisse de différents apports réformistes, à savoir les « *cultures du catholicisme démocratique, cultures libérales-démocrates, cultures de l'environnementalisme, cultures radicales* ».

François Hollande a fait applaudir comme acteurs de la construction européenne les noms de François Mitterrand, Jacques Delors, Pierre Bérégovoy et... Lionel Jospin, avant de proclamer qu'« *on ne fera pas l'Europe sans les socialistes, ou ce ne sera qu'un marché* ». Le pre-

mier secrétaire du PS a insisté, alors qu'il y aura au moins trois listes issues de la majorité, sur le fait que les élections européennes « *ne doivent pas altérer la cohésion de la gauche plurielle* ». Il s'est fait l'avocat du respect mutuel, en se déclarant favorable à un « *débat de fond* » à condition qu'il « *ne se termine pas en combat* ».

### « BESOIN DE L'EUROPE »

Alors que Jean-Christophe Cambadélis a de nouveau évoqué des « *règles de conduite* » entre les composantes de la majorité, M. Hollande a recommandé d'éviter « *les caricatures et les petites phrases* » ou « *les sobriquets qui sont finalement blessants et pour les uns et pour les autres* ». Plus sobre sur l'Europe, le premier ministre, dans son discours de clôture, a souligné que « *les Français ont besoin de l'Europe* », qu'il s'agit de construire « *sans défaire la France* ». M. Jospin a mis en avant son rôle de gardien de la cohésion de la majorité : « *Je veillerai à ce que, dans cette campagne, les composantes de la majorité plurielle (...) valorisent ce qu'elles apportent – leur propre image, leur discours – sans porter atteinte au partenaire.* »

Michel Noblecourt

## Pour le dernier carré des résistants au « funeste » traité, le verbe a remplacé

A FORCE de combattre la construction européenne, chacun dans sa chapelle, ils ont fini par tous se connaître. Les « anti-Maastricht », devenus « anti-Amsterdam », se lisent entre eux, s'inventent parfois à leurs colloques. Ils peuvent même se retrouver pour dîner ensemble, comme ce 12 janvier, où Charles Pasqua et son conseiller William Abitbol ont invité dans une brasserie chic du boulevard du Montparnasse l'écrivain chevènementiste Max Gallo, afin d'entendre tout le mal qu'il pense des abandons successifs de souveraineté.

Evidemment, les rangs se sont clairsemés. Les réunions publiques sont moins fournies, et l'on y voit toujours les mêmes têtes. Au Parlement, lors des votes sur la révision constitutionnelle préalable au traité d'Amsterdam, le comptage des élus a été désastreux pour les « anti » : 66 députés contre, 469 pour à l'Assemblée nationale ; 34 sénateurs contre et 240 pour au palais du Luxembourg, censé être le fief de Charles Pasqua. Les « anti » se consolent en considérant que c'est bien la preuve qu'ils échappent à la pensée unique, dont sont tenants les partis traditionnels. Ils regrettent les semi-ralliements, les demi-renoncements. Ils seront les « derniers des Mohicans ».

● L'éloignement de Jean-Pierre Chevènement reste, bien sûr, l'une des grosses défaites des « anti ». Ah ! Il est loin le temps

où « Jean-Pierre » publiait son petit *Bêtisier de Maastricht* (Arléa), épinglant sans ménagement Elisabeth Guigou, Bernard Kouchner et tous les ministres du gouvernement auquel il ne participait pas encore !

Le premier pas vers Canossa date de septembre 1997, lors des journées d'été de son parti : « *Oui à l'euro faible !* », lance le président du Mouvement des citoyens (variante : « *Oui à l'euro élargi* »). En août 1998, à Perpignan, M. Chevènement explique ensuite que le traité d'Amsterdam est « *si mauvais qu'il ne vaut pas la peine d'être combattu* ». Puis il y a eu le long tunnel de son coma, de son hospitalisation, de sa convalescence. Après quatre mois d'absence de la Place Beauvau, le ministre de l'intérieur est finalement

revenu aux affaires... le jour où naissait l'euro.

Il reste le lyrisme de ses amis. Heureusement, M. Chevènement a conservé sa petite troupe. Et c'est elle qui porte encore haut la flamme. Le plus lyrique est incontestablement Max Gallo. Celui-là sait manier le verbe qui grandit les défaites. Dans *Le Monde* du 16 janvier, n'a-t-il pas osé un audacieux rapprochement en comparant le jour qui verra le Congrès entériner la révision constitutionnelle à un autre 18 janvier, tout aussi « *funeste* ». C'est « *aussi dans la galerie des Glaces, devant un parterre de généraux prussiens, de princes allemands casqués et bottés, que fut proclamé le Reich et acclamé l'empereur d'Allemagne* ». Ses amis ont trouvé « *superbe* » cet emprunt à

M. Pasqua, qui avait fait ce rapprochement le 3 janvier sur Europe 1. Les « anti » sont partageux.

● La bonne conscience des semi-ralliés. On peut être pour une Europe sociale et s'opposer farouchement au traité d'Amsterdam. « *Contre la ratification du traité d'Amsterdam. Pour une Europe sociale et citoyenne* » : c'est sous cette bannière que se réunira, le 21 janvier à la Mutualité, le dernier meeting du Collectif pour la non-ratification du traité d'Amsterdam, mis en place à l'été de 1998. Toute la gauche déjà hostile à Maastricht en 1992 a signé l'appel, à l'exception du MDC. La direction du Parti communiste comme les refondateurs ; les socialistes Julien Dray et Gérard Filoche, Alain Krivine, porte-parole de la LCR ; tous les porte-parole des Verts, y compris... Daniel Cohn-Bendit. A la grande colère de Danny, c'est Alain Lipietz qui a ajouté sa signature, histoire de rassurer une base inquiète par l'enthousiasme de l'europhile. Las ! Les militants de ces partis ont l'air de juger la cause entendue. Le 14 janvier à Limoges, seules cent cinquante personnes ont répondu au rendez-vous du comité.

● Le grand mélange des « souverainistes ». Ceux-là sont plutôt à droite. On y trouve un peu de tout, des monarchistes, des bonapartistes, des gaullistes, bref, des hommes et des femmes dont la conviction commune est que la

France n'a jamais été aussi grande qu'« *avant* ». Le Conseil national souverainiste – terme emprunté aux Québécois, « *Vive la France libre !* » – a donc choisi de réunir ses militants en « *séance extraordinaire* » le jour même du Congrès, à trois pas du château de Ver-

C'est « aussi dans la galerie des Glaces, devant un parterre de généraux prussiens, que fut proclamé le Reich »

sailles, où seront réunis les parlementaires, pour « *analyser la situation créée par le vote des députés et des sénateurs* ». Le président de l'Alliance pour la souveraineté de la France, Francis Choisel, est conseiller général des Hauts-de-Seine et ancien secrétaire général des Clubs 89.

Lors de la première assemblée du Conseil national souverainiste, le 9 septembre 1998 au Sénat, étaient présents Jean Foyer, ancien ministre du général de Gaulle, Christine Boutin, députée (UDF, Yvelines), Jacques Myard, député (RPR, Yvelines), Paul Lori-

dant, sénateur (MDC, Essonne), Georges Berthou, député européen (MPF), Guy Poussy, ancien conseiller général (PCF) du Val-de-Marne, Michel de Soulages, représentant le prince Henri de France, l'essayiste Paul-Marie Coâteaux, qui fut conseiller de Jean-Pierre Chevènement puis de Philippe Séguin avant de rejoindre Charles Pasqua, l'ancien journaliste de *Libération* Jean-Paul Cruse.

Là aussi, on n'hésite pas sur les grands mots. Dans un « *manifeste* » diffusé au début du mois de janvier, les souverainistes « *assignent au tribunal de l'histoire tous ceux qui, par leurs actes ou leur obéissance passive, se rendraient coupables de cette forfaiture envers la France* ».

Ils ne font que reprendre un manifeste lancé en novembre par Marie-France Garaud et Pierre Juillet, anciens conseillers de Jacques Chirac. Parmi les signataires de l'appel, on trouvait alors des gaullistes « *historiques* », forcément, tels Jean Foyer, Etienne Burin des Roziers et Pierre Clostermann, mais aussi des proches de M. Chevènement – Max Gallo et Didier Motchane –, l'ancien directeur de la revue *Esprit* Paul Thibaud et l'écrivain Denis Tillinac, ami de M. Chirac. On lisait aussi les signatures de Georges Gorse, d'Alain Griotteray et de l'ancien commissaire au Plan Henri Guaino, auquel M. Pasqua vient de trouver un emploi dans les Hauts-de-Seine.

### Objectif 5 % pour la liste LO-LCR

Les deux porte-parole de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire, Arlette Laguiller et Alain Krivine, ont confirmé, le 17 janvier, devant la presse, que la liste d'extrême gauche pour les élections européennes serait menée par Arlette Laguiller, suivie d'Alain Krivine, quatre femmes occupant les quatre places suivantes : la proposition a été adoptée par 95 % des militants de LO, lors de conférences clandestines, et, le 16 janvier, par plus de 79 % de délégués de la LCR.

N'évoquant guère l'Europe, M<sup>me</sup> Laguiller a indiqué que, si la liste LO-LCR dépasse les 5 %, « *ce sera une censure claire de la politique du gouvernement de la gauche plurielle* ». Si la LCR, pour sa part, s'apprête à diffuser une brochure sur l'Europe, les affiches du premier meeting commun, qui aura lieu le 5 février, à Paris, donnent le ton d'une campagne très nationale : « *Ensemble, contre les licenciements, le chômage et la misère* ».



## La droite veut se présenter rassemblée en dépit des dissidences

JACQUES CHIRAC a terminé, samedi 16 janvier à Tulle (Corrèze), le rituel des vœux pour la nouvelle année par un rappel à l'ordre des responsables de l'opposition. Il faut, a-t-il dit, « rassembler toujours davantage nos compatriotes, proposer des objectifs communs à l'ensemble de la nation (...), et surtout écarter les vaines querelles ». Une semaine après l'« accident » rhônalpin, qui a vu Anne-Marie Comparini (UDF) élue présidente du conseil régional avec l'appui massif de la gauche, la droite continue, en effet, de se quereller, non dans un débat de fond, mais sur l'identité de la personnalité qui pourrait la représenter aux élections européennes.

François Fillon, porte-parole du RPR, a ainsi, dimanche, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », déclaré « inacceptable » le fait « qu'on prononce une exclusive contre tel ou tel », c'est-à-dire contre Philippe Séguin (lire page 14). Le même jour, sur Europe 1, Edouard Balladur a minimisé l'attitude de ce dernier lors de la ratification du traité de Maastricht : « Il a voté "non", c'est parfaitement vrai, c'était il y a sept ans (...). Depuis, le peuple français s'est prononcé, l'euro existe, il vote "oui" à Amsterdam. Je ne vois aucune raison pour le frapper d'ostracisme. »

De même, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a jugé, sur France 2, que « M. Séguin pourrait être le plus grand rassembleur commun ». Le député d'Ille-et-Vilaine a ajouté que, selon lui, l'UDF n'a « pas envie de se compter ». Si, toutefois, les centristes présentaient leur liste, « ce ne serait pas un drame ». M. Madelin a expliqué que, dans ce cas, « au lieu d'avoir une opposition organisée de façon unitaire, comme on voulait la faire avec L'Alliance, il faudrait

l'organiser de façon plurielle, de la façon dont la majorité est organisée ». Considérant que « Maastricht, c'est fini », le porte-parole de DL, Claude Goasguen, estime que « les indignations de M. Pasqua [le] réconfortent sur l'appartenance européenne de M. Séguin ».

### GAULLISTES DIVISÉS

Seul candidat déclaré au sein de la droite républicaine, Charles Pasqua constitue un autre handicap pour le RPR. Le secrétaire général du mouvement gaulliste, Nicolas Sarkozy, a expliqué, dimanche sur Canal Plus, l'absence de sanction contre le sénateur des Hauts-de-Seine par le fait que « la stratégie politique [du RPR] n'a pas été déterminée définitivement ». Sans attendre, cependant, Pierre Messmer, ancien premier ministre de Georges Pompidou, a apporté son soutien à M. Pasqua. Evoquant l'éventuelle candidature de M. Séguin à la tête d'une liste d'union, M. Messmer a ajouté : « Si Philippe Séguin décide de le faire, c'est son droit, mais il ne peut pas prétendre représenter la totalité des gaullistes. Vous verrez qu'il y aura un bon nombre de RPR qui ne voteront pas pour lui. »

De son côté, l'ancien président du conseil régional Rhône-Alpes, Charles Millon, est invité par ses amis à se lancer dans la bataille des européennes. A l'appel du secrétaire général de La Droite, Marc Frayssé, ancien député (RPR) du Rhône, quelque quatre cents personnes ont manifesté, samedi, devant l'hôtel de ville de Lyon, aux cris de « Barre au placard, Millon à la mairie ! », faisant du maire de Lyon, Raymond Barre, le « grand organisateur » de la défaite de M. Millon lors de l'élection du président du conseil régional Rhône-Alpes.

## le nombre

● **Les bons mots des pas-quaiens.** Mandats et renommée aidant, c'est encore l'équipe de M. Pasqua qui possède le plus de moyens matériels pour réunir cette petite troupe. Le pôle universitaire Léonard-de-Vinci, dans les Hauts-de-Seine, le conseil général du même département, l'association Demain la France reçoivent les colloques et assurent la logistique de bon nombre d'« anti ». M. Abitbol se charge des bons mots. S'étonnant, début janvier, de l'accueil de l'euro par la plupart des médias, le conseiller de M. Pasqua ironisait : « C'est l'arrivée du chocolat à la cour de Versailles ; les courtisans se pâment pendant que le peuple crie famine. Mais on connaît la suite. »

● **Au nom du drapeau rouge.** Les derniers, les purs et durs, sont ici. Chez les communistes, chez les trotskistes de la tendance lambertiste, chez ceux qui croient aux lendemains rouges et à l'internationale ouvrière. A Sallaumines, dans le Pas-de-Calais, se tenait, dimanche 17 janvier, un « Congrès pour l'abrogation du traité de Maastricht ». Les participants n'étaient ni des jeunes ni des mous : des responsables du DGB allemand qui refusent le pacte pour l'emploi allemand, des communistes russes, des députés britanniques du Labour, des dockers de Liverpool. Ancien député et ancien patron de la fédération du Pas-de-Calais, Rémy Auclard était présent, ainsi que Jean-Marie Alexandre, un des piliers du Mou-

vement des citoyens. Pour ceux qui refusaient ce parrainage – cette infiltration ? – trotskiste, la Coordination communiste proposait, dimanche, place de la République à Paris, une autre manifestation. Les rangs étaient maigres (une centaine de personnes), mais les drapeaux rouges, faucilles et marteaux en densité. Maurice Cukierman (université populaire Politzer) et M. Poussy avaient fait le déplacement. Thérèse Hirsberg, ancienne âme damnée de Louis Viannet, qui s'était opposée à l'entrée des ministres communistes au gouvernement en... 1981, avait apporté son soutien. Henri Alleg s'était fait excuser : il était à Cuba...

● **Le Front national deux fois « anti ».** La scission n'y change rien : les lepénistes et les mégrétistes restent contre Amsterdam. Jean-Marie Le Pen et quelque trois mille de ses partisans venus de toute la France ont manifesté, dans l'après-midi de dimanche, pour clamer : « Maastricht, c'est de la triche ; Amsterdam, c'est de la came ! » Quelques heures plus tard, l'ex-délégué général du Front national, Bruno Mégret, dénonçait, sur TF 1, « ce traité d'Amsterdam qui va consacrer la soumission de la France à une autorité étrangère, notamment en matière d'immigration ». Pour l'image, M. Mégret a osé un geste théâtral : déchirer le traité.

Récit du service France

Michel Barnier, sénateur (RPR) de Savoie

# « Il faut parler de la France et de l'Europe en même temps »

« Après la crise qui a suivi l'épisode de Rhône-Alpes, l'union de l'opposition est-elle encore possible aux élections européennes ?

– Il est des accidents dont on se remet. L'union de l'opposition est non seulement possible, mais elle est impérative, parce que l'opposition est dans l'état que les Français connaissent. Nous ne nous sommes pas remis de l'échec des élections législatives. Les partis se sont réorganisés, le RPR en particulier, mais nous n'avons pas de projet politique commun ni d'équipe commune. Or nous ne gagnerons les prochaines élections législatives qu'ensemble.

– Lionel Jospin considère, lui, qu'il pourra additionner les voix des différentes listes de gauche aux élections européennes. Pourquoi la droite ne pourrait-elle pas faire de même ?

– Parce que nous devons faire la preuve de notre unité d'action et de notre capacité à gouverner ensemble. M. Jospin a déjà apporté cette preuve ; il peut se permettre cette diversité. Nous, nous ne le pouvons pas.

» Une autre raison rendrait impardonnable notre division : l'Europe n'est pas un sujet de politique étrangère ; c'est un sujet majeur, qui détermine à la fois le destin de notre pays et beaucoup de domaines de la vie quotidienne des Français. François Bayrou, Alain Madelin et Philippe Séguin ont tou-

jours donné leur accord à la politique européenne de Jacques Chirac. A partir du message et de l'action du chef de l'Etat, il nous revient de travailler au projet politique que nous allons présenter aux Français.

– Quelles peuvent être les bases d'un éventuel accord politique de l'opposition sur l'Europe ?

– Un tel accord est à notre portée. Si nous le voulons, si nous nous en tenons à l'union de l'opposition et au projet européen, nous allons nous mettre d'accord. Sur quoi ? Sur l'idée que l'Europe ne se résume pas à un marché et à une monnaie.

» L'année 1999 sera difficile pour l'Europe. Je n'exclus pas une crise, entre les Quinze, sur l'Agenda 2000, la politique agricole commune ou la question budgétaire. Il faut donc passer cette année à remettre de l'ordre dans les affaires de l'Union. Après quoi, il faut utiliser les années 2000 et 2001 pour aboutir à cette réforme institutionnelle, sur laquelle nous avons échoué, faute de volonté commune, à Amsterdam. C'est là un préalable incontournable à l'élargissement de l'Europe, non pas pour le retarder, mais pour le réussir.

» Nous devons consacrer, à cette occasion, le Conseil européen comme maître d'œuvre de l'Europe politique. Pendant un certain temps, c'est à cet endroit, lieu de la

légitimité démocratique, que se trouve le lieu d'impulsion de l'Europe politique.

– Le président du Sénat, Christian Poncelet, ne va-t-il pas un peu loin lorsqu'il affirme (Le Monde du 16 janvier) qu'il peut y avoir un accord sur une Europe confédérale ?

– Non, Christian Poncelet a utilisé un mot juste, qui correspond bien à cette étape intermédiaire, quinze ou vingt ans pendant lesquels la Commission va être en charge de toutes les questions du marché intérieur, tandis que le Conseil veillera à l'accompagnement et à la surveillance des questions monétaires, à la défense et à la politique étrangère. Pendant un certain temps, c'est grâce à une méthode intergouvernementale très intégrée, donc confédérale, que va se bâtir l'Europe politique. Je pense que cette démarche, empirique, doit convenir à la fois aux gaullistes, aux centristes et aux libéraux.

– Comprenez-vous les préventions de l'UDF vis-à-vis d'une liste d'union qui serait conduite par M. Séguin ?

– Non. Pour ma part, je ne soupçonne pas les centristes de préparer je ne sais quelle alliance secrète avec les socialistes. Aussi, dans l'autre sens, je ne comprends pas le procès fait à Philippe Séguin. Les centristes devraient, au contraire, se réjouir qu'un homme de la qualité et du tempérament de Philippe Séguin soit engagé dans le combat eu-

ropéen, au côté de Jacques Chirac. C'est un vrai progrès.

– M. Séguin peut-il être à la tête d'une liste d'union ?

– Je ne sais pas si Philippe Séguin a l'intention de poser sa candidature. Il ne l'a jamais dit. S'il décide de la proposer, sa décision sera la mienne.

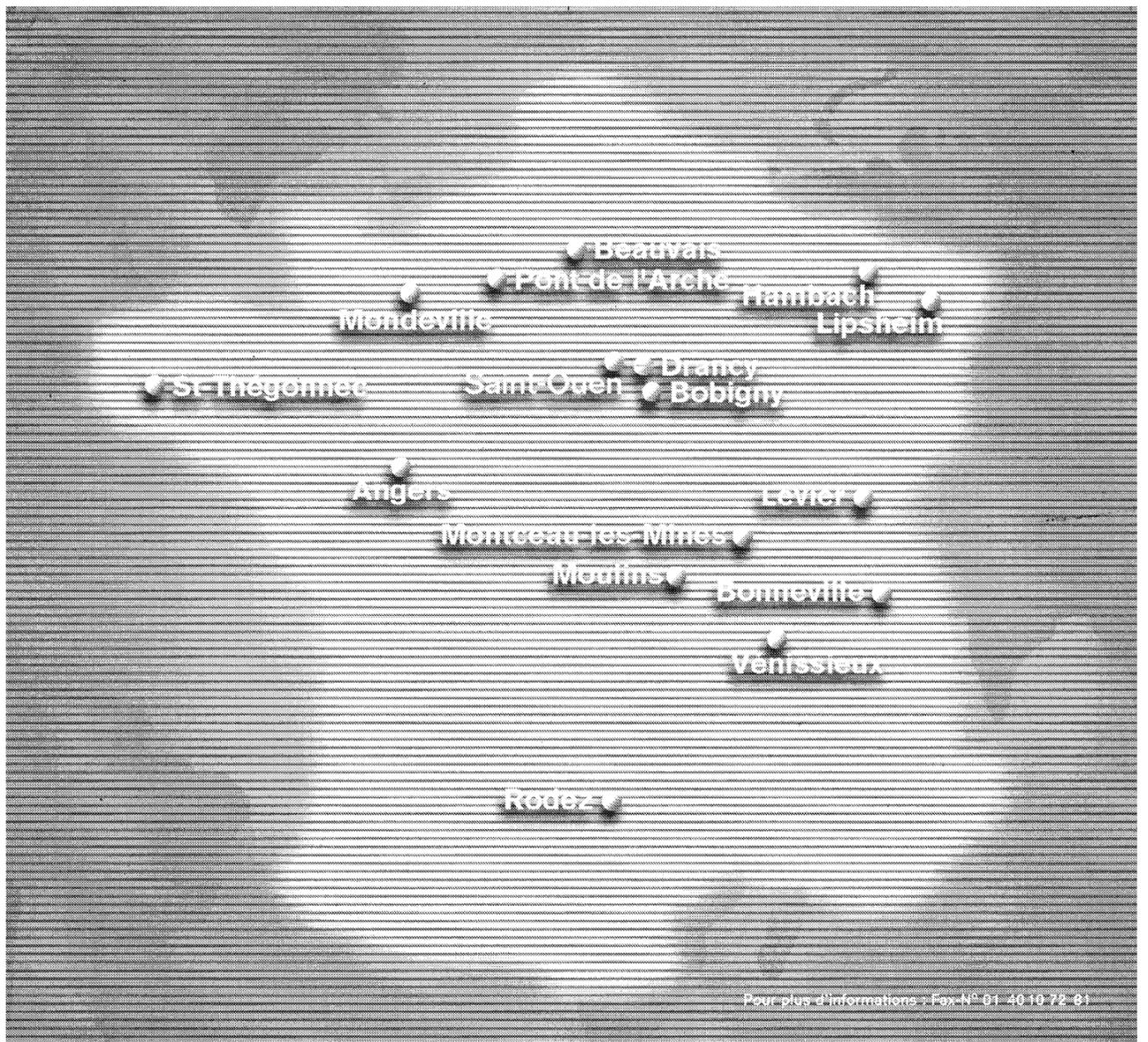
– Vous savez bien que votre nom est cité parmi ces autres « eurocompatibles » que seraient MM. Giscard d'Estaing, Balladur, Sarkozy ou Lamassoure...

– Evidemment, je fais partie des gens qui sont engagés sur le sujet européen depuis longtemps. Mais je ne suis pas demandeur. En toute hypothèse, je participerai au débat pour une raison simple : je ne laisserai pas ce débat abîmé ou pollué par des raisons de politique intérieure.

– Comment conviendrait-il, selon vous, d'animer cette campagne ?

– C'est simple : nous allons avoir un Daniel Cohn-Bendit qui ne parlera que de l'Europe, et d'autres candidats, tels que Charles Pasqua, qui ne parleront que de la France. Moi, je pense qu'il faut parler de la France et de l'Europe en même temps. Le choix n'est plus entre la France et l'Europe. Le choix est entre l'Europe et les Etats-Unis, entre une Europe européenne et une Europe « coca-colaisée ». »

Propos recueillis par Jean-Louis Saux



Pour plus d'informations : Fax N° 01 40 10 72 01

## Technologies Bosch made in France : la preuve par quinze.

**Bosch en France (Chiffres clés 1997) :**  
15 usines, 9600 personnes.  
Chiffre d'affaires :  
- réalisé en France : 11,7 MdsF  
- réalisé à l'export : 4,1 MdsF

- Equipements Automobiles
- Techniques de Communication
- Biens de Consommation durables
- Biens de Production
- Siège Social

Depuis 100 ans, Bosch fait route avec la France pour innover et fabriquer des produits dont le but est d'améliorer votre qualité de vie.

Dans les 15 usines implantées en France, Bosch développe et fabrique des équipements pour une voiture plus sûre, plus propre et plus économique. Mais ce n'est pas tout. Bosch fabrique également en France des systèmes de chauffage qui contribuent au confort de millions de familles, des systèmes d'automation qui permettent aux industriels de réaliser des produits plus performants et des systèmes de téléphonie d'entreprise déjà compatibles avec les technologies de demain. Bosch cherche, Bosch trouve. Parce qu'à chaque problème, il y a une solution Bosch.

**Bosch. Il y a toujours une solution**



## Bruno Mégret candidat à la présidence du FN

L'ANCIEN délégué général du Front national, Bruno Mégret, a confirmé qu'il sera bien « candidat » à la présidence du parti d'extrême droite lors du congrès de Marignane (Bouches-du-Rhône) les 23 et 24 janvier. Invité de Michel Field dans l'émission « Public » sur TF 1, M. Mégret a reproché à Jean-Marie Le Pen d'être « une diva qui est en train de rater sa sortie ». Il a accusé le président du Front national de ne pas avoir « su mettre son orgueil après l'intérêt du mouvement et après l'intérêt de ses idées ». « Depuis quelque temps, Jean-Marie Le Pen avait cessé d'être rassembleur (...) pour devenir le destructeur, le diviseur » ; « il avait cessé d'être le moteur pour devenir un frein », a expliqué M. Mégret en ajoutant que M. Le Pen avait souvent « cassé l'élan électoral » et « empêché le Front national de sortir du ghetto des 15 % ». Selon M. Mégret, « tout cela, les militants ne le supportaient plus. Jean-Marie Le Pen était devenu l'homme qui transformait les boulevards en impasses. »

## Sondages contradictoires sur la popularité de MM. Chirac et Jospin

LES DEUX DERNIÈRES enquêtes sur la popularité du président de la République et du premier ministre, donnent des résultats contradictoires. Jacques Chirac enregistre une popularité record, selon le dernier sondage d'Ipsos, réalisé les 8 et 9 janvier auprès d'un échantillon de 944 personnes et publié par *Le Point* (daté 16 janvier). Le chef de l'Etat recueille 74 % d'opinions favorables (en hausse de 7 points), contre 21 % d'opinions défavorables. Le premier ministre progresse également de 6 points, à 67 % de bonnes opinions, contre 29 % de mauvaises. Dans une autre enquête, réalisée par Louis-Harris le 9 janvier auprès d'un échantillon de 1 004 personnes et publié par *Valeurs actuelles* (daté 15 janvier), le chef de l'Etat recueille 65 % de bonnes opinions (en recul de 9 points), contre 29 % de mauvaises. Le chef du gouvernement obtient 64 % d'opinions favorables (en recul de 4 points), contre 32 % de défavorables.

## Dominique Voynet répond à Arlette Laguiller et Alain Krivine

LA MINISTRE de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, a répondu, lundi 18 janvier dans *Le Figaro*, à Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, qui, le 15 janvier, dans *France-Soir*, avait reproché aux communistes et aux Verts d'« avaler des couleuvres ». « Les Verts n'avalent pas plus de couleuvres que les communistes ou les socialistes », a déclaré M<sup>me</sup> Voynet. Dimanche 17 janvier, lors du lancement d'une liste commune d'extrême gauche (*Le Monde* daté 17-18 janvier), Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), a estimé que « ni les coups de menton de Chevènement contre les « sauvages » ni les coups de Bourse de Strauss-Kahn contre les « irréalistes » ni les coups de gueule d'Allègre contre les enseignants, pas plus que les couleuvres nucléaires avalées par Dominique Voynet, sans parler des privatisations à l'insu de son plein gré de notre ami Gayssot ne constituent une réponse à (...) ceux qui ne veulent plus vivre dans cette société dominée par le CAC 40 ».

## Une élection cantonale partielle

ILLE-ET-VILAINE  
Canton de Châteaubourg (premier tour).  
L., 7 371 ; V., 3 070 ; A., 58,35 % ; E., 2 976.  
Ball. : Michel Pigeon, div. d., 1 362 (45,76 %) ; Rémi Lemoine, div. d., 654 (21,97 %).  
Elim. : Jean-Pierre Guéguen, PS, 491 (16,49 %) ; Bruno Pannetier, div., 220 (7,39 %) ; Jean Le Duff, PCF, c. m., 166 (5,57 %) ; Geneviève Magne, FN, 83 (2,78 %).  
[Michel Pigeon (divers droite) est arrivé nettement en tête dans cette élection destinée à pourvoir au remplacement de Jacques Bobille (divers droite) qui a démissionné de son mandat pour des raisons professionnelles.  
15 mars 1998 : L., 7 399 ; V., 4 391 ; A., 40,65 % ; E., 4 168 ; Jacques Bobille, div. d., 1 487 (35,67 %) ; Jean-Charles Bougerie, UDF-FD, m., 1 157 (27,75 %) ; Jean-Pierre Guéguen, div. g., 689 (16,53 %) ; Francis Touchais, div. d., m., 354 (8,49 %) ; Geneviève Magne, FN, 253 (6,07 %) ; Jean Le Duff, PCF, c. m., 218 (5,23 %) ; Jacques Dehergne, div. g., 10 (0,24 %).]

### DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : Alain Madelin a plaidé** pour « une réforme audacieuse » du système de santé, lundi 18 janvier, sur RTL. Interrogé sur le dérapage des dépenses d'assurance-maladie en 1998, le président de Démocratie libérale a déclaré que « tant qu'on ne mettra pas les caisses de Sécurité sociale en concurrence, les mêmes causes produiront les mêmes effets ».  
■ **EUTHANASIE : Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, estime** qu'« il convient de ne pas légiférer » sur l'euthanasie, dans une tribune publiée par *France-Soir*, lundi 18 janvier, en réponse à la « déclaration collective de désobéissance civique » signée par 132 personnalités (*France-Soir* du 12 janvier). M. Kouchner, qui se « méfie des docteurs de la mort » autant que « des tenants de l'acharnement thérapeutique », souligne que « les seuls Européens à avoir légiféré, les Hollandais, s'interrogent aujourd'hui ».

# M. Jospin oppose sa volonté de « servir » aux critiques du chef de l'Etat

Jacques Chirac insiste sur « l'urgence à agir »

Jacques Chirac a insisté, samedi 16 janvier, à Tulle, sur « l'urgence à agir », notamment en matière de lutte contre la délinquance. Le premier ministre lui a répli-

qué indirectement, dimanche, qu'il entend rester à l'écoute pour répondre, « une à une », aux préoccupations quotidiennes des Français

**FRANÇOIS HOLLANDE**, avec pugnacité, Lionel Jospin, avec mesure, ont répondu aux propos de Jacques Chirac qui, la veille en Corrèze, avait insisté sur « l'urgence à agir » (*lire ci-dessous*). Devant le rassemblement des secrétaires de sections, dimanche 17 janvier à Paris, le premier secrétaire du Parti socialiste est d'abord revenu sur l'attitude de la direction du RPR lors de l'élection de l'UDF Anne-Marie Comparini à la présidence de la région Rhône-Alpes, en jugeant que « Philippe Séguin pose une équivalence inadmissible entre des républicains et des adversaires de la démocratie ».

M. Hollande a ironisé sur « le rôle actif » de M. Chirac dans la re-composition de l'opposition. « Si Alain Madelin dit vrai, c'est dans le bureau du président de la République que s'est décidé le choix de M. Gascon », a-t-il souligné avant de se moquer de ce « nouveau rôle pour le président de la République » : « Ce n'est plus l'inspireur pour le pays mais le recollecteur de l'opposition. » « Et si L'Alliance cherchant son siège l'avait trouvé à l'Élysée ? », a ajouté le député de Corrèze, en estimant que l'appel au calme de M. Chirac s'adressait « à sa propre famille ». « Alors là, ce n'est plus le chef de l'Etat, ni même le chef de l'opposition, c'est le chef de la famille », a-t-il conclu.

Dans son discours de clôture, Lionel Jospin n'a pas prononcé le nom du chef de l'Etat. Mais après s'être prononcé vigoureusement sur la situation au Kosovo (*lire pages 2 et 3*), le premier ministre lui a répondu directement. Intervenant sur le thème de la vie quotidienne des Français, le premier ministre a d'abord proclamé

qu'« être socialiste, c'est avoir un projet de transformation », avec une « vision dans laquelle nos concitoyens puissent se retrouver », avant de mettre en avant sa « disponibilité », son « écoute » et son « volontarisme » pour répondre, « une par une », aux préoccupations quotidiennes des Français. « Ce qu'ils disent est important, nous ne devons pas les regarder d'en haut », a répliqué M. Jospin, en ajoutant : « Pour nous, consulter ce n'est pas perdre du temps, ce n'est pas repousser le moment de l'action, c'est préparer les conditions du succès. »

### « DANS LES STARTING-BLOCKS »

M. Jospin a vu dans la décision du Conseil constitutionnel censurant des dispositions de la réforme du scrutin régional sur la parité (*Le Monde* du 16 janvier), une justification de la nécessité de « mener à son terme » le projet de révision de la Constitution instaurant l'égalité hommes-femmes. Il s'est aussi montré ferme sur la limitation du cumul des mandats : « Nos concitoyens exigent – cette exigence n'est pas entendue d'un certain côté du spectre politique – que leurs élus soient disponibles. » « J'espère que la majorité du Sénat vous entend », a-t-il commenté devant l'ampleur des applaudissements recueillis sur ce sujet. M. Jospin pensait sans doute aussi au chef de l'Etat, en assurant dans sa péroraison : « Tant qu'on croira que dans la vie politique, seules les questions de pouvoir sont déterminantes, tant qu'on n'acceptera pas l'idée (...) qu'être au pouvoir, c'est peut-être aussi et d'abord servir, on ne se donnera pas tout à fait les moyens de comprendre ce que nous es-

sayons de faire. » A droite, plusieurs responsables ont renouvelé leurs critiques de la cohabitation. Au Club de la presse d'Europe 1, dimanche 17 janvier, Edouard Balladur a estimé que « si l'actuelle cohabitation devait durer cinq ans, sur une période de seize ans, nous aurions vécu neuf ans en cohabitation, ce qui n'est pas la position la plus commode et la plus pratique pour l'efficacité de l'action publique ». L'ancien premier ministre s'est déclaré favorable à l'idée « d'aller carrément vers un régime présidentiel, dans lequel le président serait véritablement le chef de l'exécutif pour la durée de son mandat ». Dans cette hypothèse, dont « apparemment, pas grand monde [ne] veut », l'Assemblée nationale aurait des « pouvoirs considérables » mais n'aurait plus celui de « renverser le gouvernement ».

Au Grand-Jury RTL-*Le Monde*-LCI, François Fillon, porte-parole du RPR, a jugé aussi que « la cohabitation n'est pas un bon système » (*lire page 14*). « Son institutionnalisation, sa généralisation est dommageable pour notre pays », a-t-il observé. Pour M. Fillon, M. Chirac « assume les responsabilités qui sont les siennes (...) avec beaucoup d'efficacité, avec beaucoup de bonheur ». Mais « le problème, c'est le premier ministre » qui est « clairement dans les starting-blocks pour l'élection présidentielle ». Reprochant à M. Jospin de ne plus avoir « la moindre idée », M. Fillon a estimé que « le pays est en panne » et le gouvernement « en panne d'idées et en panne d'inspiration ».

Michel Noblecourt

## La Corrèze, haut lieu de la cohabitation

### TULLE

de notre correspondant

Toujours aussi prodigue d'accolades et de poignées de main, Jacques Chirac s'est livré, samedi 16 janvier à Tulle, à son bain de foule annuel au milieu de mille deux cents Corrèziens rassemblés dans le vieux gymnase du lycée Edmond-Perrier. Ces grandes retrouvailles de janvier, entre Corrèziens de Corrèze et Corrèziens de Paris – Jean-Marie Dauzier et Denis Tillinac étaient au premier rang des fidèles – sont devenues un rendez-vous rituel, fréquenté aussi bien par la gauche que par la droite locale. Député de la Corrèze, François Hollande a également sacrifié à l'exercice.

« Quelles que soient les circonstances, la Corrèze n'est jamais loin de mes pensées, a assuré M. Chirac en arrivant à la tribune. Il y a les origines, il y a les racines, il y a les souvenirs, mes premiers pas dans la vie politique mais aussi mes premières expériences de ce dialogue démocratique entre personnes venant d'horizons idéologiques très différents, qui est si naturel ici. »

Accompagné de son épouse Bernadette, conseillère générale du canton de Corrèze – « mon ambassadrice permanente en Corrèze », reconnaît-il –, le président de la République a évoqué plusieurs thèmes récurrents de ses vœux : la sécurité, en appelant à des mesures d'« urgence » et en regrettant que la petite et la moyenne délinquance fassent « trop souvent l'objet de classement sans suite » ; le financement des retraites en évoquant le souhait, pour cer-

tains, « de poursuivre leur activité professionnelle, ce qui sera un moyen d'augmenter leurs droits à la retraite » ; le service public et le droit de grève, cette « triste spécialité française qui fait bon marché du droit des usagers et qui porte atteinte à la vocation même du service public ».

Le chef de l'Etat a achevé son intervention en s'adressant aux responsables politiques, particulièrement à ceux de son propre camp, après les déchirements qui ont entouré l'élection de l'UDF Anne-Marie Comparini à la présidence de la région Rhône-Alpes. Il les a ainsi exhortés à « privilégier ce qui unit et non ce qui divise », à « donner la priorité à l'essentiel – les préoccupations des Français – et à écarter les vaines querelles ». Debout, au pied de la tribune, M. Hollande a aussitôt jugé le président « égal à lui-même ». « Toutes ses intentions sont celles qu'il n'a pas mises en œuvre entre 1995 et 1997 », a estimé le premier secrétaire du Parti socialiste.

Parmi les rares non Corrèziens de l'assistance figurait, cette année, l'architecte parisien Jean-Michel Wilmotte. Son cabinet était venu présenter aux conseillers généraux les maquettes du Musée du septennat prévu au cœur du village de Sarrazan où le couple présidentiel possède une résidence, le château de Bity. Ce projet de 27,5 millions de francs, destiné à abriter les présents offerts au président, devrait ouvrir ses portes au cours de l'été... 2000.

Jean-Marc Laurent

## La droite plongée dans un imbroglio inextricable à La Grande-Motte

### MONTPELLIER

de notre correspondant

La Grande-Motte pourrait bien changer de maire et mettre un terme à l'ère de Serge Durand, notaire, suspendu de ses fonctions de responsable de circonscription du RPR, qui se présentait devant les électeurs pour la troisième fois en quatre ans. Après s'être imposé en 1995 face à la famille Couveinhes, qui dirigea la commune depuis son origine avec le père, René, puis avec le fils, Philippe, M. Durand a rapidement déçu ses propres partisans. Considéré comme autoritaire et sujet à des tendances mégalomaniaques, il avait essuyé une première fronde d'une partie de sa majorité en 1996, ce qui avait conduit à une première élection partielle. Pour le maire réélu, le retour au calme fut de courte durée.

A l'été 1998, M. Durand a été mis en examen pour « détournement de fonds publics, octroi d'avantages indus, faux en écriture et subornation de témoin » et incar-

céré pendant près de deux mois. Dès sa sortie de prison, une partie de sa majorité a de nouveau démissionné, imitée par l'opposition, provoquant la présente partielle. Personne ne pariait alors sur sa survie politique, excepté lui-même et un cercle de fidèles. Il a d'ailleurs pris la précaution de faire figurer son épouse sur sa liste, pour le cas où la justice l'éloignerait des affaires de la commune.

Pas moins de six listes, toutes de

droite, se présentaient contre la sienne. Trois d'entre elles étaient conduites par des membres du RPR, sans compter l'ancien préfet Roger Benmèbarek, seul candidat réellement investi par le RPR, mais dont la liste a été rejetée faute d'avoir pu présenter tous les justificatifs fiscaux nécessaires. En dépit de la campagne très active du maire sortant, c'est cependant Henri Dunoyer qui crée la surprise, à l'issue du premier tour, en

arrivant en deuxième position avec un score spectaculaire de 23,49 % des voix.

Ancien premier adjoint de M. Durand, il avait été l'un des premiers à dénoncer ses excès. Connu pour son faible charisme, il passe pour un homme mesuré et indépendant des appareils politiques.

En le plébiscitant, les électeurs ont sans doute signifié qu'ils voulaient en finir avec l'atmosphère de crise qui empoisonne la vie politique de la commune. Encore faudra-t-il, pour cela, que les adversaires d'hier s'unissent avant le second tour. Car avec respectivement 13,16 % et 10,96 % des voix, le RPR Jean-Yves Bougerol et l'UDF Jean-Claude Mandel sont eux aussi en position de se maintenir. Lundi 18 janvier au matin, tous prônaient les vertus de l'union, ce qui laissait augurer de lendemains difficiles pour M. Durand.

Jacques Monin

## Les opposants de la CFDT sabordent leur association Tous ensemble

RÉUNIS à huis clos, vendredi 15 et samedi 16 janvier, en région parisienne, les animateurs de Tous ensemble, qui rassemblait, depuis 1996, les structures et les militants hostiles à la ligne suivie par Nicole Notat à la tête de la CFDT, ont décidé de saborder leur association. Cette décision – qui n'a pas été prise sans douleur – est la conséquence logique des résultats du congrès de Lille qui a vu la secrétaire générale sortante asseoir son autorité pleine et entière sur la centrale, étant personnellement reconduite avec près de 78 % des suffrages, tandis que le vote sur l'activité passée recueillait l'assentiment de 73 % de délégués présents.

L'opposition interne avait déjà reconnu sa défaite en décembre. Prévu de longue date, le séminaire de janvier devait permettre de tirer à froid les leçons du congrès et de préparer l'avenir. Les principaux responsables des régions Auvergne, Basse-Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que de la Fédération des transports et de l'équipement, qui formaient le noyau dur de Tous ensemble, étaient présents, ainsi que des membres des syndicats des banques, des finances, de l'éducation nationale, de l'ANPE et de l'inspection du travail, soit au total une centaine de personnes.

Deux tiers des présents se sont prononcés pour l'arrêt de Tous ensemble, reconnaissant l'échec de la stratégie initiale qui prévalait lors de la constitution de l'association, en juin 1996, à Clermont-Ferrand : il s'agissait alors de réorienter la CFDT et d'obtenir un renversement de majorité, au moment du congrès confédéral. « L'échéec est patent », constate sur ce point le communiqué commun publié à l'issue de la réunion. Passée l'euphorie des premiers mois, la machine, loin de fonctionner, s'est très rapidement grippée. Les syndiqués réunis au sein de Tous ensemble sont apparus comme les diviseurs au sein de la CFDT.

### « UNE DÉCISION DE RAISON »

Chargé de dresser le bilan, Etienne Adam, secrétaire général de la région Basse-Normandie, a jugé que Tous ensemble « avait été piégé » ou « s'était laissé piéger » dans le débat qui a tourné autour de la question de la constitution en tendance, contraire aux statuts de la CFDT. « L'isolement a joué au maximum. Tous Ensemble a très vite servi de repoussoir », résume René Dufremont de la région Auvergne. Pour Gilles Marcel, de l'Union départementale des Bouches-du-Rhône, « l'outil n'était plus adapté à l'objectif », la dissolution apparaîtrait comme « une décision de raison ». Dès septembre 1997, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avait émis des réserves sur la poursuite de l'expérience.

L'arrêt de Tous Ensemble ne signifie pas pour autant que l'opposition interne entend rentrer dans le rang et se rallier aux thèses défendus par la confédération. Ses responsables jugent au contraire que « le congrès de Lille ne délivre aucun message revendicatif positif en direction des salariés et encore moins des chômeurs ». Pour eux, les orientations adoptées « font écho aux réformes d'inspiration libérale à venir : réforme régressive des retraites, création de fonds de pension, réglementation du droit de grève, privatisation des services publics... »

Les organisations parties prenantes de Tous ensemble doivent se retrouver en mars « pour poursuivre [leur] action, dans la nouvelle situation ». Pour l'opposition interne, le principal enjeu est désormais d'éviter le départ de militants découragés. A l'ANPE, la progression de la CFDT (oppositionnelle) qui conserve sa première place avec 38 % des voix, rend cette hypothèse peu vraisemblable. En revanche, dans quelques syndicats du SGEN, dans les caisses d'épargne, voire chez quelques cheminots, le débat reste ouvert.

Alain Beuve-Méry

**REUSSIR**  
HEC-ESSEC-ESCP  
Classes préparatoires et stages intensifs voie S et voie E  
**Math Sup - Math Spé**  
Classe Math Spé PC\* - stages intensifs sup et spé  
**Sciences Po**  
Classes préparatoires - stage intensif d'été  
**Baccalauréat**  
Terminales ES orientées HEC ou Sciences Po - Stage de révision  
**Médecine-Pharmacie Droit - Sciences éco.**  
Encadrement annuel - stages de révision et perfectionnement  
**IPESUP**  
18 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris 01 43 25 63 30  
3615 IPESUP  
Enseignement supérieur privé (2,23 F/mn)



**INSÉCURITÉ** Depuis deux ou trois ans, les formations à la « gestion des conflits » et le suivi psychologique des employés exposés à la violence se développent dans les

réseaux de transport public mais aussi dans les entreprises en relation directe avec la clientèle. ● **POUR LES SOIGNANTS**, « les atteintes larvées à la dignité pro-

voquent un syndrome d'épuisement ». ● **DANS UNE SESSION DE FORMATION** sur la « négociation en milieu hostile », des gardiens d'immeuble de cités sensibles racontent

leur quotidien. « Quand on m'insulte, je ne sais pas quoi faire, je m'écrase. » ● **UNE ENQUÊTE** IPSOS met en évidence le décalage entre les discours des experts, centré sur

l'amélioration des transports et le développement de la mixité sociale, et celui des habitants, qui demandent des médecins, des jardins publics et des terrains de sport.

## Les acteurs sociaux se mobilisent contre les violences urbaines

Les formations à la « gestion des conflits » se multiplient dans les entreprises dont les employés sont confrontés à des phénomènes de violence. Pour les psychologues, les petites agressions répétées et les atteintes larvées à la dignité provoquent des syndromes d'épuisement

**APRÈS** la technologie, la psychologie. Après les cabines anti-agression, les caméras vidéo et la localisation par satellite, les réseaux de transports publics misent sur le psychologique pour tenter de prévenir les violences. Depuis deux ou trois ans, se généralisent, dans les réseaux de transport urbain, les formations à la gestion des conflits ainsi que le suivi psychologique des conducteurs victimes d'agressions. Considérant que « la sécurité des voyageurs est conditionnée prioritairement par celle des salariés », un accord-cadre de branche relatif à la sécurité dans les réseaux de transport public urbain a donné, en 1995, l'impulsion à cette prise en charge des conducteurs. « L'agression de salariés constitue un acte dirigé vers l'entreprise elle-même, qui a le devoir de développer des mesures de prévention ou d'accompagnement appropriées. La complexité des phénomènes d'insécurité et d'agression à l'égard des voyageurs et des salariés donne un rôle de tout premier plan à la formation des personnels de l'entreprise : elle permet en effet à tous les salariés d'adopter la meilleure attitude possible devant différentes formes de provocation. »

Les quelque 12 000 conducteurs du groupe Via-GTI, qui gère cent cinquante réseaux urbains et interurbains, seront formés d'ici à trois

ans à la gestion du stress quotidien et des conflits. Une bonne moitié d'entre eux s'est déjà initiée aux techniques de maîtrise de soi. Des groupes d'analyse des pratiques ont été mis en place pour aider les nouvelles recrues après une première expérience sur le terrain. « Tous les responsables des transports sont désormais conscients qu'on ne peut plus faire abstraction de cette dimension psychologique, note Bernard Laferrrière, responsable formation chez Via-GTI. Le chauffeur est seul durant sa vacation. Il subit insultes et incivilités. En fin de ligne, pendant son temps de battement, il ressasse tout cela. Il doit avoir des arguments pour gérer et évacuer ce stress parce que, le lendemain, il s'en reprend une couche... »

### JEUX DE RÔLE FILMÉS

A la RATP, 9 000 machinistes-receveurs ont commencé à suivre des stages de gestion des situations conflictuelles avec un rappel des actions de sécurisation menées par la régie et des compétences de la police nationale, mais aussi des jeux de rôle filmés les conduisant à réagir à une situation délicate. Ils apprennent comment ne pas envenimer la situation par des mots ou des attitudes qui font perdre la face à l'interlocuteur, pour qui la seule

« sortie » devient donc la violence ; et comment un doigt posé sur une photo de Carte orange peut être considéré comme une agression dans certaines ethnies africaines.

Même stratégie, depuis un peu plus d'un an, à la CGEA, qui compte quatre-vingts réseaux, « parce que, en termes de prévention, la formation est ce qu'il y a de plus efficace ». Ou chez Transdev, présent dans une quarantaine de villes : « L'apprentissage de la gestion des conflits et la formation aux relations interethniques font désormais partie du cursus de formation normal d'un chauffeur, agent de relation avant d'être machiniste. » Partout, des structures d'aide et de soutien après agression se sont également mises en place. Des relations ont été nouées avec des psychiatres hospitaliers (comme à Saint-Etienne) ou des cabinets de ville.

La RATP envisage même d'instaurer un système d'intervention systématique et immédiat de psychologues sur le lieu même de l'agression. « On n'a pas le choix, soupire Christian Lacroix, élu CGT au conseil d'administration de la RATP. Même si les forces de sécurité sont multipliées par dix, il y aura toujours des crachats, des insultes. Les agents ont peur d'aller travailler. Sur 20 000 personnes en contact

avec le public, il y a eu 1 600 agressions en 1998. » A Paris comme ailleurs, l'encadrement est formé aux rudiments de l'accueil d'une victime d'agression afin d'éviter de banaliser ou, au contraire, d'amplifier les faits. Et, dans les processus de recrutement, tout autant que les compétences professionnelles, la capacité de résistance à la violence est, dorénavant, soigneusement évaluée.

Après la communication, dans les années 70, et le management, dans les années 80, la violence est ainsi devenue la « poule aux œufs d'or » du moment. A la suite des conducteurs de bus et de métro, bien d'autres professions en contact avec le public commencent à s'initier à la « gestion des situations conflictuelles » et apprennent à « se comporter dans un climat d'insécurité ». Stimulus, un cabinet de consultants regroupant sept psychiatres et deux psychologues, a travaillé ces dernières années pour l'ANPE, mais aussi pour des sociétés de HLM, des rectorats, des banques et France Télécom. Le docteur Gérard Giuliano, psychiatre, intervient, lui, pour la Caisse d'épargne Midi-Pyrénées, le Crédit agricole de Normandie et EDF-GDF au Mans. Christiane Le Tourneau, psychologue lyonnaise, pour des policiers municipaux et

des employés de préfecture de police chargés des cartes de séjour et des regroupements familiaux.

« Dans les stages sur l'accueil, nous avons de plus en plus de demandes d'aide sur l'agressivité, même dans des secteurs où on ne s'y attendait pas », témoigne Béatrice Gagnard pour la Cegos, organisme de conseil-formation-recrutement. Un module de formation spécifique a trouvé preneur auprès de mairies de banlieues, d'organismes de réinsertion sociale ou de caisses de retraite. « La médiatisation de la violence est telle qu'un nombre grandissant de personnes estime pouvoir être la cible d'une agression, note M<sup>me</sup> Gagnard. Surtout, les gens s'autorisent à parler de leurs peurs et des agressions dont ils ont été victimes. C'est une réalité qui peut devenir collective, qui peut justifier une demande d'aide dans le cadre de son entreprise. »

### UN COÛT RECONNU ET ACCEPTÉ

Des agressions plus fréquentes, des locataires qui se comportent de plus en plus souvent en clients irascibles, un certain absentéisme des gardiens d'immeubles, le souhait de voir les violences subies enfin prises en considération, la tentation pour certains de basculer, eux aussi, dans la violence : le groupe de logement social 3F a formé en

1997 les huit cents gardiens du groupe (*lire ci-dessous*). Dans les sites les plus durs, on dispense même une formation à la « négociation en milieu hostile ». L'association de formation professionnelle des organismes de logement social (Afpols) estime à 2 000 les salariés d'offices et sociétés de HLM formés à la confrontation à la violence depuis deux ou trois ans : « Avant, on formait au relationnel... »

Les Assedic, La Poste travaillent aussi sur le problème des allocataires ou des clients agressifs. A la Caisse nationale des allocations familiales, où « le technicien-conseil est médiateur entre les logiques de droit et de besoin », on juge nécessaire de « fournir un appui au personnel » : « Etant donné le profil de la clientèle, la gestion des conflits est une charge de travail à part entière ». « Les syndicats réclament de la sécurité, donc les patrons, pour dégonfler les conflits, lâchent deux jours de formation », résume Yves Besancenot, psychologue. Relations sociales perturbées, climat d'insécurité qui fait fuir les clients, démotivation du personnel, inaptitude au travail : l'entreprise est désormais consciente que la violence a un coût.

P. Kr.

## « Les conducteurs préfèrent un coup de poing à un crachat »

● **Gérard Giuliano, psychiatre, a travaillé pour plus de 80 réseaux de transports en France.** « Quand les conducteurs ont été préparés, ils souffrent moins en cas d'agres-

### TÉMOIGNAGES

Paroles de soignants dont le métier est d'écouter les chauffeurs de bus

sion parce qu'ils sont dans une logique d'action et non d'émotion. Le lit de la névrose post-traumatique, c'est la surprise, le sentiment d'être démuné face à un événement, de ne plus être maître de son destin. Le traumatisme est également lié à la perte d'estime de soi, aux atteintes à la dignité. Dans toute la France, les conducteurs disent qu'ils préfèrent un coup de poing à un crachat. Le problème, c'est que leur hiérarchie, et la justice, n'ont pas cette analyse, et que l'agression n'est pas sanctionnée à la mesure de la souffrance.

» Les petites agressions répétées, les atteintes larvées à la dignité, les perturbations chroniques de la fonction, les menaces, crachats, purges des portes qui bloquent le bus, séjours sur la marche sensible, arrêts sans justification, peuvent sembler très peu de choses mais provoquent un syndrome d'épuisement : la fonction des chauffeurs de bus impose qu'ils soient maîtres de leur territoire. Or, aux yeux de tous, on démontre qu'ils ne le sont pas. Parfois, l'essentiel de la névrose vient des réflexions des personnes venues sur le terrain pour apporter de l'aide. Des réflexions qui font de la victime un coupable. D'où la nécessité de former aussi cadres et agents de maîtrise... »

● **Yves Besancenot, psychologue, chargé de mission depuis 1996 à la SMTV, réseau de transport de Montpellier.** « Il y a des conducteurs qui développent quasiment des traumatismes sans pouvoir se référer à un événement précis. Il s'agit d'une violence subliminale : la personne n'a pas conscience d'être vraiment exposée à la violence, donc ne peut se défendre sur le plan conscient. C'est le fait d'être inexistant, que les gens montent dans le bus sans vous reconnaître comme personne, sans dire bonjour, qu'ils gueulent : « La porte ! » Ce sont les queues de poisson sur la route. Les

jeunes qui font du chahut au fond, qui n'ont pas de titre de transport. Un bombardement de mépris. Usé de la sorte, le conducteur peut réagir très mal à une vraie agression. D'où la nécessité d'évacuer régulièrement, de leur apprendre à ne pas accepter la proposition de conflit.

» En fait, les conducteurs de bus sont devenus des intervenants sociaux sans le savoir, sans avoir ni la formation ni la vocation pour cela. Du fait du recrutement spécifique des transports en commun, ils sont placés au cœur des difficultés sociales. Ils sont porteurs d'un système de valeurs, et vont dans des endroits où ces valeurs ont beaucoup changé. La confrontation des deux crée des tensions. Tout cela les conduit à des difficultés relationnelles avec femmes et enfants, car les tensions accumulées se déversent dans l'espace familial ; à des problèmes de surendettement, puisque quand on n'est pas reconnu pour ce qu'on est, on peut essayer de se faire reconnaître pour ce qu'on a ; à des crises de tétanie ; à des troubles du sommeil, de l'appétit, du repérage dans le temps et l'espace ; à l'alcoolisme. Comme dans tous les trauma-

tismes, il y a une fixation, répétition, fragmentation. »

● **Christiane Le Tourneau, psychologue clinicienne, intervient notamment dans les transports en commun lyonnais.** « Les conducteurs agressés se sentent coupables de ne pas avoir pu faire plus. Subir une violence sur son lieu de travail est un facteur aggravant parce qu'il faut ensuite faire le deuil du comportement qu'on avait imaginé adopter dans ce cas. Lors d'une agression, c'est l'instinct de survie qui marche ; l'évitement l'emporte sur le raisonnement. Les formations à la violence, qui sont très appréciées des chauffeurs parce qu'elles font office de reconnaissance institutionnelle des difficultés de leur métier, ne sont pas inutiles, surtout si l'agression est suffisamment progressive pour laisser un minimum de temps pour réfléchir. Mais il y a un grand décalage entre ce que l'on apprend et ce que l'on fait en situation réelle. Subir un hold-up dans une banque est parfois moins traumatisant que d'être menacé d'un couteau à pain entre deux stations. »

Propos recueillis par  
Pascale Krémer

## La mixité sociale en échec à la cité universitaire d'Angoulême

ANGOULÊME  
de notre correspondant

Les 130 étudiants qui occupaient la modeste cité universitaire d'Angoulême (Charente) l'ont désertée la semaine dernière. Le feu y couvait depuis des mois. L'agression au couteau, mardi 12 janvier, de deux étudiants qui rentraient chez eux aura servi de caisse de résonance au problème récurrent de l'insécurité. La veille même de cet incident, le directeur du centre régional des œuvres universitaires à Poitiers, Jean-Pierre Hardy, avait prévenu : « A la prochaine rentrée, je jette l'éponge. J'en ai averti l'office HLM, propriétaire du bâtiment. Les étudiants ne sont pas en sécurité. Les dégradations des biens se multiplient. Nous avons atteint un degré de vandalisme inacceptable et un climat d'angoisse insupportable. »

Angoulême n'est encore qu'un tout petit centre universitaire. Elle n'accueille qu'un peu plus de 3 000 étudiants, la quasi-totalité en cycle court (deux ans après le bac), IUT, BTS, préparation du DEUG, école de soins infirmiers, école de

gestion et de commerce. Et la ville n'est pas particulièrement confrontée au problème d'insécurité. L'urbanisme de l'un des deux quartiers difficiles de l'agglomération, Basseau, passerait pour confortable en comparaison des quartiers nord de Marseille. Ici, pas de barres de béton entassées les unes sur les autres. Les immeubles, cinq niveaux au maximum, sont éparpillés dans un cadre verdoyant, loin du centre-ville certes, mais bien desservis dans la journée par les transports en commun.

C'est la raison pour laquelle, au début des années 90, soucieux de participer au développement universitaire de la ville, la municipalité avait joué la fameuse carte de la mixité sociale. Un immeuble, joliment baptisé « Les gentianes », au cœur de la cité de Basseau, avait été entièrement réhabilité et aménagé pour accueillir 160 étudiants. Ceux-ci devaient participer au renouveau du quartier en apportant leur propre spécificité sociologique. La greffe a été opérée à la rentrée 1993. Elle n'a pas pris.

## Gardien d'immeuble, ce « boulot de chien sans respect »

**ILS SONT** onze hommes et femmes conviés par leur employeur, la société HLM 3F, à participer à une session de formation de trois jours réservée aux gardiens d'immeubles. Organisée par l'Association de formation professionnelle des organismes de logement social, elle a été baptisée « Négociation en milieu hostile ». L'objectif est de permettre aux « personnels de terrain » de « garder la distance nécessaire » dans les situations de violence, de « désamorcer l'agressivité », de mieux « gérer le stress » et de savoir « utiliser ses atouts personnels ».

Ces hommes et ces femmes, qui travaillent tous dans les cités sensibles, que ce soit en région parisienne ou ailleurs, n'ont guère l'habitude de parler d'eux-mêmes, mais ils partagent tous une même peur et une immense solitude. Tous disent subir quotidiennement des insultes ou des menaces. En petits groupes ou collectivement, à l'aide de supports photographiques ou de jeux de rôle, ils parlent longuement de ce « boulot de chien où l'on n'a pas de respect », « où l'on est toujours en première ligne », des locataires « qui ne bougent pas pour vous dé-

fendre », des plaintes « qui n'ont jamais de suite ». Et des jeunes, surtout des jeunes.

C'est le cauchemar de Christiane, gardienne à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) depuis dix-huit ans. Malgré plusieurs formations « sur le secourisme, la drogue, la prise d'autonomie », le perfectionnement au métier de gardien et la sécurité incendie », elle ne sait toujours pas comment s'y prendre lorsque les jeunes se réunissent, le soir, autour des bacs à sable réservés aux petits. « Ils sont là tous les jours, avec leur drogue et leurs pit-bulls. Parfois, ils s'amuse à faire déchiqueter des matelas par leurs chiens. Ou bien ils montent sur les toits. Ou ils volent les piles dans les blocs lumineux des couloirs et des parkings, pour leur musique. » Depuis une agression dans un local à poubelles, elle ne se sépare jamais d'un tournevis qu'elle cache dans la poche de sa blouse. « Ce que je voudrais, c'est une petite bombe lacrymogène, un bip, quelque chose. »

« J'ai les jetons, je le dis comme c'est, enchaîne Eric, gardien dans une cité d'Orléans (Loiret). J'ai un problème avec ces jeunes. Quand on m'insulte, je ne sais pas quoi faire, je tourne le dos, je m'écrase. Les trois

premiers mois dans ce poste, j'ai reçu des menaces de mort, et les jeunes venaient exprès pour taguer et dégrader les halls. Je n'ai jamais reçu de coups ou de représailles, mais je ne suis pas tranquille. »

« Mon problème, renchérit François, qui travaille à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), c'est les parkings. Sur les six cents boxes, il n'y en a plus que cinq ou six qui sont loués. Là, il y a vraiment de l'insécurité. L'autre problème, c'est le deal. C'est un inconvénient, mais aussi un avantage. Chez moi, ils dealent du shit [du haschisch], et, du coup, les dealers de plus gros calibre n'entrent pas dans la cité. Comme ils disent : « Les seringues, on n'en veut pas ici. » Mais les entreprises ne veulent pas venir. Quand il y a une réparation à faire, c'est la croix et la baninière. »

### « COMBIEN DE TEMPS TENIR ? »

Où commence la violence ? Quels sont les différents types d'agressions, les différents types d'insultes ? En petits groupes, les stagiaires s'interrogent – « comme à l'école », grogne Thierry, gardien à Mantes-la Jolie (Yvelines). Où classer le crachat sur les vitres ? Les insultes au téléphone à 1 heure du matin ? Le chewing-gum dans les serrures ? Met-on le jet de poubelles par la fenêtre dans la colonne « agression » ? « Non, suggère Bernard, qui travaille aussi à Garges-lès-Gonesse, c'est trop courant. »

Plus tard, la formatrice leur demande de sélectionner, parmi les photos étalées devant eux, celles qui les « font penser à une situation de violence déjà vécue pendant le travail ». Gilles, de Strasbourg, choisit un homme accroché aux cordages d'un voilier, « parce qu'il se tient à pas grand-chose », et un alignement de dizaines de fenêtres. « Quand je passe dans la cité, je regarde toutes les fenêtres et je me dis : "S'il se passe quelque chose, y en a pas un qui va bouger". » Thierry, lui, a choisi un homme assis seul au pied d'une tour. Il y a six mois, il s'est fait « coincer dans les caves » par « des fils de locataires ». Bien qu'il connaisse tous « ces gosses », l'ancien légionnaire reconverti au métier de gardien a ressenti « une immense peur » ainsi qu'un « gros doute » sur lui-même. Depuis, il se pose une seule question : « Combien de temps vais-je tenir à ce poste ? »

Ivan Drapeau

Christine Garin

LES POLICIERS NE VIENNENT PLUS...  
LES POMPIERS NE VIENNENT PLUS...  
LES EXPERTS NE VIENNENT PLUS...  
NE NOUS LAISSEZ PAS TOMBER!



## Le décalage entre experts et habitants des cités

L'OPINION des experts sur les quartiers en grande difficulté est très rarement croisée avec le point de vue de ceux qui y vivent. L'originalité de l'enquête en trois vagues, réalisée par l'institut de sondage Ipsos pour la Caisse des dépôts et consignations, tient dans cette confrontation des regards sur les conditions de vie, de logement et d'environnement dans les sites sensibles.

Commandée par la Caisse des dépôts pour nourrir le colloque intitulé « Vivre la ville » qu'elle organise à l'Unesco, à Paris, le 19 janvier, l'enquête a été réalisée en décembre auprès de trois groupes. Plus de cinq cents experts, urbanistes, élus, architectes, membres d'associations ou responsables d'organismes HLM, ont été interrogés et leurs points de vue confrontés, successivement, à celui de deux échantillons de la population.

Le premier était constitué de Français « ordinaires », citadins vivant dans des agglomérations de plus de vingt mille habitants, le second d'habitants de sept quartiers concernés par la politique de la ville, à Créteil, Aulnay-sous-Bois, Nîmes et Caen, notamment.

Si les points de vue diffèrent, ce n'est pas dans le sens que l'on croit. Les habitants des quartiers sensibles ont une vision moins pessimiste que les experts, et ont, paradoxalement, davantage foi dans l'efficacité des politiques d'urbanisme pour améliorer leur cadre de vie. Ils sont, en outre, plus nombreux à penser que la situation va s'améliorer dans les années à venir.

Par exemple, à la question : « Quels sont les principaux problèmes des quartiers d'habitat social ? », les experts interrogés citent d'abord l'éloignement du centre (39 %), puis du travail (33 %) et des commerces (30 %), alors que les habitants concernés évoquent d'abord éloignement des loisirs (22 %) et mettent sur le même plan l'éloignement de la nature, du centre et des commerces (11 %). De la même façon, les trois quart des habitants estiment qu'il est facile de trouver des commerces dans leur quartier (contre 18 % des experts), 35 % un taxi (contre 6 % des experts), 20 % « un café ouvert tard le soir » (contre 7 % des experts). Les spécialistes des questions urbaines sont 91 % à penser qu'il est « facile » de trouver de la drogue dans ces quartiers, alors que seulement 55 % des habitants concernés partagent cet avis.

Ce décalage des points de vue peut s'expliquer par le souci légitime des habitants de donner une image positive du lieu où ils vivent. Mais il témoigne aussi de la diversité des sites concernés, dont ne tiennent pas compte les experts « qui ne pensent qu'aux seuls quartiers en très grande difficulté ».

A la question « qu'est-il indispensable de trouver dans ces quartiers ? », les habitants citent d'abord les médecins (48 %), les jardins publics (43 %) et les terrains de sport (38 %). Les experts, de leur côté, plébiscitent les petits commerces (64 %), puis les terrains de sport (54 %). Seul point d'accord : la sécurité. La présence d'un « poste de police » est jugée « indispensable » par la moitié des personnes interrogées dans les deux groupes.

Le dialogue de sourds se poursuit à propos des actions prioritaires susceptibles d'améliorer la situation. Les habitants mettent pratiquement sur un même plan, sécurité, proximité de l'emploi et « propreté » du quartier, alors que les experts optent pour la sécurité (79 %) devant l'emploi (69 %) et jugent prioritaire l'amélioration des transports en commun (55 %). Si les habitants jugent plus important, pour l'image de leur cité, la « beauté des bâtiments » que le confort de leur propre logement, les experts mésestiment l'importance de la propreté dans les quartiers d'habitat social.

### ORDRE, SANTÉ, DÉTENTE

En revanche, la « mixité sociale », qui est perçue comme un facteur d'amélioration de premier ordre par les experts, n'est pas vécue comme une priorité pour les habitants. « Le tiers gagnant pour les habitants est le suivant : de l'ordre, de la santé et de la détente, résume l'enquête. Des priorités que « les experts ne semblent pas percevoir et qui répondent sans doute à un besoin de dignité, de considération de soi. Eux restent les yeux rivés sur deux obsessions : raccorder les quartiers à la ville avec des transports en commun et mixer les populations ».

L'enquête de la Caisse des dépôts révèle aussi un clivage entre les habitants des quartiers d'habitat social et les autres citadins. Ces derniers ont – très majoritairement (66 %) – choisi leur lieu de vie, tandis que les premiers ne sont que 44 % dans ce cas. Résultat, l'envie de fuir « le plus vite possible » est très forte (23 %), même si une infime minorité (9 %) pensent pouvoir le faire rapidement. Les habitants des quartiers d'habitat social « se sentent piégés », souligne l'enquête. Ils s'estiment aussi insuffisamment écoutés : 70 % ne sont jamais ou rarement consultés sur les opérations d'aménagement de leur quartier. Un déficit de consultation que devraient méditer les experts.

Christine Garin

# Le phénomène de bandes gagne la capitale

La police note une « inquiétante prolifération des armes »

LA BANDE de la Banane, la bande du Chevaleret, la bande du boulevard Brune, sans oublier celles de la place des Fêtes, des Epinettes ou de la cité Henri-Brisson : la capitale, à l'image de ses banlieues, vivrait-elle à l'heure des bandes ? Sans pour autant remonter aux « apaches » du début du siècle, le phénomène n'est pas vraiment nouveau. Le sujet revient même régulièrement sur le devant de la scène médiatique. Mais les policiers spécialisés dans ce type de délinquance notent une évolution importante depuis 1994. Les violences urbaines, longtemps confinées dans les départements voisins, se sont bel et bien immiscées dans Paris.

Cette irruption a d'abord pris la forme d'incidents provoqués par des jeunes banlieusards venus, en fin de semaine, dans des lieux touristiques comme le Trocadéro, le Forum des Halles ou l'avenue des Champs-Élysées. En 1997 encore, près de la moitié des infractions recensées dans la capitale, avaient été commises par des personnes n'habitant pas à Paris. Puis, les arrondissements de la périphérie (13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>) ont généré leurs propres groupes de délinquants. Les renseignements généraux de la préfecture de police (RGPP), qui disposent d'une section spécialisée, recensent ainsi une trentaine de bandes parisiennes, dont ils surveillent et analysent les activités.

En fait de « bandes », il s'agit plutôt de regroupements plus ou moins fluctuants, formés autour de noyaux durs d'une demi-douzaine de meneurs. Ces regroupements sans véritable hiérarchie peuvent réunir de trente à cinquante adolescents ou jeunes adultes. Comme en banlieue, l'objectif commun est la défense du territoire (la cité, la rue) et, souvent, le trafic de stupéfiants – en particulier le cannabis. Ces bandes restent toutefois repliées sur leurs quartiers respectifs.

Les luttes pour conquérir des territoires dans d'autres arrondissements ou en proche banlieue sont rares. Par leur seule présence dans les halls d'immeubles ou les cages d'escaliers, ces jeunes contribuent par ailleurs au développement d'un sentiment d'insécurité chez les autres résidents.

Leurs activités se traduisent également dans les statistiques sur les « violences urbaines » constatées à Paris. Une étude menée au début de l'année à l'initiative de la direction régionale de la police judiciaire révélait que, sur mille procédures, plus de la moitié des jeunes interpellés pour des faits de violences urbaines étaient déjà connus des services de police. La proportion était de 25 % chez les moins de 13 ans, et de 45 % dans la tranche des 13-16 ans. Elle s'élevait à 60 % chez les plus de 16 ans.

Comme en banlieue, l'objectif commun est la défense du territoire (la cité, la rue) et, souvent, le trafic de stupéfiants – en particulier le cannabis

Le rajeunissement des auteurs s'accompagne, selon la police, d'une aggravation de la violence, et d'« une inquiétante prolifération des armes ». Le 21 février 1998, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, un jeune homme de dix-neuf ans, avec deux amis, avait été agressé par une trentaine d'individus dans le cadre d'un règlement de compte entre

bandes rivales. Il avait été blessé de trois coups de couteau aux jambes et de coups de casque de moto à la tête. Le 3 mars, rue Didot, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, le passager d'un scooter avait tiré trois coups de feu avec un fusil à pompe en direction d'une jeune femme habitant la cité. Deux semaines plus tard, le 20 mars, une quarantaine de jeunes s'étaient affrontés dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. Trois d'entre eux avaient été blessés d'un coup de couteau à une jambe, d'un tesson de bouteille au fessier, et d'un coup de batte de base-ball au visage. Plus récemment, samedi 16 janvier, une personne a été blessée par balle lors d'une bagarre entre deux groupes de jeunes dans un bar de la place des Fêtes (19<sup>e</sup>).

Malgré la multiplication des incidents, la police judiciaire parisienne, comme les renseignements généraux, souligne le fait que la situation dans la capitale n'a rien de comparable avec d'autres secteurs de l'Ile-de-France. Paris bénéficie sans doute de l'importance de ses effectifs de police (18 792 fonctionnaires au 1<sup>er</sup> janvier) et d'une topographie qui n'accroît pas la « ghettoïsation » des secteurs difficiles. Contrairement à certaines cités de banlieue où les forces de l'ordre éprouvent des difficultés à intervenir, les quartiers parisiens concernés par ces formes de violence ne sont pas isolés et inaccessibles.

Le développement de groupes violents trahit toutefois une évolution préoccupante. Hugues Lagrange, chercheur au CNRS et auteur de *La Civilité à l'épreuve* (PUF), estime que « l'hypothèse la plus vraisemblable, pour expliquer l'essor de ce phénomène, est à chercher dans le fait que les quartiers périphériques de la capitale ressemblent de plus en plus socialement à ceux des banlieues ».

Philippe Broussard et Pascal Ceaux

## Accroissement de la délinquance dans Paris

EN 1998, la préfecture de police de Paris a enregistré une progression de 4,6 % des délits et des crimes constatés par la police dans la capitale (284 663 faits répertoriés, au lieu de 272 145 en 1997). Dévoilées lundi 18 janvier, ces statistiques reflètent une hausse sensible, après trois années consécutives de baisse (- 6,2 % en 1995 et en 1996, - 1,05 % en 1997). Selon la préfecture, l'ouverture en juin 1997 des antennes de police judiciaire dans les commissariats d'arrondissement, qui a facilité le dépôt des plaintes, peut avoir gonflé les statistiques des faits constatés « d'environ 1 à 2 % ».

### PLUS DE VOLS, MOINS D'ATTEINTES AUX PERSONNES

Les délits dits de voie publique, auxquels les Parisiens sont directement exposés, ont connu une forte augmentation (9,4 %). Dans cette catégorie, le phénomène le plus spectaculaire concerne les vols à la tire (6 311 faits supplémentaires), qui se trouvent à l'origine de plus de la moitié de la hausse générale de la délinquance constatée à Paris. Les vols avec violence ont aussi fortement augmenté (+ 18,3 %), malgré une nette régression des vols à main armée (- 17,8 %). Le vol à l'arraché de téléphones portables constitue une « motivation croissante » des vols avec violence, comme des vols à la tire. Les vols à la roulotte, c'est-à-dire dans les véhicules, se sont eux aussi accrus (+ 8,98 %), à l'inverse des vols d'automobiles (- 5,8 %).

Enfin, une légère croissance des cambriolages a été notée (+ 2,65 %), essentiellement dans les locaux industriels et commerciaux.

S'agissant des atteintes aux personnes, la diminution a été très nette (- 12,5 %), particulièrement pour les coups et blessures volontaires. Il s'agit d'une inversion de tendance, après la série de hausses enregistrées ces dernières années. Du côté des biens, le vandalisme a un peu augmenté (+ 3,4 %), notamment pour les dégradations commises sur des véhicules. Les délits économiques et financiers ont sensiblement baissé (- 7,7 %), la forte chute des escroqueries aux chèques volés (- 33,7 %) n'étant pas compensée par la hausse symétrique des escroqueries aux cartes de crédit. Les infractions à la législation sur les stupéfiants ont reculé (- 8,35 %), particulièrement en matière d'usage de drogues dures, et les décès par surdose ont décliné (32 en 1998, au lieu de 145 en 1994). Enfin, les infractions à la police des étrangers (- 27,8 %) ont nettement baissé.

Dans l'ensemble de la délinquance constatée, la part des mineurs a de nouveau augmenté en 1998, pour atteindre 12,34 % du total des personnes mises en cause (au lieu de 10,66 % en 1997 et 7,6 % en 1995). La proportion de mineurs impliqués dans des vols avec violence atteint ainsi désormais 30,7 % de la population délinquante mise en cause.

## M<sup>me</sup> Guigou estime qu'il faut combiner répressif et éducatif

La ministre de la justice se prononce contre l'éloignement lorsqu'il sert à « parquer les jeunes »

L'INTERVENTION d'Elisabeth Guigou, la ministre de la justice, n'était pas prévue. A une question sur la suppression des allocations familiales aux familles de délinquants multirécidivistes, Adeline Hazan, chargée des questions de société au secrétariat national du Parti socialiste, venait de répondre par un « non » catégorique, en rappelant que « même la droite n'avait pas osé ». Devant les 1 500 secrétaires de sections rassemblés à la Mutualité, dimanche 17 janvier à Paris, M<sup>me</sup> Guigou, à l'invitation du maire d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, a alors pris la parole. D'emblée, elle a évoqué, au sein du gouvernement, « des discussions approfondies, quelquefois vives », en ajoutant, comme si elle concevait encore des inquiétudes : « J'espère que nous prendrons les bonnes décisions ».

Pour la garde des sceaux, face à un phénomène « qui s'aggrave », il

faut « apporter les vraies réponses », en s'appuyant sur le trépied « prévention, sanction et insertion ». « Si on oublie un des trois, on a un déséquilibre qui fait que ça ne marche pas », Elisabeth Guigou a souligné que, depuis le début des années 80, le nombre d'éducateurs avait stagné alors que la délinquance des mineurs augmentait. Un « creux terrible », qu'elle a attribué à la première cohabitation (1986-1988), lorsque Jacques Chirac, dont le nom n'a pas été prononcé, était premier ministre. « On ne peut pas trouver des solutions ni dans le tout-éducatif ni dans le tout-répressif. Il faut combiner les deux ».

Très ferme et très applaudie, la ministre de la justice s'est alors exprimée au sujet des « centres de retenue » proposés par Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur. « L'éloignement pour parquer des jeunes, sûrement pas dans des

maisons de correction avec des barreaux, je le dis tout net. (...) [Les centres de retenue], je ne sais pas ce que c'est et je ne sais pas ce que ça peut être ! » « L'éloignement, oui, mais où, pendant combien de temps et dans quel but ? » M<sup>me</sup> Guigou a insisté sur la nécessité de placer des jeunes « dans des foyers, des familles d'accueil, ou des unités à encadrement renforcé avec pour but de les faire revenir et de les réinsérer dans leur famille, dans leur quartier et dans la société ».

### « ACTION SÉCURISANTE »

Plus nette encore, elle a souligné que, face aux phénomènes de « ghettoïsation », il fallait faire en sorte que les jeunes d'origine étrangère « ne se trouvent plus en butte à des refus d'embauche, à des refus d'entrer dans des discothèques ou dans des bars » ou à des « contrôles » policiers « qui les visent trop exclusivement, qui leur

font sentir qu'ils sont et risquent de rester à l'écart de notre société ».

Affirmant que « l'insécurité est une injustice », le premier ministre, Lionel Jospin, a affirmé que sa volonté était de « traiter les causes sociales de la violence car c'est là l'ambition et le sens même d'un gouvernement de gauche », ce travail devant être « mené dans la durée ». « Nous savons que sans sanction la prévention est vaine mais nous n'oublions pas que, sans la prévention, la sanction est aveugle », a affirmé le chef du gouvernement en martelant : « Notre démarche n'est pas idéologique. Nous ne voulons pas une action sécuritaire, nous voulons une action sécurisante. » M. Jospin a réaffirmé que l'éloignement des délinquants « les plus durs » était « de la responsabilité de la ministre de la justice et elle le sait ».

Michel Noblecourt

### DÉPÊCHES

■ SÉCURITÉ : Dominique Voynet estime qu'en matière de sécurité, « l'écueil est double : ni impunité ni autoritarisme, ni tout-prévention ni tout-répression ». « L'opinion acceptera très bien des décisions fortes (...) si elle a la conviction qu'elles sont fondées sur une approche concrète des phénomènes. Elle ne les tolérera pas si elle a l'impression que la gauche est à la remorque de la droite sur un discours sécuritaire », ajoute la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, dans un entretien accordé lundi 18 janvier au *Figaro*.

■ DÉLINQUANCE DES MINEURS : Alain Madelin, le président de Démocratie libérale, s'est prononcé en faveur d'« un véritable programme de construction de centres carcéraux pour les mineurs » récidivistes, y compris en faisant appel à « l'initiative privée », dimanche 17 janvier, dans l'émission « Polémiques » sur France 2, dont il était l'invité. « Ce qui se passe en ce moment, c'est extrêmement grave, ce n'est plus la fracture sociale, c'est une rupture sociale », a ajouté M. Madelin.

■ BASQUES : Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, a écarté toute mesure de clémence à l'égard des militants de l'organisation indépendantiste basque ETA – environ une soixantaine – incarcérés en France. Dans un entretien au quotidien espagnol *El País*, dimanche 17 janvier, elle indique qu'« il n'y aura pas de différences dans le traitement réservé aux terroristes emprisonnés, qu'ils soient basques, corses, turcs ou kurdes ». M<sup>me</sup> Guigou exclut également tout transfert des détenus de l'ETA, en majorité incarcérés dans la région parisienne, dans des prisons proches du Pays basque, comme l'exigent les séparatistes.

■ ENQUÊTE : François Léotard a disposé, de 1992 à 1996, d'un appartement de fonction, rue de Rivoli, payé par l'Association des républicains indépendants libéraux européens et sociaux (Ariles), elle-même financée à 100 % par l'ex-Parti républicain (PR). Selon le *Journal du dimanche* du 17 janvier, les policiers ont découvert la trace de cette prise en charge à titre gracieux lors de l'enquête sur un prêt de 5 millions de francs (762 245 d'euros) accordé, en 1996, à l'ex-PR par une petite banque italienne, le Fondo sociale di Cooperazione Europa (FSCE). Dans cette affaire, François Léotard a été mis en examen pour « blanchiment d'argent » et « infraction à la législation sur le financement des partis politiques ».

■ MEURTRE : Semba Diallo, vingt-trois ans, l'auteur présumé du coup de couteau qui, le 14 janvier, a coûté la vie à un jeune homme lors d'un affrontement dans un train en gare de Bouffémont (Val-d'Oise), a été mis en examen, samedi 16 janvier, pour « meurtre » et écroué à la maison d'arrêt d'Osny. Simple passager, M. Diallo avait été pris à partie lors d'une rixe entre deux bandes. Pour se défendre, il avait sorti un couteau et blessé mortellement l'un de ses assaillants.

■ GANGS : Jean-Louis Goiran, quarante-sept ans, a été retrouvé mort, le corps criblé de balles, samedi 16 janvier, au volant de sa voiture sur les hauteurs de Nice. Il aurait été victime d'un commando d'au moins trois personnes, selon les premiers éléments de l'enquête. Condamné pour attaques à main armée et soupçonné d'avoir participé à divers règlements de comptes, M. Goiran était le bras droit de Marcel Diavoloni, dit « le bégue », parain présumé du milieu niçois, lui-même abattu par balles le 18 décembre 1998.

26 et 27 janvier 1999

Le Carrousel du Louvre

1<sup>er</sup> Salon des Séminaires et des Congrès

Venez découvrir plus de 500 établissements et choisir les destinations de vos prochaines manifestations professionnelles.

LE SALON BEDOUK la réussite a trouvé son salon

Demandez votre invitation gratuite au 01 49 59 30 00

BFM

# Le réveil de Nantes, cité sans complexe

Avec des implantations d'entreprises en cours et annoncées qui créeront 2 500 emplois, la capitale des Pays de la Loire, constituée en pôle avec Saint-Nazaire, affirme désormais son rang de première agglomération de l'Ouest

## NANTES

de notre correspondant

Dans la configuration géographique de la Bretagne « historique », Nantes et Rennes se sont toujours montrées rivales, la première métropole mettant en avant ses atouts commerciaux, maritimes et industriels traditionnels, la seconde son poids dans les domaines juridiques, politiques et plus récemment de la recherche technologique.

La notion de Grand Ouest atlantique – à une époque où l'Europe a tendance à pencher vers l'Est – a pu relancer la compétition entre ces deux capitales régionales (sans parler de Bordeaux), qui ne sont éloignées que d'un peu plus de 100 kilomètres, mais qui entretiennent assez peu de relations complémentaires.

Longtemps Nantes est restée très discrète, repliée sur elle, et « tout d'un coup il apparaît au grand jour qu'il s'y passe quelque

## Un pôle majeur avec Saint-Nazaire

L'agglomération nantaise compte 560 000 habitants, selon l'estimation de son agence d'urbanisme, soit 10 % de plus qu'en 1990. Mais Nantes s'affiche aujourd'hui avec Saint-Nazaire, et devient, banlieues comprises, une entité de 800 000 habitants, 50 000 entreprises et 400 000 emplois. Elle creuse désormais l'écart par rapport aux autres villes de l'Ouest. Les agences de développement économique des deux cités de l'estuaire de la Loire travaillent ensemble. Celle de l'agglomération nantaise suit, pour les deux villes, les questions industrielles et celle de la région nazairienne l'affectation des fonds européens. Le Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire a réalisé en 1998 un trafic de 31 millions de tonnes (+ 21,3 %) et se situe au premier rang des ports de la façade atlantique européenne. L'aéroport Nantes Atlantique a aussi battu des records l'an dernier, avec un trafic de 1 663 000 passagers, en hausse de 15 %. Un chiffre supérieur au cumul des trafics des aéroports de Brest, Rennes, Quimper, Lorient et Lannion. – (Corresp.)

chose », s'amuse Benoît de la Seiglière, PDG de la banque CIO, dont le siège social, campé au cœur du nouveau quartier d'affaires, témoigne du renouveau de la capitale des Pays de la Loire.

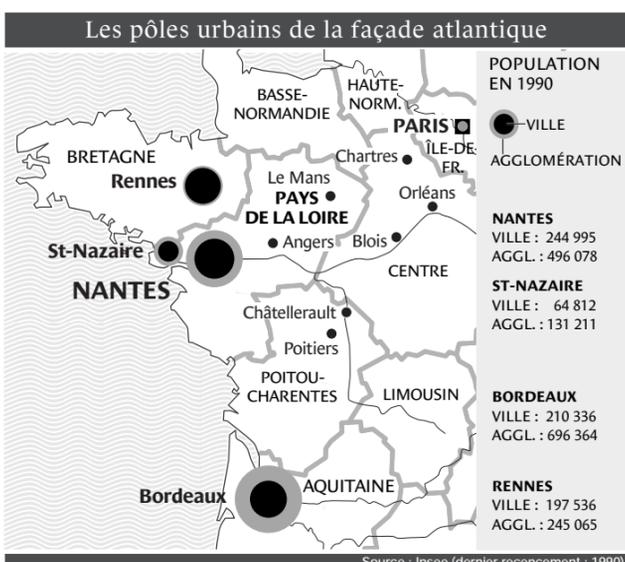
Si l'on en juge par les délocalisations de services nationaux ou les implantations de directions interrégionales de groupes privés, « la belle endormie » s'est effectivement réveillée et affiche désormais, sans complexe, son rang de première ville de l'Ouest. Le total des implantations d'entreprises en cours ou annoncées est gros de 2 500 créations d'emplois, tous dans le secteur tertiaire.

Dernière en date, la délocalisation décidée par la SNCF de 500 emplois de son département informatique voyageurs et de sociétés travaillant pour elle (Le Monde du 31 décembre 1998). Les salariés concernés avaient le choix entre Bordeaux ou Rennes. Ils ont plébiscité Nantes. Deux ans plus tôt, les agents du centre financier parisien de La Poste avaient fait de même, et la capitale des Pays de la Loire est en train d'accueillir 550 emplois de ce service.

Bouygues Telecom recrute actuellement les 400 personnes d'un centre national d'appel qui doit ouvrir en avril et a choisi Nantes pour localiser sa direction régionale couvrant toute la façade atlantique. Son concurrent Cegetel a fait de même pour sa direction Ouest couvrant seize départements de Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et du Centre. Plus de 200 personnes y travaillent.

Cap Gemini, dont la division ouest basée à Nantes couvre cinq régions et emploie 280 personnes, inaugure le 22 janvier un centre de maintenance qui créera une centaine d'emplois. Le pôle eau de Vivendi a implanté en septembre 1998 la direction régionale et le centre clientèle de huit de ses filiales. Sur les 200 personnes qui y travaillent, les deux tiers ont déménagé du Mans, d'Angers, d'Orléans, de Blois, de Chartres ou de Châtelleraut.

UCB Locabail, filiale de Paribas, doit créer une plate-forme téléphonique qui emploiera 155 personnes, dont une centaine venues du siège de Rueil-Malmaison, et entraînera la fermeture de centres administratifs à Bordeaux, Mar-



Source : Insee (dernier recensement : 1990)

seille et Villeurbanne. Venant de Niort, Inter-mutuelle assistance (IMA) doit elle aussi créer une plate-forme téléphonique (180 salariés).

S'y ajoute l'implantation en cours du siège de Suravenir, une compagnie d'assurances filiale

des Crédit mutuel de Bretagne, d'Alsace, de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, où travailleront 150 personnes.

Signe des temps, la plupart de ces implantations sont le fruit du mariage de l'informatique et du téléphone. Les signatures des

chèques postaux émis en Ile-de-France sont vérifiées à Nantes par le biais d'images transmises sur un réseau interne à La Poste. Idem pour le pôle eau de Vivendi : « Nous prenons les rendez-vous de nos personnels depuis Nantes beaucoup mieux que depuis des petits bureaux locaux », explique Jean-François Onfray, son directeur régional.

## « UN SACRÉ BRASSAGE »

Mais pourquoi Nantes, dont le taux de chômage est aussi élevé que celui d'autres métropoles, attire-t-elle les entreprises du tertiaire ? Pas en raison de sa taxe professionnelle, supérieure de huit points à celles d'Angers et de Rennes. À entendre les intéressés, elle est perçue comme une ville disposant des services nécessaires à toute implantation de ce niveau mais n'ayant pas les défauts d'une trop grande agglomération.

« Il y a à la fois ici la qualité de vie et le réservoir de jeunes diplômés dont nous avons besoin », explique Michel-Henry Vandesmet, responsable de la communication de Cap Gemini Ouest. Ni trop proche, ni trop éloignée de Paris, Nantes n'est pas phagocytée par

la capitale française : une demie-journée suffit pour s'y rendre, et elle offre aux entreprises des coûts d'installation moindres. Ainsi, il y a quelques années, Waterman a décentralisé son siège social en construisant un bâtiment pour le prix de deux ans de loyers parisiens.

« Sa position à cheval sur la Loire n'est plus un handicap mais un atout depuis que le franchissement du fleuve a été amélioré. Nous sommes au point de convergence de la Bretagne, du Val-de-Loire et du Poitou-Charentes, avec 3 millions d'habitants à moins d'une heure de voiture », ajoute Philippe Audic, directeur de l'Agence de développement économique de l'agglomération nantaise. Ainsi, un cadre supérieur originaire de l'Ouest choisit souvent Nantes « pour être à deux heures de Paris et à trois quarts d'heure de sa famille vendéenne ou bretonne ».

L'image d'une « ville qui bouge » a aussi été portée par des événements culturels comme Les Allumés, Fin de siècle (Le Monde du 5 janvier) ou les Folles Journées, consacrées cette année aux musiciens français (Berlioz, Ravel...). Mais il faut aller chercher plus en profondeur les raisons du succès actuel, dans le renouvellement des élites locales et leur ouverture sur l'extérieur.

Vieille cité industrielle et portuaire, Nantes s'était assoupie après la guerre. « Depuis une quinzaine d'années, il y a eu un sacré brassage dans les dirigeants », explique pudiquement l'un d'eux, en s'en félicitant. « Le milieu des affaires était sclérosé. Dans les années 50, Citroën a implanté son usine à Rennes parce que les Nantais n'en voulaient pas », rappelle Philippe Audic.

Aujourd'hui, lorsqu'il accueille un séminaire de dirigeants du groupe CIC, Benoît de la Seiglière emmène ses participants visiter les Chantiers de l'Atlantique qui « en ressortent abasourdis par le niveau technologique mis en œuvre ». Longtemps perçu comme une activité déclinante dont les patrons locaux avaient honte vis-à-vis de l'extérieur, la construction navale est devenue l'emblème du développement du pôle Nantes - Saint-Nazaire.

D. L.

Dominique Luneau

## Le nouveau Champ-de-Mars

### NANTES

de notre correspondant

Sur les bords de la Loire, à deux pas du centre-ville, le Champ-de-Mars, construit sur d'anciennes prairies humides remblayées, a longtemps incarné Nantes. L'usine majestueuse et baroque de Louis Lefevre-Utile y a manifesté la puissance de l'industrie agroalimentaire du début de siècle et déversé ses odeurs de Petit Beurre Lu jusque dans les années 80.

Ses halles, à l'architecture très marquée des années 30, étaient aussi un lieu de rendez-vous populaire. Elles y accueillait des marchés de gros, des foires-expositions, une salle de sports, des concerts ou des meetings politiques. Le Champ-de-Mars n'est plus qu'un souvenir sur le zinc des quelques bistros et restaurants survivants de la rue Fouré ou de la rue Emile-Péhan.

Avec le vieux quartier mitoyen de la Madeleine, l'endroit est devenu un concentré de l'évolution nantaise. Les anciens entrepôts occupés par des collectifs d'artistes y côtoient le verre et l'acier du siège social du Crédit industriel de l'Ouest (CIO), où travaillent 730 cols blancs. Les anciennes cours propices à la flânerie laissent place à des programmes immobiliers sans âme.

L'éradication du passé n'est pourtant pas inéluctable. Sauvé de la destruction et intelligemment réhabilité il y

a dix ans, l'Office universitaire de presse (OFUP) occupe un ancien bâtiment annexe de l'usine LU.

Face au CIO, formant avec lui une porte monumentale d'accès au centre-ville, la Cité des congrès écrase l'endroit de sa masse blanche. Bel outil technique, le bâtiment conçu par l'architecte Yves Lion n'a pas l'espace autour de lui qu'aurait exigé sa dimension.

### « LIEU UNIQUE »

Dans son prolongement, le terme bâtiment construit pour héberger le service financier parisien de La Poste sera bientôt rejoint par son clone, qui abritera l'informatique voyageurs de la SNCF. La dernière dent creuse de cette parcelle laissée vide par la démolition partielle de l'usine LU pourrait un jour accueillir un casino et un hôtel quatre étoiles.

L'espace remodelé est clos par de nouveaux immeubles d'habitation jalonnant avec une certaine élégance le canal Saint-Félix et par ce qu'il reste de la grande usine LU, dont le dôme kitsch en forme de pâtisserie vient d'être restauré par la ville. Jean Blaise, le directeur du Centre de recherche et de développement culturel, à qui Nantes doit Les Allumés et Fin de siècle, est chargé de mener à bien sa transformation en un « lieu unique » pour le passage à l'an 2000.

## A Saint-Pierre-de-Trivisy, le maire pincé par des écrevisses

### ALBI

de notre correspondant

Au royaume des écrevisses, *Austro Potamobius Palleipès* se distingue par ses pattes blanches. Rare et peu connue du grand public, cette espèce protégée atteint une renommée inattendue. Elle est le sujet d'une controverse juridique très complexe, qui met aux prises la fédération départementale de pêche du Tarn, forte de vingt-six mille licenciés, et le maire de Saint-Pierre-de-Trivisy, Philippe Folliot, désormais mis en examen au grand dam de ses quelque mille administrés.

Le point de départ de cette affaire, née en 1994, est la construction d'un barrage sur un ruisseau afin de créer une réserve d'eau pour

la lutte contre les incendies de forêts. L'enquête d'utilité publique n'a pas suscité d'avis contraire. L'Office national des forêts (ONF) est par ailleurs le maître d'œuvre de cette opération largement subventionnée.

Autorisés par arrêté préfectoral en juin 1995, les travaux commencent l'été de cette même année. Mais les gardes fédéraux de pêche veillent, réagissent et dressent procès-verbal sur procès-verbal, estimant que cette construction met en péril la survie des écrevisses à patte blanche. La Fédération multiplie les interventions et saisit le tribunal administratif, qui prononce un sursis à exécution alors que le barrage est en cours

d'achèvement. Philippe Folliot interroge le préfet qui lui signale que, pour des raisons de sécurité, le chantier ne peut rester en l'état. « Coïncé entre le marteau et l'enclume, j'ai pris mes responsabilités. S'il y avait eu des dommages ou si l'entreprise n'avait pas été payée, c'est moi qui aurais été responsable », fait remarquer le maire. Parallèlement, le procureur de la République de Castres classe sans suite les plaintes de la fédération de pêche.

### CRAPAUDS « BUFO BUFO »

La retenue d'eau – 200 mètres de long et de 70 mètres au plus large – est achevée et même adoptée par les crapauds « bufo bufo », eux aussi protégés. L'affaire semblait terminée. Elle revient aujourd'hui sur le devant de la scène avec une nouvelle plainte, nominative et pénale cette fois, de la fédération de pêche à l'encontre du maire qui se retrouve mis en examen pour « destruction d'espèces protégées et réali-

sation de travaux sur un cours d'eau ». La fédération lui réclame 430 000 francs de dommages et intérêts.

Tout en se refusant à commenter sur le fond une affaire à l'instruction, le maire se borne à ironiser sur la forme : « On prend un bazooka pour tuer une mouche ! Ces dérives ne sont pas de nature à encourager des vocations, à s'engager dans la vie publique. »

Maire à vingt-huit ans, puis conseiller général à trente-cinq ans, et conseiller régional de Midi-Pyrénées, Philippe Folliot a réussi une ascension rapide et sans embûches au point de passer, aux yeux de beaucoup, pour un potentiel chef de file de la droite dans le département. Ce jeune gaulliste à l'esprit indépendant, en congé du RPR et volontiers iconoclaste, ne pensait pas rencontrer sur son chemin des écrevisses, même à pattes blanches.

Jean-Pierre Barjou

## Manifestations contre la PAC et la chute des cours du porc

POUR PROTESTER contre les orientations de la politique agricole commune (PAC) et à l'appel d'un collectif intitulé « Stop à la PAC folle » réunissant plusieurs associations et syndicats, dont la Confédération paysanne ainsi que l'Alliance paysans écologistes consommateurs, quelque 150 personnes se sont rassemblées samedi 16 janvier à Montardon près de Pau devant le siège de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM). Elles reprochent aux céréaliers, et en particulier aux producteurs de maïs, d'avoir exercé des pressions afin que les décisions des ministres des Quinze (qui se réunissent lundi 18 janvier) leur soient favorables. « Cette logique a détruit les équilibres, déplorent-ils. Les plus petits producteurs disparaissent alors que les plus gros touchent des subventions importantes. » Des manifestations de producteurs de porc ont eu lieu lundi dans le Finistère. Alors que les cours sont au plus bas, ils veulent vérifier que les abattoirs et entreprises de salaison n'importent pas de la viande étrangère. – (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ PARIS : un ballon captif sera mis en place à Paris pour les fêtes de l'an 2000. De la hauteur d'un immeuble de douze étages, ce ballon à hélium sera installé, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1999, et pendant dix-huit mois, sur la pelouse centrale du parc André-Citroën, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, a indiqué, dimanche 17 janvier, que ce ballon de 32 mètres de haut et 22 mètres de diamètre, pouvant accueillir 30 adultes ou 60 enfants, permettrait à la fois de « bien montrer la beauté de la capitale » et de rappeler l'histoire de l'aérostation.

■ LORRAINE : le préfet de la région Lorraine et les ministres de l'environnement du grand-duché de Luxembourg, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat (Allemagne) ainsi que de la Wallonie (Belgique) ont signé une déclaration commune sur la gestion des forêts qui a été adressée à Jacques Santer, président de la Commission européenne. Les signataires demandent la mise en place d'un système harmonisé de contrôle et de démonstration de la gestion durable des forêts dans les régions concernées ainsi qu'une information complète et transparente du public par la diffusion régulière des résultats des inventaires forestiers. Ces inventaires permettront une amélioration continue de la gestion des forêts.

■ COLMAR : un couple de jeunes loutres, appelées Mic et Moon, viennent d'être réintroduites dans le département du Haut-Rhin. Première expérience de ce type menée en France par le ministère de l'environnement, de la région Alsace et du département du Haut-Rhin, l'opération prévoit le lâchage d'une série de 20 loutres, en Alsace, région dont elles avaient disparu depuis 1980.

www.lemonde.fr

L'INFORMATION QUOTIDIENNE  
SUR INTERNET

Les articles et les dossiers  
du Monde en ligne  
dès 15 heures

Le Monde  
ECONOMIE

LES ENJEUX – LES INITIATIVES

PARTENAIRE DES LYCÉES ET PRÉPAS

Pour animer vos cours et approfondir l'actualité économique, mettez *Le Monde Economie* à la disposition de vos classes.

Le Monde réserve des conditions exceptionnelles aux professeurs d'économie.

Pour tout renseignement :  
Tél. 01-42-17-37-64 – Fax : 01-42-17-21-70



Kieran DOHERTY / REUTERS

**C**E 11 septembre 1973, vers 8 h 30, une petite Fiat 600 rouge fonce dans les rues désertes de Santiago, la capitale chilienne. La conductrice, une jeune femme âgée de vingt-sept ans, déclare, à chaque barrage de carabiniers – la police locale : « Je suis Isabel Allende, la fille du président. Je me rends à la Moneda, au palais du gouvernement. » Déconcertés, les carabiniers, de plus en plus nombreux au fur et à mesure qu'elle approche du centre-ville, la laissent à chaque fois passer. L'armée n'a pas encore investi la capitale. Un coup de téléphone matinal a convaincu Isabel – la plus jeune des trois filles de Salvador Allende – que la situation est grave. Elle est la dernière à pénétrer dans le palais de la Moneda avant le bombardement et l'arrivée des militaires.

Quand elle arrive, sa sœur Beatriz, trente ans, l'accueille avec surprise : « Tu devrais être avec maman, à la résidence. » Un proche du président, mitraillette au poing, lui lance : « Cela va se terminer au finish. » Salvador Allende, lui, a réuni tout le monde dans un des salons de la présidence. Il vient de faire un discours historique à la radio. Il sait que tous ses généraux ont trahi, et notamment le général Pinochet, le commandant en chef, qui avait sa confiance. Il annonce qu'il a décidé de rester, car « la révolution a besoin de leaders conséquents », et demande aux civils présents de ne pas faire de sacrifices inutiles, d'abandonner le palais « pour témoigner devant le monde ».

Beatriz, enceinte de sept mois, et Isabel refusent une première fois de le quitter. La seconde discussion a lieu dans les sous-sols du palais. Toutes deux se laissent convaincre par leur père, qui a demandé un cessez-le-feu afin qu'elles puissent sortir. Il les accompagne jusqu'à la porte, comme pour s'assurer qu'elles vont bien partir, et les embrasse. Dehors, les tirs se sont tus pour trois minutes. Six jeunes femmes s'enfuient en courant du palais de la Moneda, dont Beatriz et Isabel. Et le bombardement commence.

« On m'a souvent demandé si j'avais eu conscience que c'était la dernière fois que je voyais mon père, et je n'ai pas su répondre. Je ne crois pas. C'est difficile à dire. Nous avons convenu avec mon mari que, s'il se passait quelque chose, j'irais à la Moneda. Alors, c'est ce que j'ai fait, raconte aujourd'hui, vingt-cinq ans après le putsch militaire, Isabel Allende. Je ne mesurais pas la gravité de la situation. J'avais même emmené une petite valise avec une tenue de rechange au cas où j'aurais dû rester quelques jours à la Moneda, car je ne pensais pas que cela irait plus loin. Qui pouvait imaginer ce qui allait suivre ? »

Dans le palais en flammes, Salvador Allende est mort. Il s'est tiré une décharge de mitraillette dans la bouche. Les militaires annoncent « mission accomplie ». Les filles du président ont arrêté une voiture et, se faisant passer pour des « secrétaires angoissées par les bombardements », réussissent à se faire conduire jusqu'à une maison amie. En chemin, elles apprennent par la radio le bombardement du palais présidentiel, mais aussi de la résidence où se trouve leur mère, qui, heureusement, s'est réfugiée chez des voisins. Sur leur passage, elles voient les premières arrestations : des filles de personnes, les mains en l'air, encadrées brutalement par des militaires.

Le temps de la dictature et de la répression est arrivé. Pour la famille Allende, comme pour un million de Chiliens – sur une population de dix millions –, l'exil a commencé. Isabel et ses deux enfants, Carmen Paz, sa sœur aînée, et Hortensia Bussi de Allende, leur mère – la « veuve d'Allende », comme on l'appelle désormais – sont reçues au Mexique. L'ambassadeur mexicain à Santiago les a sauvées. « Le 16 septembre, jour de la Fête nationale mexicaine, nous sommes arrivées à Mexico, se souvient avec émotion Isabel. Le président, sa femme, tout le cabinet étaient là, tous vêtus de noir, impeccables, en signe de deuil, en hom-

avec Isabel Allende à son bord. Finalement, le capitaine la félicite et lui confirme que le retour est pour tous : « C'est la fin de l'exil. »

Un mois plus tard, le retour de « la Tencha », comme on appelle familièrement Hortensia Bussi de Allende, est glorieux. Il donne lieu à d'immenses manifestations de joie. Car, même si Salvador Allende est honni par un grand nombre de Chiliens, pour qui il représente « les jours fatidiques de l'Unité populaire », selon la terminologie officielle de la dictature et de la droite, le président-martyr du Chili reste un héros pour une majorité. Partout, on trouve des images à son effigie. Dès leur re-

tour, Isabel Allende et sa mère reprennent le flambeau politique de la famille. D'abord, symboliquement. Le lendemain du coup d'Etat, les militaires avaient enterré à la va-vite Salvador Allende dans une tombe qui ne portait même pas son nom. Son corps reposait dans le caveau d'un lointain beau-frère, Eduardo Grove, dans le cimetière de Vina del Mar, qui surplombe la baie de Valparaíso, à 115 kilomètres de Santiago. Seules Hortensia Bussi de Allende, sa veuve, et Laura Allende, sa sœur, avaient pu assister à l'enterrement – sans être autorisées à voir le corps. Malgré l'anonymat, et grâce aux témoignages des quelques personnes présentes ce jour-là, la tombe devint vite un discret lieu de pèlerinage. Jamais les fleurs – des œillets rouges – n'auront, en dix-sept ans de dictature, manqué

nyme, écrivain à succès, encore d'Allende. Si elle incarne encore l'héritage politique de son père, les temps et la gauche chilienne ont changé. Le Parti socialiste s'est éloigné politiquement des principes chers à Allende : il prend part à la « concertation » – coalition qui rassemble la Démocratie-chrétienne (DC), le Parti pour la démocratie (PPD) et le PS – au pouvoir et cherche avant tout à réussir la transition politique.

**M**AIS l'affaire Pinochet a bouleversé la donne et polarise le dialogue politique. La gauche, qui représente le gouvernement, doit jouer le jeu du pouvoir. Tout en se réjouissant, elle affirme que l'immunité d'Augusto Pinochet n'a pas été respectée. Un groupe de parlementaires de gauche – entre autres, Isabel Allende, Juan Pablo Letelier, fils de l'ancien ministre des affaires étrangères d'Allende, Orlando Letelier, assassiné à Washington dans un attentat organisé le 21 septembre 1976 par les services secrets chiliens, Sofia Prats, fille du général Prats, ex-commandant en chef d'Allende, assassiné en Argentine le 26 septembre 1974 par les mêmes services secrets chiliens – prend alors l'initiative.

Malgré les critiques, ils se rendent à Madrid et à Londres pour témoigner. Ils ont aussi envoyé une lettre au ministre de l'Intérieur britannique, dans laquelle ils expliquaient que juger Pinochet au Chili appartient au domaine de l'impossible. Augusto Pinochet, qui s'est autoproclamé sénateur à vie, bénéficie de l'immunité parlementaire, ce qui suffit à lui éviter un procès. De plus, il est ex-général et relève donc, au Chili, de la justice militaire. Mais la lettre est tellement critiquée à Santiago, notamment par les socialistes membres de la « concertation » au pouvoir, que les signataires se sont expliqués publiquement, renvoyant le Chili à ses contradictions.

Sans renier le contenu de leur lettre, ils s'excusent de l'avoir envoyée, au motif que ce n'était pas de leur ressort. La droite, elle, se déchaîne et d'étranges vieux démons fascistes reviennent. Tous les partisans de l'extradition de Pinochet ont reçu des menaces, par téléphone, par e-mail, par fax. « Mais je peux dormir tranquille avec ma conscience », s'exclame Juan Pablo Letelier. « Il y a des crimes qui doivent être jugés absolument. Les crimes contre l'humanité sont de ceux-là et, au Chili, les conditions ne sont pas réunies pour le faire », affirme Sofia Prats, qui perdit père et mère dans l'attentat ourdi par le grand ami de la famille... le général Pinochet. Pour Isabel Allende, de la même façon qu'elle s'était rendue à la Moneda, le 11 septembre 1973, sans sourcilier, il était clair qu'il fallait aller à Londres. « Personne ne peut m'enlever mon droit et mon devoir qui sont de témoigner », déclare-t-elle aujourd'hui. Et n'était-ce pas ce qui lui avait demandé son père en la quittant ?

Entre-temps, Isabel Allende s'est installée dans la maison familiale, dans le quartier de Providencia, à Santiago, où elle vit avec sa nièce Maya, fille de Beatriz. « La Moneda chica » (« la petite Moneda »), comme on appelait la maison du temps des campagnes présidentielles de Salvador Allende – qui avait été élu président après quatre tentatives – n'a pas changé. Le bureau où il avait l'habitude de recevoir ses visiteurs est quasiment intact. Sur les murs de la salle à manger, Isabel a accroché les tableaux chers à son père – chevaux ou poissons peints sur papier ramené d'un voyage en Chine, en 1953. Sur les étagères, les objets précolombiens de la famille semblent n'avoir jamais bougé. Des grandes photos de famille, en noir et blanc, accrochées au-dessus, soulignent cette immuabilité. Surtout, Beatriz et Salvador

sur la tombe de Valparaíso. Mais il faudra attendre le 4 septembre 1990, après l'élection, en décembre 1989, de Patricio Aylwin, premier président post-dictature, pour organiser des funérailles officielles et transférer les restes d'Allende à Santiago.

Entre-temps, Isabel Allende s'est installée dans la maison familiale, dans le quartier de Providencia, à Santiago, où elle vit avec sa nièce Maya, fille de Beatriz. « La Moneda chica » (« la petite Moneda »), comme on appelait la maison du temps des campagnes présidentielles de Salvador Allende – qui avait été élu président après quatre tentatives – n'a pas changé. Le bureau où il avait l'habitude de recevoir ses visiteurs est quasiment intact. Sur les murs de la salle à manger, Isabel a accroché les tableaux chers à son père – chevaux ou poissons peints sur papier ramené d'un voyage en Chine, en 1953. Sur les étagères, les objets précolombiens de la famille semblent n'avoir jamais bougé. Des grandes photos de famille, en noir et blanc, accrochées au-dessus, soulignent cette immuabilité. Surtout, Beatriz et Salvador

# Isabel Allende, le devoir de témoignage

**Dans la maison familiale qu'occupait son père, la fille du président chilien victime du coup d'Etat du 11 septembre 1973 a reçu notre envoyée spéciale. Elle raconte ses derniers moments au palais de la Moneda et affirme que juger Augusto Pinochet dans son pays relève de l'impossible**

mandant comment il se faisait que, dans une seule tombe, on trouve les restes mélangés de plusieurs personnes disparues pendant la dictature, il avait répondu : « Par économie. » Une autre fois, on lui avait demandé ce qu'il pensait des droits de l'homme et il avait répondu : « Qu'est-ce que c'est que ça ? » Alors je me suis dit, enfin, après tant

**B**EATRIZ, la fille préférée de Salvador Allende, ne reviendra jamais de l'exil. Réfugiée à La Havane – son mari était diplomate cubain –, elle s'est donné la mort en octobre 1977. Médecin comme son père, passionnée de politique et militante de gauche de la première heure, elle n'a pas supporté les récits terribles des survivants de la répression, qui arrivaient régulièrement dans la capitale cubaine, ni voulu survivre à son père.

Aussi, quand, le matin du 16 octobre 1998, un coup de téléphone de Londres apprend à Isabel Allende l'arrestation d'Augusto Pinochet, la fille cadette de Salvador Allende n'en revient pas : « Etait-il retenu ou détenu ? Je n'ai pas compris tout de suite, c'était difficile à croire. Puis je me suis souvenue de plusieurs déclarations qu'il avait faites. A une question lui de-

d'années d'arrogance, de mépris de la douleur des autres, c'est merveilleux. Il existe une espérance de justice. »

Car, si la démocratie a, depuis 1988, recommencé doucement à faire son chemin au Chili, l'impunité dont a bénéficié le régime militaire ne s'est, elle, jamais démentie. « La Constitution interdit toute investigation sur les choses qui se sont passées avant 1990, qu'elles

aient trait aux violations des droits de l'homme ou à d'autres choses, explique Isabel Allende. Les cas de corruption, les privatisations, tout ce qui touche aux militaires est impossible à vérifier. Il y a la loi d'amnistie, d'autopardon, et, quand il y a enquête, les menaces font le reste. » Aussi, la plupart des politiciens marchent sur des œufs.

« Je me suis dit, enfin, après tant d'années d'arrogance, de mépris de la douleur des autres, c'est merveilleux. Il existe une espérance de justice »

« La Constitution interdit toute investigation sur les choses qui se sont passées avant 1990. Tout ce qui touche aux militaires est impossible à vérifier. Il y a la loi d'amnistie, d'autopardon, et, quand il y a enquête, les menaces font le reste »

Alexandre Guinzbourg, ancien dissident

# « La Russie deviendra un Etat normal dans une centaine d'années »

L'homme qui fut, avec Alexandre Soljenitsyne, un des animateurs du Fonds d'aide aux prisonniers politiques en URSS dans les années 70 vit depuis près de vingt ans à Paris. Il porte, ici, un regard sans complaisance, mais pas désespéré, sur son pays

« Pourquoi les propos antisémites tenus récemment par plusieurs députés communistes de la Douma (Albert Makachov, Viktor Ilioukhine) n'ont pas été condamnés par les députés ?

– Il ne faut pas attendre de cette Douma (Chambre basse du Parlement), dominée par les nationalistes et les communistes, qu'elle condamne ce genre de propos. C'est impossible. Les parlementaires qui ont réagi aux propos d'Albert Makachov [« Il faut envoyer dans l'autre monde au moins une dizaine de youpins, usuriers et buveurs de sang »] ou de Viktor Ilioukhine [qui tient les Juifs pour responsables du « génocide du peuple russe »], soit la fraction libérale Iabloko et quelques députés indépendants, sont une minorité. Le gouvernement n'a rien dit car il est en majorité composé de communistes. Même chose du côté de la Procuration [le parquet]. L'administration présidentielle et Boris Eltsine ont réagi. Le président a adressé une lettre au président de la Douma, Guennadi Selezniou. Les médias ne sont pas restés muets.

– De qui émanent publiquement les propos antisémites en Russie ?

– Avant tout des groupes marginaux, dont on ne peut même pas dire qu'ils représentent une force – ils sont moins forts et moins dangereux qu'un simple criminel – et des membres du Parti communiste de la Fédération de Russie (KPRF). De fait, ce dernier devrait plutôt porter le nom de parti national-socialiste de la Fédération de Russie. D'autant que Guennadi Ziouganov, le premier secrétaire du KPRF, est l'organisateur et le chef de l'Union populaire et patriotique de Russie, et là, il s'agit clairement d'une organisation nazie. Mais je voudrais signaler deux choses. D'abord, l'électorat communiste est âgé : en moyenne, ses sympathisants ont plus de cinquante ans. Ensuite, ils ne sont pas très nombreux, rien à voir avec les 18 millions de membres que comptait le PCUS à l'époque soviétique.

– Comment expliquer le fait que le Parti communiste de la Fédération de Russie est, en l'espace, beaucoup plus obscurantiste et rétrograde que ne l'étaient certains courants au sein du Parti communiste de l'Union soviétique à l'époque de la perestroïka ?

– Les communistes auteurs de ces propos antisémites sont des anciens fonctionnaires du parti. Il ne faut pas oublier qu'il y avait un réel antisémitisme d'Etat en Union soviétique et il était vain de penser que le PC pouvait se transformer ou disparaître. Quant aux communistes qui se sont métamorphosés, ils n'ont pas trouvé leur place dans les nouvelles structures du pouvoir, comme Iouri Afanassiev [ancien membre de la direction des Jeunesses communistes], très actif dans la mouvance antifasciste,

membre du Groupe interrégional des députés [groupe de députés réformateurs du Soviet suprême de l'URSS, dont était également membre Galina Starovoïtova, assassinée le 22 novembre]. C'est la même chose pour les anciens dissidents. Avant tout, il ne faut pas oublier que les « démocrates » n'ont jamais été au pouvoir en Russie. D'où venait l'ancien vice-premier ministre libéral Egor Gaïdar [le père de la thérapie de choc] lorsqu'il a pris ses fonctions en janvier 1992 ? De la revue *Kommunist* et de *La Pravda*. D'où est venu le dernier chef libéral, chef du gouvernement, Sergueï Kirienko ? Il était auparavant premier secrétaire d'un comité de parti des Jeunesses communistes. C'est pourquoi il est faux de dire que les démocrates étaient au pouvoir et ont failli... L'actuel président est lui-même un ancien secrétaire de comité régional du parti.

– Est-ce que l'antisémitisme qui s'exprime aujourd'hui en Russie est une menace pour l'avenir et est-ce que les forces qui le professent pourraient, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, arriver au pouvoir ?

– Non, ce courant n'a aucun avenir en Russie et je n'ai pas le sentiment que la montée du nazisme menace. Bien sûr, il y a là-bas plus de nazis que j'aimerais en voir. Un de mes amis, Vladimir Pribylovski, a recensé, il y a un an, dans un gros ouvrage, des dizaines de ces organisations d'extrême droite, leurs multiples publications. Le fait est qu'elles ont très peu de membres. C'est du menu fretin. Ces forces ne parviendront pas au pouvoir, j'en suis certain. Oui, elles représentent un certain danger, oui, ces propos sont très désagréables mais, tel qu'il s'exprime aujourd'hui en Russie, l'antisémitisme, de par son envergure, est moins important que les structures mafieuses.

– Entre-temps, y a-t-il une menace que des structures mafieuses prennent le pouvoir ?

– Les structures mafieuses sont indéniablement un danger, mais je ne pense pas qu'elles deviendront une force au sein de l'Etat. Je ne pense pas que la Russie devienne un Etat criminel. Non, petit à petit, elle deviendra un Etat normal,

mais cela ne se produira ni demain, ni dans dix ans. Il faudra beaucoup plus de temps, sans doute une centaine d'années.

– Combien de Juifs vivent actuellement en Russie ?

– Je dirais plus d'un million. Beaucoup vont très probablement encore émigrer, car la situation est difficile en Russie aujourd'hui. Si la vie est dure pour la classe moyenne – et, aujourd'hui, les gens aspirent tous à se hisser vers la classe moyenne –, tous vont alors chercher ailleurs de meilleures conditions de vie. Or, selon des dispositions héritées de l'époque soviétique, mais qui ont perduré, seuls les Juifs et les Allemands ont la possibilité légale d'émigrer de Russie. Si cette possibilité était brusquement donnée aux Russes, j'ai bien peur que la population européenne ne double d'un coup... Pour revenir à la classe moyenne, prenez les élections qui ont eu lieu à Saint-Petersbourg les 6 et 20 décembre. C'est en réalité le gouverneur Iakovlev [proche des communistes] qui les a remportées. La classe moyenne a voté pour ce courant. Même chose pour Primakov. Son arrivée au poste de premier ministre a arrangé la classe moyenne.

– Comment se fait-il que personne n'ait jamais été jugé pour antisémitisme, même si un dispositif légal a été établi pour cela ?

– A ma connaissance, une seule condamnation a été prononcée pour l'énoncé de propos antisémites. C'était contre un dénommé Ostachvili, qui avait tenu de tels propos à la Maison des écrivains au début des années 90. Il a été condamné à deux ans de prison et s'est suicidé en détention. Mais c'est tout. En Russie, les gens qui publient *Mein Kampf*, ou autres ouvrages du genre, ne sont pas inquiétés. Tout passe. Prenez les juges qui se sont occupés de mon cas de dissident. Ils ne vont certainement pas se pencher sur ce genre d'affaires ; or, ils sont toujours en place. Les affaires qui tournent autour de l'antisémitisme ont été portées des dizaines de fois devant la justice, une seule est allée à son terme. La plupart du temps, elles sont arrêtées bien avant d'arriver au tribunal.



DESSIN IVAN SIGG

– N'y a-t-il pas un seul personnage officiel qui ait pris fait et cause contre l'antisémitisme ?

– Pourquoi ? Par exemple, le maire de Moscou, Iouri Loujkov. Il vient d'interdire récemment la te-

nue du congrès de l'organisation fasciste Unité nationale russe. Il faut dire que ce genre de choses lui est utile, car il est candidat à la présidentielle et publiquement très actif. Lui-même est russe

## « Alik », une vie façonnée par le goulag



ALEXANDRE GUINZBOURG

NÉ EN 1936 dans une famille de l'intelligentsia juive moscovite, Alexandre Guinzbourg édite le premier samizdat (revue ronéotypée clandestine) poétique, *Syn-taxis*, qui lui vaut sa première arrestation en 1960. Relâché deux ans plus tard, il est de nouveau arrêté en 1967 pour avoir rédigé le Livre blanc, sur le procès des écrivains dissidents Andreï Siniavski et Iouli Daniel. Il n'hésite pas à faire parvenir son réquisitoire – signé – aux plus hautes instances : Soviet suprême, KGB, Procuration. Il écope de cinq années dans un camp de travail « à régime sévère ». Devenu responsable du Fonds d'aide aux prisonniers politiques fondé avec Alexandre Soljenitsyne, il est arrêté une troisième fois en 1977. Pour preuve de sa « vie dépravée », le tribunal avance le fait qu'il écoute des disques de Vyssotski (un chan-

sonnier critique) et le condamne pour « propagande antisoviétique » à huit ans de camp « à régime spécial ». Libéré en 1979, en échange de deux espions soviétiques, Alik, comme le surnomment ses amis, est expulsé vers les Etats-Unis. Gravement malade, il s'installe à Paris et travaille comme conseiller d'André Bergeron, à Force ouvrière, avant de devenir, en 1986, membre du comité directeur du principal journal de l'émigration russe en France, *La Pensée russe*. La nationalité française lui est refusée en août 1998 au motif qu'il ne parle que « médiocrement le français ». Une « erreur de l'administration », rectifiée quelques mois plus tard.

M. Je.

Propos recueillis par Marie Jégo

François Fillon, porte-parole du RPR, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

## « Personne ne pourrait comprendre que nous soyons désunis aux européennes et unis aux législatives »

« Pourquoi faut-il toujours que le président de la République intervienne pour faire cesser les disputes entre les responsables de l'opposition ?

– Le président de la République a eu raison d'appeler l'opposition à se réunir après une semaine qui a été mauvaise pour L'Alliance. Nous avons eu, avec nos amis de l'UDF, une divergence d'analyse sur la conduite à tenir à l'occasion de l'élection à la présidence de la région Rhône-Alpes. Nous sommes en désaccord avec l'attitude qui a été retenue par les centristes, pour des raisons profondes, qui ne sont pas nouvelles et qui sont connues de tous. Ce désaccord correspond à une ligne politique, celle du Rassemblement pour la République, qui a d'ailleurs été définie par Jacques Chirac en son temps et qui est appliquée aujourd'hui dans les mêmes termes par Philippe Séguin. Elle consiste à refuser à la fois toute compromission avec l'extrême droite et toute connivence avec la gauche.

– Des raisons profondes, dites-vous. Cela augure mal de l'avenir...

– La question qui était posée était de savoir si, à travers ce qui s'était passé dans la région Rhône-Alpes et à travers les critiques formulées à l'encontre du président du Rassemblement pour la République, on allait assister à un changement de stratégie de la part de l'UDF ou si, au contraire, cette affaire n'était qu'une affaire locale, liée à une situation particulière. Nous nous sommes interrogés, je crois, légitimement. Nous avons eu des contacts, toute la semaine, avec les dirigeants de l'UDF ; de grandes voix UDF se sont fait entendre, cette semaine, qui nous ont convaincus qu'il s'agissait d'un accident regrettable.

– Vous parlez d'un changement de stratégie de l'UDF, mais ce qu'on a vu, dans cette élection, c'est un changement du RPR qui, après avoir annoncé qu'il voterait pour la candidate de l'UDF aux trois tours de scrutin, a changé d'avis et appelé à voter pour un candidat milloniste...

– Nous avons soutenu M<sup>me</sup> Comparini au premier tour et

rendu impossible l'élection de Charles Millon, objectif que nous nous étions fixé. Nous avons soutenu M<sup>me</sup> Comparini au second tour, ce qui a permis de démontrer qu'il n'y avait pas de danger de voir l'extrême droite arbitrer cette situation. Au troisième tour, nous avons encore soutenu M<sup>me</sup> Comparini pendant des heures et des heures, jusqu'à ce que, quelques minutes avant le scrutin, M. Queyranne retire sa candidature, démontrant par là même qu'il y avait une manipulation, un accord passé localement entre la gauche et M<sup>me</sup> Comparini, ce que nous ne pouvions pas accepter.

– Pourquoi mettez-vous le Front national et la gauche sur le même plan ? Jacques Chirac, le 23 mars 1998, a expliqué que le Front national est un parti raciste. De la gauche, que diriez-vous ?

– Je ne mets pas le Front national sur le même plan et la gauche, en tout cas pas le Parti socialiste. J'ai employé les termes de compromission avec le Front na-

tional et de connivence avec la gauche. Pour ce qui est du combat contre l'extrême droite, je crois que nous n'avons vraiment pas de leçons à recevoir. En revanche, nous pensons que l'extrême droite se nourrit, pour une large part, de l'absence de débat idéologique droite-gauche et du sentiment, qui a pu être donné dans le passé, qu'il n'y avait plus de différence entre la droite et la gauche, la droite se contentant d'affirmer ses capacités ou ses qualités de gestionnaire et se désintéressant du débat idéologique. A chaque fois que nous privilégierons une formule de « front républicain », comme celle qui a été mise en œuvre dans la région Rhône-Alpes, nous continuerons à encourager nos électeurs à rejoindre le camps des extrémistes.

– Avec une telle divergence, comment présenter une liste commune aux élections européennes ?

– Nous allons tout mettre en œuvre pour tenter de présenter une liste unie aux élections européennes, parce que c'est la meilleure

façon de démontrer que nous sommes capables de travailler ensemble et que nous sommes capables de reproduire au plan national ce que nous faisons tous les jours dans les collectivités locales dont nous avons la responsabilité.

– Le plus important, à vos yeux, est-il de parvenir à une liste commune RPR-UDF-DL ou bien que la tête de liste soit occupée par Philippe Séguin ?

– Le plus important, c'est que nous ayons une liste d'union, parce que la question européenne est désormais la question centrale de la vie politique française et que personne ne pourrait comprendre que nous soyons désunis sur la question européenne et, en même temps, unis aux élections législatives. Si nous ne sommes pas capables de concevoir une plateforme qui nous permette d'aller aux élections européennes ensemble, nous réduisons considérablement nos chances d'incarner rapidement l'alternance aux yeux des Français.

» Que l'on prononce une exclusive à l'égard de tel ou tel, avant

mais, comme on dit en Russie, il a toujours une kipka dans la poche. (...)

– Récemment, le poète Viktor Krivouline a eu une étoile de David peinte sur la porte de son appartement à Pétersbourg. Apparemment, son cas est loin d'être unique. Ce genre de choses se produit souvent ?

– Ça n'est pas rare en effet. Des croix gammées apparaissent aussi. En Russie il y a des organisations de jeunesse fascistes et l'une d'elles, le Parti national-bolchévique, est dirigée par l'écrivain russe qui vit à Paris, Edouard Limonov. Le logo de son parti est un cercle blanc sur fond noir au centre duquel figurent une faucille et un marteau noirs. Il publie aussi un journal. D'ailleurs, à propos de ce genre de publications, elles me font souvent défaut, j'en ai besoin pour rédiger mes articles ; je demande alors à des amis de me les procurer ; ils n'ont aucune difficulté à trouver y compris des numéros datés d'il y a un mois... Alors, certes, ces journaux existent, mais si vous pouvez acheter dans la rue des numéros vieux d'un mois cela signifie que ces publications n'ont pas beaucoup de lecteurs... et cela est prometteur.

– Les Russes ne sont pas plus antisémites que ça ?

– Non. Sinon comment auraient-ils pu voter comme ils l'ont fait en décembre 1993 pour Jirinovski [le leader ultra-nationaliste], avec son accent outrancier (...)?

– Mais qui savait à l'époque qu'il était juif ? Des journalistes américains l'ont ébruité en 1994, après avoir consulté l'état civil d'Alma-Ata (l'ancienne capitale du Kazakhstan), là où Jirinovski est né...

– Alors là, excusez-moi, le problème pour moi n'est pas qu'il est juif mais qu'il est une véritable caricature d'homme politique ! D'ailleurs, vous savez, il m'est particulièrement insupportable de me rendre à Strasbourg, au Conseil de l'Europe et d'y voir les membres de la délégation russe [la Russie est membre du Conseil de l'Europe depuis 1996] : Jirinovski, Ziouganov... alors j'ai cessé de m'y rendre.

– Comment expliquer le fait que l'élaboration d'une vraie société civile est si lente en Russie ?

– C'est lent, c'est vrai, mais pour qu'une société civile émerge il faut une « école » de gens qualifiés. Pour que cette mouvance existe, sept ans c'est trop peu. Il ne s'est finalement jamais écoulé que sept ans depuis que la Russie a vu le jour. Et il faut bien préciser qu'au regard des autres républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI), la Russie n'est pas la pire. Prenez l'Ukraine ! Et je ne parle pas de la Biélorussie ou du Kazakhstan. »

Propos recueillis par Marie Jégo

Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

# Russie : la crise suspendue

par Jérôme Sgard et Yves Zlotowski

Le calme s'est en apparence rétabli en Russie depuis le choc du 17 août 1998, lorsque les autorités ont annoncé simultanément le défaut de l'Etat sur sa dette interne, une dévaluation du rouble et un moratoire sur les transactions en devises des banques. L'inflation a certes atteint 40 % en septembre, après que le rouble eut perdu près de 60 % de sa valeur face au dollar. Mais, depuis, il n'y a pas eu de nouvelle dégradation de l'économie, l'inflation a nettement ralenti et le gouvernement a pu donner l'impression de reprendre le contrôle de la situation.

Cette détente ne doit pas tromper. Depuis l'automne, la Russie est en « *pilottage automatique* » : le gouvernement n'a fait aucun choix de fond entre ses divers engagements et ses diverses clientèles. Il n'a pas défini non plus de stratégie de redressement à moyen terme. Ainsi, on a commencé par évoquer, en septembre, des « *injections contrôlées* » de monnaie pour soutenir les banques, puis, un peu plus tard, le Parti communiste, qui soutient le gouvernement, a réclamé des crédits bancaires directs pour certains secteurs industriels. En décembre, en revanche, la tendance était plutôt à soutenir l'activité par une réduction des impôts, alors même que le gouvernement présentait un projet de budget nettement déficitaire.

Très peu a été tenté, par ailleurs, pour tenir les principales promesses faites en septembre dernier : payer les arriérés de salaires et de retraites dus par l'Etat, indemniser les épargnants spoliés lors du blocage des dépôts bancaires ou encore restructurer le système financier. Sur ce dernier point, un programme de sauvetage du secteur a été annoncé par la banque centrale, mais de graves incertitudes demeurent sur sa viabilité. Les autorités disent ainsi vouloir s'appuyer sur les banques régionales qui ont plutôt mieux résisté à la crise que les institutions moscovites. Ne risque-t-on pas de voir ainsi se reproduire, au niveau local, les relations incestueuses entre Etat et institutions financières qui ont conduit à la crise de

l'été dernier ? Autre question : la proposition d'échanger une partie de la dette extérieure des grandes banques russes contre des participations dans leur capital supposerait que les droits de propriété et la régulation prudentielle soient respectés en Russie. Or, avant le 17 août, mais surtout dans les jours suivants qui ont suivi, les principaux banquiers moscovites ont transféré massivement leurs actifs industriels vers des structures juridiques opaques, tandis que les capitaux liquides étaient exportés à l'étranger. Ces banques autrefois puissantes sont devenues, en quelques semaines, des coquilles vides, dé-

monétaire pourrait s'éloigner durablement d'une règle très rigide. Dans les conditions actuelles de défiance envers le rouble, toute injection de monnaie entraînerait immédiatement une reprise de l'inflation.

L'avenir financier de la Russie est donc bien sombre : le risque est que, dans les prochains mois, face à des arbitrages difficiles, pris dans un horizon politique à court terme, le gouvernement opte pour un large défaut sur la dette extérieure et une reprise de l'inflation.

Au-delà, le danger majeur, à plus long terme, est qu'une nouvelle déstabilisation du rouble en 1999

## On observe surtout un affaiblissement profond de l'Etat central dont les capacités d'action se sont réduites dramatiquement depuis l'été 1998

truisant du même coup une large partie de l'épargne privée qui leur avait été confiée. On voit donc mal, dans ces conditions, ce qui pourrait être restructuré ou vendu à des investisseurs étrangers.

La situation d'attente observée depuis l'automne ne reflète pas simplement la difficulté du premier ministre à réunir, autour d'une stratégie de moyen terme, les forces politiques et les divers groupes de pression parlementaires qui l'ont élu en septembre, car cela, après tout, ne serait pas si nouveau. En fait, on observe surtout un affaiblissement profond de l'Etat central dont les capacités d'action se sont réduites dramatiquement depuis l'été.

Ce constat se lit clairement dans le projet de budget irréaliste, voté en première lecture en décembre, qui résume bien une équation économique très difficile mais sans lui donner de solution. Coupé des marchés de capitaux internationaux, en froid avec les organisations multilatérales, incapable d'emprunter auprès d'un système bancaire largement détruit, l'Etat n'a plus les moyens de financer un déficit public tangible. De même, on voit mal comment la politique

achève sa « *destruction par les deux extrêmes* », déjà bien engagée. Alors que la monnaie nationale a encore perdu du terrain face à la dollarisation des échanges monétaires, les derniers mois ont vu aussi une accélération du processus parallèle de démonétarisation des transactions : impayés, échanges en troc et lettres de change continuent de gagner du terrain dans toutes les sphères économiques, y compris dans les transactions entre l'Etat et les entreprises.

De nouveaux chocs risquent donc de détruire complètement toute possibilité d'une régulation monétaire de l'économie conduite par l'Etat central : on aurait, en somme, le dollar d'une part et le troc de l'autre, le rouble n'étant plus, à la limite, que l'unité de compte interne de l'Etat (paiements des impôts et règlements des dépenses). Dans tous les cas de figure, la reconstruction d'un régime monétaire fonctionnel sera beaucoup plus longue qu'après les hyperinflationnaires latino-américaines des années 80, par exemple.

L'économie réelle et la société seraient évidemment atteintes durablement. Déjà, à l'automne dernier,

## Non à l'euroland, oui à l'Europe

Suite de la première page

Quoi qu'il en soit, c'est un Etat vérifiable qui se met en place, même s'il agit avec les nations comme le bernard-l'ermite. Bruxelles, Francfort et Luxembourg sont ses trois capitales. A Francfort, il bat monnaie ; à Bruxelles, il fait la loi ; à Luxembourg, il rend la justice.

La Commission de Bruxelles est le pouvoir exécutif, le gouvernement de cet Etat. Le conseil des ministres, et même le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement n'en est, contrairement à ce que croient les Français, que le pouvoir législatif, un pouvoir législatif que le traité d'Amsterdam prive d'ailleurs du droit de proposer des lois. Le conseil vote, ou ne vote pas, les lois - on appelle cela des directives - à la Commission lui présente. Un point, c'est tout. Trimbalant ses cantines de Strasbourg à Bruxelles en passant par Luxembourg, un Parlement baroque est censé représenter les peuples au sein de cette architecture institutionnelle au style nettement plus autoritaire.

Voilà ce pour quoi nous allons abandonner notre souveraineté et vider notre démocratie de sa substance : l'euroland, cet avatar grotesque de l'idée d'Europe, comme le veau d'or fut celui de la Terre promise ! Je crois que l'Histoire s'interrogera longtemps sur cette étrange frénésie qui aura conduit toute une classe politique, jusqu'ici fière de ses valeurs et de ses racines, humanistes, patriotes, républicaines, et qu'incarneraient chacun à sa façon les partis gaulliste et socialiste, à les sacrifier en même temps sur l'autel de la nouvelle valeur universelle : l'argent.

Les européistes les plus lucides et les plus conséquents essaient déjà, dans ces mêmes colonnes, de gommer l'impression détestable qu'a donnée la promotion médiatique de l'euro. Le comble ayant été atteint par le

commissaire Thibaud de Silguy étreignant ses euros avec la même exaltation que celle que relate la marquise de Sévigné racontant à sa fille l'arrivée des petits pois à la table de Louis XIV, « *une seule question agita la Cour : en avait-on goûté ? Et si oui, quand en goûterait-on de nouveau ?* ».

Pour effacer l'image de cette Europe censitaire, on nous avoue enfin la finalité de toute l'opération : l'Europe fédérale est bien l'aboutissement des traités de Maastricht et d'Amsterdam.

Je souhaite qu'à cette franchise on ne réponde pas une fois encore - je parle là de ma famille politique - en laissant croire aux Français tout et son contraire. Ce qui est facile à dire mais beaucoup plus difficile à faire.

Faire l'Europe par la monnaie conduirait à l'Europe fédérale. Jean Monnet l'avait prévu. L'Europe fédérale ne pouvait être l'Europe européenne, le général de Gaulle l'avait compris. Nous voilà au dénouement de cette affaire.

Monétariste, fédérale, atlantiste, voilà le trépied de la construction que l'on nous propose enfin sans fard, exactement au rebours de l'Europe affranchie de la tutelle américaine que voulait le général de Gaulle. Déjà, nous avons réintégré l'OTAN, qui est devenue à l'échelle du continent européen la première des poupées gigognes, l'Union européenne étant la poupée intermédiaire et l'euroland la plus petite. Et ce n'est plus qu'en paroles que la France, seule dans son cas en Europe, prétend encore envisager un destin à l'Union européenne en dehors de l'orbite des Etats-Unis. Hélas, ainsi que le remarquait un diplomate, « *il est aussi aberrant d'imaginer une défense européenne à l'intérieur de l'Otan que d'installer la Banque centrale européenne à Fort-Knox* ».

La dernière crise entre les Etats-Unis et l'Irak est là pour rappeler ces réalités à ceux qui feignent de les ignorer. Cette réalité, c'est que l'Europe était jusqu'ici une vaste auberge espagnole où chacun pouvait apporter sa propre représentation des choses.

La France y voyait une façon de renouveler en l'élargissant sa vocation universelle, d'accord pour changer

la crise a touché en premier lieu les maigres « *réussites* » du capitalisme russe. Les activités « *monétarisées* » des grandes villes (finance, commerce, services) et les classes moyennes émergentes ont en effet payé le prix fort de la crise, alors qu'elles commençaient seulement à percevoir les premiers dividendes des réformes. Inversement, toutes les entreprises et les collectivités locales qui étaient engagées dans des stratégies de résistance aux réformes, tant par le troc que par le non-paiement des dettes, ont été mieux préservées. Ces modes de régulation informels voient ainsi leur existence justifiée par leur capacité de résistance dans la tourmente et sont donc voués à se développer, faute de mieux.

De telles tendances risquent enfin d'avoir un prolongement direct sur la cohésion économique du pays, en soutenant la tendance déjà forte au fractionnement régional. On observerait, d'une part, un renforcement des stratégies de repli par défaut sur des îlots économiques régionaux, conduites par des élus locaux qui n'attendent plus rien de Moscou. D'autre part, ce mouvement serait entretenu par l'affaiblissement régulier des capacités d'intégration et de réforme de l'Etat central, ce qui se voit par ses instruments monétaires, financiers ou institutionnels. Ce fractionnement de la Russie ne serait donc pas le résultat d'une aspiration politique des régions à une réelle indépendance ou à une quelconque stratégie de réforme décentralisée. Au lieu d'une insurrection des barons provinciaux, on observerait un scénario plus insidieux : une désintégration douce, sans rupture, sans croissance, qui viderait de sa substance un Etat fédéral qui, bientôt, n'aurait plus les moyens d'aucune stratégie économique ou politique.

Jérôme Sgard est chercheur au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii).

Yves Zlotowski est consultant au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

# Du bon usage de la distance chez les sauvageons

par Azouz Begag

VIOLENCES dans les transports collectifs, incendies des véhicules dans les quartiers, affrontements contre les forces de l'ordre... L'examen des violentes actions collectives entreprises par des (non pas « les ») jeunes de banlieue permet d'en relever au moins quatre caractéristiques : spontanéité, amplitude sociomédiatique, âge précoce des acteurs (des enfants et des adolescents) et absence de meneurs. Autant de critères qui rendent difficiles les interventions de prévention, de police et de justice.

Dans l'opinion publique, en revanche, trois constats sont dressés après coup ; ces violences nourrissent le ras-le-bol des citoyens ; les parents sont responsables ; l'autorité de la République doit être réaffirmée « *fermement* » aux enfants des banlieues.

Mon propos voudrait se situer au-delà de ces débats, du côté de cette nouvelle réalité : la sanction sociale n'a plus prise sur certains jeunes, dès lors qu'ils investissent en bande les espaces publics. Leur méconnaissance ou rejet des règles de la société les place dans un hors-jeu social où ils sont désensibilisés à la menace politique (l'extrême droite), parentale, politico-juridique (les policiers et la justice). Dans les quartiers, on les appelle « *les Grimlins* » ou la « *caillera* » (la racaille), au ministère de l'intérieur, « *les sauvageons* ». Ils sont nés et ont grandi à distance de la ville, entre semblables, là où l'éloignement n'est pas un concept inconnu.

Depuis une génération, la mise à distance des jeunes des cités a développé chez beaucoup une culture de « *rouilleur-de-pied-d'immeuble* ». Ils font le pied de grue. Même des offres d'emploi sont rejetées sous prétexte que « *c'est trop loin* ». « *Je ne bouge pas dans un quartier qui ne bouge pas non plus* », lisais-je récemment sous la plume de l'architecte-urbaniste Frédéric Winter.

Souvent, pour les jeunes d'origine immigrée - ceux visibles tout au moins, pas ceux d'origine suisse ou américaine ou suédoise, faut-il le rappeler ? - la mobilité hors de la cité-refuge s'apparente à une nouvelle immigration de primo-arrivants, humiliante et dégradante. Dans l'espace public hors de leurs frontières, en effet, leur visibilité suscite gênes, rejets et contrôles d'identité permanents. Cela était vrai pour ceux de ma génération, ça l'est encore plus aujourd'hui.

Pourtant, aucun jeune des quartiers n'ignore que s'il veut « *s'en sortir* » (entrer dans une discothèque, trouver un logement, un emploi), il doit faire l'apprentissage de l'individualité, la tradition française d'intégration s'appuyant sur une exigence implicite : le candidat à l'intégration est censé montrer sa volonté de s'affranchir de sa communauté, acquiescer la culture du « *Je français républicain* ».

La ville est le lieu de prédilection pour l'exercice d'affranchissement de cet individu, quand il est pris isolément. Ainsi, pour les filles d'origine maghrébine, elle est un lieu d'anonymat, de respiration socio-culturelle. En théorie, pour les jeunes d'origine immigrée, l'espace central urbain est un territoire d'affirmation de soi et offre une échappatoire à la pression du marquage collectif dans le quartier. Mais en pratique, la ville est plutôt devenue une arène d'affirmation d'un « *nous* » communautaire belliqueux.

Résultat d'un long processus, la rupture entre le centre-ville et les quartiers périphériques a été irrisuée au cours du temps selon deux canaux. Le premier a véhiculé la mémoire de l'exclusion. La ville a acquis une réputation de lieu discriminatoire à l'encontre des jeunes d'origine immigrée. Dans les discothèques, par exemple, tous ceux qui ont subi l'expérience de « *la refouille* » (se faire refuser l'entrée), ont fini par se replier sur leur communauté territoriale originelle.

Second canal : le centre-ville est vécu comme un lieu de consommation. Or, occupé par des jeunes sans argent, cet espace fait figure de baril de frustrations. Dès lors, il suffit d'une étincelle (un incident avec la police, un vigile...) pour embraser le baril et libérer les frustrations dans

des violences collectives : boutiques du centre saccagées et pillées, personnes agressées, voitures brûlées.

Ce scénario est identique à celui qui survient parfois dans les capitales du tiers-monde. Il met en scène des phénomènes de mobilité de groupes démonstrative entre les quartiers sensibles et les centres-villes, notamment les centres commerciaux qui restent les destinations principales des déplacements des adolescents. Souvent, ces jeunes « *descendent* » en ville en bande, dans un cérémonial bruyant destiné à « *narguer les indigènes* », les contraignant à les regarder et à les voir. D'abord, ce sont les espaces de transports (bus, métro, station) qui font les frais de leurs griffures, ensuite, le centre commercial, puis l'agora est transformée en une arène où « *ceux des quartiers* » vont se froter aux « *autres* », à qui ils ont conscience d'inspirer de la crainte, chez eux, en brisant la logique de mise à distance. Les Indiens sortent de leur réserve.

A l'inverse, lors des rodéos, quand des jeunes volent une voiture en ville, c'est dans leur réserve qu'ils vont se réfugier pour exhiber et tuer l'objet dérobé. La logique d'attirer la police, puis les pompiers, dans un traquenard, débouche sur un caillassement de leurs véhicules destiné à

## La sanction sociale n'a plus prise sur certains jeunes, dès lors qu'ils investissent en bande les espaces publics

narguer, cette fois à domicile, les forces de l'ordre. Ces rituels en témoignent : la (mise à) distance qui sépare les jeunes des banlieues du reste de la ville est instrumentalisée pour négocier une reconnaissance sociale. Le sentiment d'inspirer collectivement de la peur à la société est un atout de cette négociation. Faire peur, c'est exister.

On peut s'inquiéter des conséquences de ces jeux de provocation entre acteurs du désordre urbain et forces de l'ordre républicain. Si, pour ces dernières, l'obligation de formations appropriées aux nouvelles questions ethno-urbaines est acquise, pour les jeunes, restaurer l'idée de la sanction sociale est un impératif et exige leur confiance dans le projet républicain et le fait politique. Oui, il est urgent de recruter des agents d'accompagnement dans les bus, des pédagogues de la civilité dans les collèges, d'inventer des « *maisons de tolérance* » (plutôt que des centres de retenue) pour réapprendre à respecter l'autre.

Mais il est aussi de la responsabilité de la République de promouvoir des élus issus des quartiers. Aujourd'hui, les « *grands frères* » candidats rompus au travail associatif de proximité, qui étaient prêts à relever le défi de la responsabilité politique, sont fatigués, décus et démobilisés. Ils se sont heurtés à la froideur des logiques d'appareils politiques et observent d'un œil amusé les diabolotins qui célèbrent rituellement à Strasbourg, Vaulx-en-Velin ou La Duchère, les émeutes de l'année dernière en faisant un méchoui de voitures, en habiles manipulateurs de médias.

J'ai dit que les violences collectives des jeunes de banlieue comportaient quatre caractéristiques. On peut maintenant en rajouter une dernière : la commémoration. Les quartiers sensibles ont à présent leur propre temporalité. Ils célèbrent à leur façon Noël et le Jour de l'An. Ou l'Aïd : à Lyon, il y a près d'un an, le jour marquant la fin du ramadan, des centaines de jeunes d'origine maghrébine venus des périphéries ont saccagé le centre commercial de la Part-Dieu et ont affronté les forces de l'ordre. Commémoration ; répétition ?

Azouz Begag est chercheur au CNRS (Maison des sciences de l'homme, Lyon).

### AU COURRIER DU « MONDE »

#### GEORGES SABBAGH

Dans *Le Monde* du 23 décembre, vous portez un jugement très critique sur le musée des années 30 de Boulogne. Les artistes mis en valeur dans le nouveau musée seraient, à l'en croire, des petits maîtres, des aristocrates au talent facile, volontiers colonialistes. La partie honteuse de leur histoire se révélerait lors d'un voyage mené en pleine guerre dans l'Allemagne nazie triomphante. Pour illustrer ce portrait charge, vous avez choisi un tableau de mon grand-père, Georges Sabbagh. (...) Peintre égyptien, Georges Sabbagh était de ceux que la droite française qualifiait volontiers de « *métèques* » dans les années 30. Il peignait le petit peuple du Nil, les paysans de Creuse, les pêcheurs de Ploumanach. Sa femme, Agnès Humbert, conservatrice au Musée de l'Homme était chroniqueur à la *Vie ouvrière*, co-fondatrice du réseau du Musée de l'Homme. Elle n'avait pas, j'imagine, le sentiment de vivre à côté d'un « *bel aristocrate boté* ». (...) Pendant la guerre, son mari étant réfugié en Egypte, elle-même fut condamnée à cinq ans de camp à régime sévère, pour résistance et ne revint en France qu'en 1945. Comme quoi les frontières du bon goût et du bon choix politique ne sont pas toujours celles que voudraient faire croire le trait de plume facile et inutilement virulent de votre journaliste.

Antoine Sabbagh Paris

#### IMPOSER LES RETRAITÉS

« *A quel âge faut-il tuer les vieillards ?* » Cette interrogation de Roland Dorgelès après la première guerre mondiale est plus que jamais d'actualité si j'ai bien compris l'article de M. Jean Tsuk (*Le Monde* du 6 janvier). C'est de beaucoup la question la plus sérieuse posée en cette fin de millénaire à nos systèmes de retraite et de santé par l'explosion gérontologique. La réponse serait en tout cas plus simple et d'une mise en œuvre beaucoup plus expéditive que l'imposition progressive des retraités, en fonction de leur âge, imaginée par M. Tsuk.

Maurice Delarue Paris

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Il y aura d'autres Racak

**O**N ne feindra ni la surprise ni l'étonnement. Car on savait à quoi s'attendre. On savait que ces images-là, celles de l'horreur de Racak, étaient quasi programmées. On savait que ce massacre était écrit, dans trop de précédents, depuis que la soldatesque au service du « grand-serbisme » de Slobodan Milosevic martyrise les populations civiles qu'elle veut soumettre – au Kosovo aujourd'hui, comme hier en Croatie ou en Bosnie. Le massacre, qu'il s'agisse d'un bombardement, sur un marché ou sur une terrasse de café, ou de l'exécution sommaire de milliers d'otages comme à Srebrenica (en Bosnie), fait partie de la stratégie grand-serbe. Intégralement, sciemment.

On connaît trop le scénario de Racak, celui du vendredi 15 janvier : après l'assassinat d'un policier serbe, ces soldats en uniforme mais encagoulés qui encerclent le village, s'emparent des hommes restés sur place, puis les abattent un à un, une balle en pleine tête. Avant de laisser les cadavres – quarante-cinq personnes, dont deux femmes et un enfant de douze ans – bien en vue, pour servir d'exemple, terroriser, faire fuir la population – pour que l'ordre de Belgrade ne soit plus contesté. Depuis un an que la guerre sévit dans cette « province » du sud de la Serbie, peuplée à 90 % d'Albanais, les forces de Belgrade ont multiplié les actes de barbarie : trois cents villages détruits, des milliers d'hectares brûlés, plus de 200 000 personnes forcées à l'exil. Depuis la Bosnie,

cette « politique » a un nom : l'épuration ethnique ; le massacre en est l'un des moyens.

Le mouvement séparatiste armé kosovar, l'UCK, est mal récompensé : il venait de libérer huit soldats yougoslaves, sans contrepartie. Il est vrai que les Kosovars ont toujours été mal récompensés. Pour lutter contre Milosevic, qui a supprimé le statut d'autonomie de la province en 1989, ils avaient, à l'instar de leur chef Ibrahim Rugova, choisi la non-violence. Ce choix ne leur a valu aucun soutien occidental. S'ils avaient opté pour la guérilla depuis le début, le sort du Kosovo aurait été inclus dans les accords de paix de Dayton en 1995 ! Dès lors, les Kosovars ont jugé n'avoir d'autre moyen de se faire entendre que de prendre les armes.

Certains milieux diplomatiques n'hésitent pourtant pas à faire porter à l'UCK la responsabilité de la situation. Par crainte d'un embrasement régional, les Occidentaux refusent l'indépendance du Kosovo. Ils s'efforcent d'amener Belgrade et les Kosovars à négocier une large autonomie de la province. Mais au service de cette politique, dont on peut déjà contester le principe, ils ne se donnent même pas les moyens d'être pris au sérieux par Milosevic. Une fois de plus, au lendemain de Racak, ils multiplient avertissements et mises en garde, dépêchent des généraux de l'OTAN à Belgrade, quand il faudrait faire une démonstration de force sur le terrain. Tant que durera cette mauvaise politique qui tient à même distance bourreaux et victimes, il y aura d'autres Racak.

# Le Rafale prend son envol, solitaire

**EN COMMANDANT** d'un coup 48 exemplaires de l'avion de combat Rafale sur la base d'un contrat pluriannuel de 17,2 milliards de francs, le gouvernement de Lionel Jospin vient de donner le coup d'envoi à un programme d'armement qui revient de loin tant il a été controversé et tant la gauche, quand elle était dans l'opposition, avait pris ses distances à son égard.

Ce lancement consacre aussi la division de l'Europe, du moins pour vingt à trente ans, en matière d'aviation de combat entre une France solitaire, accrochée à son Rafale, et quatre pays (la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne), qui cherchent à faire du concurrent, l'Eurofighter, le programme fédérateur de leur aéronautique militaire.

A l'origine, c'est Jacques Chirac, alors premier ministre, qui décide de lancer le projet Rafale au début 1988, pour une mise en service de l'avion prévue pour 1996. Trois années avant, l'Europe s'était déchirée à Turin. Le ministre français de la défense, Charles Hernu, s'était alors désolidarisé de ses quatre collègues britannique, allemand, espagnol et italien en retirant la France d'un projet conjoint, à cinq. Plus qu'à celui de Dassault, qui avait déjà pratiqué la coopération avec, selon les modèles d'avions,

le Royaume-Uni et l'Allemagne, le ministre s'était rangé à l'avis du « motoriste » français, la Snecma, qui ne tenait pas à partager avec autrui, et surtout pas avec son rival britannique Rolls-Royce, sa compétence en matière de technologies militaires. Dès lors, l'Europe de l'aviation de combat évoluait en ordre dispersé, à quatre contre un, pour des décennies, la durée de vie des matériels en question. Depuis, au fil des lois de programmation militaire qui ont suivi et qui, pour la plupart, ont avorté en cours de route, le programme Rafale a pris du retard. Comme, du reste, l'Eurofighter.

### LA FIN DES ÉCONOMIES

La chute du mur de Berlin en 1989, avec, parfois, les illusions stratégiques qu'elle a entraînées, a incité les détracteurs du Rafale à demander la remise à plat du projet. A gauche, et aussi, mais plus rarement, à droite. C'était l'euphorie du temps des « dividendes de la paix » : il fallait faire des économies sur les programmes d'armement conçus pendant la « guerre froide » Est-Ouest.

Les cohabitations, qui se sont succédé à la tête de l'Etat, ont souvent contribué à éluder les arbitrages. Puis, réflexion faite, le monde est apparu encore plus instable, encore plus impré-

visible, voire davantage menaçant, nécessitant des précautions – certains disent des budgets de défense « assurances-survie » pour la nation – en matière de sécurité.

On prendra deux exemples de cette évolution. En France même, d'abord, où Lionel Jospin, devenu premier ministre, a choisi d'arrêter l'érosion des crédits d'équipement militaire. Aux Etats-Unis, ensuite, où Bill Clinton tente de réévaluer à la hausse le budget à venir du Pentagone.

Face à l'Eurofighter qui, lui aussi, continue son chemin malgré des difficultés techniques de taille, le Rafale est censé être polyvalent, pour les besoins de l'armée de l'air et de l'aéronavale, c'est-à-dire qu'il se substitue à pas moins de cinq appareils différents en prenant à son actif la gamme complète de leurs missions spécifiques.

Concrètement, la polyvalence induit des réductions très sensibles dans les coûts liés au maintien opérationnel, par rapport à ceux de flottes dépareillées. Les Etats-Unis ne sont pas en reste, avec leurs programmes F-22 (qui va de l'avant) et JSF (*joint strike fighter*), un projet ambitieux qui associe des clients américains aux besoins aussi disparates et aussi impérieux que l'armée de l'air, l'aéronavale ou le corps des marines. Enfin, la Russie vient de présenter le dernier-né de ses Mig, le MFI « furtif ».

### UNE FLOTTE DE 294 AVIONS

Ainsi, donc, le gouvernement Jospin vient de donner le « feu vert » à une opération qui, sur la base d'un coût moyen de production de 305 millions de francs (soit 46,5 millions d'euros) par exemplaire prêt à voler, aboutit à engager un investissement global, étalé sur vingt ans, de 202 milliards de francs (environ 31 milliards d'euros) tout compris (développement, industrialisation, production, rechanges et simulateurs) pour une flotte de Rafale versions « air » et « marine » de 294 avions.

Dans cette addition ne figure pas l'acquisition des armements de tous types dévolus au Rafale et conçus majoritairement par Aerospatiale et Matra. Outre les trois grands constructeurs, Dassault, Thomson et Snecma, pas moins de 1 500 PME/PMI sous-traitantes de la défense sont impliquées.

Même si le gouvernement répète à l'envi – trop, sans doute, pour qu'il soit cru sur parole ! – qu'il n'y a aucun lien entre sa décision et la reconstruction en cours de la construction aéronautique, le Rafale est devenu, à sa façon, un programme « fédérateur » de l'industrie française. Autant que le sont l'Eurofighter ou l'Airbus entre Européens concernés.

Le programme a contraint, par son ampleur, des groupes industriels, plus ou moins recalibrés au départ après tant d'années de sourdes luttes intestines, à se rapprocher et Dassault, sa « branche » militaire, ou Matra Hautes Technologies à voir où peut être l'intérêt immédiat bien compris de chacun. A savoir la constitution d'un « pôle » professionnel qui puisse, grâce à des équipements soutenus par la puissance publique et exportables au besoin, atteindre la taille dite critique pour être pris au sérieux par des éventuels partenaires européens ou nord-atlantiques.

C'est en ce sens qu'on a pu dire du Rafale, au moment même où son sort paraissait le moins assuré, qu'il sera sans aucun doute le dernier avion de combat à être construit par la France sur un plan purement national.

Jacques Isnard

## Maltraitance par Hervé Coffinières



## L'embarras parlementaire de M. Jospin

**MIEUX QUE D'AUTRES** sans doute, Lionel Jospin mesure les périls qui le menacent au Parlement, alors que députés et sénateurs reprennent, mardi 19 janvier, le cours de ses travaux ordinaires. Pour avoir mal évalué la complexité de la situation au Palais-Bourbon, le premier ministre a subi les affres d'un automne éprouvant. Lui qui comptait sur quelques grands textes pour nourrir une réputation de réformateur (pacte civil de solidarité, audiovisuel public, cumul des mandats, présomption d'innocence) a assisté, impuissant, à leur enlèvement dans les sables parlementaires.

L'année nouvelle a inspiré à M. Jospin quelques bonnes résolutions. Désormais, l'Assemblée nationale et le Sénat ne siégeront plus que trois jours par semaine ; leur ordre du jour sera allégé ; et aussi, pointe d'autocritique formulée lors de son entretien de rentrée dans nos colonnes (*Le Monde* du 7 janvier), le gouvernement veillera désormais à « prendre le temps nécessaire au mûrissement des projets, en liaison avec la majorité parlementaire ». Il n'est pas certain, cependant, que ces aménagements garantissent au premier ministre un printemps serein.

La victoire de la gauche « plurielle » lors des élections législatives anticipées de juin 1997 a dessiné une drôle de majorité parlementaire. Dominant avec ses 251 membres, le groupe socialiste n'en est pas moins en situation de faiblesse relative dans une Assemblée où la majorité absolue requiert 289 voix. La dure loi de

l'arithmétique rend ainsi le PS dépendant des élus communistes (36), Verts (6), chevènementistes (8) et radicaux (13).

Or la concertation a été déficiente avec les partenaires de la majorité, durant les premiers mois de la législature. Alors que les dirigeants socialistes se retrouvent tous les mardis à l'hôtel Matignon pour un petit déjeuner, et que le premier ministre rencontre assez régulièrement les chefs de parti, les présidents de groupe de la gauche « plurielle » sont longtemps restés à l'écart de ces conciliabules. D'où la surprise gouvernementale, en juin 1998, devant le vote négatif des députés communistes lors de la première lecture de la réforme du mode de scrutin régional, qui avait pourtant reçu le feu vert de Robert Hue.

Pour éviter ce type de désagrément, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a inauguré à l'automne des réunions bimensuelles avec les députés représentant les différentes sensibilités de la majorité. Ces discussions ont permis de trouver rapidement un accord sur le budget, ou sur la loi de financement de la Sécurité sociale. De la même façon, elles ont facilité la gestion des désaccords lors de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam.

Malgré tout, cette coordination demeure imparfaite. Les partenaires du PS réclament à Lionel Jospin une réunion comparable aux petits déjeuners du mardi où se retrouvent autour de lui M. Vaillant, les présidents des

groupes socialistes de l'Assemblée et du Sénat ainsi que le premier secrétaire du PS, François Hollande. Mais le premier ministre s'y refuse, pour bien marquer la prédominance du PS. Outre qu'elle nourrit le procès récurrent de l'« hégémonisme socialiste », cette attitude rend difficile le règlement préalable des différends. Avec le risque de les voir resurgir lors des prochains rendez-vous parlementaires, dont certains s'annoncent délicats : lois sur l'aménagement du territoire puis sur l'intercommunalité, débat sur l'énergie, transposition de la directive européenne sur l'électricité, puis ouverture maladie universelle.

### UNE CHARGE MAL ASSUMÉE

La configuration de la majorité à l'Assemblée nationale, jointe aux difficultés d'harmoniser ses différentes sensibilités, fait donc peser une charge particulière sur le groupe socialiste. Or celui-ci ne l'assume que très imparfaitement. Peu mobilisés au premier jour de débat sur le PACS, incapables de définir une position commune sur la réforme de l'audiovisuel, les députés socialistes sont présentés comme seuls responsables des incidents survenus à l'automne. Eux-mêmes incriminent le manque d'autorité de leur président, Jean-Marc Ayraut. Il semble que la responsabilité du chef du gouvernement soit également engagée.

En effet, le premier ministre a refusé avec constance la demande de M. Ayraut d'organiser un courant « jospiniste » à l'intérieur du groupe. Cela permettrait, selon le

maire de Nantes, de mieux préparer le travail parlementaire, de ressouder une communauté aujourd'hui affaiblie par l'individualisme de ses membres. La faiblesse du groupe majoritaire est d'autant plus visible que M. Ayraut souffre d'un handicap supplémentaire : l'obligation, depuis 1993, du vote personnel.

Voulue par Philippe Séguin, alors président de l'Assemblée nationale, elle n'autorise qu'une délégation par votant. Ce qui ne posait pas de problèmes sous la précédente législature – l'ex-majorité RPR-UDF avoisinait les 500 élus – impose aujourd'hui une présence massive et constante des députés socialistes en séance. La popularité de cette réforme interdit d'en revenir aux pratiques antérieures, comme l'a réclamé en vain M. Ayraut.

M. Jospin est resté longtemps aveugle à ces difficultés. Mais la cascade de dysfonctionnements des derniers mois l'a obligé à reconsidérer sa position. D'où sa décision d'alléger désormais le travail parlementaire. Ce faisant, il s'expose à une autre critique : celle de l'immobilisme. Cette façon de naviguer entre deux écueils – la surcharge parlementaire ou le ralentissement des réformes – renvoie, en fait, à un dilemme insistant : le premier ministre n'a pas encore trouvé le point d'équilibre entre le chef de gouvernement qu'il entend demeurer et le présidentiable qu'il se défend d'être.

Jean-Michel Apathie et Jean-Baptiste de Montvalon

### Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### La France entre nationalisme et fédéralisme

**DEPUIS 1944** la diplomatie française hésite entre deux chemins opposés : celui du nationalisme traditionnel, qui conduit au contrôle du Rhin, à la division de l'Allemagne et à un second traité de Versailles, et celui d'un fédéralisme nouveau, qui mène à l'édification d'une Europe si profondément unie que les rivalités de frontières y perdent toute signification, que la sécurité de chaque Etat y soit assurée par la cohésion de l'ensemble et qu'un conflit entre ses membres y devienne aussi impensable qu'une guerre entre le Massachusetts et le Connecticut.

Sous les influences conjointes des vues personnelles du chef du gouvernement et des instincts naturels d'une opinion publique encore pantelante après quatre années de souffrances et de haines, elle s'est d'abord engagée dans la première voie. Progressivement, cependant, la peur de la Russie,

l'influence de l'Amérique, en même temps que le développement croissant du mouvement fédéraliste, l'inclinèrent vers la seconde tendance.

L'étrange est que cette orientation nouvelle n'entraîna point l'abandon de l'ancienne. Juxtaposant des politiques contradictoires, la France risquait ainsi de n'en avoir aucune. Son attitude à l'égard de l'Allemagne illustrait bien cette fausse position : d'un côté quelques déclarations rassurantes semblaient envisager la future association franco-allemande au sein de la Fédération européenne, de l'autre les revendications sur la Ruhr et les efforts pour maintenir la séparation de la zone française se rattachaient aux conceptions nationalistes.

Maurice Duverger  
(19 janvier 1949.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOO  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30

Index et microfiches du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**GARANTIES** Les assureurs sont a priori très réticents pour couvrir le risque lié au passage à l'an 2000 : ils considèrent tous que le changement de millénaire n'est pas un aléa, donc que

ce n'est pas assurable. Les Britanniques ont exclu ce risque de presque tous leurs contrats d'assurance. Les Français, comme la plupart des autres acteurs continentaux, sont plus ouverts. Les

Américains, au départ très fermes, ont ensuite assoupli leur position. ● LES COMPORTEMENTS sont, dans les faits, moins radicaux, la condition étant la prévention. ● C'EST UN CAS UNIQUE

dans l'histoire de l'assurance : il existe, pour la première fois, un risque potentiel daté. ● LES INDUSTRIELS ont critiqué la position des assureurs, qui a évolué au cours des mois. Chacun se

renvoie la balle. ● LES DÉPENSES des entreprises du monde entier pour adapter leurs ordinateurs à l'an 2000 varient entre 300 et 600 milliards de dollars (258 à 516 milliards d'euros).

## Les assureurs soucieux face au risque lié au passage à l'an 2000

Les Britanniques refusent toute couverture. Les Américains, qui s'attendent au sinistre le plus grave que l'assurance ait connu, et les Français, au départ très réticents, assouplissent leurs positions. La profession s'attend à devoir gérer un nombre massif de réclamations

**DES TRAINS** qui s'arrêtent, des feux rouges qui ne fonctionnent plus, des avions qui ne peuvent atterrir... les scénarios catastrophes du bogue de l'an 2000 ne manquent pas. A J-346, personne ne sait quelle ampleur prendra le problème. Mais le risque existe. Et du même coup se pose la question de sa couverture.

Comment assurer le risque an 2000 ? C'est un cas unique dans l'histoire de l'assurance : pour la première fois, il existe un risque potentiel daté. « Les enjeux ne sont pas seulement financiers : il peut y avoir des impacts sur la sécurité civile et nationale, sur des vies humaines, sur le bon fonctionnement des institutions, sur l'image des entreprises, etc. », soulignait la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) en mai 1998. Dans ce contexte, la réaction des assureurs a pu être assez brutale : « L'an 2000 n'est pas un aléa, donc est inassurable », ont affirmé les Britanniques, qui ont exclu ce risque de presque tous les contrats. Il est vrai qu'on sait que l'on passera l'an 2000, depuis le calendrier grégorien, établi en... 1542. Les Américains, au départ très fermes, ont ensuite assoupli leur position. Les Français, comme les autres Européens du continent sont, eux aussi, moins radicaux.

Le risque va bien au-delà du seul risque informatique puisque tous les systèmes d'automation sont concernés, ce qui rend très difficile son évaluation. D'autant qu'il concernera les liens entre les clients, les fournisseurs, les sous-traitants, d'où un jeu complexe de responsabilités. Les assureurs

américains suggèrent que ce sera le sinistre le plus lourd auquel l'assurance ait jamais été confrontée. Les dysfonctionnements liés à la reconnaissance de date (2000 est lu comme 00, donc antérieur à 1900) « peuvent se traduire par des pertes financières directes ou indirectes ou par la mise en cause de la responsabilité des personnes morales », soulignait la FFSA dans son rapport annuel 1997.

Les mandataires sociaux d'une société anonyme française doivent notamment veiller à être mis à l'abri d'une responsabilité pour faute de gestion à l'égard des actionnaires ou des tiers, indique la Scor, premier réassureur français, très mobilisé sur ce sujet. La Commission des opérations de Bourse (COB) et la Securities and Exchange commission (SEC), son homologue américaine, ont émis des recommandations pour la première et des obligations d'information pour la seconde.

« Au jour d'aujourd'hui, une entreprise est censée avoir fait le nécessaire pour appréhender le passage à 2000 et pris toutes les mesures nécessaires pour poursuivre son activité. En tant qu'assureur, c'est la gestion du risque de l'entreprise et la gestion en bon père de famille », explique Pascal Rouget, directeur technique à Commercial Union Assurances. « Si on espère une couverture, il faut faire preuve de prévention », résume Michel Courmier, patron des risques chez Alcatel, qui n'a pas d'exclusion spécifique an 2000.

La FFSA affirme que dès 1997, une grande campagne de sensibilisation a été menée à l'égard des

assurés. Quelque trois millions d'exemplaires de dépliants réalisés par le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA) ont été diffusés au cours du premier semestre de 1998 aux PME, qui sont pour la plupart loin d'être prêtes.

### REVIREMENT

Dans les faits, les assureurs ont radicalement changé d'avis : en 1995, lors de réunions à la FFSA, bon nombre d'entre eux estimaient qu'il ne se passerait rien. En 1998, l'approche était inverse ! « Certains assureurs ont paniqué au cours des derniers mois de 1998 », confie Thierry Van Santen, directeur de la gestion des risques du groupe Danone. Alain Lemaire, directeur du département assurances de Nestlé France et président de l'AMRAE (Association

pour le management des risques et des assurances de l'entreprise), qui regroupe environ 200 entreprises, estime qu'« en lançant leur campagne en 1997, les assureurs avaient une arrière-pensée : ils préparaient le terrain en estimant avoir prévenu les assurés en cas de problème ». L'AMRAE a réagi assez vivement auprès des instances professionnelles de l'assurance. Les assureurs ont ensuite adopté une « attitude correcte ». AXA, l'un des leaders du marché, a donné le ton.

Les assureurs couvriront, en principe, les dommages matériels (incendie...). Le problème est plus compliqué pour la responsabilité civile, surtout pour les entreprises liées de près ou de loin à l'informatique. « Le côté intransigent de certaines compagnies d'assurances qui refusaient de couvrir le risque,

parce que ce n'était pas un aléa, a parfois été mal ressenti : il s'oppose à l'une des missions de l'assureur qui est la prévention », confie Michel Mund, directeur de la gestion des risques de Synthélabo. « Certes, l'an 2000 en tant que tel n'est pas un aléa, mais le fait d'oublier de vérifier un automate ou de s'apercevoir qu'une correction a été mal faite, cela devient aléatoire », indique Rachel Rebois, responsable de l'évaluation des risques chez Pechiney.

### AFFLUX DE RÉCLAMATIONS

La profession se refuse aujourd'hui à toute prévision, mais s'attend à devoir gérer un afflux massif de réclamations le jour J et dans les mois qui suivront. La profession a décidé la mise en place d'une plate-forme, appelée « coordination 2000 », opération-

nelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, qui regroupera d'ici à mi-1999 un « réservoir » de quelque 80 experts. Principale fonction de cette « assistance technique et juridique » : déterminer la cause technique du sinistre, explique la FFSA. Cette plate-forme aura aussi un rôle d'observatoire, en tentant de prévenir un risque « sériel » (répétition d'un dysfonctionnement)

L'enjeu est de taille. Les entreprises du monde entier auront dépensé, selon les estimations, entre 300 et 600 milliards de dollars (258 et 516 milliards d'euros) en quatre ans pour adapter leurs ordinateurs à l'an 2000. Ce qui explique la fébrilité des intéressés. Industriels et assureurs se renvoient la balle. Nombre de litiges se régleront devant les tribunaux...

P. Sa.

### TROIS QUESTIONS À...

#### ROGER MARTIN

**1** Vous êtes directeur général délégué de Cekar & Jutheau, filiale française du courtier J & H Marsh & McLennan, numéro un mondial. Comment peut-on assurer l'an 2000 ?

Les attitudes sont très contrastées. Le marché britannique refuse ce risque, le marché américain est très réticent. Le marché français est beaucoup plus ouvert. Dans les faits, c'est plus au cas par cas que se font les souscriptions. Les assureurs ont peur, parce que la notion même de mutualité, fondement de l'assurance, n'existe plus si tout le monde est frappé en même temps, ce qui peut arriver pour l'an 2000. En outre, certains assureurs disent que ce n'est pas un aléa, donc que ce n'est pas assurable.

**2** Concrètement, les entreprises sont-elles assurées pour le passage à l'an 2000 ?

En dommages (incendie, dégât des eaux, bris de machines...), si leur origine est liée à un dysfonctionnement dû au bogue de l'an 2000, il a pu être négocié au cas

par cas que le risque sera couvert par les compagnies d'assurances. Les dommages matériels qui surviendront lors du passage de 1999 à 2000 restent, dans la plupart des cas, couverts. Les conséquences sur l'exploitation de l'entreprise seront couvertes dans les mêmes conditions de négociations au cas par cas. En responsabilité civile, les garanties varient selon les secteurs d'activité. Pour les entreprises liées à l'informatique, nous avons négocié pied à pied, avec des définitions de risques les plus précises et les plus encadrées possible. Pour les entreprises non liées à l'informatique, nous avons négocié qu'il n'y ait pas d'exclusion. Les pertes liées au bogue 2000, mais qui ne seront pas la conséquence d'un dommage à l'entreprise elle-même ou à un tiers, ne seront pas indemnisées. Mais elles ne l'étaient pas davantage pour d'autres causes de sinistres.

**3** Comment seront expertisés les sinistres ?

La profession de l'assurance est en train d'élaborer une procédure d'expertise commune.

Propos recueillis par  
Pascale Santi

### Les secteurs concernés

● Les appareils dont le fonctionnement est associé à une horloge électronique sont concernés. Certaines horloges sont restées sur une codification à deux chiffres : « 2000 » se lit « 00 », donc une date antérieure à 99, ce qui entraîne de nombreux dysfonctionnements. Les risques encourus, dont certains se sont déjà produits, n'épargnent pas la vie quotidienne.

● Les secteurs les plus sensibles, établis par les pouvoirs publics, sont, par ordre d'importance : la fourniture de l'énergie électrique, les télécommunications, la transactions financières et la sécurité des personnes, les services d'urgence et de secours aux personnes, la fourniture de moyens de subsistance, la production de biens industriels et de services publics et privés, et les échanges commerciaux.

● Les risques encourus concernent tous les secteurs d'activité. Une panne, ou le fonctionnement défectueux des systèmes informatiques, peuvent entraîner l'arrêt ou l'emballage de machines-outils, la perte de

données, des erreurs sur les bons de commande, sur les comptabilités, etc.

● Les domaines les plus concernés (cette liste n'étant pas exhaustive) :

- les bâtiments : arrêts des ascenseurs, des chambres froides, des systèmes de chauffage, des systèmes de détection d'incendies, des contrôles de badges, des systèmes de fermetures d'accès...
- les transports : l'arrêt ou le dysfonctionnement de la signalisation routière, du contrôle aérien (il va se poser un problème de parkings d'avions en raison de la décision de plusieurs compagnies aériennes de ne pas voler entre le 31 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier), de toute l'informatique dite embarquée dans les trains, les navires, les automobiles...
- la médecine : les plateaux techniques, les matériels de tests et de laboratoires, les systèmes de dialyse, les pacemakers...
- la finance : les automates bancaires, les terminaux de paiement, les lecteurs et trieuses de chèques.

## Les SSII entre le marteau et l'enclume

**LE BOGUE** de l'an 2000 est un formidable accélérateur d'activité pour les sociétés de services d'informatique et d'ingénierie : les SSII. Toutefois, cette opportunité pourrait se transformer en un casse-tête juridique. Les assureurs estiment que le problème du passage à l'an 2000 est contraire aux règles mêmes de l'assurance, qui est d'étaler la réalisation des sinistres. Or, dans un scénario noir, tous les sinistres peuvent survenir le même jour : le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Déjà, certains assureurs résilient les contrats les liant à leurs clients SSII. Et il est très difficile pour ces dernières de souscrire de nouveaux contrats d'assurance.

« L'attitude des assureurs est peu courageuse », estime Pierre Dellis, délégué général du Syntec informatique, la chambre syndicale de la profession. « De plus, il risque d'y avoir un vide juridique, car les SSII sont obligées d'être assurées en responsabilité civile », poursuit-il. Le Syntec engagera prochainement des discussions avec les assureurs. En attendant, l'Association pour la protection et l'assurance des SSII (l'APPA SSII), qui dépend du Syntec, a proposé à ses membres une assurance spécialement négociée avec un grand courtier de la place. Sous réserve de bien délimiter les problèmes posés par l'an 2000, d'accepter de plafonner le montant en garantie et de payer une surprime (qui sera remboursée à l'assuré si le sinistre ne se réalise pas),

ce dernier accepte d'assurer les SSII.

Les sociétés informatiques rencontrent aussi des problèmes avec leurs clients. Dès le début de l'année 1997, une polémique a opposé le Cigref (Club informatique des grandes entreprises françaises) et le Syntec.

### OBLIGATION DE CONSEIL

Le Cigref, représentant des utilisateurs d'informatique, demandait que tous les programmes et les logiciels ne passant pas l'an 2000 qui ont été fournis par les SSII après 1990 soient réparés aux frais de ces derniers au motif qu'à cette date tout le monde aurait dû prévoir l'an 2000 et que les SSII n'ont pas respecté leur obligation de conseil.

Cette position, vigoureusement contestée par le Syntec, l'est également par deux décisions de justice : un arrêt du tribunal de commerce de Créteil de juin 1998 et un du tribunal de grande instance de Mâcon de septembre 1998. Ce dernier considère le passage à l'an 2000 comme une nouvelle fonctionnalité qui justifie une facturation spécifique. Le Cigref recommande donc à ses membres de se montrer pragmatique et d'accélérer le passage à l'an 2000, quitte à en payer le surcoût. Il sera temps, après janvier 2000, de se retourner contre les SSII.

Enguérand Renault

**AIDE-TOI**, le ciel t'aidera. C'est peut-être pour avoir oublié ce vieux précepte que les chefs d'entreprise ont du mal à vaincre les réticences des assureurs quant à la couverture du « risque an 2000 ». Selon une étude réalisée par IDC au cours de l'été 1998, 42 % des grandes entreprises françaises n'avaient toujours pas commencé à se préparer à passer le cap du millénaire. Plus de la moitié des directions générales pensait que le bogue de l'an 2000 « n'est pas un problème de direction générale », mais une responsabilité technique relevant principalement de la direction informatique. Aux Etats-Unis, 91 % des directeurs généraux pensent le contraire...

Chez Valeo, dont le PDG Noël Goutard se veut très « américain » dans son mode de management, la mobilisation a commencé dès 1997. Avec

## Valeo : l'an 2000 au pas cadencé

2000 fournisseurs et une vingtaine de grands clients mondiaux - les constructeurs automobiles -, dans un secteur où le flux tendu est la règle, Valeo ne voulait pas prendre le moindre « risque de fragilisation de la chaîne client-fournisseur ». Un état des lieux, réalisé dans les 127 sites industriels, commerciaux et centres de recherche du groupe dans vingt pays, a permis de recenser 25 000 équipements industriels à vérifier, ainsi que 850 systèmes de calcul scientifique et 12 500 micro-ordinateurs.

En mai 1998, le passage de l'an 2000 est promu « projet d'entreprise », sous la coupe du directeur général adjoint Thierry Morin. Un « chef de projet an 2000 », Bernard Bassieu, est nommé, un consultant informatique, IBM Global Services, appelé en renfort. 1 500 collaborateurs sont directement mobilisés, à temps

plein ou partiel, dont les actions sont relayées auprès des 50 000 salariés du groupe par une lettre mensuelle Y2K News. (« Y2K » signifie « an 2000 » en jargon anglo-saxon). Dans les usines et les bureaux, chaque équipement est étiqueté : rouge s'il est incompatible, orange lorsque sa mise en conformité a commencé, vert s'il est compatible. Objectif : rendre compatible l'ensemble des sites dès le 1<sup>er</sup> janvier 1999, et impliquer les 2000 fournisseurs.

Le 16 janvier 1999, un site sur six n'avait pas reçu son visa, « c'est-à-dire qu'au moins un projet majeur n'y était pas encore mené à son terme », relativise M. Bassieu. Quant aux fournisseurs, avec sa manière brutale, Valeo leur a mis le marché en main : « Seuls ceux qui seront compatibles "an 2000" dans les temps pourront rester nos partenaires de premier rang », les a pré-

venus M. Morin. L'année 1999 sera consacrée à des tests de changement de date sur tous les matériels inspectés, puis à l'élaboration de la procédure de compte à rebours qui sera mise en œuvre dans les dernières semaines précédant le cap fatidique. Le coût total du « projet Y2K » est évalué entre 350 millions et 400 millions de francs, déjà provisionnés et qui « incluent des renouvellements de machines auxquels nous aurions dû procéder de toute façon », souligne M. Morin. Les risques ont été hiérarchisés, avec une priorité absolue pour « tout ce qui peut bloquer le fonctionnement de l'entreprise ». « Si l'ascenseur du siège parisien tombe en panne le 1<sup>er</sup> janvier, je monterai à pied dans mon bureau... », résume le directeur général.

Pascal Galinier



[www.fr.msn.com](http://www.fr.msn.com)

**AVEC MSN, VOUS ALLEZ DÉCOUVRIR SUR INTERNET AUTANT DE PLAISIR À CHERCHER QU'À TROUVER.**

Le site de démarrage MSN, c'est le bon départ pour Internet. Dès votre connexion sur [www.fr.msn.com](http://www.fr.msn.com), un ensemble d'outils et de services vous aide à profiter pleinement d'Internet. MSN, c'est notamment un puissant moteur de recherche et une page d'accueil modifiable à volonté, pour organiser vos informations selon vos centres d'intérêt. MSN c'est aussi une adresse e-mail universelle pour communiquer de n'importe où avec la terre entière, puisque tout ordinateur relié à Internet suffit pour la consulter. En concevant MSN, Microsoft a voulu répondre à votre souhait de liberté et de progression dans l'exploration d'Internet. Alors pour être du voyage, le train à prendre c'est MSN. [www.fr.msn.com](http://www.fr.msn.com).



**Jusqu'où irez-vous ?**

# Le patron de DaimlerChrysler présentera à Nissan deux schémas de rapprochement

Le deuxième constructeur automobile japonais cherche un partenaire

Le PDG du deuxième constructeur japonais d'automobile, Nissan, a confirmé le 13 janvier qu'il cherche à faire entrer à son capital un action-

naire étranger. DaimlerChrysler, Renault et Ford seraient sur les rangs. Le PDG du groupe allemand se rendra, cette semaine, dans la capitale

japonaise pour défendre deux schémas de rapprochement. L'un concerne les seuls poids lourds, l'autre l'ensemble du groupe Nissan.

## TOKYO

de notre correspondant

Après une suite de déclarations et de contre-déclarations des dirigeants de Nissan, deuxième constructeur automobile japonais, au cours des derniers jours, sur de possibles alliances avec des groupes étrangers (l'allemand DaimlerChrysler, l'américain Ford et le français Renault), on ne cache plus chez Nissan chercher un partenaire avec lequel faire face à l'intensification de la concurrence internationale. Mais, « pour l'instant, nous n'avons reçu aucune proposition de qui que ce soit », déclarait au Monde, lundi 18 janvier, Takeshi Osawa, porte-parole de Nissan.

Des entretiens que doit avoir le coprésident de DaimlerChrysler, Jürgen Schrempp, en visite cette semaine à Tokyo, avec son homologue de Nissan, Yoshikazu Hanawa, sortira-t-il quelque chose ? Des négociations sont en cours entre Nissan Diesel (poids lourds) et DaimlerChrysler, et un premier accord de production et de vente en commun a été conclu en avril mais, apparemment, M. Schrempp a autre chose en tête : une prise de participation dans Nissan Motor.

Lors de son séjour à Tokyo, rapporte l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du 18 janvier, M. Schrempp exposera deux plans d'alliance différents aux dirigeants de Nissan. Selon le premier schéma, DaimlerChrysler prendrait 40 % du capital de la filiale véhicules utilitaires du groupe nippon, Nissan Diesel Motor. Le second propose une acquisition par le

groupe germano-américain de moins de 10 % du capital de la maison mère, Nissan. Le contrat pour une reprise de parts de Nissan Diesel est déjà prêt et prévoit un financement par la partie japonaise du plan social, selon *Der Spiegel*.

La semaine dernière, le président de Nissan, après avoir nié tout intention d'alliance avec DaimlerChrysler, devait admettre, jeudi 13 janvier à Nagoya, que si « une proposition lui était faite, il l'examinerait avec attention ». Puis, samedi, Nissan diffusait un communiqué reprenant la même formule, mais cette fois-ci en évoquant des « propositions ». Le même jour, le *Nihon Keizai*, journal des milieux économiques, avait publié un article faisant état d'une proposition de prise de participation de 20 % dans le capital de Nissan qu'aurait faite Renault. Selon le quotidien, cette proposition concernerait une coopération industrielle et commerciale. Les pourparlers entre Renault et Nissan auraient commencé l'année dernière. « Nous n'avons aucun commentaire

à faire sur cette proposition puisque, à ce jour, nous ne l'avons pas reçue », affirme M. Osawa.

Ce qui paraît clair, en revanche, c'est que Nissan n'est pas dans une situation florissante et que le deuxième constructeur nippon cherche des partenaires. Au cours des dernières années, Nissan a enregistré des pertes plus élevées que tous ses homologues japonais : leur montant cumulé est estimé à plus de 20 milliards de dollars, dont 265 millions pour la seule année fiscale 1998, qui s'achèvera le 31 mars. La valorisation boursière de Nissan ne dépassant plus aujourd'hui 10 milliards de dollars, une prise de participation par un constructeur étranger ne représenterait pas un coût excessif.

## ERREURS DE STRATÉGIE

En dépit de ses difficultés, Nissan dispose d'usines parmi les plus modernes du monde, produisant des véhicules de qualité, et d'un réseau de distribution étoffé au Japon et dans la région. Des erreurs de stratégie et une pesanteur bureaucra-

tique dans la prise de décision ont placé Nissan dans une situation délicate. Trouver des partenaires – avec un apport de capital et de nouvelles technologies – paraît le seul moyen de se dégager de l'ornière. Ce serait la première fois que Nissan accepterait une prise de participation étrangère.

Les constructeurs japonais, frappés de plein fouet par la récession, n'échappent pas au mouvement de concentration mondiale qui affecte le secteur automobile. Les ventes de véhicules neufs étaient en baisse de 15,2 % sur le marché intérieur en 1998 et elles étaient retombées à leur niveau de 1987 pour la seconde année consécutive. Le marché devrait continuer à se contracter au début de 1999 et commencer à se redresser au second semestre. Le marché d'importation est également en chute : - 24 % en 1998.

Selon la presse économique japonaise, l'accord DaimlerChrysler n'est qu'un premier pas dans le sens d'une concentration entre « géants » et seuls les cinq plus grands constructeurs mondiaux ont des chances de survivre à une concurrence intensifiée. Au Japon, Ford détient 33 % du capital de Mazda et, à la fin de l'année dernière, General Motors a accru sa participation dans Isuzu Motor et est entré dans le capital de Suzuki Motor. Toyota, pour sa part, a filialisé Daihatsu et Hino. Mais ce ne serait là qu'une première phase de restructuration de l'industrie automobile nipponne.

Philippe Pons

# Canal Plus fait appel de sa condamnation pour abus de position dominante

L'audiovisuel a besoin de régulation spécifique

LES DROITS de diffuser à la télévision des films, des matchs... constituent un avantage concurrentiel pour la chaîne qui en a l'exclusivité. La diffusion des films français récents vient de donner lieu à une décision du Conseil de la concurrence (24 novembre 1998) condamnant Canal Plus pour abus de position dominante. La régulation des droits de diffusion devrait, a priori, être opérée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Mais celui-ci n'en a pas le pouvoir juridique (*lire page 19*). Il faut donc recourir au droit ordinaire de la concurrence. Il est d'ailleurs remarquable que l'avis du CSA ait été sollicité par le Conseil de la concurrence, première forme d'une sorte de coopération des autorités entre elles.

Il s'agissait d'apprécier la concurrence en matière de télévision payante. Celle-ci, cryptée, engendre, selon le Conseil et le CSA, un marché spécifique, notamment parce que le client doit s'abonner ou payer à la séance. C'est l'offre de films récents, non encore diffusés en clair, qui l'incite à le faire. Les exclusivités que peuvent avoir les chaînes concurrentes sur de tels produits sont donc cruciales. Les textes interdisent toute diffusion d'un film à la télévision moins d'un an après sa sortie et n'autorisent la diffusion en clair qu'au bout de deux ou trois ans. Ainsi, aucune chaîne ne peut diffuser le film avant la fin de la première année et toutes le peuvent après la fin de la troisième année. L'hypothèse d'un droit de diffusion concédé à une télévision cryptée et payante entre les deux termes du délai n'est pas réglementée. Elle reste du ressort des contrats conclus entre producteurs et chaînes de télévision.

C'est ici qu'intèrfe le comportement des télévisions payantes dans la production des films. Canal Plus est l'investisseur privé essentiel, à tel point que le CSA affirme, dans son avis, que le secteur ne pourrait plus survivre sans lui. Mais c'est en obéissant à des obligations d'aide à la production que lui impose la loi que Canal Plus a acquis une position dominante sur le marché des droits de diffusion des films français récents. C'est donc de force que Canal Plus est le plus souvent à la fois coproducteur et diffuseur du film. La

chaîne est également en position dominante sur le marché de la télévision payante. Or, les contrats de production ou de préachat contiennent une clause par laquelle le co-contractant « s'engage pour lui-même et pour ses concessionnaires, mandataires ou ayants droit à ne pas autoriser un tiers à exercer dans les territoires définis à l'article 1, les droits de diffusion télévisuelle cédés à Canal Plus » pendant la deuxième, voire la troisième année suivant la sortie en salle. Des clauses draconiennes sanctionnent le contractant qui ne respecterait pas son engagement.

Le Conseil de la concurrence y voit un abus de position dominante, parce que, concernant les films dont il a facilité la production, Canal Plus se ménage ainsi au moins une année d'exclusivité entre le moment où il peut diffuser le film (un an après la sortie) et le moment où une autre chaîne pourrait formuler la même offre au public (en général, deux ans après la sortie). Cela empêcherait le développement de la concurrence, notamment sur la diffusion des films par paiement à la séance. Cette appréciation est contestée par Canal Plus, qui a formé un recours devant la cour d'appel de Paris.

## IMPÉRATIFS CONTRADICTOIRES

Mais le droit commun de la concurrence, qui intervient faute d'une régulation économique *ad hoc* du secteur de l'audiovisuel, est-il vraiment apte à le remplacer ? On peut en douter. Tout d'abord, parce que des sanctions, rendues *a posteriori*, ne peuvent remplacer des contraintes sectorielles *a priori*. Ensuite, il est des arbitrages, de nature quasi politique, que les autorités de concurrence ne peuvent pas opérer. Ainsi, l'application du droit commun ne suffit pas pour organiser tout à la fois une production cinématographique dans un contexte de chute des parts de marchés du cinéma français, et un marché concurrentiel de télévision payante en essor. Au contraire, la décision révèle la contradiction des deux impératifs que le droit poursuit. Cette irruption du droit de la concurrence dans l'audiovisuel montre à la fois la plasticité du droit commun mais aussi le besoin de régulation spécifique du secteur audiovisuel.

Marie-Anne Frison-Roche (professeur à l'université Paris-Dauphine)

# Thomson-CSF tente un baroud d'honneur pour reprendre GEC Marconi

DENIS RANQUE, le PDG de Thomson-CSF, se rendait une fois de plus à Londres, lundi 18 janvier, pour tenter de convaincre les dirigeants de General Electric Company (GEC) de regrouper leur filiale de défense, Marconi, avec la société française. Une tentative de la dernière chance, tant les espoirs de Thomson-CSF de conclure ce mariage européen paraissent aujourd'hui réduits. Mais le français se refuse à abandonner le combat avant l'ultime échéance : c'est mercredi que le conseil d'administration de GEC doit, en principe, décider de l'avenir de Marconi.

Des scénarios actuellement à l'étude, c'est celui du rachat de Marconi par son compatriote British Aerospace (BAe) qui paraît le plus plausible. Ainsi se constituerait un pôle réunissant à la fois l'électronique militaire de Marconi et l'aéronautique de BAe : une forteresse nationale symétrique à celle que

construisent, de ce côté-ci de la Manche, et sous le patronage des pouvoirs publics, Matra hautes technologies (groupe Lagardère) et Aerospatiale.

Même si le gouvernement britannique a, plus d'une fois, assuré les dirigeants français de sa préférence pour une alliance européenne, la logique financière a de fortes chances de s'imposer, mercredi, aux administrateurs de GEC. A moins qu'une troisième solution – une offre américaine de dernière minute – ne bouscule tout. La proposition faite par BAe est bien plus élevée que celle déposée par Thomson-CSF, le britannique valorisant Marconi autour de 8 milliards de livres (11,4 milliards d'euros), tandis que le groupe français se refuse à dépasser les 6 milliards.

« Nous ne sommes pas prêts à payer n'importe quel prix », répète-t-on, depuis Noël, au siège du groupe français, où l'on souligne qu'il ne

s'agit pas d'une proposition de rachat mais de fusion avec Marconi. Nombre d'obstacles avaient déjà été évacués sur le papier. En particulier, le gouvernement français avait accepté de ne garder que 5 % à 10 % du futur groupe franco-britannique, contre 42,9 % aujourd'hui dans Thomson-CSF. Avec Alcatel, actuel actionnaire de référence de Thomson, la partie française aurait détenu 22 % de cet ensemble, à égalité avec les actionnaires britanniques, le reste étant dispersé en Bourse.

On peut s'interroger sur les raisons d'une différence aussi considérable entre les deux offres. Une partie de l'explication réside dans le fait que ce n'est pas Marconi qui est coté en Bourse, mais sa maison mère, GEC, conglomerat dont les activités vont des missiles à l'électroménager. Evaluer le prix de Marconi est donc une opération complexe, comme l'est également, en France, la valori-

sation d'Aerospatiale et de Matra. Celle-ci rencontre d'importantes difficultés, au point que, selon le ministre de la défense, la conclusion d'un accord n'est plus sûr « à 100 % » (*Le Monde* du 16 janvier).

Pour justifier le niveau plus timide de son estimation, Thomson-CSF fait valoir que son offre déboucherait sur des économies d'échelle deux fois plus importantes que celles proposées par BAe, de l'ordre de 500 millions de livres par an contre 250 millions. Tout en reconnaissant que les administrateurs et les actionnaires de GEC ne refuseront sûrement pas d'empocher une prime aussi importante que celle que leur propose BAe.

Anne-Marie Rocco

# Le trafic SNCF perturbé dans le Sud-Est

SEUL UN TRAIN express régional sur quatre circulait dans la banlieue de Marseille, lundi 18 janvier, tandis que, dans la région niçoise, le trafic était normal. Sur les grandes lignes du Sud-Est, un train sur trois circulait. Le trafic TGV n'était pas perturbé.

Un préavis de grève pour le jeudi 21 janvier a été déposé pour l'ensemble des personnels de la SNCF du Sud-Est.

Ce mouvement a été lancé par SUD-Rail, la CGT et la CFDT, en soutien à l'action des conducteurs de train des dépôts de Marseille et de Veynes (Hautes-Alpes), en

grève depuis le 14 janvier. Les syndicats protestent contre une procédure disciplinaire à l'encontre de quatre cheminots, accusés par la direction de la SNCF d'avoir séquestré six cadres lors d'une grève, le 14 novembre 1998. Les quatre employés doivent être convoqués en conseil disciplinaire d'ici un mois environ, et risquent entre six jours de mise à pied et la révocation.

La SNCF précisait, dans un communiqué, vendredi 15 janvier : « Pendant quatorze heures, les cadres ont été privés de toute liberté de se déplacer, privés de

nourriture et de chauffage. Ces agissements ne sont pas dignes d'une entreprise publique à l'approche de l'an 2000. » De leur côté, les syndicats réclament l'annulation de ce conseil de discipline, qu'ils considèrent comme injuste : « Il n'y a pas eu de séquestration, il s'agissait juste de négociations qui se sont prolongées jusqu'à 7 heures du matin, explique Thierry Germain, délégué SUD-Rail. A la veille des négociations sur la réduction du temps de travail et l'avenir des retraites, la SNCF tente de nous ceinturer. » « Comme Marseille est toujours à la pointe des conflits sociaux, on veut faire de nous un exemple », analyse Hervé Fechino, responsable régional de la CFDT-cheminots.

Lundi dans la matinée, aucune réunion entre les syndicats et la direction régionale de la SNCF n'était prévue, selon la direction. SUD-Rail et la CFDT ont d'ores et déjà menacé de lancer un mouvement de grève national si le conseil de discipline était maintenu.

Stéphane Lauer

## La justice se penche sur les retenues salariales

Dans un arrêt technique, mais important, rendu le mardi 12 janvier 1999, la chambre sociale de la Cour de cassation a tranché un conflit opposant la SNCF à 138 cheminots. Alors que les syndicats avaient déposé un préavis allant du 30 juin au 9 juillet 1994, ces cheminots n'avaient arrêté le travail que le 8 juillet. La SNCF avait alors procédé à des retenues de salaire ne correspondant pas seulement à la durée de la grève, mais correspondant à la durée de leur absence. Pendant une partie du préavis, certains cheminots pouvaient, par exemple, se trouver en récupération.

La Cour de cassation a donné tort à la SNCF indiquant que « si, dans les services publics, la grève doit être précédée d'un préavis donné par un syndicat représentatif et si, pour être régulier, ce préavis doit mentionner l'heure du début et de la fin de l'arrêt de travail, les salariés qui sont les seuls titulaires du droit de grève ne sont pas tenus de cesser le travail pendant toute la durée indiquée par le préavis ».

★ Renseignements téléphoniques au 08-36-67-68-69.

**BFM**

l'actualité un ton plus haut.

PARIS 96.4 • LYON 95.3 • MARSEILLE 93.8 • LILLE 96.4 • BORDEAUX 107.3 • NICE 104.4 • NANTES 107.2 • TOULON 87.9 • GRENOBLE 100.8 • STRASBOURG 106.9 • CANNES 104.4 • NANCY 104.1 • ORLÉANS 99.7 • AIX-EN-PROVENCE 93.8 • CAEN 107.1 • BRUXELLES 107.6 • DIFFUSION SUR TPS

# Le CSA reste impuissant face aux bouleversements audiovisuels

Dix ans après sa création, le Conseil supérieur de l'audiovisuel conserve un pouvoir limité, contraint qu'il est de partager la régulation du secteur avec le gouvernement, la Commission de Bruxelles, le Conseil de la concurrence et le Conseil d'Etat

« **VOUS ÊTES un peu entrés au couvent ! Un drôle de couvent qui doit avoir toutes les portes et les fenêtres grandes ouvertes** », affirmait François Mitterrand, le 13 février 1989, lors de l'installation officielle du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Après la Haute Autorité (1982-1986) et la Commission nationale de la communication et des libertés (1986-1989), le troisième organisme chargé de l'audiovisuel a survécu aux alternances politiques. Le CSA détient désormais le record de longévité avec ses dix ans d'existence. Pour autant, il n'a toujours pas vu sa pérennité garantie par la « *constitutionnalisation* » initialement voulue par François Mitterrand.

A quoi sert le CSA aujourd'hui ? Aux termes de la loi, les neuf sages de la tour Mirabeau nomment les présidents de la plupart des sociétés publiques de l'audiovisuel, gèrent et attribuent les fréquences hertziennes des télévisions, des radios et des réseaux câblés. Ils contrôlent le respect des cahiers des charges des chaînes (quotas de production, diffusion de films, publicité, etc.). Leur mission consiste aussi à veiller à la « *qualité des programmes* », au pluralisme et à

l'honnêteté de l'information ou la protection de l'enfance. Le Conseil organise les campagnes électorales sur les radios et les télévisions. Au total, 270 collaborateurs sont chargés de tâches aussi variées que le visionnage de 50 000 heures de programmes, le conventionnement des 73 chaînes du câble ou l'établissement des plans de fréquence des 1 300 radios privées. Chaque semaine, les neuf membres se réunissent en « *plénière* » pour étudier les dossiers en cours. Inévitablement mal-aimés puisqu'ils ont la tâche de surveiller les acteurs du paysage audiovisuel, les sages sont tour à tour critiqués pour leur laxisme ou leur trop grande sévérité. En dix ans, le Conseil a infligé pour 131,6 millions de francs de sanctions. Le premier président, Jacques Boutet, juriste au savoir-faire reconnu, a sévi en infligeant 130 millions de francs d'amendes aux fraudeurs. Ancien président de chaînes, Hervé Bourges joue la concertation avec les professionnels et refuse le recours à la coercition. Depuis janvier 1995, il n'a sanctionné les chaînes qu'à hauteur de 1,68 million de francs.

Certaines attributions du CSA sont structurellement schizo-

phériques. Les neuf sages doivent par exemple désigner le président de France 2 et France 3 tout en dressant son bilan annuel.

Etre à la fois juge et partie les oblige parfois à de grands écarts. Par deux fois, avec Philippe Guillaume et Jean-Pierre Elkabbach, les présidents de France 2 et France 3 nommés par le CSA ont été contraints à la démission.

## POUVOIR LIMITÉ

Le pouvoir du Conseil est également limité : ce gendarme des ondes ne peut pas, par exemple, effectuer de saisine directe d'un juge pénal, administratif ou d'un tribunal de commerce. Des pans entiers de l'audiovisuel échappent purement et simplement au CSA. Contrairement à la Federal Communication Commission (FCC) aux Etats-Unis ou au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadien (CRTC), il n'a aucune compétence sur les satellites et le numérique – alors que les bouquets numériques franchiront cette année le cap des deux millions d'abonnés. Il n'en a pas non plus sur les télécommunications – c'est le domaine de l'Autorité de régulation des télécommuni-

cations (ART) –, ni sur Internet. Sont également exclues de son contrôle les modifications capitalistiques chez les actionnaires des chaînes, comme l'absorption d'Havas par Vivendi (pour Canal Plus), la fusion CLT-UFA (M 6) ou encore l'arrivée de François Pinault dans Bouygues, l'exploitant de TF 1. Sur des grandes décisions comme la fusion Canal Plus/NetHold ou encore un partenariat entre TF 1 et Rupert Murdoch, le Conseil n'a pas son mot à dire. « *On regarde passer les balles* », constate l'un des sages.

« *Nous ne sommes ni juges ni arbitres* », déplorait déjà un autre conseiller, Philippe Labarde, en août 1997 dans le mensuel *Télévision*. De son côté, Hervé Bourges réclame un élargissement des prérogatives du CSA. Une requête à laquelle la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, a été sensible puisqu'elle envisage de telles mesures dans son projet de loi.

Même s'il est limité, le CSA n'ose pas utiliser tout son pouvoir. De peur d'être contredit par le Conseil d'Etat. Celui-ci a remis en cause plusieurs décisions du CSA, notamment la procédure d'attribution des radios FM – ce qui a gelé le paysage radiophonique pendant des mois. Plus récemment, le Conseil d'Etat a obligé le CSA à lancer davantage d'appels d'offres pour les fré-

quences hertziennes disponibles, notamment en régions. Plus généralement, la régulation de l'audiovisuel n'est plus, depuis plusieurs années, l'apanage du CSA. La Commission de Bruxelles, et surtout la Direction générale IV, chargée des questions de concurrence, a sérieusement repris la main sur ces dossiers. C'est elle, par exemple, qui force les Etats à casser d'éventuels monopoles dans la télévision numérique.

De plus, le Conseil de la concurrence joue aussi un rôle de plus en plus important. A la suite d'une saisine de TPS, il vient d'infliger à Canal Plus une sanction pécuniaire de 10 millions de francs pour abus de position dominante sur le marché du paiement à la séance des films français récents (*lire page 18*). Le

Conseil de la concurrence a également été saisi en mars 1997, par Canal Plus, des pratiques anti-concurrentielles de la régie publicitaire de TF 1. Le CSA, qui a lui-même la possibilité de recourir au Conseil de la concurrence, n'en a jamais rien fait.

Coincé par la loi, Bruxelles, le Conseil d'Etat, le Conseil de la concurrence ou encore le lobby intensif des chaînes, le CSA a tendance à se replier sur un rôle plus moraliste qu'économique. Discret hommage au couvent voulu par François Mitterrand ? La principale gloire du bilan d'Hervé Bourges est d'avoir remis au goût du jour la signalétique anti-violence dans les programmes télévisés.

Nicole Vulser

## Une décennie de régulation

● **1989** : création du CSA par la loi du 17 janvier. Directive sur la protection de l'enfance. Nomination de Philippe Guillaume à la présidence commune d'Antenne 2 et de France 3. Définition des principes d'attribution des radios en cinq catégories (communiqué 34).

● **1990** : le CSA autorise la prise de contrôle de La Cinq par Hachette. Hervé Bourges remplace Philippe Guillaume, démissionnaire.

● **1991** : obligation de signaler à l'écran les images d'archives. Adoption du régime de contrôle a posteriori des messages publicitaires télévisés.

Le CSA n'autorise pas, sur La Cinq, un plan de restructuration ayant de lourdes conséquences sur les programmes, l'information, l'emploi et la production. Dépôt de bilan de la chaîne le 31 décembre.

● **1992** : attribution du réseau de l'ex-Cinq à Arte de 19 heures à 1 heure du matin. Amende de 30 millions de francs infligée à TF 1.

● **1993** : sur les 12 chaînes candidates à la diffusion avant Arte, le CSA retient le choix d'une chaîne éducative mais refuse le projet de chaîne musicale soutenu par Jack Lang. Interdiction de l'américain TNT-Cartoon sur le câble. Nomination de Jean-Pierre Elkabbach à la présidence commune de France 2 et France 3.

● **1994** : le Conseil d'Etat juge illégales certaines dispositions des appels à candidatures des radios FM. Le CSA stoppe tout nouvel appel d'offres. Autorisation du pacte d'actionnaires sur Canal Plus (Havas, Générale des eaux et Société générale), Bouygues peut « *monter* » à 34 % dans TF 1. Le CSA s'en remet au Conseil des

Bourses de valeurs pour les modifications capitalistiques de M 6. Démarrage de La Cinquième créée par la loi Carignon.

● **1995** : refus du rachat à 100 % de M 40 par la CLT. Organisation de la campagne radiotélévisée présidentielle. Reconducton de l'autorisation de Canal Plus.

● **1996** : renouvellement de l'autorisation de M 6. Nomination de Xavier Gouyou Beauchamps à la présidence de France 2 et France 3 ; il remplace Jean-Pierre Elkabbach, démissionnaire.

Renouvellement de l'autorisation de TF 1. Le CSA accorde à la Une un allongement de la coupure publicitaire des films – de 4 à 6 minutes – et une diffusion de 192 films au lieu de 170 précédemment.

La fusion Filipacchi-Médias/Hachette Filipacchi Presse entraîne un dépassement, par le groupe Lagardère, du seuil anti-concentration dans les radios. Mise en place de la signalétique anti-violence à la télévision.

● **1997** : lancement de 13 appels à candidatures pour l'attribution de 472 fréquences FM. Adoption d'un régime déclaratif pour les chaînes européennes diffusées sur les réseaux câblés français. Création du réseau des instances de régulation des médias des pays méditerranéens.

● **1998** : adhésion du CSA à la plate-forme européenne des instances de régulation de l'audiovisuel.

Agrément sous condition de la privatisation de RMC. Autorisation de l'expérimentation d'une plate-forme de télévision numérique hertzienne en Bretagne. Lancement de quatre appels à candidatures pour des chaînes de télévision d'expression locale.

## Un mélange de lignes de fractures politiques et lobbyistes

**AVANT** le 23 janvier, trois des neuf sages de la Tour Mirabeau – François Bonnemain, Monique Dagnaud et Jean-Claude Larue – seront remplacés, et peut-être pour l'un d'entre eux reconduits.

Le président de la République, celui du Sénat et celui de l'Assemblée nationale choisissent chacun trois membres, le CSA étant renouvelé par tiers tous les deux ans. Ce mode de désignation porte en germe une menace sur l'indépendance politique de cet organisme. Le test le plus intéressant cette fois-ci sera le choix du nouveau président du Sénat, Christian Poncelet. Optera-t-il clairement pour un candidat RPR ou entérinera-t-il le choix de son prédécesseur, René Monory, pour un professionnel du secteur ? Théoriquement, M. Poncelet peut proroger le mandat de Jean-Claude Larue – ex-directeur général adjoint de l'Institut national de l'audiovisuel –, nommé en juillet 1998 pour achever le mandat de Philippe-Olivier Rousseau, démissionnaire.

Les candidats sont nombreux. Dix-sept noms auraient circulé chez Jacques Chirac, dont ceux de Véronique Cayla (ex-directeur général de MK2), François d'Orcival directeur général de *Valeurs actuelles*, Michel Bassi, directeur associé de Pearson Television ou le conseiller-maître à la Cour des comptes Jean-Loup Arnaud. L'ancien président de l'INA, Jean-Pierre Teyssier, est fréquemment cité, comme le producteur Yves Rousset-Rouard, ex-député UDF du Vaucluse, parmi les éventuels candidats de M. Poncelet.

### « PRO-TF 1 » CONTRE « PRO-CANAL »

Le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius pourrait nommer un proche, Joseph Daniel, ex-chef du Service d'information et de diffusion (SID). Il a été directeur adjoint du cabinet de M. Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale

de 1989 à 1992. Après avoir été chargé des relations institutionnelles du groupe Total, il est à nouveau chargé de mission auprès de M. Fabius.

Si le CSA fait l'objet de subtils jeux politiques lors de la nomination de ses membres, sa dépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques s'exacerbe essentiellement quand les neuf sages désignent à leur tour les présidents de l'audiovisuel public. La seule fois où le Conseil s'est offert un grand frisson en refusant, en août 1989, l'un des candidats pressentis par l'Elysée et Matignon pour préférer Philippe Guillaume à la tête de France Télévision, ce dernier a dû démissionner avant la fin de son mandat faute de pouvoir obtenir un budget décent.

Fort de cette expérience ratée d'indépendance, le CSA s'est assagi et essaie, dans la mesure du possible, de faire coïncider ses votes avec les desiderata de l'actionnaire des sociétés de l'audiovisuel public. Janine Langlois-Glandier, l'un des membres, réclame « *une plus grande transparence* » lors des nominations. Les procédures de désignation des présidents de l'audiovisuel public ne sont jamais les mêmes.

Au sein du CSA, plusieurs lignes de partage s'affrontent : aux classiques fractures politiques s'ajoutent des antagonismes dictés par la défense des groupes audiovisuels. Selon un schéma déjà éprouvé au Sénat ou à l'Assemblée nationale où des parlementaires se déchirent, par voie d'amendements, entre les « *pro-TF 1* » et les « *pro-Canal Plus* », le CSA obéit de plus en plus à cette logique de lobbying. « *Ce sont les groupes qui crient le plus fort qui ont souvent raison. C'est vrai pour les radios, c'est vrai pour les télévisions* », déplore un responsable syndical du CSA.

N. V.

## Le « blues » du personnel

« *Hervé Bourges nous a déçus. Sa politique de communication externe est certes très développée, peut-être trop, mais il n'a pas réussi à motiver les personnels* », explique une représentante du personnel CFDT, le syndicat majoritaire au CSA. « *Malgré une réorganisation des services, le Conseil ne dispose pas suffisamment d'outils d'analyse économique et financière. Il ne travaille pas non plus suffisamment en relation avec la COB, la CNIL, le Conseil de la concurrence, ou encore les associations de téléspectateurs* », explique-t-elle.

Tout en considérant que le CSA n'utilise pas assez son pouvoir de sanction vis-à-vis des chaînes et des radios, la syndicaliste regrette que le Parlement et le gouvernement n'exercent pas un plus grand contrôle sur les activités du Conseil, et notamment sur les rapports d'activité des chaînes. Pour la CFDT, les compétences des services sont sous-utilisées, et surtout aucun débat de fond sur l'audiovisuel n'est réellement abordé.

## Les facteurs deviennent les supplétifs de la publicité

**QUI AURAIT PU** imaginer que notre bon facteur, casquetté, empressé, puisse un jour nous épier ? Et pourtant. C'est désormais un crayon à la main qu'il démarre ses tournées : il scrute l'état de notre jardin, déduit de notre courrier notre profession, et surveille l'arrivée des bulletins scolaires pour déterminer l'âge de nos enfants. Il note et rend compte. Une enquête diffusée dans « *Culture Pub* » (M 6), dimanche 17 janvier, décortique les pratiques commerciales en vigueur dans cette entreprise de service public.

Les facteurs sont mis à contribution pour alimenter en informations Médiapost, filiale créée par La Poste en 1987. Médiapost (385,5 millions de francs de chiffre d'affaires en 1997) a découpé la France en 65 000 micro-quartiers de 360 foyers environ, correspondant chacun à une tournée de facteur. Grâce à ce quadrillage, elle distribue des imprimés publicitaires mais recueille aussi des informations sur « *l'habitant, l'habitat et l'infrastructure socio-économique* », comme le dit sa brochure. Puis vend ces données géo-marketing aux entreprises, qui envoient des prospectus publicitaires.

### DÉDUCTIONS

Officiellement, ce sont les organisateurs de courrier – ceux qui coordonnent les tournées des facteurs –, qui remplissent quatre fois l'an les bordereaux mentionnant la situation du chef de famille (employé, cadre ou ouvrier, par exemple), son âge (plus ou moins 40 ans, etc.) et l'état de son logement. Mais cet organisateur, qui doit parfois s'occuper de plus de 100 tournées, a du mal à effectuer seul ce travail. Alors « *il demande aux facteurs et aux chefs d'équipe de noter sur des brouillons les informations,*

*puis les recopie au propre* », explique Jean-Louis Frisulli, responsable SUD à La Poste pour la Seine-Saint-Denis. Mais seuls les organisateurs sont rémunérés 20 francs par an et par tournée.

Comment le facteur détermine-t-il tout cela ? Le préposé semble être plus pointilleux que ne le pense le directeur du courrier à La Poste, Bernard Bonneton, qui affirme qu'il se contente « *de renseignements globaux et non individuels* ». Selon plusieurs témoignages, le préposé observe notre courrier. Il identifie l'émetteur de nos lettres puis tente d'en déduire notre profil socio-professionnel. Les enveloppes du Trésor public lui indiquent les mariés ou les concubins et les magazines d'entreprises, le nom de l'employeur. Pour déterminer l'âge des enfants, « *c'est assez simple, les collègues envoient des bulletins de note et les lycées aussi ; on sait si l'enfant a 10-15 ans ou 15-18 ans* », explique M. Frisulli. Suivant les mêmes méthodes de « *dédution* », le facteur peut ainsi noter sur son bordereau que Madame est « *à la recherche d'un emploi* » – puisqu'elle reçoit du courrier de l'ANPE – ou que Monsieur travaille à la SNCF « *parce qu'à chaque métier correspond un courrier particulier* ».

Dans cette organisation commerciale, le facteur n'a pas franchement son mot à dire. Renseigner ou distribuer des imprimés publicitaires n'est pas obligatoire, mais refuser peut lui faire perdre son quartier. « *On va exercer des pressions, lui demander des explications et sa note annuelle s'en ressentira* », soutient M. Frisulli. Et à La Poste, il suffit de trois notes « *A améliorer* » pour stopper net une carrière.

Florence Amalou

## CORRESPONDANCE

### Une lettre de Médiamétrie

À LA SUITE de notre article intitulé « *Médiamétrie et Secodip sont condamnés pour l'opacité de leur politique commerciale* » (Le Monde du 6 janvier 1999), nous avons reçu de Jacqueline Aglietta, PDG de Médiamétrie, la lettre suivante :

« La politique commerciale et tarifaire de Médiamétrie a été passée au crible par le Conseil de la concurrence. Des quatre griefs initialement imputés à Médiamétrie, un seul a été déclaré fondé par le Conseil de la concurrence. Il concerne des faits remontant à 1994 et porte sur une activité plus que marginale de notre société. Il s'agit, en effet, non pas de Médiamétrie elle-même, mais d'un GIE au sein duquel elle est associée notamment à Secodip. Ce grief concerne le retard apporté par ce GIE à mettre en place une grille tarifaire au bénéfice des sociétés d'expertise médias, profession nouvellement apparue sur le marché à l'époque. Pour votre information, le chiffre d'affaires réalisé directement ou indirectement par Médiamétrie avec ces sociétés est inférieur à 0,2 % de son chiffre

d'affaires total. Pour ce qui concerne les 99,8 % restants, aucune critique n'a été relevée par le Conseil de la concurrence à l'encontre de Médiamétrie. Ce qui n'est pas précisé, et qui est pourtant essentiel, est que la décision du Conseil de la concurrence :

1) rejette tout grief d'abus de position dominante de la part de Médiamétrie ;

2) mieux, précise que les conditions tarifaires de Médiamétrie tendent à favoriser les acteurs les plus petits du marché, en leur permettant d'accéder aux données d'audience.

Vous ne craignez pas d'employer des procédés plus que discutables, comme de citer des déclarations anonymes qu'aurait faites « *un des gros clients* » de notre société. Ces propos tels que reproduits n'ont aucun sens. Rapprocher à Médiamétrie de ne pas faire savoir dans quelles villes elle recueille ses informations, ni le profil de ceux qu'elle étudie, ni le coût total d'une étude, témoigne d'une ignorance fâcheuse du fonctionnement de notre société et de la déontologie des études. Les ta-

rifs sont connus de nos clients, les coûts soumis à notre conseil d'administration, les structures des échantillons publiées dans tous nos rapports.

Dans le même esprit, vous faites référence à une étude d'audience de la télévision réalisée par la Sofres en 1994 et qui prêtait à TF 1 une part de marché sensiblement inférieure à celle que lui accordait notre outil de mesure audimétrique Médiamat. En quoi cette comparaison est-elle une preuve de ce que nos études d'audience mais recueillies dans « *Culture Pub* » (M 6), dimanche 17 janvier, décortique les pratiques commerciales en vigueur dans cette entreprise de service public. Les facteurs sont mis à contribution pour alimenter en informations Médiapost, filiale créée par La Poste en 1987. Médiapost (385,5 millions de francs de chiffre d'affaires en 1997) a découpé la France en 65 000 micro-quartiers de 360 foyers environ, correspondant chacun à une tournée de facteur. Grâce à ce quadrillage, elle distribue des imprimés publicitaires mais recueille aussi des informations sur « *l'habitant, l'habitat et l'infrastructure socio-économique* », comme le dit sa brochure. Puis vend ces données géo-marketing aux entreprises, qui envoient des prospectus publicitaires.

Officiellement, ce sont les organisateurs de courrier – ceux qui coordonnent les tournées des facteurs –, qui remplissent quatre fois l'an les bordereaux mentionnant la situation du chef de famille (employé, cadre ou ouvrier, par exemple), son âge (plus ou moins 40 ans, etc.) et l'état de son logement. Mais cet organisateur, qui doit parfois s'occuper de plus de 100 tournées, a du mal à effectuer seul ce travail. Alors « *il demande aux facteurs et aux chefs d'équipe de noter sur des brouillons les informations,*

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 19 JANVIER

■ FRANCE commerce extérieur de novembre.
■ GRANDE BRETAGNE : prix de détail de décembre

MERCREDI 20 JANVIER

■ GRANDE BRETAGNE : ventes de détail de décembre
■ ÉTATS-UNIS : mise en chantier de décembre

JEUDI 21 JANVIER

■ FRANCE : consommation des ménages en décembre
■ FRANCE : Forum de l'Expansion avec Lionel Jospin
■ ALLEMAGNE : réunion des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE)
■ ÉTATS-UNIS : commerce extérieur de novembre

VENDREDI 22 JANVIER

■ FRANCE : production industrielle de novembre
■ GRANDE-BRETAGNE : PIB du 4e trimestre

AFFAIRES

INDUSTRIE

● GUCCI : Après avoir pris acte de l'augmentation de la participation du groupe de luxe français LVMH dans Gucci à hauteur de 26,7 %, le président de la firme italienne Domenico De Solè a réaffirmé son intention de diriger de manière indépendante le groupe italien avec l'optique de maximiser la croissance à long terme et la valeur pour tous les actionnaires.

● ENDESA : le numéro du secteur électrique en Espagne, a annoncé le 15 janvier avoir acquis 3,64 % du capital du pétrolier espagnol Repsol pour 82,26 milliards de pesetas (494 millions d'euros). Cette participation a un caractère « permanent », s'inscrivant dans la « convergence entre les secteurs énergétiques dans un marché globalisé », a indiqué Endesa.

● BARRY CALLEBAUT : le groupe chocolatier suisse, leader mondial du chocolat industriel avec un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs suisses (1,4 milliards d'euros) a annoncé, lundi 18 janvier, l'acquisition du chocolatier suisse Carma-Pfister (60 millions de francs suisses de chiffre d'affaires).

SERVICES

● PIERRE ET VACANCES : le groupe de résidences de tourisme français a annoncé le 17 janvier sa probable introduction au second marché de la Bourse de Paris au printemps 1999, motivée par un retrait partiel de son actionnaire Caisse des dépôts et consignations (CDC) Participations, ainsi que par des projets de développement à l'étranger. Le groupe est actuellement détenu à hauteur de 85 % par la Compagnie financière Brémont (contrôlée par Gérard Brémont) et à 15 % par CDC Participations.

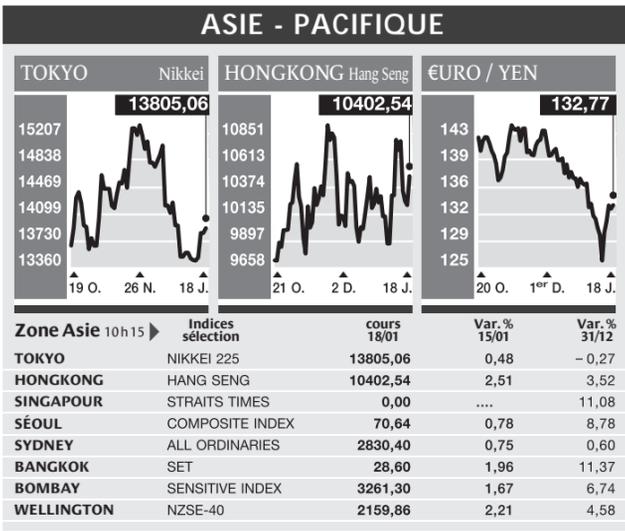
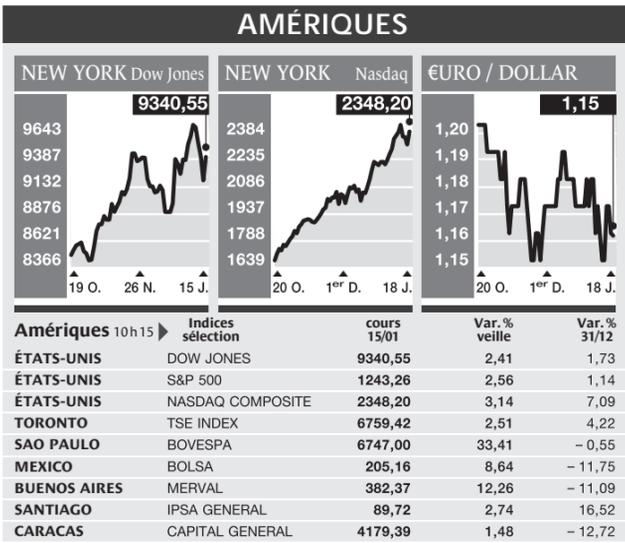
● BELL ATLANTIC : le groupe américain de télécommunications a indiqué, le 16 janvier, avoir engagé une action en justice contre AirTouch Communications pour annuler une clause de « non-concurrence » existant dans leur filiale commune Primeco qui propose des abonnements au téléphone sans fil pour l'ensemble des Etats-Unis. Cette action après la décision de Bell Atlantic de ne pas surenchérir à l'offre de Vodafone pour l'acquisition de la compagnie de téléphonie mobile Airtouch.

● FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur de télécommunication français s'est vu reprocher, vendredi 15 janvier, un abus de position dominante par ses concurrents SFR et Bouygues Télécom. Cet abus est lié à une réduction de 20 % sur les appels longue distance accordée sans contrepartie aux clients de France Télécom alors que ce service coûte normalement 10 francs.

FINANCE

● CRÉDIT LYONNAIS : le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, sera entendu dans les prochaines semaines par le juge enquêtant sur l'affaire du Crédit lyonnais, Jean-Pierre Zanoto, rapporte lundi 18 janvier le Times, citant des sources judiciaires françaises. M. Trichet, était directeur du Trésor en 1993.

● AXA : l'assureur français est donné en bonne place pour la reprise de l'assureur britannique Guardian Royal Exchange (GRE), en vente depuis deux mois. Il ne fait aucun commentaire.



ÉCONOMIE

Baisse de l'excédent courant au Japon

L'EXCÉDENT dégagé dans les transactions courantes avec l'étranger s'est contracté en novembre pour la première fois en sept mois, sous l'effet de la poursuite de la crise économique en Asie, qui a amputé les exportations de l'archipel vers cette partie du monde. L'excédent courant nippon a baissé de 5,3 % sur son niveau de novembre 1997 pour revenir à 1 207,7 milliards de yens (9,3 milliards d'euros), a annoncé lundi le ministère des finances. Le seul excédent commercial a chuté de 13,4 %, du jamais vu depuis près de deux ans, et est revenu à 1 073,2 milliards de yens (8,3 milliards d'euros).

Les commandes de biens d'équipement passées par les entreprises japonaises du secteur privé ont chuté de 12,2 % en novembre, par rapport à leur niveau du même mois de 1997, après un effondrement de 26,1 % en octobre, a annoncé lundi l'Agence de planification économique. Kichi Miyazawa, ministre japonais des finances, a suggéré samedi lors d'une visite à Francfort que les trois monnaies mondiales (euro, dollar et yen) pourraient « être regroupées dans un seul panier, qui servirait de référence aux autres devises ». Il a indiqué qu'avec un tel système, les autres monnaies seraient moins dépendantes des variations individuelles du dollar, du yen ou de l'euro.

ALLEMAGNE : les prix de gros ont progressé de 0,4 % en décembre comparé à novembre, ce qui porte leur baisse en glissement annuel à 4,5 %, a annoncé lundi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En moyenne, l'indice des prix de gros a diminué de 2,1 % en 1998, comparé à 1997, a précisé l'Office.

Le ministre des finances allemand Oskar Lafontaine a estimé que « le service public, qui a son rôle à jouer en matière de consolidation budgétaire, doit montrer plus de modération ». Lui et le gouvernement sont confrontés à des exigences d'augmentation de 5 % ou 5,5 % formulées par les principaux syndicats avant l'ouverture des négociations salariales pour la fonction publique prévue le 29 janvier. Les exportations allemandes vers le Brésil ont augmenté de 3,6 % à 1,387 milliard d'euros au troisième trimestre 1998 comparé à la même période 1997, a indiqué lundi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

BRÉSIL : le ministre de l'économie, Pedro Malan, a dé-

claré à l'issue de sa réunion dimanche avec Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international, que les discussions se déroulaient tout à fait normalement avec les hauts responsables de l'institution. Vendredi matin, la banque centrale du Brésil avait décidé de laisser flotter le real, deux jours après avoir entériné une dévaluation de fait en élargissant la bande de fluctuation du real face au dollar. Elle doit annoncer lundi si elle poursuit cette politique.

CHINE : le nombre des chômeurs devrait continuer à augmenter et atteindre 16 millions cette année, avec l'arrivée sur le marché du travail d'un nombre record de 11 millions de jeunes, rapporte dimanche la presse officielle chinoise. Selon l'hebdomadaire économique China Daily Business Weekly, le chômage augmentera également à cause des licenciements massifs prévus dans le secteur public, qui devraient atteindre six millions de personnes, et de la démobilisation de 170 000 militaires cette année.

La Chine prévoit un taux de croissance de 7,0 % en 1999, contre 7,8 % enregistrés pour l'année 1998, et s'efforcera d'attirer davantage d'investissements étrangers pour atteindre cet objectif, a annoncé lundi le ministre chinois des Finances, Xiang Huaicheng.

ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a dévoilé vendredi un plan pour encourager les entrepreneurs à investir quelque 15 milliards de dollars dans les zones américaines urbaines et rurales défavorisées. Il prévoit des incitations fiscales pouvant représenter jusqu'à 25 % des investissements consentis dans les zones défavorisées et des garanties de crédits, la création d'une organisme qui regrouperait des sociétés prêtes à investir, et une aide ciblée à des petites entreprises.

Abby Joseph Cohen, la stratège de la firme de courtage Goldman Sachs, a estimé, vendredi à San Francisco lors de la Bay Area Council Outlook Conference, que « 1999 sera encore une autre année de croissance économique pour les Etats-Unis, et de bénéfices pour les compagnies du S&P 500 (indice) ». Elle a ajouté que pour l'an 2000 elle ne voit pas « de problème significatif se développer en termes de croissance, inflation ou taux d'intérêt ».

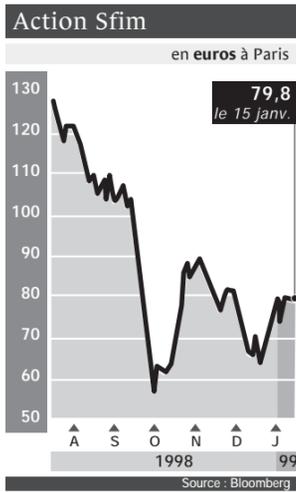
YEMEN : le secteur touristique a rapporté 200 millions de dollars en 1998, soit en augmentation de 43 % par rapport à 1997, a indiqué samedi l'agence officielle SABA.

VALEUR DU JOUR

Sagem acquiert SFIM à bas prix

DEPUIS vendredi 15 janvier, la cotation de l'action SFIM est suspendue. Ce jour-là, la Sagem a annoncé une OPA sur la SFIM au prix de 36,36 euros (238,51 francs) par action (soit 54 % de moins que le dernier cours coté de 79,8 euros). Les détenteurs d'obligations convertibles sont mieux lotis puisque la Sagem leur propose 179 euros pour un dernier cours de 176,1 euros. Pourtant, les prix proposés sont ceux qui ont été acceptés par les deux actionnaires majoritaires de la SFIM : Paribas et Framatome qui détenaient respectivement 33,7 % et 33,3 % du capital. Depuis deux ans, ils recherchaient un acheteur. Thomson-CSF, qui a regardé le dossier durant l'été 1998, n'était, semble-t-il, pas intéressé. C'est donc la Sagem, un conglomérat agissant dans les télécommunications (58 % de l'activité), l'équipement automobile (24 % des ventes) et la défense (18 %) qui s'est porté acquéreur. « De deux choses l'une », estime un analyste. « Soit le Conseil des marchés financiers (CMF) retoque le prix d'offre estimant qu'il est trop faible. Soit ce prix est justifié par des éléments négatifs qui n'ont pas été communiqués au marché par la direction de la SFIM. »

La direction de la SFIM avait pourtant donné un aperçu de la situation en annonçant au premier semestre 1998 une perte nette de 17,8 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 110,8 millions d'euros. La SFIM, spécialiste de l'optique (visseurs de char et



d'hélicoptères) et de systèmes d'essais en vol, voit son activité décliner depuis 1995 et ses pertes se creuser (-41,3 millions d'euros en 1996 et -2,3 millions d'euros en 1997). Le groupe a besoin d'une rationalisation : ses 2 000 salariés sont dispersés sur 20 sites. Pour la Sagem, l'acquisition de la SFIM permet de renforcer le portefeuille de produits dans les systèmes de visée, dans le contrôle de vols mais également dans la signalisation routière. Cet apport d'activité fera grimper le chiffre d'affaires réalisé dans la défense par la Sagem à 760 millions d'euros (5 milliards de francs) en année pleine. Cette dernière deviendra alors un fournisseur de poids pour les ensembliers de la défense comme Matra et Thomson.

Enguérard Renault

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a ouvert en hausse de 0,8 % à 4 087,42 points, lundi 18 janvier. Vendredi, l'indice CAC 40 avait terminé la semaine sur un gain de 1,44 %, à 4 054,81 points. Après avoir ouvert en net repli de 2,66 %, le marché s'était ressaisi grâce, notamment, à la décision des autorités brésiliennes de laisser flotter le real.

FRANCFORT

L'INDICE Dax de la Bourse de Francfort a ouvert en progression de 1,85 % à 5 065,91 points, lundi 18 janvier. La reprise des rumeurs de fusion, notamment dans l'industrie automobile, soutenaient la tendance. Le groupe Daimler-Chrysler, pressenti pour un éventuel rapprochement avec le japonais Nissan, gagnait 1,6 % en ouverture.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a terminé en hausse de 2,07 %, à 5 941 points, à l'issue de la séance du vendredi 15 janvier, stimulé par la bonne réaction de Wall Street à la décision du Brésil de laisser flotter le real.

TOKYO

L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé sur un gain de 0,48 %, à 13 805,06 points, lundi 18 janvier. Les opérateurs nippons ont été rassurés par la progression de Wall Street, vendredi. L'action Nissan a gagné 4,8 % après que la presse japonaise eut fait état d'une proposition d'alliance, émanant de Renault, en direction du constructeur japonais.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a gagné 2,4 %, à 9 340,55 points, vendredi 15 janvier. La décision de la banque centrale du Brésil de laisser flotter le real a été bien accueillie par les opérateurs. Les valeurs bancaires, notamment Merrill Lynch (+7,9 %) et JP Morgan (+6,8 %), ont été les principaux bénéficiaires de cette reprise.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient orientés en baisse à l'ouverture, lundi 18 janvier. Le cours du contrat Bund, qui traduit l'évolution des obligations d'Etat allemandes à long terme, cédait 5 centièmes à 112,69 points. La publication de l'indice des prix de gros en Allemagne au mois de décembre, en progression de 0,4 %, a surpris les opérateurs qui s'attendaient à une stabilité des prix. Vendredi, le marché obligataire américain s'était nettement replié, le rendement de l'obligation d'Etat de référence à 30 ans gagnant 0,05 % à 5,11 %. Cette interruption du mouvement de « flight to quality », ou « course à la qualité », marquait le retour de la confiance dans les marchés d'actions.

MONNAIES

LE DOLLAR était en baisse face au yen, à 113,54 yens, dans les premiers échanges, lundi 18 janvier. La décision de la banque centrale brésilienne de laisser flotter le real faisait redouter aux opérateurs une baisse des exportations américaines.

Taux de change fixe des pays euro

Table of fixed exchange rates for various Eurozone currencies including Euro/Franc, Euro/Deutsche Mark, Euro/Lire, etc.

Cours de change croisés

Table of cross-exchange rates for Dollar, Yen, Euro, Franc, Livre, and Swiss Franc.

Taux d'intérêt (%)

Table of interest rates for 15/01, 3 months, 6 months, 10 years, and 30 years for France, Germany, UK, Italy, Japan, etc.

Matières premières

Table of commodity prices for various metals and softs like Copper, Aluminum, Lead, Tin, Zinc, Nickel, Silver, Gold, etc.

Matif

Table of Matif market data including National 5.5, Euribor 3 months, and MARS 99.

Pétrole

Table of oil prices for Brent, WTI, and Light Sweet Crude.

Or

Table of gold prices in Euros for various bars and coins.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le secteur financier a bénéficié du regain de confiance des opérateurs sur l'issue de la crise brésilienne et des nouvelles rumeurs de fusion consécutives à l'annonce du rapprochement entre les espagnols **Banco Santander** et **Banco Central Hispano**. Ces deux dernières actions ont vu leur cotation suspendue en cours de séance. Les titres **Argentaria** (+12,1%), **Banco Popular** (+9,5%), **Banco Bilbao Vizcaya** (+9,5%), **Schroder** (+8,3%), **Standard Chartered** (+5,7%), **Unicredito Italiano** (+4,8%), **Dresdner Bank** (+4,5%), **Mediobanca** (+4,4%), **Aegon** (+4,3%), **Deutsche Bank** (+3,4%), **Zurich Allied** (+3,3%), **UBS** (+2,9%), **Crédit**

**Suisse Holding** (+2,8%), **NatWest** (+2,5%), **Barclays** (+2%) et **ING** (+1,8%) ont nettement progressé. ● Les valeurs des télécommunications ont été à nouveau très entourées, vendredi, à la veille de l'annonce de la fusion entre le britannique **Vodafone** et l'américain **Airtouch**. Les actions **Telefonica** (+5,4%), **Olivetti** (+3,9%), **Telecom Italia** (+3,8%), **Swisscom** (+3,2%), **British Telecom** (+3%) et **TIM** (+1,2%) ont suscité l'intérêt des opérateurs. La plus forte progression est revenue toutefois à l'action **KPN**, qui a gagné 10,7% après l'annonce de la reprise de la branche télécommunications d'**Origin**, filiale informatique de **Philips**.

18/01 10h27

AUTOMOBILE

SOMMER ALLIBER/	FR *	23,16	-3,50
MICHELIN-B- /RM	FR *	32	....
PEUGEOT /RM	FR *	137	+0,74
LABINAL /RM	FR *	179,8	-0,44
VALEO /RM	FR *	70,15	-2,43
RENAULT	FR *	41,26	-0,70
BMW	DE *	627	+2,62
CONTINENTAL AG	DE *	24	+2,13
DAIMLER-BENZ AG	DE *	78,99	....
FIAT	IT *	3,1	+1,97
FIAT PRIV.	IT *	1,66	+1,22
MAGNETI MARELLI	IT *	1,32	+1,54
LUCAS VARITY	GB	3,31	+8,88
AUTOLIV SDR	SE	32	....
PIRELLI	IT *	2,58	+2,38
VOLVO -A-	SE	22,66	....
VOLVO -B-	SE	23,04	....
VOLKSWAGEN	DE *	69,5	+3,58
BASF AG	BE *	33,15	+2
■ DJ E STOXX AUTO P		272,93	+0,72

BANQUES

NATEXIS	FR *	55	-3
CCF /RM	FR *	71,5	+0,42
DXIA FCE RM	FR *	126	+0,80
STE GENERAL-A-/	FR *	142	+2,75
BNP /RM	FR *	70	+1,38
ALLIED IRISH BA	GB	16,34	+0,35
BOA ROMA	IT *	1,47	+6,52
ALPHA CREDIT BA	GR	94,60	....
S-E-BANKEN -A-	SE	8,95	....
DEN NORSKE BANK	NO	3,24	....
LLOYDS TSB	GB	11,65	+5,40
BCO POPULAR ESP	ES *	65,7	....
BCO SANTANDER N	ES *	....	....
MERITA	FI *	5,83	+2,46
BANK OF IRELAND	GB	18,30	-1,30
SV HANDBK -A-	SE	35,82	....
BARCLAYS PLC	GB	19,29	+1,72
BAYR-HYPO-UVER	DE *	63,6	+1,11
CHRISTIANA BK	NO	3,33	....
IMI	IT *	13,01	....
BCP REGIA	PT *	27,25	....
IONIAN BK REG.S	GR	48,93	....
ERGO BANK	GR	107,65	....
COMM.BANK OF GR	GR	89,21	....
COMMERZBANK	DE *	26,8	+5,51
I.B.S.PAULO TO	IT *	....	....
UNICREDITO ITAL	IT *	5	....
DEN DANSKE BK	DK	113,51	....
DEUTSCHE BANK A	DE *	49,1	+1,45
DRESDNER BK AG	DE *	37	+4,82
SPAREBANKEN NOR	NL *	145	....
FOERENINGSB A	SE	22,06	....
FOKUS BK	NO	8,84	....
ABBEY NATIONAL	GB	18,68	+2,73
BCO CENTRAL HIS	ES *	9,11	....
ROLO BANCA 1473	IT *	22,9	+1,78
NAT BANK GRECE	GR	196,35	....
DEXIA CC	BE *	136	+3,74
ABN AMRO HOLDIN	NL *	17,15	....
HALIFAX	GB	11,15	-1,26
JYSKE BANK REG	DK	75,23	-0,88
KBC BILBAO VIZC	ES *	....	....
KBC BANCASSURAN	BE *	71,5	-0,42
BANK OF PIRAEUS	GR	27,16	....
BES OVERSEAS LT	PT *	....	....
NORDBANKEN HOLD	SE	5,90	....
FIRST AUSTRIAN	AT *	49,42	-91,41
BANKINTER	ES *	30,5	....
ARGENTARIA RS	ES *	23,54	....
KAPITAL HOLDING	DK	42,05	-0,63
NATL WESTM BK	GB	15,77	+3,16
ROYAL BK SCOTL	GB	15,13	+3,20
UNIDANMARK -A-	DK	76,57	+1,79
OBERBANK	AT *	61	+3,39
COMIT	IT *	5,8	+4,69
BANK AUSTRIA AG	AT *	38,87	+1,75
UBS N	CH	269,64	+1,06
COMIT	IT *	5,8	+4,69
UNICREDITO ITAL	IT *	5	....
BCA INTESA	IT *	5,05	+2,02
■ DJ E STOXX BANK P		261,88	+0,46

PRODUITS DE BASE

USINOR	FR *	10,46	+0,10
PECHINEY-A-	FR *	29	-1,33
SIDENOR	GR	21,60	....
ACERINOX REG	ES *	....	....
BRITISH STEEL	GB	1,49	+1,94
SOPORCEL	PT *	....	....
TRELLEBORG B	SE	6,93	....
SSAB SW ST A FR	SE	8,74	....
ELKEM ASA, OSLO	NO	9,98	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,53	-0,92
BEKAERT	BE *	375	+5,63
SONAE INDUSTRIA	PT *	12,53	....
AVESTA	SE	2,73	....
METSÆ-SERLA A	FI *	6,45	-6,52
BUNZL PLC	GB	3,49	+0,41
ASSIDOMAN AB	SE	16,16	....
CART.BURGO	IT *	5,57	+1,83
MAYR-MELNHOF KA	AT *	43,2	+5,34
RAUTARUUKKI K	FI *	5,85	+2,63
DEGUSSA	DE *	43,1	+0,47
THYSSEN	DE *	149	+1,71
BOEHLER-UDDEHOL	AT *	44,7	+1,52
PORTUCAL INDUST	PT *	5,49	....
VOEST-ALPINE ST	AT *	25,5	+3,53
UPM-KYMMENE COR	FI *	23,95	+2,35
STORA ENSO -R-	FI *	7,5	+3,45
STORA ENSO -A-	FI *	8	+11,11
SILVER & BARYTE	GR	30,47	....
INPARSA	PT *	22,4	....
ALUMINIUM GREEC	GR	51,38	....
ELVAL	GR	10,99	....
JOHNSON MATTHEY	GB	5,30	-0,27
UNIOHALCO	GR	27,84	....
VIAION MINIERE	BE *	29	+5,07
BURHARMON NV	NL *	10,85	+3,33
MODO B FR	SE	19,66	....
RIO TINTO	GB	10,19	+0,28
NORSKE SKOGIND-	NO	24,56	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,62	-2,56
STORA KOPPARB -	SE	9,56	....
SVENSKA CELLULO	SE	18,84	....
OUTOKUMPU OY -A	FI *	8,55	....
■ DJ E STOXX BASI P		146,56	+1,93

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR *	146,1	-0,48
AGA-B-	SE	11,25	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	5098,85	-0,61
BASF AG	DE *	33,15	+2
BAYER AG	DE *	33,6	+0,45
BOC GROUP PLC	GB	12,20	+6,31
AKZO NOBEL	NL *	....	....
KEMIRA	FI *	5,92	+0,34
DYNO INDUSTRIER	NO	13,08	....
UNITOR	NO	8,20	....
CLARIANT N	CH	441,07	+0,57
CIBA SPEC CHEM	CH	73,20	+0,65
HOECHST AG	DE *	33,9	+1,19
HENKEL KGAA VZ	DE *	65,5	+3,15
LENZING AG	AT *	45,4	+0,89
ICI	GB	7,03	+2,06
LAPORTE	GB	6,66	+1,38
SNIA BPD	IT *	1,47	+1,30
AGA-A-	SE	11,36	....
PERSTORP -B-	SE	8,03	....
SOLVAY	BE *	58,3	+5,62
TESSENDERLO CHE	BE *	44	+4,76
UCB	BE *	5255	....
■ DJ E STOXX CHEM P		278,25	+0,62

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR *	43,35	-10,62
GAZ ET EAUX /RM	FR *	40	-0,50
CIR	IT *	0,91	....
KVAERNER -A-	NO	16,18	....
AKER RGI -A-	NO	9,75	....
KVAERNER -B-	NO	13,65	....
GBL	BE *	173	+1,59
BTR	GB	1,70	+13,21
SONAE INVESTIME	PT *	39,24	....
ORKLA -A-	NO	12,91	....
GENL ELECTR CO	GB	7,79	-3,52
D'IETEREN SA	BE *	425	+2,41
INCHCAPE PLC	GB	1,88	+1,54
INVESTOR -A-	SE	39,53	....
INVESTOR -B-	SE	40,19	....
GEVAERT	BE *	63	+3,28
NORSK HYDRO	NO	29,03	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	106,98	-0,15
ORKLA -B-	NO	11,59	....
VEBA AG	DE *	47,3	-0,84
■ DJ E STOXX CONG P		224,42	-0,65

TÉLÉCOMMUNICATIONS

FRANCE TELECOM	FR *	74	-0,67
CABLE & WIRELES	GB	11,79	-0,48
BRITISH TELECOM	GB	13,43	+3,50
TELE DANMARK	DK	120,96	+0,05
EUROPOLITAN HLD	SE	96,32	....
PORTUGAL TELECO	PT *	40,99	....
TIM	IT *	5,9	+1,37
VODAFONE GROUP	GB	17,05	+12,89
HELLENIC TELE (	GR	24,56	....
DEUTSCHE TELEKO	DE *	32,9	+0,30
TELECEL	PT *	187,99	....
TELECOM ITALIA	IT *	8	+0,25
TELECOM ITALIA	IT *	5,81	+1,04
TELEFONICA	ES *	40,03	....
KONINKLIJKE KPN	NL *	51,95	+3,80
■ DJ E STOXX TCOP P		621,1	+0,38

CONSTRUCTION

BOUYGUES /RM	FR *	201,4	-5
LAFARGE /RM	FR *	75,8	-0,13
GROUPE GTM	FR *	86,8	-4,62
IMETAL /RM	FR *	99,3	+0,15
COLAS /RM	FR *	171	-0,85
SAINT GOBAIN /R	FR *	117	-0,85
TECHNIP /RM	FR *	73,95	+1,30
POTAGUA -B-	DK	17,46	....
AUMAR	ES *	22,6	....
AUTOSTRADA PRIV	IT *	....	....
CHARTER	GB	5,04	+1,14
ASKO OY	FI *	14	-2,78
BICC PLC	GB	0,92	-1,52
BILFINGER & BER	DE *	17,2	+1,18
BLUE CIRCLE IND	GB	4,12	-0,34
BPB	GB	2,69	....
ACESA REG	ES *	13,89	....
CRH PLC	GB	13,92	-0,20
SKANSKA -B-	SE	24,24	....
BCA INTESA	IT *	5,05	+2,02
CIMPOR SGPS R	PT *	26,4	....
CRISTALERIA ESP	ES *	54,35	....
ACCIONA	ES *	....	....
DRAGADOS CONSTR	GR	32,28	....
TITAN CEMENT RE	GR	64,63	....
HERACLES GENL R	GR	23,10	....
SEMAPA	PT *	15,99	....
HOLDERBANK FINA	CH	215,84	....
CBR	BE *	78	-1,89
AKTOR SA	GR	9,94	....
MICHANIKI REG.	GR	5,82	....
HELLTECHNODOR	GR	7,08	....
HEIDELBERGER ZE	DE *	70,25	+1,08
HOCHTIEF ESSEN	DE *	31,7	....
PHILIPP HOLZMAN	DE *	140	+1,82
CARADON	GB	1,65	+2,65
FOM CON CONTRAT	ES *	60	....
PARTEK	FI *	7,95	+0,63
HOLDERBANK FINA	CH	992,24	+0,06
AALBORG PORTLAN	DK	16,79	-6,43
UNICEM	IT *	8,55	+5,69
WILLIAMS	GB	4,52	+4,61
PILKINGTON PLC	GB	0,80	....
RMC GROUP PLC	GB	9,45	+4,72
ITALCEMENTI	IT *	8,58	+4,25
ITALCEMENTI RNC	IT *	4,13	+1,72
RUGBY GRP	GB	1,29	+1,11
TARMAC	GB	1,56	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,20	+0,65
URALITA SA	ES *	9,96	....
VALENCIANA CEM	ES *	12,2	....
SUPERFOS	DK	12,90	-1,03
WIENERB BAUSTOF	AT *	167	....
■ DJ E STOXX CNST P		177,26	....

CONSOMMATION CYCLIQUE

HERMES INTL	FR *	71	-7,79
ACCOR /RM	FR *	184	-0,11
MOULINEX /RM	FR *	11,12	-4,06
CLUB MED. /RM	FR *	71	+0,71
SEB /RM	FR *	57	....
EURO DISNEY /RM	FR *	1,12	-1,75
PATHE /RM	FR *	240	-4
CHARGEURS RM	FR *	48,5	-3
AUSTRIAN AIRLIN	AT *	....	....
WILSON BOWDEN	GB	7,03	+0,20
WILLIAM BAIRD	GB	1,34	+2,17

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Alstom céda 0,13 %, lundi 18 janvier, à l'ouverture de la Bourse de Paris. L'entreprise a annoncé une hausse de 0,7 % des ventes, et de 3 % des commandes, sur les neuf premiers mois de l'année.

Le titre Eurotunnel gagna 3,84 %, lundi matin, après l'annonce d'une augmentation de 45 % du trafic voitures en 1998.

Après la confirmation par GEC et British Aerospace de la tenue de discussions avancées, les valeurs de l'industrie de défense ont suscité l'intérêt des opérateurs. Ainsi, les titres Dassault Systèmes (+4,82 %), Lagardère (+1,37 %) et Thomson (+1,13 %) étaient très entourés en ouverture.

Le titre Renault a gagné 5,1 %, lundi matin. Selon la presse nipponne, le constructeur automobile aurait proposé une alliance au japonais Nissan. De son côté, le Financial Times fait état de l'intérêt de Renault pour le constructeur de poids lourds suédois Scania.

Les valeurs bancaires étaient particulièrement entourées à l'ouverture du marché, lundi. Les titres BNP (+6,29 %), CCF (+5,61 %), Société générale (+4,77 %), Paribas (+3,87 %), Dexia (+2,40 %) et CPR (+1,29 %) gagnaient du terrain, stimulés par les nombreuses rumeurs de rapprochements dans le secteur bancaire après l'annonce, vendredi, de la fusion entre les banques espagnoles Banco Santander et Banco Central Hispano.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 18 JANVIER Cours relevés à 10h15 Liquidation : 22 janvier

Table of French stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 15 JANVIER Cours relevés à 17h35

Table of new market values with columns for stock names, current price, and percentage change.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 15 janvier

Table of SICAV and FCP values with columns for fund names, unit values, and dates.

Table of Banque Populaire Asset Management and CDC Asset Management values.

Table of international stock market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 18 JANVIER Une sélection. Cours relevés à 10h15

Table of second market values with columns for stock names, current price, and percentage change.

MONÉJ D.

Table of Monéj D. values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

CIC BANQUES

CIC PARIS

Table of CIC Paris values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

C.A.TOULOUSE

Table of C.A. Toulouse values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

LION TRÉSOR

Table of Lion Trésor values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

CIC EURO PEA

CIC MID. ACT. FRANCE

Table of CIC Mid. Act. France values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

International

Table of international stock market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

B = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Lundi daté euro; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

C.A. SOMME C.

Table of C.A. Somme C. values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

KALEIS SYRÉNITE C

Table of Kaleis Syrénite C values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

CM EURO PEA

CM MID. ACT. FRANCE

Table of CM Mid. Act. France values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

LA POSTE

Table of La Poste values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

LÉGENDE

\* Hors frais. \*\* A titre indicatif.

**SPORTS** Les Internationaux de tennis d'Australie, premier tournoi du Grand Chelem de la saison 1999, ont débuté, lundi 18 janvier, à Melbourne. Ils s'annoncent ouverts, en

l'absence de Pete Sampras et de Marcelo Rios, et mouvementés, avec l'« affaire » Korda. ● PETR KORDA, le Tchèque tenant du titre, a été contrôlé positif à Wimbledon en juil-

let 1998, mais pas suspendu. Les autres joueurs considèrent que le Tchèque aurait dû écoper d'une suspension. La Fédération internationale a affirmé qu'elle serait désor-

mais plus vigilante. ● PATRICK RAFTER s'est aisément qualifié, lundi, devant son public pour le deuxième tour en disposant de l'Allemand Oliver Gross (6-2, 6-4, 6-3).

● LA SAISON 1999 connaîtra l'expérimentation de nouvelles règles, déjà testées sur des tournois mineurs, notamment la suppression de l'avantage.

## Le début de la saison de tennis est entaché par l'affaire Petr Korda

Convaincu de dopage lors du tournoi de Wimbledon 1998, mais pas suspendu, le joueur tchèque défend son titre aux Internationaux d'Australie, qui ont débuté lundi 18 janvier, face à des pairs scandalisés par la mansuétude de la Fédération internationale (ITF)

SA TÂCHE ne sera pas facile sur les courts comme dans le vestiaire, mais Petr Korda a décidé d'être courageux. Le joueur tchèque défend son titre aux Internationaux d'Australie, qui se disputent jusqu'au 31<sup>er</sup> janvier. Il ne figure pas parmi les favoris de l'épreuve : il a raté sa fin de saison 1998. Il est surtout marqué d'un signe d'opprobre : Petr Korda a été contrôlé positif à Wimbledon, un stéroïde anabolisant, au Tournoi de Wimbledon, où il avait atteint les quarts de finale. Il est venu en Australie prêt à se défendre sur tous les terrains, n'ayant pas été suspendu.

La nouvelle a frappé le monde du tennis le 23 décembre 1998. Alors que les joueurs sont encore en vacances, la Fédération internationale de tennis (ITF) annonce que Petr Korda a été contrôlé positif en juillet. L'ITF lui retire ses points et l'argent gagnés à l'occasion. Mais il échappe à la punition. Les règles fédérales sont pourtant claires : tout dopage aux stéroïdes est sanctionné d'un an de suspension.

Mais le Tchèque a été épargné car il s'est très bien défendu. Informé qu'il était positif, Petr Korda a immédiatement fait appel, lançant ainsi une contre-enquête. Pendant quatre mois, le champion des Internationaux d'Australie a clamé son innocence et, selon l'ITF, « collaboré avec beaucoup de bonne foi avec les enquêteurs et tout fait pour retrouver le médecin qui avait rédigé l'ordonnance ». C'est sans doute pour soi-

gnier une blessure qu'un docteur aurait prescrit « par erreur » la substance bannie. L'ITF argue également que le travail était laissé à une commission d'appel indépendante de la fédération.

C'est ce privilège qui a provoqué la colère de nombreux joueurs. La révolte a commencé au Tournoi de Doha (Qatar), il y a quelques jours. Dans ce premier rendez-vous de l'année, c'est le Suédois Jonas Björkman qui avait grogné le premier, annonçant qu'il refuserait d'affronter Petr Korda sur le court : « Je refuse de jouer contre un joueur dopé. Je ne comprend pas cette sanction. Soit il est innocent et il garde ses points, soit il est coupable et il est suspendu. » Le Néerlandais Richard Krajicek emboîte le pas. Aux voix des joueurs s'ajoutent celles des joueuses comme l'Américaine Lindsay Davenport, numéro un mondiale.

### VOLTE-FACE

Face à la révolte, l'ITF doit faire marche arrière. Le 6 janvier, Brian Tobin, le président, annonce que la sanction de la commission va être révisée : « Il s'agissait d'un organisme indépendant de l'ITF, s'excuse-t-il. Nous envisageons de suspendre Petr Korda pour un an. » Le Tchèque contre-attaque une nouvelle fois en annonçant qu'il va porter plainte contre l'ITF pour une décision qu'il trouve injuste. Le feuilleton tourne à l'absurde. Petr Korda, lui, est sûr de pouvoir jouer

à Melbourne. En gagnant en Australie le premier tournoi du Grand Chelem de sa carrière, le gaucher avait alors réalisé à trente ans son plus bel exploit après la finale perdue à Roland-Garros, en 1992, devant l'Américain Jim Courier. Au fil des années, il était devenu un empêchement de jouer en rond, notamment pour le numéro un américain, Pete Sampras, qu'il a souvent battu.

Avec sa tête de gentil pic-vert, son jeu fulgurant et ses cabrioles d'après-victoire, ce gaucher apparaissait comme un joueur à part sur un circuit masculin qui manque parfois de personnalités. Et puis, à force de blessures et de retours gagnants, sa carrière s'écrivait comme une belle histoire, de celles que l'on raconte aux gamins pour leur apprendre la volonté. Fort de sa victoire en Australie, il s'était hissé à la deuxième place mondiale et avait bien failli s'emparer de la tête du classement en mars, puis en avril 1998. Mais la belle histoire prend des allures de « cauchemar ». « Je porterai toujours cette affaire comme une tâche indélébile, a-t-il déclaré. Je suis venu à Melbourne parce que je n'ai pas à me cacher. J'ai prouvé mon innocence. »

N'empêche, le tennis vit sa première grosse affaire de dopage. Jusque-là, ce sport avait vécu dans un cocoon. Il y avait bien eu des déclarations ça et là. Ainsi Yannick Noah dans les années 80, qui avait émis des doutes sur les performances de certains. En 1995, Boris



Petr Korda lors de la finale 1998 des Internationaux d'Australie.

Becker, qui venait de perdre la finale du Tournoi de Monte Carlo contre Thomas Muster, avait accusé celui-ci d'avoir bu « autre chose que de l'eau ». Le joueur allemand avait écopé d'une amende de 20 000 dollars (17 000 euros). Thomas Muster avait demandé à être contrôlé : le résultat s'était révélé négatif. Il y avait encore eu ces cas de dopage aux « drogues sociales ». En janvier 1996, à la fin des Internationaux d'Australie, l'ITF avait annoncé que le Suédois Mats Wilander et le Tchèque Karel Novacek avaient été contrôlés positifs à la cocaïne.

La grande leçon de l'affaire Korda restera la solidarité des joueurs, qui, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup de sports, se sont immédiatement élevés contre la non-sanction de Petr Korda. « Cela prouve bien que nous sommes très nombreux à vouloir en finir avec le dopage, estime Julie Halard. Car je suis convaincue que la plupart des joueurs n'ont pas envie de gagner de cette façon. »

Le phénomène a pourtant ses limites. Rien n'est sorti, samedi, de l'assemblée générale de l'Association des joueurs professionnels (ATP), qui étaient pourtant presque tous venus. Le cas Korda a été bien sûr abordé, ne provoquant que des remarques amères de certains sur la fameuse non-sanction. Petr Korda était là. A côté de lui, les sièges étaient vides.

B. M.

## Marcelo Rios a déclaré forfait

MARCELO RIOS ne participera pas aux Internationaux d'Australie 1999. Le Chilien, tête de série n° 1 du tournoi et finaliste de l'édition 1998, a déclaré forfait avant même le premier tour de l'épreuve, lundi 18 janvier. Il souffre d'une fracture de fatigue au dos. Goran Ivanisevic (n° 11), lui aussi, a renoncé à jouer quelques heures avant son match. Le Croate est toujours tourmenté par une blessure au dos.

En l'absence du numéro 1 mondial, l'Américain Pete Sampras, le tournoi s'annonce donc très ouvert. L'Australie y attend son héros local, Patrick Rafter. Décevant depuis son retour de vacances il y a deux semaines, la tête de série n° 3 a semblé très en forme, lundi, en balayant l'Allemand Michael Gross (6-2, 6-4, 6-3).

Le marathon du jour a été accompli par Alex Corretja. L'Espagnol, tête de série n° 2, a dû ferrailer pendant près de trois heures pour venir à bout du surprenant Japonais Takao Suzuki qui avait reçu une invitation pour le tournoi (6-3, 4-6, 3-6, 7-6 [7-5], 6-2).

L'Allemande Anke Huber a

bousculé le classement en éliminant la Roumaine Irina Spirlea, tête de série n° 13 (7-5, 6-4). L'Américaine Lindsay Davenport a passé un premier tour facile face à l'Espagnole Gala Leon Garcia. « Je suis en pleine confiance », a déclaré la numéro 1 mondiale, qui a commencé l'année par une victoire au tournoi de Sydney où elle a battu l'Allemande Steffi Graf en demi-finale et la Suissesse Martina Hingis en finale.

Fortunes diverses chez les Français. Jérôme Golmard a disposé du Tchèque Petr Luxa (6-2, 7-6 [7/4], 6-4) quand Sébastien Grosjean a été éliminé de justesse par le Tchèque Bohdan Ulihrach (6-3, 7-5, 2-6, 4-6, 6-3). Amélie Mauresmo a, elle, battu l'Américaine Corina Morariu (6-7 [2/7], 7-6 [8/6], 6-2). Les performances du jour reviennent à Léa Ghirardi-Rubbi. 121<sup>e</sup> mondiale, qui a éliminé l'Américaine Lisa Raymond (27<sup>e</sup>), (3-6, 6-2, 6-4) et à Emilie Loit : classée 95<sup>e</sup>, elle a balayé la jeune prodige croate Mirjana Lucic, 49<sup>e</sup> mondiale (6-2, 6-1).

B. M.

## Bernard Montalvan, médecin de l'équipe de France de Coupe Davis

### « Si un joueur est pris, il doit être puni »

« Que pensez-vous de l'affaire Korda ?

– Je n'ai rien contre Petr Korda, je m'insurge contre l'attitude de la commission d'appel. Si un joueur qui se dope n'est pas vu, pas pris, je conçois... Mais si un joueur est pris, alors il doit être puni. la sanction édictée par la Fédération internationale de tennis est une suspension d'un an. Si la commission d'appel ne l'a pas reconnu coupable, alors pourquoi lui a-t-elle enlevé ses points et ses dollars sans le suspendre. Quand un sportif a pris de la nandrolone, c'est qu'il a triché. Et quand il y a un tricheur, il n'est pas question de faire un tour de passe-passe.

– Pensez-vous que le dopage est chose courante dans le tennis ?

– Je suis persuadé qu'un grand nombre de joueurs ne se dopent pas. Je pense à Richard Krajicek, par exemple. Il est certain qu'il ne se dope pas : il se blesse tout le temps... Alors, je suis indigné quand je vois des joueurs qui trichent.

– Existe-t-il des joueurs dopés ?

– Il y a des tricheurs partout, il ne faut pas se voiler la face.

– Avez-vous connu des problèmes de dopage dans le tennis français ?

– Je respecte l'éthique médicale. Grâce à celle-ci, nous sommes persuadés que le sport peut se faire sans dopage. A la Fédération française de tennis, nous respectons la santé, nous ne devons pas nuire au sportif. Il ne faut pas plaisanter avec cela. Dans une fédération, nous prenons en charge des jeunes à partir de dix ou onze ans, je ne peux pas tricher avec eux, ni avec leurs parents qui nous les confient et qui nous font confiance. J'ai deux exemples qui montrent bien que nous ne nous dopons pas. Je pense à Arnaud Boetsch, qui est blessé et qui se bat pour revenir. C'est difficile, cela fait deux ans qu'il travaille dur. Vous croyez vraiment qu'il se dope ? Ses armes à lui, c'est son moral et sa volonté. Et Cé-

dric Pioline. Il est arrivé en demi-finale de Roland-Garros 1998 trop épuisé pour bien défendre ses chances. Cela aurait été facile de lui donner un coup de main. Je suis médecin, je sais très bien comment faire, et presque tout le monde sait où trouver de l'EPO : il suffit de passer une frontière. Après la demi-finale, nous avons simplement dit à Cédric : tant pis... Et nous lui avons conseillé de prendre des vacances et de se reposer.

– Quelles conclusions tirez-vous de cette affaire ?

– Il y a une bonne chose, c'est que, pour la première fois, nous avons vu des joueurs solidaires qui ont protesté haut et fort. Ils ont compris qu'il s'agissait d'une question de crédibilité, c'est extrêmement sain. La mauvaise chose, c'est que cette affaire porte un coup à un nouveau sport, le tennis. Il nous faudra du temps pour nous en remettre. »

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

## La suppression expérimentale de l'avantage redonnerait de l'intensité au jeu

NICE

de notre correspondant

Le tennis cherche à s'adapter aux contraintes de la télévision en supprimant les avantages disputés à la fin d'un jeu en cas d'égalité à 40-40. Pour la première fois, la règle du « no ad scoring system » a été testée, du 2 au 10 janvier, lors du tournoi satellite de Grasse (Alpes-Maritimes). La Fédération internationale de tennis (FIT) envisage d'appliquer cette nouvelle règle dans les grands tournois après l'avoir expérimentée sur plusieurs circuits satellites dans différents pays.

Les programmeurs de télévision redoutent la durée imprévisible des matches qui s'éternisent. La suppression des avantages peut faire gagner 12 % à 15 % sur le temps d'une rencontre. Les réactions des joueurs et des spectateurs, lors du tournoi de Grasse, ont montré que la nouvelle règle est aussi bénéfique au tennis, dont la compétition gagne en intensité. La suppression des avantages est accompagnée d'une subtilité : à 40 partout, c'est le relanceur qui choisit le côté où il souhaite recevoir le service de son adversaire.

« Il y a un aspect tactique et une dramaturgie supplémentaires autour du dernier point du jeu, explique Bruno Rebeuh, juge-arbitre du tour-

noi. On se demande ce que va faire le relanceur. On a vu des joueurs tenter un coup de plus. Un gaucher se positionne à gauche pour renvoyer en coup droit, mais sur une autre égalité, il va à droite pour déstabiliser le serveur. »

L'application de la nouvelle règle n'a posé aucun problème et n'a provoqué aucune réticence. Avant chaque match, les arbitres ont fixé des conventions pour éviter toute discussion. Ainsi, le relanceur ne peut plus changer de carré de service dès que, selon son choix, le serveur s'est positionné.

### ÉVOLUTION EXCITANTE

La plupart des joueurs ont accueilli l'évolution avec une excitation à la mesure de leurs capacités à subir une forte pression puisque la disparition des avantages revient à jouer un jeu, voire à creuser un break, sur une seule et fatidique balle. Chaque jeu se gagne dès lors avec quatre points gagnants au maximum. « L'importance du premier point, qui représente 25 % du jeu, est capitale, constate M. Rebeuh. Un joueur ne peut plus prendre le risque de laisser filer deux points en espérant se rattraper après. »

Durant le tournoi de Grasse, aucune partie ne semble avoir été dénaturée par la règle, même si elle implique un nouveau rapport des forces

sur le cours. « Les joueurs les plus courageux vont gagner ces matches, constate Thierry Tulasne, ancien joueur, entraîneur des espoirs de la Fédération française. Cela va niveler les valeurs, les bons serveurs auront davantage de mal à garder leurs services car il y aura plus de breaks. Les retourneurs vont prendre plus facilement le service de l'adversaire. C'est intéressant car je trouve que les services ont pris trop d'importance, surtout sur les surfaces rapides. »

Le no ad sera appliqué sur les deux circuits satellites français en janvier et février, dont le tournoi d'Angers (Maine-et-Loire) et de Feucherolles (Yvelines). La fédération espagnole n'a pas souhaité l'expérimenter, mais celle de Grèce a décidé d'essayer. Les arbitres ont rempli des feuilles de statistiques. Dans quelques semaines, la Fédération française (FFT) pourra évaluer, avec la rigueur des chiffres, les conséquences du no ad. Quelle aura été la durée moyenne économisée ? La fréquence des breaks concédés ? Le nombre de fois où le relanceur aura choisi le côté droit ou gauche ? La Fédération internationale espère un maximum d'expériences avant d'engager une révolution semblable à celle, fort bien acceptée, du tie-break il y a vingt ans.

Jean-Pierre Laborde

# expolangues

17<sup>e</sup> SALON DES LANGUES, CULTURES ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX

**27-31 janvier 1999**

**Grande Halle de la Villette • Paris-France**

Journée professionnelle : Mercredi 27 Janvier 9h30 - 18h

Pour tout renseignement : 01 41 90 47 60 • <http://expolangues.reed-oiip.fr>

## Une droite fulgurante relance la carrière de Mike Tyson dans la boxe

LAS VEGAS

de notre envoyé spécial

Mike Tyson n'a pas tellement changé. Son jeu de jambes s'est légèrement rouillé, ses enchaînements se perdent parfois dans le vide, sa vitesse d'exécution est moins fluide qu'auparavant mais l'incroyable brutalité de son poing droit est toujours sa meilleure arme. Samedi 16 janvier, sur le ring de l'hôtel MGM de Las Vegas (Etats-Unis), le Sud-Africain François Botha a pu le constater. A l'issue d'un match lent, mais engagé, qui s'est achevé sur un knock-out à la cinquième reprise, Mike Tyson a retrouvé la fierté de champion qui l'avait abandonné depuis son triste et mémorable combat contre Evander Holyfield en juin 1997.

Trois autres combats, dont un contre Holyfield, devraient être organisés en 1999. « Après, je partirai », a assuré le poids lourd new-yorkais, qui semble maintenant capable de contenir ses imprévisibles émotions. A la fin de la première reprise, pourtant, une catastrophe a été évitée de justesse, quand, bloquant le bras droit de son adversaire, Mike Tyson a tenté de « briser » le coude de François Botha. Hurlant de douleur, le « Bison blanc » d'Afrique du Sud encaisse alors un coup en plein visage et réplique itou en acculant Mike Tyson dans les cordes. La foule se dresse dans un mouvement d'hystérie collective. L'arbitre apparaît impuissant. Marc Ratner, le président de la Nevada State Athletic Commission, le bras exécutif de la boxe américaine, grimpe sur le ring. Une cinquantaine de policiers l'imitent en encerclant le théâtre des événements. Le combat ne tient plus qu'à un fil. Richard Steele, l'arbitre, inflige un point de pénalité à Mike Tyson qui ne conteste pas. L'incident est clos.

### UN POING CONTRE LES POINTS

Jusqu'à la cinquième reprise François Botha mènera le jeu à sa guise. En baissant régulièrement sa garde, il « chambre » son adversaire, lui adresse des sourires narquois. Son objectif : faire sortir Tyson de ses gonds. « Nous savions que François Botha allait utiliser toutes les ficelles du métier pour tenter de déstabiliser Mike », a expliqué Tommy Brooks, l'entraîneur de Tyson. Mais la stratégie de Panama Lewis, l'entraîneur américain de François Botha, fonctionne à merveille. Avant le KO, les trois juges donnaient le Sud-Africain vainqueur aux points.

Seulement, un puncheur comme Mike Tyson ne compte pas. Il frappe. Alors, quand François Botha baisse une nouvelle fois sa garde, la réplique est sans appel. Mike Tyson en profite pour envoyer son adversaire dans les limbes sous les yeux ravis, notamment de Muhammad Ali et de Jack Nicholson. En perdant la tête haute, François Botha a honoré son contrat.

Les deux boxeurs ont encaissé de généreux cachets (François Botha 1,8 million de dollars - 1,5 million d'euros - et Mike Tyson 10 millions - 8,5 millions d'euros) et les promoteurs orchestré d'une main de maître le come-back médiatique de leur enfant terrible. « J'ai encore besoin de combattre », a conclu l'impétueux. Ses souhaits seront exaucés. Sa prochaine apparition devrait avoir lieu le 24 avril contre Vaughn Bean, Axel Schulz ou Lou Savarese.

Paul Miquel

# La frustration de ses réservistes fait le bonheur de l'OM

Une nouvelle fois, à Rennes, la motivation des remplaçants marseillais s'est révélée déterminante : c'est Aboubacar « Titi » Camara, entré en jeu lors du dernier quart d'heure, qui a réussi l'égalisation

La reprise du championnat de France de football de première division, après quatre semaines de trêve hivernale, n'a pas été facile pour les deux équipes qui dominent la compétition. L'Olympique de Marseille, long-

temps mené à la marque à Rennes, samedi 16 janvier, n'a égalisé (1-1) qu'en fin de match, grâce à un but du Guinéen Aboubacar « Titi » Camara. Bordeaux, diminué par l'expulsion de Guenet, a dû

même score sur le terrain de Montpellier. L'OM conserve donc ses trois points d'avance sur son poursuivant avant le choc qui opposera les deux équipes à Bordeaux, le 27 janvier. L'AS Monaco, qui se présentait à Lens

avec son nouvel entraîneur, Claude Puel, s'est rassurée en tenant le champion de France en échec (1-1). Quant au Paris-Saint-Germain, il vit une nouvelle crise après sa défaite à domicile face à Nancy (1-2).



FOOTBALL

RENNES  
de notre envoyé spécial  
Rage et bonheur mêlés eurent raison de cette carcasse de gladiateur que l'on ne soupçonnait pas si frère. L'instantané des sanglots d'Aboubacar « Titi » Camara figure déjà dans l'album inachevé d'un champion encore vierge de verdicts. Les larmes qui coulaient sur le visage du Guinéen, en ce 24 septembre 1998, ne fertiliseront pas le désert affectif d'un milieu sans vergogne. Elles appellent simplement comment, à l'heure de la Superligue des champions, le football joue avec les nerfs de ses artistes.

A Bastia, donc, « Titi » Camara fut, rare privilège, aligné d'entrée par l'entraîneur marseillais Roland Courbis. A deux reprises, il perdit son duel avec le gardien corse, Eric Durand. Alors que son remplacement se profilait, le maladroit retrouva ses esprits pour ouvrir le score et montrer le chemin d'un succès déterminant (2-0). Tourneboulé par la confusion des sentiments, l'impétrant quitta la pelouse en pleurs et expliqua ainsi ses larmes : « Quand on est, comme moi, soumis à une concurrence impitoyable, on n'a pas le droit de laisser passer sa chance. »

Près de quatre mois après l'affaire, il n'a pas tout perdu. « Titi » Camara s'est attiré les faveurs des

supporteurs marseillais qui l'avaient pris pour cible à son arrivée au club (juillet 1997) en raison de son inefficacité devant le but. L'horizon sportif, en revanche, est resté figé dans les tons bleu nuit. Au moment d'annoncer la composition de son trident offensif, Roland Courbis opte, en général, pour les valeurs confirmées : Fabrizio Ravanelli, Florian Maurice et Christophe Dugarry. Le scénario a été reconduit, une nouvelle fois, samedi 16 janvier, à Rennes. Engoncé dans son costume de remplaçant de luxe, « Titi » Camara dut patienter jusqu'à la 77<sup>e</sup> minute pour se lancer à l'abordage du but breton.

Il ne lui fallut qu'une chevauchée pour rétablir la parité du score (78<sup>e</sup>) alors que ses coéquipiers s'échinaient depuis plus d'une heure dans l'espoir d'annuler l'avantage rennais acquis dès la 12<sup>e</sup> minute par un furieux coup de tête de Dominique Arribagé. Cette fois, le buteur parvint à dominer ses émotions. En sortant des vestiaires, il se fit même chiche en sourires et, à travers ses premiers propos, on comprit que notre homme ne se nourrit plus d'éphémère. « Entrer en jeu et marquer, c'est bien mais je ne peux pas m'en satisfaire, énonça le Guinéen. Mon objectif ne consiste pas à disputer des bouts de matches, je ne tiens pas à rester le joker attiré de l'OM. »

Avec 5 buts à son actif, soit davantage que Christophe Dugarry (3) et que le meneur de jeu Robert Pires (4), l'ancien Lensois réprime sa frustration dans la douleur. N'a-

t-il pas démontré son savoir-faire, le 3 novembre 1998, face au Werder Brême (Allemagne) en seizième de finale retour de la coupe de l'UEFA? La méforme persistante de Fabrizio Ravanelli ne justifierait-elle pas un remodelage de la hiérarchie des attaquants? Il en faudrait davantage pour inciter Roland Courbis à revoir ses choix.

L'entraîneur marseillais dispose à loisir des ressorts psycholo-

giques de ses joueurs. Ni Christophe Dugarry ni Fabrizio Ravanelli n'ont le profil à débouler en cours de partie pour dénouer une situation mal embouchée. Etiquetées vedettes à part entière, ils n'auraient pas forcément la volonté d'administrer une leçon de talent en vingt minutes. Pour calmer les aigreurs de ses réservistes, Roland Courbis ne manque jamais une occasion de célébrer leur

thode s'est révélée décisive à Rennes. Claquemurés dans leur moitié de terrain, les Bretons ont commis l'impair fatal en laissant s'échapper « Titi » Camara. Jusque-là, la domination marseillaise, altérée par l'incurie des attaquants, s'était heurtée à une défense renforcée.

Alors que ses relations avec une partie de son effectif étaient déjà tendues, l'ancien entraîneur mo-

négasque Jean Tigana confiait à l'automne l'admiration que lui inspirait la mentalité des doublures de l'OM : « Quand je vois ce banc où l'on rigole, je ne peux qu'être envieux. » Le cas échéant, Roland Courbis sait recadrer les récalcitrants. C'est ainsi que le gardien de but allemand Andreas Köpke fut évincé au profit de Stéphane Porato pour avoir geint un peu trop souvent au goût de l'entraîneur.

« On peut choisir de se lamenter, mais c'est le début de la plongée », estime Jocelyn Gourvennec, confiné aux seconds rôles depuis son arrivée en juillet 1998. « Il faut respecter la discipline de groupe pour remplir les objectifs assignés, poursuit le stratège barré par l'éclosion de Robert Pires. Se répandre dans la presse, c'est un aveu de faiblesse. Quand on ne joue pas, il faut canaliser la frustration pour travailler encore davantage à l'entraînement. »

Le Breton de l'OM, avec 3 buts à son actif, n'en rappelle pas moins que « cela fait un moment » qu'il démontre ses qualités durant le peu de temps de jeu imparti, avant de conclure : « Je ferai le bilan en fin de saison. » Si rien ne change, le discours sera sans doute moins consensuel et l'omerté autour des choix de Roland Courbis brisée. Mais dans l'intervalle, Marseille sera peut-être champion et les tours de passe-passe de son entraîneur consacrés comme un brevet de réussite.

Elie Barth

## Le Paris-Saint-Germain se rapproche du néant

RIEN N'Y FAIT. Après avoir changé d'entraîneur, de président et de joueurs, le tout en six mois, le Paris-Saint-Germain poursuit sans relâche son œuvre d'autodestruction. Après Lens et Lorient, c'est Nancy, avec son budget famélique (60 millions de francs contre 320 pour Paris, soit 9,15 et 48,8 millions d'euros) qui s'est imposé (2-1), dimanche 17 janvier, au Parc des Princes. Le PSG s'était, pourtant, présenté devant ses supporters (près de 39 000 spectateurs) avec ses nouveaux atouts. Xavier Gravelaine devait animer la nouvelle ligne d'attaque formée par Mickael Madar et Bruno Rodriguez mais les trois recrues hivernales ont tourné en rond.

Seul un but contre son camp de Paul Fischer en toute fin de match a eu raison du gardien lorrain Frédéric Roux. Cruel clin d'œil pour l'entraîneur Artur Jorge, qui avait titularisé quatre joueurs à vocation offensive. Mais que dire du secteur défensif, qui a offert les deux buts marqués par Soufiane Koné (55<sup>e</sup>) et Samuel Wiart (60<sup>e</sup>), si ce n'est que la naïveté ne devrait pas faire partie du bagage de deux internationaux, français (Alain Goma) et allemand (Christian Wörns)? En cinq rencontres face aux promus (Lorient, Nancy et Sochaux), les Parisiens n'ont pris qu'un seul point (0-0 à Nancy, le 11 septembre 1998).

« Je ne me sens pas impuissant mais notre situation devient très difficile », a commenté Artur Jorge, dimanche. L'entraîneur portugais, qui a succédé à Alain Giresse en octobre 1998, espérait encore avant le coup d'envoi terminer la saison à la troisième place. Désormais, il n'est plus question que de soigner le moral défaillant de pseudo-vedettes pour briser la spi-

rale des défaites. Jorge, qui ne cesse de réclamer l'arrivée du défenseur central Andre Cruz (Milan AC) et le retour du milieu de terrain Valdo (Cruzeiro), se sait désormais en première ligne. « J'espère que je ne ferai pas les frais des erreurs commises par d'autres », a-t-il confié à un proche en évoquant les nombreuses erreurs de recrutement de l'ancien président-délégué, Charles Biétrý.

### OKOCHA À VENDRE

Pour réunir les moyens destinés au recrutement des deux joueurs, l'entraîneur a fait savoir à ses dirigeants qu'ils pouvaient céder le milieu de terrain Yann Lachuer et éventuellement Alain Goma ou Christian Wörns. Augustine Okocha, recruté après le Mondial 1998 pour près de 100 millions de francs, ne sera pas davantage retenu. Mais qui peut bien s'intéresser au Nigérien qui accumule les contre-performances depuis six mois? Face à Nancy, le meneur de

jeu a été sorti à la mi-temps sous les quolibets du public. « Désormais, il n'y a plus que moi qui puisse m'aider, a lâché l'artiste en panne. J'ai disputé contre Nancy mon plus mauvais match depuis le début de la saison. J'espère très sincèrement que je ne revivrai pas une soirée aussi triste et que le public sera plus chaleureux à mon égard la prochaine fois, car ce n'est pas nous en sifflant à la moindre erreur que nous progresserons. »

Après ce revers, qui place le PSG en onzième position au classement, à 23 points du leader, Marseille, le nouveau président-délégué, Laurent Perpère, a appelé ses joueurs « davantage de solidarité », ce qui ne coûte rien. Les supporters sont las des déclarations d'intention. Un bon tiers du public a quitté le stade avant la fin et une dizaine de CRS ont campé devant la boutique du club attendant pour éviter tout débordement.

E. B.

## A Monaco, même un bon match ne suffit pas à dissiper le malaise

### LENS

de notre envoyé spécial

Les footballeurs prodigues ne font pas forcément des entraîneurs prolifiques. Quand il portait le maillot de l'AS Monaco, Claude Puel ne mégotait jamais sur les longues chevauchées. Le milieu défensif, deux fois champion de France (1982 et 1988), était communément rangé dans la catégorie des « marathoniens ». Claude Puel donnait alors l'image d'un garçon généreux mais aussi extrêmement fidèle, comme devaient en attester les dix-huit années (1978-1996) passées au sein de la section professionnelle de l'équipe de la Principauté.

Avait-on oublié que le natif de Castres, reconverti entraîneur adjoint chargé de la préparation physique, était aussi un monstre de pudeur? Après la crise qui a conduit à la démission de Jean Tigana (*Le Monde* du 14 janvier), avoir nommé quelqu'un d'aussi réservé n'est sans doute pas le fruit du hasard. Avec lui, pas d'avis de tempête sur le « Rocher ». Le ton a tout de suite été donné, samedi 16 janvier, au stade Félix-Bollaert de Lens. Alors que Monaco venait de réaliser un de ses meilleurs

matches de la saison, obtenant le nul (1-1) sur la pelouse du champion de France en titre, l'entraîneur s'est bien gardé d'afficher sa joie, pourtant réelle.

Faut-il souhaiter bon courage à Claude Puel, ou à celui qui pourrait lui succéder d'ici quelques semaines si le président du club, Jean-Louis Campora, parvient à enrôler un entraîneur de « classe mondiale », comme le laisse entendre la rumeur? L'AS Monaco vit l'une des saisons les plus difficiles qui lui ait été donnée d'endurer depuis longtemps. L'élimination en huitième de finale de la Coupe de l'UEFA face à l'Olympique de Marseille, l'actuelle huitième place en championnat à dix-neuf points de l'OM, de même que le départ de Jean Tigana, ne suffisent pas à résumer le malaise qui s'est installé en Principauté.

### LES CAS HENRY ET TREZEGUET

Depuis plusieurs semaines, deux joueurs sont montrés du doigt : Thierry Henry et David Trezeguet, vingt et un ans chacun. Le premier est accusé de traîner la jambe à l'entraînement, meilleur moyen, croit-il, d'accélérer une procédure de transfert ; le second est carré-

ment obnubilé par l'idée de rejoindre le championnat italien, où il pourra multiplier son salaire par cinq ou six (il est actuellement payé 100 000 francs par mois, soit 15 244 euros). « Ce comportement mine l'équipe, parce que cela donne le sentiment aux uns et aux autres que l'essentiel, c'est le tiroir-caisse », a déclaré Jean-Louis Campora à France Football fin 1998. Et le président de l'ASM de dévoiler que David Trezeguet fut repéré en train de lire le journal dans les vestiaires à la mi-temps d'un match de championnat, le Monaco-Lyon (0-1) du 19 décembre.

Il fut pourtant un temps où jouer à Monaco était un aboutissement dans une carrière de footballeur. Avantages fiscaux (pour les étrangers) et cadre de vie attireraient les candidats. Cela ne suffit plus. L'explosion du marché des transferts, conséquence de l'arrêt Bosman, ouvre désormais les portes à un marché extrêmement vaste. Si on continue de gagner très bien sa vie à l'ASM, si le club se donne les moyens de la réussite avec un budget estimé à 300 millions de francs (45,7 millions d'euros), l'absence totale de ferveur populaire en ville comme au stade

Louis-II finit par peser. A Lens, samedi, la partie du stade Félix-Bollaert réservée aux supporters de l'équipe adverse était occupée par une vingtaine de curieux.

Bien qu'il soit l'auteur de l'unique but de son équipe (sur pénalty), David Trezeguet a confirmé les griefs de son président. L'avant-centre d'origine argentine est passé à côté de son match, manquant toutes les occasions qui se sont présentées. Son ami et coéquipier Thierry Henry, rentré en cours de jeu, n'a guère eu le temps de démontrer quoi que ce soit.

Pour l'instant, à trop donner l'impression que plus rien ne les intéresse dans le championnat, David Trezeguet et Thierry Henry ont perdu leur place chez les Bleus. Le sélectionneur national Roger Lemerre ne les a pas retenus pour le match amical contre le Maroc, mercredi à Marseille. Les deux jeunes gens ont été convoqués pour jouer avec l'équipe de France Espoirs, la veille à Nîmes, mais ils ont déclaré forfait en envoyant des certificats médicaux. Effrontés jusqu'au bout.

Frédéric Potet

**ESPRIT** Janvier 1999

# Le sport, la triche et le mythe

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr

# A La Bollène-Vésubie, le rallye Monte-Carlo fait partie du patrimoine

L'arrière-pays niçois assure sa saison d'hiver grâce à la course

Comme chaque année, le village de La Bollène-Vésubie (Alpes-Maritimes) accueille le rallye Monte-Carlo. La 67<sup>e</sup> édition de l'épreuve y fait

halte trois fois, mardi 19 et mercredi 20 janvier, à l'occasion de la spéciale du col de Turini. Si, depuis 1998, les règlements du championnat du

monde privent habitants et amateurs de leurs émotions nocturnes, la passion demeure et les anecdotes se racontent toujours.

## LA BOLLÈNE-VÉSUBIE (Alpes-Maritimes)

de notre envoyé spécial

C'est curieux, mais les 400 habitants de La Bollène-Vésubie (Alpes-Maritimes) n'aiment pas le silence. Ils lui préfèrent le bruit, le bruit des estivants, et plus tard, en janvier, quand la neige vient couvrir les dernières cultures en planches, le bruit des voitures de course. Depuis la nuit des temps automobiles, la route d'altitude (D 70 et D 2566) qui relie ce village perché (690 m d'altitude) à la bourgade de Sospel, via le col de Turini, sert de décor à la plus célèbre des épreuves spéciales du rallye Monte-Carlo. Sans elle, les Bollénois s'ennuieraient à bâiller et leurs derniers commerçants s'en iraient hiberner, 50 kilomètres plus bas, à Nice.

Dernière le zinc usé de son bar-tabac-presse-souvenirs, Rita Rapuc, qui apaise les soifs vésubiennes depuis trente ans, ne le cache pas : « Le rallye, pour nous, c'est l'équivalent d'un mois d'été en deux jours. » Luc et Marie-France Ecauvre, les propriétaires de l'épicerie-dépôt de pain, affichent le même sourire. « Le "Monte", c'est la meilleure affaire de l'hiver, reconnaissent-ils en chœur, mais ce n'est plus comme avant, quand il y avait trois passages en pleine nuit. Là, c'était vraiment magique. »

Si la course demeure un élément vital de la vie économique de La Bollène-Vésubie, si elle attire ici bien plus de monde que la très réputée eau de source locale ne le faisait au XIX<sup>e</sup> siècle, elle est autre chose qu'une simple rente. René Rapuc, l'époux de Rita, en est sûr : « Vous savez, le rallye, c'est plus important que le grand repas de notre fête de la Saint-Laurent, au mois

d'août. » Ici, le « Monte-Carlo » est un monument historique, comme l'église baroque (1725), le moulin à grain de la place Charles-de-Gaulle ou, plus haut, dans le massif de l'Authion, les fortins ruinés de la ligne Maginot des Alpes du Sud.

### « MOI REDESCENDRE À PIED »

Chacun a son anecdote. Marie-France Ecauvre et sa sœur Sylvie Delomme confient, en rougissant un peu, qu'elles avaient un faible pour Bernard Darniche, sa Lancia Stratos HF et, surtout, son coéquipier, le bel Alain Mahé. René Rapuc, lui, raconte sa reconnaissance du Turini à bord de la Morris Cooper S du finlandais Timo Makinen comme si c'était hier. Et pourtant, « c'était en 1960 ou en 1961 : un copain m'avait arrangé ça. Arrivé en haut, j'en pouvais plus. Je suis sorti de la voiture et j'ai dit à Makinen : "Vous fou ! Moi redescendre à pied." Comme il faisait froid et que j'étais pas couvert, je suis remonté avec lui deux kilomètres plus loin. Mais ça fait drôle ! »

Le maire, Alain Margaritora, se

souvent plutôt des feux qui illuminaient la route, allumés par les dizaines de milliers de spectateurs massés sur les pentes du col, de ce préfet des Alpes-Maritimes, fou de sport auto, qui s'était offert, incongnito, le plaisir d'ouvrir la route pour les champions, de ces batailles de boules de neige entre supporters français et italiens au plus fort de la bagarre Renault-Lancia des années 70, du rugissement extraordinaire des moteurs qui déchire l'air de la nuit et de ces deux ou trois administrés qui s'en plaignent, de la puissante Hotchkiss de Jean Trévoux, quatre fois vainqueur de l'épreuve (1934, 1939, 1949, 1951).

Quand ils évoquent La Bollène-Vésubie, les amateurs niçois ont les yeux qui brillent, eux aussi. Gérard Tamaro, chef d'entreprise à Mandelieu, commissaire de course pendant plus de vingt ans, parle encore de l'arrivée d'un concurrent démuné de sa roue avant droite pour avoir « tapé » durement : « D'abord, on a entendu un super bruit de ferraille. Et puis, une voiture a déboulé dans une gerbe d'étein-

## Six constructeurs au rendez-vous

Les équipes d'usine de six constructeurs - Mitsubishi, l'équipe du triple champion du monde finlandais Tommi Makinen, Toyota, Subaru, Ford, Seat et Skoda - se sont lancées sur les routes du 67<sup>e</sup> Rallye de Monte-Carlo. Si les Skoda ont quitté la course sur incidents mécaniques dès le parcours de liaison, dimanche 17 janvier, et si les Ford Focus ne doivent leur participation qu'à un appel de la décision de les exclure de la course pour non-conformité au règlement (les pompes à eau ne sont pas d'origine) le plateau reste très relevé, avec cinq champions du monde des pilotes.

Les concurrents ne partent pas avec les mêmes ambitions. Ford, Seat et Skoda ont annoncé qu'ils ne s'estimaient pas compétitifs pour le titre avant 2000, tout comme le coréen Hyundai, attendu plus tard dans la saison, et Peugeot, qui rejoindra le peloton avec sa 206 au Tour de Corse (6-9 mai).

## Le rugby français s'inquiète de la multiplication des blessures chez des joueurs pourtant mieux entraînés

### TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Pour la quatrième fois en autant de mois, les joueurs de l'équipe de France de rugby avaient rendez-vous à l'hôtel Sofitel de Blagnac, dans la banlieue de Toulouse, lundi 18 janvier, pour une de ces journées de retrouvailles chères à Jean-Claude Skrela et à Pierre Villepreux, les deux entraîneurs du XV de France. Comme d'habitude, une trentaine de joueurs avaient été invités à cette séance de préparation de la Coupe du monde. Un titulaire de l'équipe de France qui avait bien résisté face à l'Australie, le 22 novembre, manquait à l'appel : Stéphane Glas s'est fêlé le péroné face à Narbonne, samedi 16 janvier, lors de la 11<sup>e</sup> journée du championnat de France. Il avait fait parvenir un mot d'excuse à Thierry Hermerel, le médecin du XV de France.

D'autres sélectionnés étaient présents mais, convalescents, n'ont pas pu participer à l'entraînement. Raphaël Ibanez, le capitaine des Bleus, est blessé à la cheville ; Olivier Brouzet se remet difficilement d'un problème au dos ; Fabien Pelous souffre des séquelles d'une fracture de fatigue à la cheville ; Fabien Galhié, le remplaçant de Philippe Carbonneau au poste de demi de mêlée, a été victime d'une elongation à la cuisse

droite contractée lors de la demi-finale de la coupe d'Europe remportée, le 9 janvier, par son club de Colomiers face à Perpignan. « Une série de malchances », avance Thierry Hermerel, qui se veut rassurant, à moins de trois semaines du début du tournoi des Cinq nations, le 6 février, à Dublin : « Beaucoup seront sur pied. »

« Cela permet à d'autres joueurs de postuler pour une place en vue de la Coupe du monde », ajoute Pierre Villepreux, positif. Le co-entraîneur français dédramatise : « Il y a traditionnellement davantage de casse à cette période de l'année et ces blessures sont d'abord préjudiciables aux joueurs et à leurs clubs, et ensuite à l'équipe de France. »

### « JOUER ONZE MOIS SUR DOUZE »

Thomas Castaignède, tout juste remis d'une blessure à l'épaule qui l'a éloigné des terrains pendant six mois, est moins philosophe : « Il faudrait qu'on arrête de nous faire jouer onze mois sur douze ! »

Si l'infirmerie du XV de France est bien garnie, celles des clubs de l'Elite 1 ne sont pas vraiment désertées : on dénombre environ quatre-vingt-dix joueurs blessés dans le championnat de France. A lui seul, l'USA Perpignan, finaliste du dernier championnat de France, est actuellement privé de sept joueurs. Le rugby français est-il atteint d'une soudaine épidémie de blessures ? Il n'existe pas, ni à la fédération ni à la ligue nationale, de statistiques qui permettraient d'établir des compa-

raisons précises avec les années précédentes. Mais les médecins des clubs observent de nouvelles pathologies depuis que les joueurs, devenus professionnels, s'entraînent davantage.

« Les joueurs étant mieux préparés, les accidents musculaires sont moins fréquents, indique Hubert Vidalin, le médecin de l'AS Montferrand. En revanche, on remarque de nombreux problèmes de ligaments croisés, sans doute dus à l'augmentation de la charge de travail et à la violence des impacts. Pour les mêmes raisons, on commence aussi à voir apparaître des pubalgies, des hernies discales, des sciatiques, et de plus en plus de fractures de fatigue. »

Les joueurs, eux, s'interrogent. Et Jean-Marc Lhermet, un des vétérans du championnat de France, qui assume le rôle de président du Syndicat national des joueurs de rugby, a lancé, au début du mois de janvier, une enquête auprès des sept cents joueurs de l'élite du rugby français. Chacun a reçu un questionnaire : « Es-tu satisfait du calendrier de ce championnat, du nombre de matchs programmés ? Y a-t-il davantage de joueurs blessés autour de toi ? Quel type de blessures ? De courte durée ? De longue durée ? Comment es-tu assuré ? »

Au-delà du problème strictement médical, cette apparente recrudescence de blessures pose la question de l'assurance et de la couverture sociale des rugbymen professionnels. Un joueur blessé doit être indemnisé pendant combien de temps ? Et qui doit indemniser les clubs en cas de longue indisponibilité ? Ces points, pourtant cruciaux, n'ont pas encore trouvé de solutions.

En Irlande du Nord, la carrière de Mark McCall pourrait être interrompue pour un problème d'assurance. Victime d'une grave blessure au cou en août, ce joueur de la province de l'Ulster a retrouvé tous ses moyens et obtenu de son neurologue un certificat d'aptitude au rugby mais la compagnie d'assurances de l'équipe refuse de couvrir son retour à la compétition.

Eric Collier

## Jean-Louis Schlessler, sur son buggy, et Richard Saint (BMW) gagnent à Dakar

LES FRANÇAIS Richard Saint (BMW), en moto, et Jean-Louis Schlessler (buggy Schlessler-Renault), pour les autos, ont gagné la 21<sup>e</sup> édition du rallye-raid Grenade-Dakar, dont la 16<sup>e</sup> et dernière étape a eu lieu dimanche 17 janvier sur les bords du lac Rose, près de Dakar. Jean-Louis Schlessler, à bord de son buggy bleu à deux roues motrices, devance les Mitsubishi de l'Espagnol Miguel Prieto et de l'Allemande Jutta Kleinschmidt, première femme à se hisser sur le podium d'arrivée. A 29 ans, Richard Saint, pour sa 4<sup>e</sup> participation, termine avec 4 min 9 s d'avance - 1 e plus petit écart dans l'histoire du rallye - sur l'armada des KTM, emmenée par le Français Thierry Magnaldi, le Sud-Africain Alfie Cox et l'Espagnol Jordi Arcarons.

### DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez, leader du championnat de France, s'est imposé à Evreux (88-70)**, samedi 16 janvier, lors de la 21<sup>e</sup> journée. Les Béarnais ont deux dauphins, Villeurbanne et Cholet, vainqueurs respectifs à Toulouse (74-60) et devant Limoges (53-43).

■ **FOOTBALL : Saint-Etienne, qui a écrasé Cannes (6-1)**, ne compte plus qu'un point de retard sur Troyes, tenu en échec au Red-Star (2-2) samedi 16 janvier, lors de la 24<sup>e</sup> journée du championnat de Division 2. Gueugnon, qui n'a pas joué contre Niort en raison de mauvaises conditions climatiques, garde la troisième place.

■ **La Fiorentina, qui a battu Cagliari (4-2)** grâce à un triplé de l'Argentin Gabriel Batistuta, est seule en tête du championnat d'Italie, après la 17<sup>e</sup> journée, dimanche 17 janvier. Le club toscane compte 3 points d'avance sur Parme et la Lazio Rome, vainqueur à Parme (3-1).

■ **Chelsea, grâce notamment à un but de Franck Leboeuf contre Coventry (2-1)**, a conservé son avance en tête du championnat d'Angleterre, samedi 16 janvier, lors de la 22<sup>e</sup> journée. Aston Villa, qui recevra Everton (le 15<sup>e</sup>) lundi 18 janvier, a laissé sa place de dauphin à Manchester United, auteur d'un large succès contre Leicester (6-2).

■ **SKI ALPIN : le jeune Autrichien Benjamin Raich (20 ans)**, après ses victoires dans le slalom de Schladming et dans le géant de Flachau, en Autriche, s'est adjugé, dimanche 17 janvier, le slalom de Wengen (Suisse). Il devance le Suisse Michael von Grünigen, et le Norvégien Lasse Kjus, vainqueur la veille de la descente.

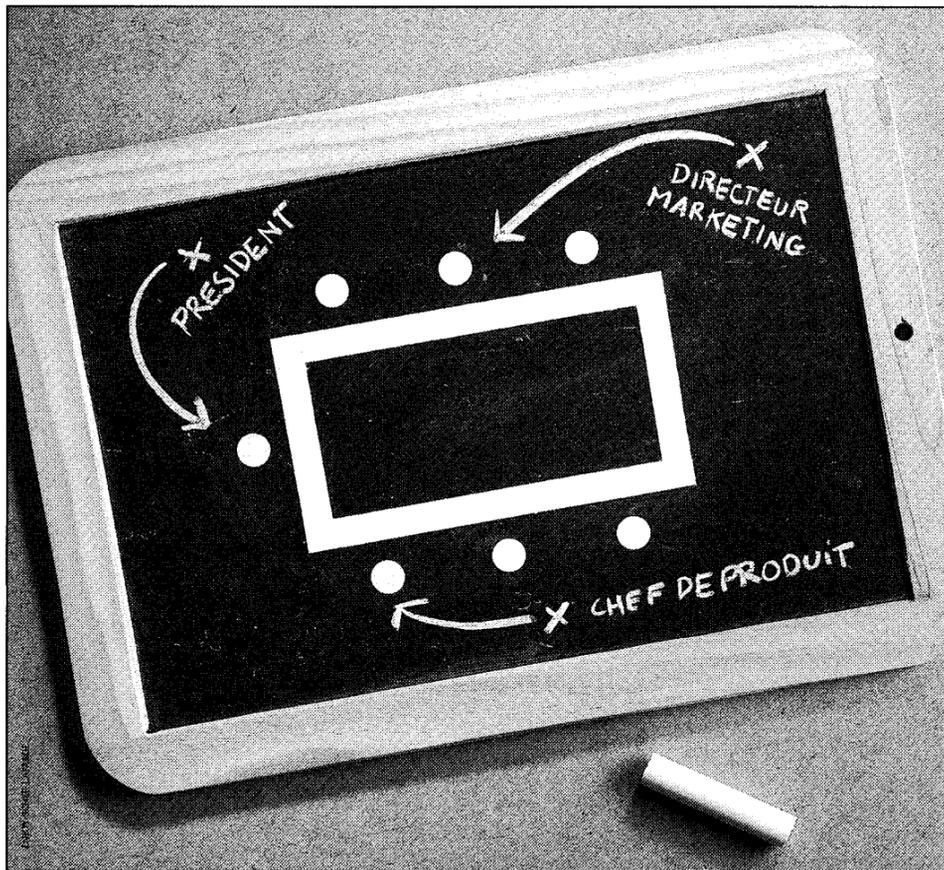
■ **SKI NORDIQUE : le Français Raphaël Poirée a gagné l'épreuve de 12,5 km de biathlon de Ruhpolding (Allemagne)**, dimanche 17 janvier.

■ **SNOWBOARD : la Française Julie Pomagalski a été sacrée championne du monde de snowboard-cross**, dimanche 17 janvier, à Berchtesgaden (Allemagne), devant la Russe Maria Tikvinskaïa et sa compatriote Olivia Guerry.

■ **VOILE : les Français Benoît Petit et Jean-François Cuzon ont gagné la médaille d'or du 470**, samedi 16 janvier, à Melbourne (Australie), où se déroulent les Mondiaux des séries olympiques.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 5 effectués samedi 16 janvier. Premier tirage :** 15, 19, 30, 37, 42, 47 ; numéro complémentaire : 14. Rapports pour 6 numéros : 2 836 580 F, 432 405,48 € ; 5 numéros et le complémentaire : 164 325 F, 25 049,54 € ; 5 numéros : 7 785 F, 1 186,73 €, 4 numéros et le complémentaire : 344 F, 52,43 € ; 4 numéros : 172 F, 26,21 € ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F, 5,18 € ; 3 numéros : 17 F, 2,59 €. **Second tirage :** 15, 19, 21, 34, 40, 48 ; numéro complémentaire : 13. 6 numéros : 75 085 410 F, 11 445 946 € ; 5 numéros et le complémentaire : 73 710 F, 11 236,28 € ; 5 numéros : 6 200 F, 945,12 € ; 4 numéros et le complémentaire : 316 F, 48,17 € ; 4 numéros : 158 F, 24,08 € ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F, 4,87 € ; 3 numéros : 16 F, 2,43 €.

Michel Dalloni



ELABORER SES RELATIONS PUBLIQUES PEUT DEVENIR UNE PARTIE DE PLAISIR.

LOGES ET SIEGES PREMIER : 01 55 93 07 75.

1<sup>er</sup> SEMESTRE 99 - Trophée Andros - Tournoi des V Nations -  
Matchs qualificatifs pour l'Euro 2000 - Finale de la Coupe de la Ligue de  
Football - Finale de la Coupe de France de Football - Finale du  
Championnat de France de Rugby - Concert de Céline Dion.

STADE DE FRANCE. LE PLUS BEAU LIEU DE RENCONTRE.

## Narbonne dépasse le Stade français

Le RC Narbonne a pris la tête du classement de la poule 1 après avoir peiné pour battre Bourgoin (25-20), dimanche 17 janvier. Le club des Corbières devance désormais le Biarritz Olympique, auteur de la bagatelle de 11 essais face à Nîmes (75-0), et le Stade Français-CASG, qui a dominé Aurillac (57-6). Dans la poule 2, Montferrand a cédé la tête du classement à Perpignan, après avoir subi la loi de ce dernier (33-15). Bègles-Bordeaux est relégué au fond de la classe après une défaite sur son terrain devant Dax (24-26). En battant Béziers (26-8), Agen signe sa sixième victoire consécutive. En poule 3, Colomiers s'est imposé de justesse, dans la boue, à La Rochelle (9-11). Brive s'est montré éclatant (40-9) devant Pau, qui a été débordé en fin de rencontre, encaissant 5 essais. Le Stade toulousain a gagné (59-8) au petit trot devant Périgueux alors que Grenoble a défait (36-16) le Racing club de France.

## Pluie et vent au nord

**MARDI**, la zone dépressionnaire sur les Baléares s'éloigne vers la Tunisie en se comblant lentement. Les fortes précipitations dans le sud-est s'estomperont. Une perturbation atlantique sera sur les régions du nord-ouest pour la journée de mardi.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – La journée sera pluvieuse et venteuse. Le vent de sud-ouest soufflera à 100km/h sur les côtes et 80 km/h dans l'intérieur. Il fera de 10 à 13 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Pluie et vent seront au programme de la journée. Le Centre, l'Ile-de-France et les Ardennes seront plutôt épargnés par les précipitations. Le vent de sud-ouest soufflera aux environs de 70 km/h dans l'intérieur et 90 km/h sur les côtes.

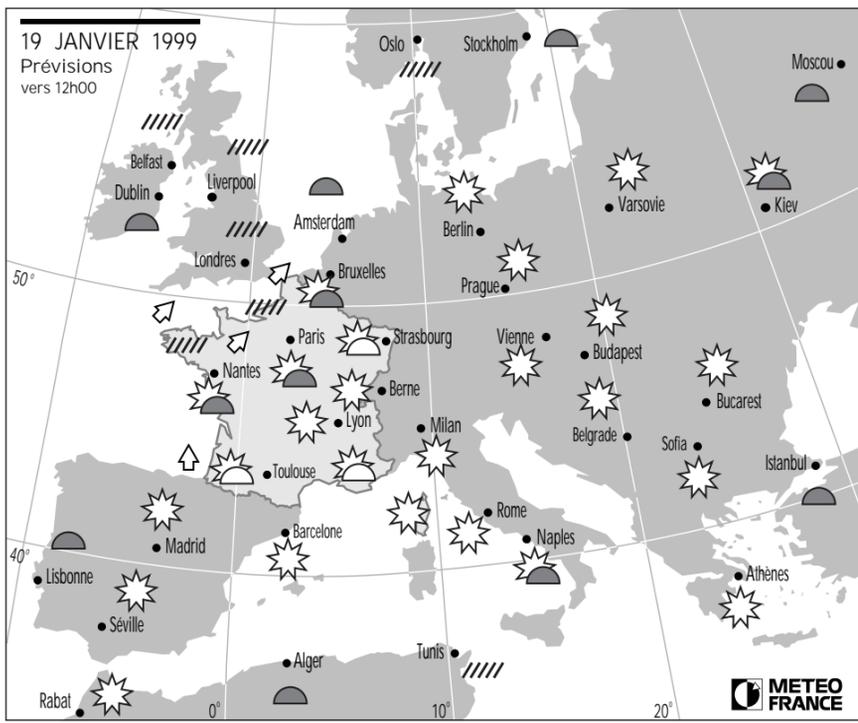
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Excepté quelques nuages bas en plaine d'Alsace, le ciel sera généralement ensoleillé. Les températures

seront voisines de 0 degré le matin. L'après-midi, le thermomètre remontera entre 8 et 10 degrés sauf en Alsace où il ne dépassera pas les 5 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Sur Poitou-Charentes, le ciel sera le plus souvent nuageux. Ailleurs, il y aura des brouillards assez fréquents puis la journée sera ensoleillée. Les températures matinales seront fraîches voisines de 0 degré. L'après-midi, il fera de 10 à 15 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Dans les vallées, il y aura de la grisaille ou du brouillard. La journée sera ensuite plutôt ensoleillée. Les températures seront parfois négatives jusqu'à -5 degrés dans le Massif central. L'après-midi, elles monteront jusqu'à 10 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Des brouillards se formeront dans les vallées puis le ciel sera généralement ensoleillé. L'après-midi, il fera doux entre 10 et 14 degrés.



- Ensoleillé
- Peu nuageux
- Brèves éclaircies
- Couvert
- Brume brouillard
- Averses
- Pluie
- Orages
- Neige
- Vent fort

## LE CARNET DU VOYAGEUR

**■ OUBÉKISTAN.** Samarcande, Boukhara, Khiva. Trois villes d'Asie centrale que le voyageur Trans-tours (dans les agences et au 01-53-24-34-00) propose de découvrir au fil d'un circuit de 8 jours. Jusqu'au 23 mars (attention, il peut faire très froid), il en coûte 7 300 F (113 €) par personne en chambre double (« 3 étoiles », normes locales) et pension complète avec le vol Paris-Tachkent A/R. Au programme, citadelles de pisé, mosquées aux coupes vernissées, bazars et marchés colorés.

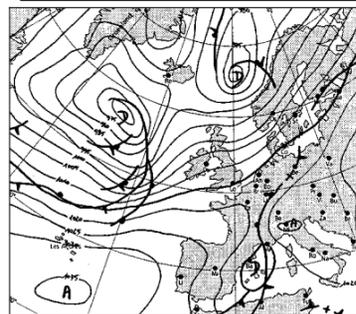
**■ Océan Indien.** Le Pass Océan Indien d'Air Austral, valable un mois, permet de voyager à l'intérieur de cette zone (Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, Mayotte, la Réunion, Seychelles, Zimbabwe). Le prix varie selon le nombre de vols de 3 400 F (518 €) à 5 500 F (838 €), réduction de 50 % pour les moins de 12 ans. Renseignements au 01-41-92-01-30.

### PRÉVISIONS POUR LE 19 JANVIER 1999

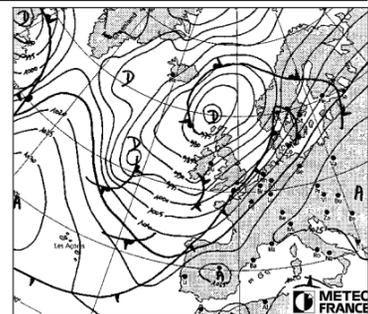
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	0/10 S
AJACCIO	4/13 S	5/13 S
BIARRITZ	3/13 S	2/11 S
BORDEAUX	2/11 S	1/9 N
BOURGES	1/9 N	8/12 P
BREST	8/12 P	5/9 P
CAEN	5/9 P	7/11 P
CHERBOURG	7/11 P	-1/11 S
CLERMONT-F.	-1/11 S	-1/8 N
DIJON	-1/8 N	0/8 S
GRENOBLE	0/8 S	4/9 N
LILLE	4/9 N	2/9 S
LIMOGES	2/9 S	2/9 S
LYON	2/9 S	5/13 S
MARSEILLE	5/13 S	

PAPEETE	25/31 N	KIEV	-4/0 N	VENISE	1/7 S	LE CAIRE	9/16 S
POINTE-A-PIT.	22/28 S	LISBONNE	10/16 C	VIENNE	-3/3 S	MARRAKECH	3/16 S
ST-DENIS-RE.	23/28 C	LIVERPOOL	9/13 P	AMÉRIQUES		NAIROBI	16/29 N
EUROPE		LONDRES	9/13 P	BRASILIA	18/29 S	PRETORIA	23/33 N
AMSTERDAM	6/10 C	LUXEMBOURG	1/7 N	BUENOS AIR.	16/23 C	RABAT	5/14 S
ATHENES	6/13 S	MADRID	-4/9 S	CARACAS	21/29 S	TUNIS	9/15 P
BARCELONE	4/14 S	MILAN	3/8 S	CHICAGO	-4/2 S	ASIE-Océanie	
BELFAST	5/8 P	MOSCOW	-3/2 C	LIMA	20/24 N	BANGKOK	21/33 S
BELGRADE	-1/5 S	MUNICH	1/7 S	LOS ANGELES	11/16 N	BOMBAY	18/31 S
BERLIN	3/7 S	NAPLES	4/12 N	MEXICO	6/21 S	DJAKARTA	26/30 C
BERNE	1/6 S	BERNE	-2/5 P	MONTREAL	-5/1 C	DUBAI	16/23 S
BRUXELLES	6/10 N	PALMA DE M.	4/16 N	NEW YORK	2/4 S	HANOI	14/23 N
BUCAREST	-5/1 S	PRAGUE	0/6 S	SAN FRANCISCO	10/12 P	HONGKONG	17/22 C
BUDAPEST	-5/1 S	ROME	4/12 S	SANTIAGO/CHI	12/24 S	JERUSALEM	9/14 P
COPENHAGUE	1/6 C	SEVILLE	2/14 S	TORONTO	-5/2 N	NEW DEHLY	9/19 N
DUBLIN	5/10 C	SOFIA	-4/3 S	WASHINGTON	2/9 S	PEKIN	-7/1 S
FRANCFORT	4/7 S	ST-PETERSB.	-3/2 C	AFRIQUE		SEOUL	0/7 S
GENEVE	3/8 S	STOCKHOLM	-1/4 C	ALGER	7/14 C	SINGAPOUR	25/30 C
HELSINKI	-3/1 C	TENERIFE	10/12 N	DAKAR	20/22 S	SYDNEY	23/29 S
ISTANBUL	3/6 C	VARSOVIE	1/4 S	KINSHASA	22/28 P	TOKYO	3/11 C



Situation le 18 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 20 janvier à 0 heure TU

### ASTRONOMIE

**POUR AVOIR** été séduite par l'impénitent coureur de nymphes qu'était Zeus, Callisto fut chassée du petit groupe de vierges qui accompagnaient Artémis, rapporte la mythologie grecque. La déesse chasseresse recueillit et éleva le fruit des amours interdites, un garçon nommé Arcas. Quant à Callisto, transformée en ourse par Héra, épouse de Zeus et éternelle cocue, elle fut condamnée à vivre en bête sauvage dans la forêt. Comme cela arrive si souvent dans les contes où les mythes, Arcas, devenu grand et habile archer sous la conduite d'Artémis, partit chasser dans la forêt et tomba nez à truffe avec celle qui lui avait donné le jour. Callisto, reconnaissant son rejeton, se précipita vers lui, oubliant qu'elle ressemblait ainsi furieusement à une ourse belliqueuse. En état de légitime défense, Arcas allait occire sa mère, lorsque Zeus, intervenant pour empêcher ce parricide, transforma à son tour le jeune homme en petit ours et envoya les deux plantigrades peupler la voûte céleste.

Voilà donc pour la légende, qui rapproche judicieusement deux des constellations les plus célèbres, la Grande et la Petite Ourse, lesquelles, sous nos latitudes, ne dis-

paraissent jamais du ciel. La première, très facile à repérer puisqu'elle comprend la fameuse Grande Cassiope (Le Monde du 17 et du 24 octobre 1998), sert de boussole à nombre d'amateurs pour retrouver la seconde, beaucoup plus discrète. L'astuce consiste à prolonger une des parois de la casserole vers le « haut » pour tomber pile – ou presque – sur une étoile un peu isolée, l'étoile polaire, qui représente, sur les atlas célestes, le bout de la queue de la Petite Ourse.

#### BOUSSOLE NATURELLE

Certains objecteront que les appendices caudaux des deux constellations plantigrades sont démesurément longues par rapport à leur modèle à poil. Certes, mais il faut leur répondre que Zeus ayant « satellisé » Callisto et Arcas à la manière d'un lanceur de marteau, en les tenant par la queue, il ne faut y voir là qu'un effet conjugué de la force centrifuge et de la poigne divine...

A priori, l'étoile polaire – pour les astronomes, l'étoile alpha de la constellation Ursa Minor – n'a rien de remarquable. Elle n'arrive qu'en 49<sup>e</sup> position sur la liste des étoiles

les plus brillantes à l'œil nu, mais sa place actuelle dans le ciel lui confère un statut particulier. Située presque exactement dans le prolongement de l'axe de rotation de la Terre, la polaire indique de manière assez précise la direction du nord. Une boussole astronomique précieuse pour les navigateurs de l'Antiquité.

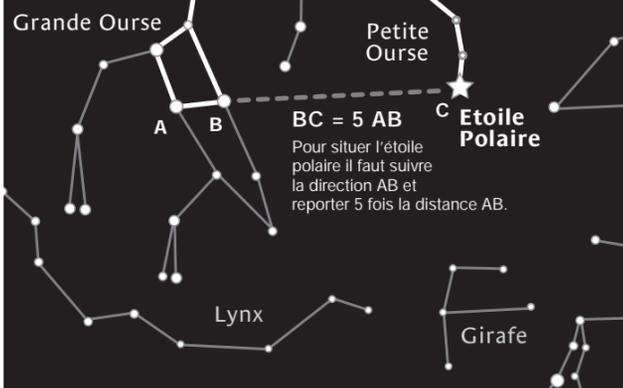
Les constellations proches, comme la Grande Ourse, semblent tourner autour d'elle, mais cette « rotation », que n'importe quel observateur terrestre de l'hémisphère nord peut constater au cours d'une nuit d'observation, n'est qu'une illusion. Etant donné la distance qui les sépare de nous, les étoiles sont immobiles à cette échelle de temps. C'est en fait la Terre – et l'observateur juché dessus – qui tourne. De plus, son axe de rotation est animé d'un mouvement, imperceptible à l'aune d'une vie d'homme, mais non négligeable sur quelques milliers d'années.

L'axe des pôles effectue une sorte de lent mouvement de toupie, appelé précession des équinoxes. En traduction, cela signifie que le nord céleste dessine, en 25 800 ans, un cercle quasi parfait sur la voûte étoilée. D'où l'on déduit que la polaire n'a pas toujours marqué la di-

# Habitants célestes : la Petite Ourse

## Comment trouver le nord céleste à partir de la Grande Ourse

La Grande Ourse ne se « couche » jamais sous l'horizon, elle est observable toute l'année et constitue donc un repère infailible.



### SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE • vendredi 22 janvier 1999 • (à Paris)

8h 35	Lever	Coucher	17h 30
11h 09	Lever	Coucher	23h 15

Infographie : Le Monde

rection du pôle ! En 2800 avant notre ère, c'est l'étoile alpha de la constellation du Dragon, située dans la queue de la bête, qui indiquait le nord. Dans un peu plus de deux mille ans, celui-ci se trouvera dans Céphée et, d'ici neuf millénaires, dans la Région. Selon les calculs des astronomes, c'est dans cent trois ans que l'étoile polaire sera la plus précise, la plus proche du nord céleste.

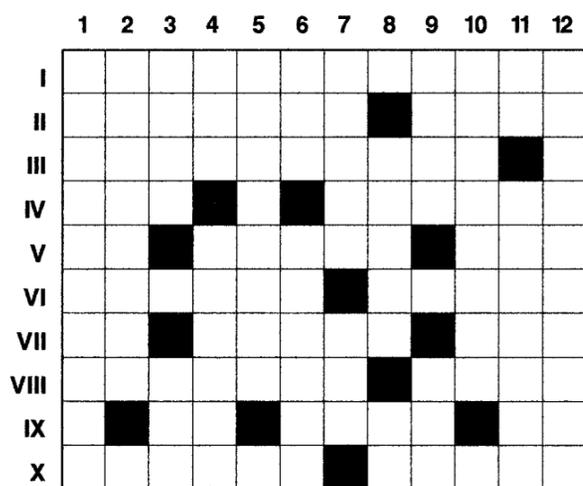
En attendant qu'elle soit détrônée par une autre, elle reste, pour nombre de civilisations et de cultures, un phare dans la nuit, un cas à part, auquel bien des légendes fondatrices se rapportent. Les Indiens Paiutes d'Amérique du Nord racontent qu'en escaladant la plus grande montagne du monde, un mouton appelé Na-gah découvrit une grotte dans la roche et tenta l'aventure. Un éboulement bloqua l'entrée derrière lui. Forcé de poursuivre son chemin, il arriva au sommet d'une espèce de pinacle à ciel ouvert, qui ne lui laissait même pas la place de se retourner. Un dieu bienveillant transforma ce mouton blanc en étoile, celle qui reste immobile.

Pierre Barthélémy

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99016

◆ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTALEMENT

I. Gourmandise féline. – II. Rapproché de la fin. Finit par fatiguer. – III. Placé en arrière, il s'accommode à toutes les distances. – IV. Demoiselle de poids. Tout ramasser. – V. Lettres de crédit. Petit, il est dans chaque foyer. Porteur d'électrons. – VI. Préparai la toile. Sortit en force. – VII. Note. Ouvre le champ quand il est grand. Un grand chez les lourds. – VIII. Exerce sa force sans effort. Ferme dans un sens, use dans l'autre. – IX. Petite anglaise décapotable.

Compétition. Bien arrivé parmi nous. – X. Un peu raide. Cours souvent à sec.

### VERTICALEMENT

1. Récupère les graisses. – 2. Locuste ou pèlerin. – 3. Créa la confusion. La moitié d'un empire. – 4. Un autre mec. Touche, signe ou attaque en bordure. – 5. Toujours prêt à piquer. – 6. Chez les Grecs et chez les Basques. Se refuse à tous compromis. – 7. Zone d'accumulations. Suit le précédent et précède le

suivant. – 8. Morceau de veau. Points en opposition. – 9. Passe de la queue à l'archet. Peut siéger maintenant. – 10. Pour que chacun ait sa chance en compétition. – 11. Bonne carte. Romain et Nobel français. – 12. Font leurs toiles au foyer.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 99015

#### HORIZONTALEMENT

I. Pied-de-biche. – II. Annualisées. – III. Ite. Tisonne. – IV. Lurette. Sar. – V. Livrée. Puni. – VI. Ater (raté). Saur. – VII. Riras. Bière. – VIII. Do. Tabassé. – IX. Inhabité. Ça. – X. Réseaux. – XI. Examen. Salé.

#### VERTICALEMENT

1. Paillardise. – 2. Intuition. – 3. Enerver. Hua. – 4. Du. Errata. – 5. Datte. Sabre. – 6. Elites. Bien. – 7. Bise. Abats. – 8. Iso. Puisées. – 9. Censurés. Aa. – 10. Henan. Recul. – 11. Esérine. Axe.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

ISSN 0395-2037  
Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunschbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 105

## La livraison de carburant

**DANS UNE CONTRÉE** désertique, un dépôt de carburant qui détient 29 400 litres de combustible souhaite en transporter la plus grande quantité possible à une station-service située à 5 320 kilomètres de là. Pour ce faire, il ne dispose que d'un vieux camion-citerne d'une contenance de 7 000 litres (en plus de son réservoir de 350 litres). Le camion-citerne consomme la bagatelle de 100 litres aux 100 kilomètres. Il peut constituer sans risque des dépôts intermédiaires, mais ne peut se ravitailler qu'à l'aide du carburant qu'il transporte.

Combien de litres de carburant, au maximum, est-il possible de faire parvenir à la station-service ?  
(D'après une idée d'un lecteur du Monde, Jean-Pierre Catteau.)

Elisabeth Busser et Gilles Cohen  
© POLE 1999

Solution du problème dans Le Monde du 26 janvier.

### Solution du jeu n° 104 paru dans Le Monde du 12 janvier.

Le nombre de 2 chiffres de plus fort potentiel (5) est 77. Les nombres de 3 chiffres de plus fort potentiel (6) sont les anagrammes de 679 et de 688. Pour faire le moins d'essais possible, on divise l'ensemble des entiers inférieurs à 100 en classes de potentiel. Pour économiser l'écriture, on écrit une seule fois les nombres ayant les mêmes chiffres (par exemple par chiffres croissants), sachant que toutes leurs anagrammes seront dans la même classe.

- Les entiers de potentiel 1 : les entiers de 0 à 9.
- Les entiers de potentiel 2 : ce sont ceux dont le produit des chiffres est de potentiel 1.
- Les entiers de potentiel 3 : ce sont ceux dont le produit des chiffres est de potentiel 2.
- Les entiers de potentiel 4 : ce sont ceux dont le produit des chiffres est de potentiel 3.
- Les entiers de potentiel 5 : 77, 59, 66, 68, 69, 78, 79, 88 et 89.

Il ne reste plus qu'un entier de potentiel 5 : il s'agit de 77. En partant des entiers de potentiel 4, on construit tous les entiers à 3 chiffres de potentiel 5. Il s'agit de 177, 268, 277, 348, 355 (et de leurs anagrammes) mais aussi 377, 378, 379, 446, 467, 477, 489, 557, 668, 677, 678, 699, 777, 778, 899 et 999 (et leurs anagrammes) dont le produit des chiffres est un entier à 3 chiffres de potentiel 4. Deux d'entre eux peuvent s'écrire comme le produit de trois chiffres : 384, produit de 8, 8 et 6, et 378, produit de 6, 7 et 9, 679, 688 et leurs anagrammes sont donc les seuls nombres à trois chiffres de potentiel 6.

**■ PRÉCISION.** Une erreur de signe a entraîné un résultat faux dans la solution du problème n° 102 publiée dans Le Monde du 5 janvier. Nous remercions les lecteurs de nous l'avoir signalé et les priions de bien vouloir nous excuser. Solution corrigée : l'escalator compte 48 marches. Soit N le nombre de marches de l'escalator au repos. La vitesse de montée de l'escalator est : (N - 30) marches en 30 secondes. La vitesse de descente (la même) est : (120 - N) marches en 2 minutes. Il vient : 4 × (N - 30) = 120 - N, d'où le résultat : N = 48.

**AU CARNET DU « MONDE »**

**Naissances**

**Béatrice, Hervé, Marine, Antoine, Romane et Clara** sont fiers et heureux de la naissance de **Julie**, le 8 janvier 1999.

**Béatrice**, née **FRANCOU**, et **Hervé COHADE**, 38690 Saint-Didier-de-Bizonnes.

**Mariages**

**Florence VILLEMOT** et **Serge ALLAIN** sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 14 janvier 1999, à Neuilly-sur-Seine, en l'église Sainte-Isabelle.

64, rue de Lonchamp, 92200 Neuilly-sur-Seine. 7, avenue de Ségur, 75007 Paris.

**Décès**

On nous prie d'annoncer le décès, le 10 janvier 1999, à Montpellier, de

**M<sup>me</sup> Paul DEMANGEON**, née **Odette LAVAUD**,

dans sa quatre-vingt-dixième année. L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 13 janvier, à Gèdre (Hautes-Pyrénées).

De la part de Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Mireille Villeroy, sa sœur.

Esteban Demangeon, 22, rue de la Prévôté, 57950 Montigny-lès-Metz.

Les familles Gallini, Grialou, Meyer et alliées font part du décès de

**Marc-Serge GALLINI**, journaliste honoraire, officier du Mérite agricole,

survenu le 13 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 janvier, à 10 h 30, au crématorium de l'Orme-à-Moineaux, route de Marcoussis, aux Ulis (Essonne).

30, rue Armengaud, 92210 Saint-Cloud.

M<sup>me</sup> Gérard Gruson, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Pascal Gruson, M. et M<sup>me</sup> Jean Lemerle, M. et M<sup>me</sup> Antoine Gruson, ses enfants, Ses petits-enfants, Et son arrière-petite-fille, L'amiral Robert Gruson, son frère, ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Gérard GRUSON**, officier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 15 janvier, en l'église de La Chaussée-d'Ivry, dans l'intimité familiale.

Flacourt, 28260 La Chaussée-d'Ivry.

Le directeur de l'Institut de psychologie de l'université René-Descartes (Paris-V). Les enseignants-chercheurs du service de psychopathologie, L'ensemble du personnel, Et les nombreux étudiants qu'elle a formés, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**docteur Claude HAKIM**.

**Jean LESPÈS**, enseignant, syndicaliste et sylviculteur landais, ancien président départemental de la MGEN et de la MFP,

nous a quittés le 9 janvier 1999, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Il a rejoint sa chère

**Jacqueline**, et repose désormais auprès d'elle au cœur du « pignada ».

Auront une pensée pour lui ceux qui l'ont connu et ont partagé ses idéaux humanistes : laïcité, solidarité, fraternité.

De la part de Bernard et Maïté Lespès, et leur fils Yan, Patrick Lespès et Sylvie Prieur.

3, impasse Alfred-de-Vigny, 40280 Saint-Pierre-du-Mont.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le mardi 29 décembre 1998,

**Léon-E. HALKIN**, veuf de **Denise DAUDE**, époux de **Louise-Angèle WILLIOT**, né à Liège, le 11 mai 1906, docteur en philosophie et lettres en 1927, élève de l'Ecole normale supérieure de Paris en 1928, diplômé de l'Ecole des hautes études de la Sorbonne en 1932, lauréat de l'Académie française en 1931, lauréat de l'Institut de France en 1952, professeur, à l'université de Liège, de différents cours d'histoire parmi lesquels la Critique historique, le Christianisme, l'Humanisme et la Civilisation européenne, auteur de trois cents articles et vingt-cinq ouvrages, parmi lesquels *Initiation à la critique historique*, *A l'ombre de la mort*, *Erasmus parmi nous*, docteur honoris causa des universités de Strasbourg et de Montpellier.

Prix européen Montaigne en 1977, président de Erasmus of Rotterdam Society 1992, Résistant de la Seconde Guerre mondiale dès 1940, prisonnier politique de 1943 à 1945 dans les camps de concentration de Bredonk, Gross-Rosen (Rogoznica), Dora et Nordhausen.

Le professeur Halkin repose au cimetière d'Esneux.

M<sup>me</sup> Henry Vazeille, M<sup>me</sup> Marie-Laurence Vazeille, M<sup>me</sup> Evelyne Vazeille, M. et M<sup>me</sup> Jean-Louis Vazeille et leurs enfants, ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Patrick VAZEILLE**,

survenu brusquement à Paris, le 10 janvier 1999, à l'âge de quarante-trois ans.

Une bénédiction sera donnée au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, suivie de l'incinération, le jeudi 28 janvier, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Anselme-Payen, 75015 Paris. 11, rue Paul-Gensollen, 83400 Hyères.

Jacqueline Walter, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**Maurice G. WALTER**, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

**Anniversaires de décès**

Aix-en-Provence. Montpellier. Marseille.

Le 19 janvier 1984, disparaissait notre très cher

**Barthélemy FLEXAS**, agrégé de l'Université.

« ...Aussi longtemps que vivra l'un de ceux qui t'ont aimé, quelque part, tu vivras encore... »

Dix ans déjà,

**Roger FOIRIER**, Simone Dominique.

Il y a vingt ans, le 19 janvier 1979,

**Robert HEINE** disparaissait brutalement, à l'âge de trente-quatre ans.

Il n'est pas oublié.

Michèle Heine et les siens.

19 janvier 1979.

Vingt ans que

**Paul MEURISSE** quittait la scène, et nos vies.

Que demeure son souvenir.

19 janvier 1999.

Le 19 janvier 1984,

**Bernard MUNCHENBACH** nous quittait.

« Remember me when I am gone away into the silent land. »

Dominique.

Il y a deux ans, le 19 janvier 1997, s'est éteint

**Démètre VOUTSINAS**, docteur en psychologie, directeur du *Bulletin de psychologie*, lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques, diplômé d'études supérieures de philosophie.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

**Avis de messe**

L'Association Quatremer, 8, chemin des Bassinets, à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne).

Et son président, J.-C. Pollissard honoreront la mémoire par une messe en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le 23 janvier 1999, à 10 heures, de

**Marc Etienne QUATREMÈRE**, juge au tribunal de commerce de Paris, premier magistrat français victime des crimes contre l'humanité pour avoir défendu le droit.

**Conférences**

L'Institut Michel Villey pour la culture juridique et la philosophie du droit de l'université Paris-II - Panthéon-Assas organise, le vendredi 22 janvier 1999, une journée consacrée à « **Droit et temps : I/ La prescription** ». Conférences le matin, sous la présidence de M. le professeur Drago, de l'Institut. Table ronde à 14 heures, sous la présidence de M. le professeur Leben, autour de M<sup>me</sup> Varaut, de l'Institut, et de M. Finkielkraut, avec la participation de M. le premier avocat général Joinet, de M<sup>me</sup> le professeur Lochak et de M. Bouretz. Lieu : Centre Panthéon, 12, place du Panthéon, salle des conseils. Renseignements au 01-44-41-59-14.

**CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES JUIFS DU MAROC** Président Robert Assaraf 189, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

**Bourses de recherches : année universitaire 1998-1999.** Les bourses de recherches du CRJM seront décernées le mardi 19 janvier, dans les salons de la SEIN, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6<sup>e</sup>. La cérémonie sera suivie par une conférence de l'écrivain et historien **Marcel BENABOU**

**LA MÉMOIRE OBSTINÉE** RSVP par fax : 01-45-48-24-83 ou tél. : 01-45-49-61-40.

**SOUTENANCES DE THÈSE** 83F TTC - 12,65 € la ligne **Tarif Etudiants 99**

**Colloques**

**COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE**

● **Colloque Corps romains, pratiques et représentations** sous la responsabilité de Florence Dupont.

**Attention : contrairement à ce qui fut annoncé dans le programme, la journée du 28 janvier commencera à 14 heures et non à 9 heures.**

28 janvier, 14 heures-18 heures, 29 janvier, 9 heures-18 heures, amphitheâtre, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

30 janvier, 9 heures-17 heures, salle Paul-Célan, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

● **Samedi autour d'un livre « L'amour du nom », de Martine Broda** avec Martine Broda, Lucette Finas, Jean-Michel Maulpoix, Catherine Millot.

23 janvier, 9 h 30-12 h 30, amphitheâtre, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

**Soutenances de thèse**

Stefan Neuwirth soutiendra sa thèse de mathématiques, « **Multiplicateurs et analyse fonctionnelle** », à l'université Paris-VI, le 19 janvier 1999, à 10 h 30.

**Tous les jours dans le « Carnet du Monde »** **NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES** 520 F TTC - 79,27 € 10 lignes 62 F TTC - 9,45 € toute ligne suppl. ☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36 Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

**Manière de voir LE MONDE diplomatique** Le bimestriel édité par

**LES CONVULSIONS DU MONDE**

- Sommaire :**
- Les autres guerres, par **Ignacio Ramonet**.
  - L'information, atout maître de l'empire américain, par **Herbert I. Schiller**.
  - Révolution militaire pour le XXI<sup>e</sup> siècle, par **Maurice Najman**.
  - Double échec pour la non-prolifération nucléaire, par **Paul-Marie de La Gorce**.
  - La paix américaine en panne en Bosnie, par **Thomas Hoffnung**.
  - Les Kosovars dans le piège balkanique, par **Jean-Arnault Dérens et Sébastien Nouvel**.
  - L'Albanie fragilisée, par **Christophe Chiclet**.
  - Le Golfe, vu de Moscou et de Washington, par **Alain Gresh**.
  - La colonisation, obstacle principal à la paix, par **Geoffrey Aronson**.
  - Aux intellectuels arabes fascinés par Roger Garaudy, par **Edward W. Saïd**.
  - L'Afrique des Grands Lacs redessinée, par **Mwayila Tshiyembe**.
  - La guérilla colombienne rêve d'une paix armée, par **Maurice Lemoine**.
  - Timor-Oriental, vers l'autonomie ? par **Jean-Pierre Catry**.
  - L'hégémonie et le chaos, par **Dominique Vidal**.

Chez votre marchand de journaux - 45 F

**SOLDES**

Du lundi 18 janvier au samedi 23 janvier 1999 inclus de 9h à 18h sans interruption.



24, FAUBOURG SAINT-HONORÉ. PARIS. TÉL. 01 40 17 47 17.

**LE MONDE en ligne** Partout - Tout le temps L'édition du jour dès 17 heures (heure française)

● **Sur Internet : www.lemonde.fr**

Retrouvez le journal complet du jour ainsi que les cinq derniers numéros parus. Les articles de « une », les ouvertures de séquence (International, France, Culture...) et le sommaire de tous les articles sont gratuits. Le reste du journal vous est proposé au prix de 5 F par numéro. Pour acheter Le Monde, vous devez télécharger un logiciel de paiement sécurisé (Klebox) et ouvrir un compte alimenté par votre carte bancaire.

● **Sur Wanadoo** Les abonnés Wanadoo peuvent lire Le Monde pour 5 F (via le système de paiement propre à Wanadoo).

● **Sur France Explorer** Sans abonnement à Internet, lisez Le Monde avec un micro-ordinateur et un modem grâce au service de France Explorer (1,29 F/min). Pour recevoir gratuitement le CD-ROM de connexion, composez le 08-03-08-78-78 (r<sup>e</sup> indigo - 1,09 F/min).

● **Sur Minitel : 3615 LEMONDE** Lisez le journal du jour à partir d'un simple Minitel (mot-clé : NET - 2,23 F/min).

**Abonnez-vous en toute liberté**

- Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble** Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.
- Vous ne payez rien d'avance** Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.
- Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro** Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. Le Monde s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

**SPÉCIAL VACANCES :** J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances. Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (099F TTC/min)

**Bulletin d'abonnement**

Offre à retourner au Monde : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tél : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

**OUI**, je désire m'abonner au Monde pour seulement 173 F par mois (26 numéros) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M.  Mme  Mlle 901M0002

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER **Le Monde** 21 bis, rue Claudef-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Établissement \_\_\_\_\_ Code Guichet \_\_\_\_\_ N° de compte \_\_\_\_\_ Clé RIB \_\_\_\_\_

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal Le Monde. Vous vous abonnez au Monde : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications avec lesquelles nous procédons à des échanges, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

**Recevez Le Monde chez vous pour seulement**

**173F\*** par mois



En vous abonnant au Monde vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

\* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.

# M le Monde M O B I L I T É

## NEUF ET RÉSIDENTIEL

**14, rue de l'Arcade**  
75008 Paris

**DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL**

Réalisation : **Groupe Bouygues Immobilier**  
150, route de la Reine  
92100 Boulogne



Tout le charme de l'ancien allié au confort du neuf, dans le quartier de la Madeleine. Dans une rénovation de prestige de 25 appartements : **3 superbes appartements dont un avec un local de caractère de 91 m² en sous-sol.** Idéal profession libérale. Métro, RER, commerces à proximité.

Prix nous consulter.

Appellez dès maintenant le **01 55 38 25 38**, de 9h à 19h, du lundi au vendredi.  
<http://www.franceconstruction.fr>

**Bouygues Immobilier**

**Le S-Martin**  
125, rue du Faubourg S-Martin  
75010 PARIS

Réalisation : **FINANCIERE RIVE GAUCHE**  
104, bd du Montparnasse  
75014 Paris  
Commercialisation  
Tél. 01 42 09 13 83  
Fax 01 47 59 95 92



**IMMEUBLE NEUF, FAÇADE TYPIQUEMENT PARISIENNE. PROCHE GARE DE L'EST. VUES DÉGAGÉES**

Métro, RER, marché, jardin public, écoles, poste...  
24 appartements : studio, 2 pièces, 3/4 pièces de 530 000 F à 1 630 000 F + parking

DEFISCALISATION PERISSOL  
**Bureau de vente sur place :**  
ouvert lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 19h.

**FINANCIERE RIVE GAUCHE**

**41 rue Crozatier**  
75012 PARIS

Réalisation : **PREMIER**  
Une réalisation originale  
**LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS**  
Tél. : 01 53 33 09 32



**CONJUGUEZ CALME AVEC MODERNITÉ, ET LUMIÈRE AVEC CONFORT**

- Immeuble d'angle, vues dégagées, • Larges baies vitrées, vastes loggias,...
- Noblesse des matériaux en façade : allèges de pierre, corniches et portants métalliques,...
- Prestations de très grande qualité, • Chauffage au gaz, • Livraison 2000, • Amortissement PériSSol.

Du studio au 4 pièces  
Exemple de prix pour un 4 pièces de 81 m² : 1 895 000 F  
Renseignements : **PREMIER** Une réalisation originale  
**LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS**  
**Bureau de vente :** Angle rue Crozatier et rue de Cîteaux  
75012 Paris. Tél. : 01 53 33 09 32

**PREMIER**

**Les Jardins de la Fontaine**  
28, rue de la Fontaine  
75016 PARIS  
Entre Auteuil et Passy

Réalisation : **COPRIM**  
Commercialisation : **GEFIC**  
Tél. bureau de vente  
01 55 21 70 70



**DU STUDIO AU 3 PIÈCES IDÉAL POUR PIED À TERRES**

Découvrez le charme d'un jardin secret agrémenté d'une ancienne fontaine et de part et d'autres, des appartements haut de gamme prolongés de vastes balcons. Livraison 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre 99. Réalisation de standing et prestations de qualité, parquet chêne, marbre dans salle de bains, portes intérieures moulurées, vidéophone et portes palières blindées. Réalisation COPRIM. Commercialisation GEFIC.

**Bureau de vente :** ouvert sur place du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.  
Tél. 01 40 50 12 10

**GEFIC**

**Les jardins d'Amadeus**  
26 rue de la Source  
3 et 7 rue Henri Heine  
75016 Paris

Réalisation : **George V Promotion**  
Commercialisation : **Pericles Consultants**  
Tél. : 01 55 21 07 21  
Fax : 01 55 21 07 22



**En lisière de l'avenue Mozart, sur 2600 m² de jardins privés et protégés,**

George V Promotion réalise 3 petits immeubles aux façades en pierre de taille porteuuse. Du studio au 5 pièces, des appartements avec balcons ou terrasses et, pour la plupart, une vue exceptionnelle sur les jardins. Prestations luxueuses - Parkings en sous-sol - Amortissement PériSSol  
Renseignements : 01 55 21 07 21  
Livraison 1<sup>er</sup> semestre 2000.

**GEORGE V PROMOTION**

**L'Atelier**  
11, rue Daubigny  
75017 Paris  
à 2 pas du bd Malesherbes

Réalisation et Commercialisation : **AEGIDE**  
Sur rendez-vous  
Tél. 01 53 65 60 60



**2 PIÈCES, 3 PIÈCES, 5 PIÈCES, 6 PIÈCES**  
Livraison fin 1999.

A proximité du Parc Monceau et du quartier commerçant de la rue Lévis, dans une rue calme, découvrez une petite résidence de 5 appartements dont un duplex avec terrasse. L'esprit architectural de l'immeuble actuel (ateliers d'artiste) sera conservé : grande hauteur sous plafond, verrières, terrasse. Prestations haut de gamme : parquet, marbre dans les salles de bains, mezzanine, volets électriques, équipements de sécurité, Parkings. Plans personnalisés.  
**AEGIDE sur rendez-vous : 01 53 65 60 60**

**AEGIDE**

**Les allées Cantates**  
Parc des Musiciens  
Rue Adolphe Mille  
75019 PARIS  
A 200 m du métro Porte de Pantin

Réalisation : **SOFERIM**  
Commercialisation : **AMSTEAM CONSEIL**  
Tél. : 01 42 45 17 57



**DU STUDIO AU 5 PIÈCES - A PARTIR DE 17 500 F/M2 HORS PARKING. AMORTISSEMENT PÉRISSOL**

Au cœur du Parc des Musiciens, la nouvelle résidence des Allées Cantates s'inscrit dans un environnement privilégié : entre Parc et jardins. L'architecture parisienne, en pierre, briques et zinc, les jardins privatifs entourés de grilles, les larges balcons orientés au sud, concourent à la qualité de cette réalisation. Prestations de standing : parquet chêne dans les séjours et entrée chauffage norme Vivrelec, chape flottante, digicodes, vidéophones, portes blindées, label Qualité.

**Bureau de vente sur place :** rue Adolphe Mille - 75019 Paris, ouvert tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h.

**SOFERIM**

**Les Allées Buissonnières**  
Parc des musiciens  
rue Adolphe Mille - 75019 Paris  
**NOUVEAU PROGRAMME**

Réalisation : **SOFERIM**  
Commercialisation : **AMSTEAM CONSEIL**



**A 200 m du métro Porte de Pantin**

Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. **GAZ ET QUALITEL.** Du studio au 5 pièces, 30 appartements disponibles. A partir de 17 500 F le m² hors parking. Amortissement PériSSol  
**Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h.** Rue Adolphe Mille, 75019 Paris.  
Tél. 01 42 45 17 59.

**SOFERIM**

**Les hauts des buttes Chaumont**  
75019 Paris - Métro BOTZARIS

**DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL**

Réalisation : **Groupe Bouygues Immobilier**  
150, route de la Reine  
92100 Boulogne



**LIVRAISON DÉJÀ EN 1999**

A deux pas du célèbre parc des Buttes Chaumont, venez découvrir une résidence de standing, du studio au 5 pièces. **APPARTEMENT DÉCORÉ SUR PLACE**  
Prix moyen 21 500 F/m² parking compris.  
**Bureau de vente :** 30, rue des Aloettes Paris - ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, le week-end de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.  
Tél. 0 801 152 164.

**Bouygues Immobilier**

**La cour des Nœux**  
Rue de la Cour des Nœux  
75020 Paris

**DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL**

Réalisation : **Groupe Bouygues Immobilier**  
150, route de la Reine  
92100 Boulogne  
<http://www.franceconstruction.fr>



**A deux pas de la Place Gambetta, du Métro et des commerces,** découvrez une petite résidence comprenant 45 appartements dont 14 encore disponibles. **Rue calme, au cœur d'un quartier traditionnel, vivant et animé.** Architecture raffinée et prestations de qualité : un soin tout particulier a été porté à la conception des appartements pour vous assurer confort et sécurité au quotidien. **Large gamme d'appartements** du studio au 5 pièces. Balcons, loggias ou terrasses (parking en sous-sol). **Reste quelques grands appartements**  
Prix nous consulter.  
Espace de vente : 11, place Gambetta, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h. Renseignements et vente : Tél. 0 801 152 110

**Bouygues Immobilier**

**Les Lauréades**  
135/137, bd Davout - 75020 Paris

**IDÉAL DÉFISCALISATION**

Réalisation : **EUROPE expansion SCI**  
135/137, bd Davout - 75020 Paris  
Gestion : **EUROSTUDIOME**  
Groupe Caisse des Dépôts  
Commercialisation : **CAPRI résidences**  
6, place Abel Gance  
92652 Boulogne



**NOUVELLE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE de 80 studios dont 59 disponibles**

**SPECIAL INVESTISSEURS**

A deux pas du Métro, des commerces et des services, découvrez l'investissement locatif en toute sécurité : revenus garantis par bail commercial de 9 ans, récupération de TVA, amortissement PériSSol, financement personnalisé. Réduisez vos impôts en investissant à Paris dans la référence des résidences pour étudiants.  
Prix : Studio à partir de 338 400 F.H.T.  
Renseignements et vente : 0 141 800 707  
Minitel : 3615 CAPRI

**CAPRI**

**L'orée de la Nation**  
bd de Charonne  
75020 Paris

Réalisation : **HDI**

Commercialisation **HDI**



**DU STUDIO AU 5 PIÈCES LANCEMENT**

Au point de rencontre des 20<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, et 12<sup>ème</sup> arrondissements, à deux pas de la Nation, le boulevard de Charonne offre l'avantage d'une artère préservée et calme. Dans cet environnement arboré, HDI vous propose en avant-première une réalisation composée de 2 bâtiments donnant sur un vaste jardin intérieur, dotée de prestations de grande qualité. Ouverture bureau de vente sur place : 54, bd de Charonne, ouvert tous les jours, sauf mardi et mercredi, de 14h à 19h.  
Tél. : 01 43 73 83 85

**HDI**

**Résidence "La Vallière"**  
45/49, route de Chatou  
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation : **Groupe FRANIM**  
Tél. 01 47 20 48 09



**LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P, Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500 F/m².**

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine. 6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%

**APPARTEMENT MODÈLE** sur place, du jeudi au lundi de 15h à 19h (autres jours sur rendez-vous)  
Tél. 01 39 57 26 10

**FRANIM**

**Villa Renoir**  
92 Asnières

Réalisation : **Groupe Bouygues Immobilier**  
150, route de la Reine  
92100 Boulogne  
<http://www.franceconstruction.fr>



**DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL**

AU CŒUR D'UN QUARTIER COMMERCANT, VENEZ DÉCOUVRIR UNE TRÈS BELLE RÉSIDENCE EN BORDURE D'UN GRAND SQUARE ET D'UN ESPACE PIÉTONNIER.

**UN STUDIO DISPONIBLE**  
PRIX : NOUS CONSULTER

VISITE SUR RENDEZ-VOUS.  
**RENSEIGNEMENTS ET VENTE : 01 55 38 25 38.**

**Bouygues Immobilier**

**Les Métropolitaines**  
92 Clichy

Des appartements des services en plus

Réalisation : **CAPRI résidences**  
6, place Abel Gance  
92652 Boulogne



**NOUVEAU PROGRAMME**

Venez découvrir une nouvelle résidence très particulière de 64 appartements où tous les services résidentiels vous feront aimer la vie au Métropolitaines... Une architecture moderne élégante, des appartements du studio au 4/5 pièces, vastes et lumineux, des prestations de qualité et des finitions soignées pour un confort de vie optimum.

Prix : Nous consulter

Renseignements et vente : 0 141 800 700  
Minitel : 3615 CAPRI

**CAPRI**

**Les Jardins de Montrouge**  
59 Avenue Henri Ginoux  
(ex. rue de Bagneux)  
92120 Montrouge  
A 500m de Paris XIVème

Réalisation : **LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS**  
Tél. : 01 40 92 00 00



**BALCON/TERRASSE PLEIN SUD, AU CALME SUR JARDIN INTÉRIEUR**

- A proximité des commerces, des écoles et des transports,
- Façade de pierre, corniches,...
- Parquet de chêne dans toutes les pièces,
- Chauffage individuel au gaz,
- Livraison été 2000
- Amortissement PériSSol.

Exemple de prix pour un 4 pièces de 78 m² : 1 540 000 F  
Renseignements : **LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS**  
Tél. 01 40 92 00 00

**LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS**

**Neuilly Marine**  
Angle rue de la Marine  
et bd Seurat, 92 Neuilly/Seine

**DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL**

Réalisation : **Groupe Bouygues Immobilier**  
150, route de la Reine  
92100 Boulogne



Profitez des dernières disponibilités : un studio, un 4 pièces et une maison de 5 pièces.

Superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'île de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts. Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie  
Livraison 2<sup>ème</sup> trimestre 99  
Prix : Nous consulter  
Renseignements et vente : 01 55 38 25 38  
<http://www.franceconstruction.fr>

**Bouygues Immobilier**

**Villa Racine**  
92 Rueil

Réalisation : **Groupe Bouygues Immobilier**  
150, route de la Reine  
92100 Boulogne



**DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL**

**DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT**

VENEZ VISITER VOTRE FUTUR 5 PIÈCES DANS UNE RÉSIDENCE DE QUALITÉ, AU CALME.

PRIX : NOUS CONSULTER

VISITE SUR RENDEZ-VOUS.  
**RENSEIGNEMENTS ET VENTE : 01 55 38 25 38.**

**Bouygues Immobilier**

**Jardins de Saint-Cloud**  
92 Saint-Cloud

Réalisation : **GROUPE BOUYGUES IMMOBILIER**  
150 route de la Reine  
92100 Boulogne



**PRIX DE LANCEMENT**

INVESTISSEZ maintenant pour vous constituer un patrimoine de qualité du studio au 4 pièces, dans une résidence de standing à deux pas du Parc de Saint-Cloud.

**DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PERISSOL**  
Informations et vente :  
**01 55 38 25 38**  
du lundi au vendredi

**Bouygues Immobilier**

**Allées de Marne**  
94 Maisons Alfort

**SPECIAL INVESTISSEURS IDÉAL DÉFISCALISATION**

Commercialisation : **CAPRI résidences**  
6, place Abel Gance  
92652 Boulogne



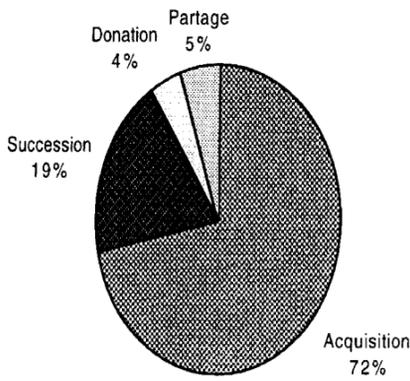
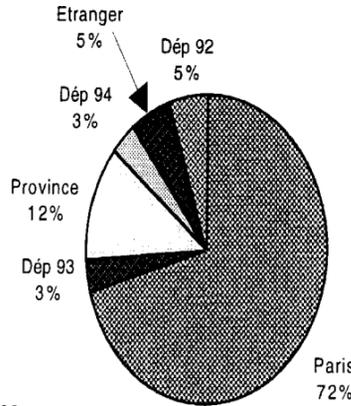
**NOUVELLE RÉSIDENCE de 51 appartements dont 5 disponibles**

Face parc verdoyant Ecole Vétérinaire et à deux pas du M<sup>o</sup> Ecole Vétérinaire. Vous serez séduit par cette superbe réalisation à l'architecture sobre et élégante. Habiter aux «Allées de Marne» c'est choisir la noblesse des matériaux traditionnels, le confort des prestations de qualité, des finitions soignées et des labels de référence.  
Prix à partir de : - 2 pièces 710 000 F - 3 pièces 980 000 F  
Cave/parking  
Espace de vente : 11-25, av. du Général Leclerc à Maisons Alfort. Ouvert tous les jours (sauf mardi et mercredi) de 14h30 à 19h.  
Renseignements et vente : 0 141 800 700 - Minitel : 3615 CAPRI

**CAPRI**

## LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

PARIS NOTAIRES  
servicesOrigine de propriété des acquisitions  
d'appartements anciens libres à Paris en 1998Origine géographique des acquéreurs  
d'appartements anciens libres à Paris en 1998

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

Ces deux graphiques permettent de constater que les acquéreurs d'appartements à Paris sont essentiellement parisiens (72%).

La capitale reste peu accessible pour les personnes originaires de Petite Couronne, puisque la différence de niveaux de prix entre Paris et les communes limitrophes de l'Île de France notamment ne permet pas de justifier ce phénomène.

A noter le nombre de ventes réalisées au bénéfice d'étrangers.

Les vendeurs quant à eux possèdent leur appartement majoritairement pour l'avoir acquis à titre onéreux. Ce sont essentiellement des appartements occupés par les vendeurs au titre de leur résidence principale, ce qui explique la forte proportion de vendeurs retraités que nous avons constatée (1/3 des vendeurs).

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES  
APPARTEMENTSPARIS 1<sup>er</sup>

CHÂTELET 13 500 F/m<sup>2</sup>  
110 m<sup>2</sup> à rénover, 1<sup>er</sup> ét. très  
calme 01-42-72-81-81

PARIS 3<sup>e</sup>

## MARAIS

## 3 Pièces tout confort

Bonne distribution  
- dble orientation  
Immeuble 18<sup>e</sup> - Prix :  
1 180 000 F.  
Tél : 01-44-61-94-40

PARIS 6<sup>e</sup>

## FURSTENBERG

5<sup>e</sup> ét. ss asc.  
72 m<sup>2</sup> de charme. Poutres.  
Parfait état. 1 chambre.  
Prix élevé justifié.  
Tél. : 01-45-49-16-03

PARIS 7<sup>e</sup>

## CHAMP DE MARS

110 m<sup>2</sup>, standing Pdt.  
Séj. dble, 2 ch., bureau  
Exclusivité  
J.P. MAURIN. Gobelins Immo  
01-43-37-50-50

## CARRÉ RIVE GAUCHE

Imm. XVIII<sup>e</sup> ét. noble.  
Volume 125 m<sup>2</sup> de charme.  
Calme, 1 chambre.  
4 250 000 F.  
Tél. : 01-45-49-16-03

## SAINT-SIMON

Dans hôtel part. du  
XVIII<sup>e</sup> siècle.  
204 m<sup>2</sup>, 2 chambres, 1 bureau.  
Volume, travaux importants.  
Tél. : 01-45-49-16-03

PARIS 9<sup>e</sup>

Trinité Imm. Hauss. 5 P. Rdc,  
mixte 180 m<sup>2</sup> + cour priv. 45 m<sup>2</sup>  
+ 2 serv. calme -  
01-43-35-18-36

MARTYRS - TRUDAINE  
beau 7 P. 190 m<sup>2</sup> dble expo.  
Pdt, balc. 4 560 000 F  
X'IMMO 01-40-25-07-05

PARIS 11<sup>e</sup>

(11<sup>e</sup>) MAISON LOFT  
200 m<sup>2</sup> autour d'un jardin  
charme fou 3 900 000 F  
SERGE KAYSER  
01-43-26-43-43

## SEFIMEG

- 53, AV. PARMENTIER  
Entièrement refaits

GRANDS STUDIOS  
465 000 F à 530 000 F.

## BEAUX 2 PIÈCES

52 à 55 m<sup>2</sup>  
720 000 F à 780 000 F

S/RV. Mercredi au samedi  
01-48-06-22-96

PARIS 12<sup>e</sup>DAUMESNIL PROX. BOIS  
LES 2 DERNIERS

## CINQ PIÈCES

Entièrement refaits  
- 98 m<sup>2</sup> Px : 1 405 000 F  
- 107 m<sup>2</sup> Px : 1 435 000 F  
SEFIMEG  
34, rue Claude-Decaen  
01-43-43-89-68

PARIS 13<sup>e</sup>

LE NOUVEAU MONDE  
69 rue Dunois  
3 P à partir 900 000 F  
3 P à partir 1 000 000 F  
Bur. de vte s/pl. 26<sup>e</sup> ét.  
mercredi 11 h à 12 h 30 et  
de 15 h à 18 h - GERER  
01-60-92-05-67  
ou 06-07-62-63-00

PARIS 14<sup>e</sup>

ALÉSIA Imm. 1930 asc., ét. él.  
4 P 95 m<sup>2</sup> parfait état  
sans vis-à-vis, calme  
01-43-35-18-36

DENFERT Imm. réc. 7/8 P.  
Triplex à réaménager 235 m<sup>2</sup>  
jardinet calme park. -  
01-43-35-18-36

PARIS 15<sup>e</sup>

Sèvres-Lecourbe imm. 30,  
duplex  
style atel. 2/3 P 85 m<sup>2</sup> tr. bon  
état calme - 01-43-35-18-36

4 P 90 m<sup>2</sup> Pdt.

Bd Lefebvre. Soteil Vue  
2 Chbres, séj. dble 32 m<sup>2</sup>  
4<sup>e</sup> Et. Imm Pdt. + svce  
J.P. MAURIN. Gobelins Immo.  
Tél. : 01-43-37-50-50

DANS IMM. NEUF  
PIERRE DE TAILLE

Près parc G. BRASSENS  
Livraison février 1999  
4 P. 92 m<sup>2</sup>  
1 880 000 F.  
PARKING INCLUS

Label Qualitel, Chf. gaz  
01-53-10-19-13

## CAMBRONNE

S/jardin, 2 pièces, ensoleillé,  
confort, 3<sup>e</sup> ét., cave  
610 000 F négociable.  
Tél. : 01-45-67-38-91.

PARIS 16<sup>e</sup>

PERGOLÈSE - WÉBER  
Récit stand 2<sup>e</sup> ét. balcon.  
50 m<sup>2</sup> parfait état 1 300 000 F  
01-43-80-93-94

## BD DELESSERT

Pdt. ancien stand.  
6<sup>e</sup> ét. balc. vue dégagée  
bon plan 9 P. à rénover  
service park 6 000 000 F  
NOTAIRE  
01-44-88-45-54

ENTRE ÉTOILE ET V. HUGO  
Rue Georges-Ville - 240 m<sup>2</sup>  
7 P. dans coppté de prestige  
6 200 000 F

(T. : dom. et références exigés  
Portable s'abstenir merci).  
NOTAIRE : 01-44-55-33-21

## BOULOGNE

M<sup>e</sup> M.-Sembat, réc. ét. él.  
2 P. tt. cft 38 m<sup>2</sup>,  
balc. s/jard. sud  
+ cave Box. - 01-43-35-18-36

## HAUTS-DE-SEINE

Neuilly/Victor Hugo imm.  
stand. 1<sup>er</sup> ét. sur jard. très clair,  
calme, refait neuf, lux. dble  
séj. + 2 chbres 93  
+ 10 m<sup>2</sup>, balc.,  
2 wc + 2 sdb., cav. + park.  
2 370 MF - 01-49-26-94-11.

## PROVINCE

Vd F2, 51 m<sup>2</sup> résidence  
Service Hespérides.  
La Fontaine-Nîmes,  
vue sur parc.  
Px : 850 000 F  
Tél. : 04-66-23-06-20 HR.

## ACHATS

## APPARTEMENTS

Ach. 100 à 120 m<sup>2</sup> Paris  
préf. 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>  
01-48-73-48-07 même soir.

## RECHERCHE URGENT

pour mes clients, 100 à 150 m<sup>2</sup>  
Standing Paris Rive Gauche  
Budget : 2 à 5 000 000 F  
J.P. MAURIN. GOBELINS IMMO.  
01-43-37-50-50

## LOCATIONS

## OFFRES VIDES

RASPAIL-VAVIN 4 P.  
2 chbres 120 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> ét.  
12 900 F. c.c.  
01-45-31-51-10

M<sup>e</sup> Ch. Michels, studio  
30 m<sup>2</sup> luxueux, 9<sup>e</sup> ét. vue  
4 200 F c.c. - 01-45-31-51-10

AFIFRANCE  
LOCATIONS  
01 49 03 43 40

16<sup>e</sup> arrondissement  
M<sup>e</sup> Porte-Dauphine  
90/92 rue de la Faisanderie  
5 P. : 140 m<sup>2</sup>, 3 chbres,  
1<sup>er</sup> ét., balcon 24 m<sup>2</sup>  
Cave et 2 parkings  
Loyer 18 511 F c.c.  
Comm. 10 301 F.

AFIFRANCE  
LOCATIONS  
01 49 03 43 40

16<sup>e</sup> arrondissement  
Proche Place V. Hugo  
APPARTEMENT  
D'EXCEPTION  
REFAIT NEUF  
Superbe 7 P. de 280 m<sup>2</sup>  
dernier ét. réception 85 m<sup>2</sup>  
4 chbres, 4 s.d.b.  
Loyer 35 368 Comm 22 432.

AFIFRANCE  
LOCATIONS  
01 49 03 43 40

15<sup>e</sup> arrondissement  
61, rue de Lourmel,  
3 P. : 84 m<sup>2</sup>  
R.d.c. terrasse 28 m<sup>2</sup>  
Cave et parking  
Loyer 10 458 F c.c.  
Comm. 6 697 F.

## JARDIN DU LUXEMBOURG

Très beau 180 m<sup>2</sup>, 6 P.  
triple récept., 3 chbres  
2 bains refait nf., ét. élevé,  
22 500 F  
Tél. : 01-56-28-13-40

AUTEUIL 16<sup>e</sup>. Chambre

Calme Rdc. Jardin  
Cuisine équipée  
libre au 1/02  
Tél. : 01-42-17-39-53 HB.

DEMANDES  
VIDES

## EMBASSY SERVICE

43 avenue Marceau - 75116  
Rech. pour CLIENTS  
ÉTRANGERS APPTS  
HAUT DE GAMME  
HÔTEL PARTICULIER  
& VILLAS OUEST PARIS  
VIDES ET MEUBLÉS  
GESTION POSSIBLE  
01-47-20-30-05

## MASTER GROUP

47, rue Vaneau, 75007 Paris  
rech. appts. vides ou meublés.  
Toutes surfaces pour  
cadres banques et  
grandes sociétés  
Tél. : 01-42-22-98-70

OFFRES  
MEUBLÉES

5 P., imm. 18<sup>e</sup> Odéon,  
125 m<sup>2</sup>, gd. séj., 2 chbres,  
2 burx., 4<sup>e</sup> ét., sans asc.,  
13 750 F + CH. R.V.  
Tél. : 02-43-45-37-50.

A louer en Suisse  
La Sage/Evolène/Valais,  
beau chalet (2-15 P). Idéal  
pour ski et randonnées.  
Tél. : 41-79-21-35-652

A louer  
Venise dans palais XVII<sup>e</sup>,  
2 appts. jardin terrasse 5/7  
pers. 6 000/7 000 F/sem.  
T/F 00-39-07-33-65-84-03

## AGENDA

## ARTISANAT

Cadeaux hors de l'ordinaire  
Au Diamahilar, artisanat afric.  
en direct pays d'Afrique.  
Tissus, bijoux, instruments  
de musique, masques, ancien  
et copies d'ancien  
ouvert de 10 h 30 à 19 h,  
sf dim. et lundi mat.  
22, rue A.-del-Sarte, Paris 18<sup>e</sup>  
01-42-59-75-74

INSTRUMENTS  
MUSIQUE

INSTRUMENTS MUSIQUE  
BEAU PIANO  
PLEYEL  
1/2 QUEUE 1925.  
35 000 F visible Paris-19<sup>e</sup>.  
Tél. : 01-42-17-39-43  
(en journée)  
ou 06-13-02-86-71.

## COURS

CENTRE DU MARAIS  
MUSIQUE  
41, rue du Temple  
01-42-77-58-19  
Cours de chant :  
opéra, variétés,  
piano, guitare,  
violon (m. Suzuki)  
Ts niv. : adultes, enfants.  
Nouvelles inscriptions :  
janvier 1999.

## VACANCES

## SKI DE FOND

JURA (près Métabief,  
frontière suisse)  
3 h de Paris par TGV,  
en pleine zone nordique  
1 000 m altitude, chez  
ancien sélectionné olymp.  
Chambres en pension  
ou demi-pension,  
salle de remise en forme,  
ambiance familiale  
Réserv. : 03-81-49-00-72.

## SKI DE FOND

Haut Jura, 3 h Paris TGV  
Yves et Liliane vous accueillent  
ds anc. ferme comtoise  
du XVII<sup>e</sup>  
Gd cft, ambiance conviviale  
table d'hôte, produits maïs.  
et régx. chbre avec s. de bains  
+ WC. Tarifs selon période :  
sem./pers. 2 800 F  
à 3 400 F  
tt compris : pension  
complète  
+ vin au repas, moniteur  
et matériel ski...  
Maison d'hôtes  
LE CRÉT L'AGNEAU  
25650 LA LONGEVILLE  
Tél. : 03-81-38-12-51  
Fax : 03-81-38-16-58

Le Monde  
DOSSIERS & DOCUMENTS

au sommaire du numéro de janvier



## L'an I de l'euro

La grande aventure  
de l'Union monétaire  
commence pour onze  
des quinze pays  
de l'Union européenne.



## L'Italie du changement

Romano Prodi qualifie l'Italie  
pour l'euro mais échoue  
sur la réforme des institutions.  
L'ex-communiste Massimo D'Alema  
a pris le relais.

Plus : Les Clés de l'info

4 pages pour décoder l'actualité

RUBRIQUE  
IMMOBILIÈRE  
TARIFS 1999

## PARTICULIERS :

FORFAIT 5 LIGNES  
(26 caractères ou espaces par ligne)  
2 Parutions : 510 F TTC / 77,74 Euros  
4 Parutions : 705 F TTC / 107,47 Euros  
115 F TTC / 17,53 Euros la ligne supplémentaire.

## ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES  
(26 caractères ou espaces par ligne)  
2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 Euros  
4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 Euros  
100 F TTC / 15,24 Euros la ligne supplémentaire.

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

**ANNIVERSAIRE** L'essai de Simone de Beauvoir sur la condition des femmes dans notre société, *Le Deuxième Sexe*, a paru il y a cinquante ans, en 1949, suscitant im-

édiatement enthousiasmes et polémiques, d'abord en France, puis dans le monde entier. ● CETTE ENQUÊTE considérable et minutieuse a été la source d'un grand courant du

féminisme contemporain, auquel Beauvoir elle-même a activement participé dès les années 70 et jusqu'à sa mort en 1986. ● LE COLLOQUE international consacré au

cinquantenaire du *Deuxième Sexe*, qui se tient à Paris du 19 au 23 janvier, n'a pas seulement un but commémoratif, comme l'explique l'une de ses organisatrices, Christine

Delphy, mais veut relancer de manière rigoureuse les études sur l'œuvre de Beauvoir et faire que cette femme soit enfin célébrée aussi dans son propre pays.

## 1949, la révolution du « Deuxième Sexe »

A Paris, du 19 au 23 janvier, un colloque international célèbre les cinquante ans de la parution de l'essai de Simone de Beauvoir, qui n'a pas cessé d'être commenté, admiré, caricaturé, notamment autour de la fameuse phrase: « On ne naît pas femme, on le devient »

CEUX qui sont nés cette année-là, 1949, vont avoir cinquante ans. Elle, Simone de Beauvoir, venait d'avoir quarante et un ans (elle est née le 9 janvier 1908) lorsqu'elle a publié ce gros essai, *Le Deuxième Sexe*. Elle avait écrit notamment deux romans, *L'Invitée* (1943) et *Le Sang des autres* (1945).

La liberté de sa vie avec Jean-Paul Sartre, intellectuel déjà très célèbre, faisait d'elle un personnage suscitant admirations passionnées et attaques d'une rare violence – ce qui ne cessera jamais. Ses amis l'appelaient « Castor » (en anglais, *beaver*, proche de son patronyme et symbolique de son esprit « constructeur ») et ses ennemis « la grande Sartreuse » ou « Notre-Dame de Sartre ».

### MAURIAC INDIGNÉ

Ce ne sont pas les polémiques, ni cette manière qu'on avait de la définir par rapport à « son » homme, qui ont conduit Beauvoir à entreprendre ce travail sur la condition féminine. Les ragots, elle s'en moquait, et elle n'était pas « naturellement portée à parler de l'oppression des femmes », ne l'ayant pas connue elle-même. En revanche, elle était tentée par un projet autobiographique. A Sartre, qui l'incite à se poser d'abord la question : qu'a signifié le fait d'être une femme ? elle répond : « Rien. Ça n'a pour ainsi dire pas compté. » Puis elle commence à réfléchir. Comme le rappelle Mona Ozouf dans *Les Mots des femmes* (Fayard, 1995) : « Elle (...) vole de surprise en surprise – la première, la plus forte, est de découvrir que toute femme qui entame son autoportrait doit commencer par ce truisme : "Je suis une femme", alors qu'un homme peut paisiblement passer outre. A mesure qu'elle progresse dans ses lectures se modifie aussi, car elle ne fait rien à moitié, sa vision du monde. De tout cela elle émerge



Simone de Beauvoir en 1948, par Gisèle Freund.

avec ce monument, à travers lequel le monde entier va la juger, et qui confirme paradoxalement le "rien" dont elle était étourdiment partie. Etre femme, ce n'est rien, en effet, ni essence ni destin. Mais, pour la grande majorité des femmes, ce rien est tout, et voilà de quoi justifier huit cents pages. »

Dès la publication des chapitres sur « l'initiation sexuelle » et « la lesbienne » dans *Les Temps mo-*

dermes, la revue de Sartre et Beauvoir, c'est l'indignation : François Mauriac tempête à la « une » du *Figaro* et cet homme si raffiné déclare à un collaborateur des *Temps modernes* : « Désormais je sais tout sur le vagin de votre patronne. » A gauche, les communistes ne sont guère plus amènes (lire dans *Le Monde diplomatique* de janvier, « Le Deuxième Sexe » en héritage », de l'historienne Sylvie Cha-

peron, auteur d'une thèse – à paraître cette année –, *Le Creux de la vague : mouvements de femmes et féminisme de 1945 à 1970*, où un chapitre analyse très précisément la réception du *Deuxième Sexe* en France). Ce scandale assure à l'ouvrage (qui paraît en deux volumes les 24 mai et 28 octobre 1949) un succès immédiat et de rapides traductions à l'étranger.

Texte révolutionnaire, bible du

féminisme moderne pour les uns, livre abominable et dégradant pour les autres, *Le Deuxième Sexe* sera commenté et caricaturé à l'infini, notamment à travers la phrase qui devient slogan : « On ne naît pas femme, on le devient. » Toutes les femmes s'y réfèrent, soit pour contester la position de Beauvoir, soit, voulant penser leur condition, pour y trouver les moyens de leur libération. Aujourd'hui, dans la

passion grandissante de la société pour le zapping et les « petites phrases », on a peut-être tendance à oublier qu'il s'agit là d'un énorme travail, d'une considérable enquête (comme Beauvoir le fera plus tard sur la vieillesse), minutieuse, structurée, pensée, en plusieurs grandes parties : « Destin », « Histoire », « Mythes », « Formation », « Situation », « Justifications », « Vers la libération ».

### LA NOTION DE « SITUATION »

Bien sûr, et Beauvoir y a elle-même insisté, il faut désormais lire ce livre en ayant à l'esprit son inscription dans l'Histoire. Des choses ont changé, certes, mais en relisant *Le Deuxième Sexe* on constate que beaucoup sont restées quasi identiques. Surtout, ce qui demeure, et dont on n'a toujours pas vraiment analysé les conséquences, c'est cette notion de « situation » : ce n'est pas par « nature » que les femmes sont « enfermées dans leur immanence », il n'y a pas d'« éternel féminin », il y a des « situations » diverses, qui produisent tel ou tel comportement.

Evidemment, ce n'est pas un texte à la gloire des femmes et on y lit par exemple qu'« il est plus confortable de subir un aveugle esclavage que de travailler à s'affranchir ». Ce que Beauvoir propose aux femmes est en effet effrayant : c'est la liberté, plutôt que la reconnaissance d'une « essence féminine ». Est-ce, comme le disent ses détracteurs, une adhésion au modèle masculin ? Elle pense que non. « Chaque fois qu'elle [une femme] se conduit comme un être humain, on décide qu'elle s'identifie au mâle », écrit-elle. Cinquante ans après, le siècle se termine, mais le débat n'est pas près d'être clos.

Jo. S.

### Les lieux d'une vie

A l'occasion du colloque marquant le cinquantenaire du *Deuxième Sexe* est publié un petit livre très réussi. Au format de poche, bilingue anglais/français, sur un papier qui permet de bonnes reproductions photographiques, *Le Paris de Beauvoir*, de Barbara Klaw, propose une promenade dans la ville où Simone de Beauvoir avait choisi de vivre, au gré des lieux qui ont marqué toute son existence (1908-1986) : les cafés, les maisons, les jardins, les lycées où elle a enseigné... Outre des témoignages – de ses contemporains et de ses biographes – et des extraits de son œuvre, on y lira des fragments d'un journal de jeunesse (1926-1930) inédit. Ed. Syllepse, 42, rue d'Avron, 75020 Paris, coll. « Nouvelles questions féministes », traduction de Christine Delphy, 128 p., 60 F.

Par ailleurs deux ouvrages sur Beauvoir paraissent aux éditions L'Harmattan : « *Le Deuxième Sexe* » de Simone de Beauvoir : un héritage admiré et contesté, de Catherine Rodgers (318 p., 170 F) et *Simone de Beauvoir, l'autre en miroir*, de Françoise Rétif (188 p., 95 F).

## Quelques phrases de Beauvoir

● **Sur la maternité.** Selon Beauvoir, dans *Le Deuxième Sexe*, la fonction de mère est l'objet de plusieurs préjugés :

« Le premier, c'est que la maternité suffise en tout cas à combler une femme : il n'en est rien. Il y a une quantité de mères qui sont malheureuses, aigries, insatisfaites. »

« Le second préjugé immédiatement impliqué par le premier, c'est que l'enfant trouve un sûr bonheur dans les bras maternels. Il n'y a pas de mère "dénaturée" puisque l'amour maternel n'a rien de naturel : mais, précisément à cause de cela, il y a de mauvaises mères. »

« C'est une mystification de soutenir que la femme devient par la maternité l'égalée concrète de l'homme. Les psychanalystes se sont donné beaucoup de peine pour démontrer que l'enfant lui apportait un équivalent du pénis ; mais si enviable que soit cet attribut, personne ne prétend que sa seule possession puisse justifier une existence ni qu'elle en soit la fin suprême. On a aussi énormément parlé des droits sacrés de la mère, mais ce n'est pas en tant

que mères que les femmes ont acquis le bulletin de vote. »

● **A propos du « modèle masculin ».** Dans le deuxième volume de ses *Mémoires*, *La Force de l'âge* (1960), Beauvoir revient sur le reproche qu'on lui fait d'avoir une réflexion de type masculin :

« Ai-je jamais écrit que les femmes étaient des hommes ? Ai-je prétendu que je n'étais pas une femme ? Mon effort a été au contraire de définir dans sa particularité la condition féminine qui est mienne (...). Pour des raisons que précisément j'ai exposées (...) les femmes, plus que les hommes (...), hésitent à mettre de fond en comble le monde en question comme aussi à le reprendre en charge. »

« Ce qui distingue ma thèse de la thèse traditionnelle, c'est que, selon moi, la féminité n'est pas une essence ni une nature : c'est une situation créée par les civilisations à partir de certaines données physiologiques. »

★ *Le Deuxième Sexe* et *La Force de l'âge* sont disponibles en édition de poche (« Folio », Gallimard).

## Christine Delphy, directrice de la revue « Nouvelles Questions féministes »

### « Le combat féministe, ce n'est pas un combat féminin »

« Vous organisez avec l'historienne Sylvie Chaperon, du 19 au 23 janvier, au ministère de la recherche et à la Sorbonne un important colloque international sur *Le Deuxième Sexe*, où trente-sept pays seront représentés. Pourquoi ce colloque, pourquoi maintenant et pourquoi à Paris ?

– *Le Deuxième Sexe* a été publié en 1949. Avec *Une chambre à soi*, de Virginia Woolf, c'est l'ouvrage sur la condition des femmes dans notre société qui a eu le plus d'impact au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il était bon de commémorer la parution de ce livre et de faire que Simone de Beauvoir, si célébrée dans le monde entier, le soit aussi, pour changer, dans son propre pays, où l'on ne veut pas reconnaître son importance. Il serait temps qu'on se mette à l'étudier de manière rigoureuse, à revenir au texte, au lieu de rester dans la confusion biographique et les anecdotes.

« Savez-vous, par exemple, qu'il est toujours très difficile en France de travailler sur Beauvoir à l'Université ? Elle n'est pas légitime. Alors que dans le monde, outre toutes les thèses et études, il paraît chaque année plusieurs livres sur elle. Il est donc important de montrer que *Le Deuxième Sexe*, l'une des œuvres françaises les plus connues et les plus appréciées à l'étranger, est loin d'être dépassé. En réalité, ses avancées, en particulier la notion de construction sociale des sexes, n'ont pas encore été intégrées, sans doute parce que pas comprises – ou faisant l'objet de résistances émotionnelles profondes – par la majorité des féministes, sans parler du public en général. »

« Il importe, à Paris, de dessiller les yeux d'un pays qui, se croyant le centre du monde, ignore, par

voie de conséquence, ce monde et se retrouve plongé dans le provincialisme intellectuel. Il suffit de traverser la Manche et on est déjà sur un autre continent, plus ouvert intellectuellement, où il n'est pas scandaleux de vouloir faire des études féministes. Il est peut-être temps de réagir. Réciproquement, provoquer, à Paris, une rencontre vraiment internationale est l'occasion de faire prendre conscience à tous de ce que certaines études anglo-saxonnes sur Beauvoir semblent ignorer : Simone de Beauvoir n'est pas morte après avoir écrit *Le Deuxième Sexe* ! Elle a vécu encore trente-sept ans, elle a continué de penser, d'agir, d'écrire. Elle a participé à tous les mouvements contestataires de son temps, y compris au mouvement féministe français des années 70, qui n'est pas ce qu'on croit dans les universités américaines ou australiennes.

« Enfin, ce colloque, à l'initiative de *Nouvelles Questions féministes*, revue fondée avec Beauvoir en 1980, n'a pas été réalisé par cooptation. On a fait un appel à contribution qui a été imprimé à 40 000 exemplaires et envoyé aux partenaires dans le monde entier.

– **Comment expliquez-vous que la réflexion de Beauvoir, notamment sur la maternité, soit désormais réduite à des caricatures, sur lesquelles des femmes s'appuient pour se présenter comme des « déçues du Deuxième Sexe » ?**

– D'abord, on peut mentionner l'actuel *backlash* [retour de bâton] à l'égard du féminisme. Encore qu'en France on puisse difficilement parler de retour en arrière, puisqu'il n'y a jamais eu d'intérêt, dans les grands médias au moins, pour le féminisme. Je me souviens d'un article de Françoise Giroud, en 1974, intitulé « Les Voiles Flasques du fé-

minisme » : on n'avait jamais parlé du féminisme et soudain on en parlait pour dire qu'il était mort. Je reconnais qu'à l'intérieur du mouvement des femmes, en France, une certaine confusion régnait, puisqu'un groupe s'était déclaré « le » Mouvement de libération des femmes. Or les médias veulent un message clair, alors ce brouillage leur fournissait une excuse pour ignorer les féministes. Apparemment, il faut une commémoration pour que la grande presse se demande ce que nous avons à dire.

« Mais, pour bien comprendre ce mot de « dépassé », qui donne des phrases comme « le féminisme, qui était nécessaire en dépit de ses excès », il faut se souvenir qu'en France le féminisme a « toujours été dépassé ». Dès le mouvement de 1970, on nous disait : « A quoi ça sert ? Les femmes ont tout. » Maintenant, trente ans après, on admet que le féminisme a existé et a été nécessaire. Mais il serait devenu inutile... puisque « les femmes ont tout ». Vous voyez dans quelle absurdité on est.

« Quand ce discours est tenu par des femmes, c'est qu'elles sont simplement porteuses de la résignation classique. Comportement typique de l'époque actuelle, époque de réformisme, et même de conservatisme aigu où tout le monde se résigne à tout. J'espère que, dans vingt ans, on verra ces années 90 comme ce qu'elles sont : une horreur sur le plan politique. Où l'on a décidé que l'horizon indépassable était le marché, où l'on accepte toutes les inégalités, où tout ce que les gays trouvent à faire c'est de revendiquer d'être mariés comme les hétéros, où plus personne n'a l'ambition de changer la société.

– **Autrefois, on parlait de « la » femme. Le féminisme a imposé le pluriel. Mais, nouveau détournement,**

« on dit « les femmes », comme si c'était une entité.

– Je m'y refuse. Je ne parle pas des femmes en général, ni du combat des femmes, j'ignore ce que cela veut dire. Le combat féministe, ce n'est pas un combat féminin. Curieusement, dans « Mouvement de libération des femmes », « libération » a disparu, c'est devenu le Mouvement des femmes. Je ne comprends pas ce qu'est « le Mouvement des femmes ». Cela présuppose qu'on sait ce que signifie « les femmes », qu'on sait où sont leurs intérêts et qu'on croit qu'elles ont toutes les mêmes intérêts. Et, même en admettant qu'elles aient les mêmes intérêts, toutes les femmes ne voient pas leurs intérêts de la même façon. Et les féministes sont encore un groupe spécial ; et même, parmi elles, il n'y a pas accord.

– **Alors, paralysie ?**

– Pas du tout. Tout le monde n'a pas la même vision des intérêts de la France, de la société. Le combat féministe est un combat politique, à l'intérieur duquel il y a de durs débats, notamment celui sur la parité. Moi, par exemple, et je l'ai expliqué dans *Le Monde diplomatique* l'année dernière, je ne suis pas contre le but, je suis contre l'argumentaire naturaliste, qui suppose une certitude sur « les » hommes et « les » femmes. Je crois que la question reste posée, et à étudier : c'est quoi « les hommes » ? C'est quoi « les femmes » ?

– **N'est-il pas très symbolique de tout ce que vous venez de dire, que la ministre de la culture ait décliné l'invitation que vous lui aviez faite d'inaugurer ce colloque ?**

– C'est regrettable, en effet. »

Propos recueillis par Josyane Savigneau

# Michel Grinberg, cadre supérieur, alias Michel Vinaver, auteur

Le parcours atypique d'un salarié de Gillette devenu homme de théâtre, ou l'inverse. Alain Françon monte ses « Huissiers » à la Colline

« JEUNE HOMME présentant bien cherche emploi... » Parue dans le *Herald Tribune* en 1953, cette petite annonce a été envoyée par Michel Grinberg. Ce fils de juifs russes émigrés en France a alors vingt-sept ans et cherche à se fixer, après des études franco-américaines et divers petits emplois. Michel Grinberg a une ambition : devenir écrivain, ce qu'il fera sous le nom, emprunté à sa mère, de Michel Vinaver. Et une certitude : il ne faut pas dépendre de l'écriture pour gagner sa vie. « Je ne voulais pas avoir à me demander : "Qu'est-ce qui va être acceptable par le public ? Qu'est-ce qui va marcher, qu'est-ce qui ne va pas marcher ?" »

Michel Grinberg choisit donc l'entreprise, et pas n'importe laquelle. La multinationale américaine Gillette a répondu à sa petite annonce. Le postulant n'a pas les qualifications pour occuper le poste de chef du service administration, mais il est bilingue et sa famille possède une maison à Menthon-Saint-Bernard, sur les bords du lac d'Annecy où Gillette vient d'installer une usine. Dans cette après-guerre, les cadres ne veulent pas quitter Paris et les entreprises doivent payer des indemnités de logement importantes : la maison de Menthon pèse de tout son poids.

Voilà donc Michel Grinberg embarqué dans la vie professionnelle. Il se met vite à ses nouvelles fonctions, mais gardera longtemps le sentiment qu'une imposture a présidé à son engagement. Menthon a du bon : Michel Vinaver peut s'isoler pour écrire. Ses deux premiers romans, *Lataume* et *L'Objeteur*, ont paru chez Gallimard en 1950 et 1951. Mais c'est le théâtre qui attend Vinaver dans les Alpes. Il fait une rencontre capitale en la

personne de Gabriel Monnet, qui l'incite à écrire pour la scène. En 1955 naît *Aujourd'hui, les Coréens*, sa première pièce. Elle est créée, en 1956, à Lyon, dans une mise en scène de Roger Planchon. Non sans polémique : l'époque est alors au brechtisme pur et dur. Toute œuvre est passée au crible d'une orthodoxie qui ne fait pas de cadeau. Michel Vinaver le paie. Sa pièce raconte l'histoire d'un soldat français en Corée. Elle est prise entre les feux des brechtiens qui la rejettent parce que non conforme à la ligne, et ceux des antibrechtiens qui la trouvent brechtienne, donc haïssable. Roland Barthes est l'un des rares à affirmer la singularité de Vinaver.

## DIX ANS SANS ÉCRIRE

Deux ans plus tard, en 1957, il écrit *Les Huissiers*. Comme *Aujourd'hui, les Coréens*, cette pièce puise sa matière dans l'histoire contemporaine immédiate : la guerre d'Algérie, vue à travers les ministères parisiens agités par des crises incessantes. Aucun metteur

en scène n'ose l'affronter. Vinaver poursuit avec *Iphigénie Hôtel*, qui connaîtra le même sort. Là aussi, il s'agit d'un sujet contemporain : l'arrivée de de Gaulle au pouvoir, en 1958, telle que la perçoivent des touristes français à Mycènes. Il faudra attendre 1977 pour qu'*Iphigénie Hôtel* soit créée, par Antoine Vitez. Et 1980 pour que *Les Huissiers* soient joués pour la première fois, à Lyon. Puis 1999 pour qu'ils soient vus à Paris, où Alain Françon a mis en chantier une nouvelle version de la pièce, à l'affiche du Théâtre de la Colline depuis le 14 janvier.

Entre-temps, Michel Vinaver a payé. Beaucoup. Après les déconvenues d'*Iphigénie Hôtel*, il s'est arrêté d'écrire pendant presque dix ans. Dans ces années-là, sa carrière chez Gillette occupe une place centrale. Vinaver grimpe les échelons, devient directeur d'usine. Gillette l'envoie en Belgique, puis en Italie. « J'avais beaucoup de plaisir à faire ce travail, y compris dans les plus grandes difficultés. J'appréciais avant tout



© JEAN-PIERRE FAVREAU POUR « LE MONDE »

Michel Vinaver au Théâtre de la Colline.

d'être relié à la vie de tous les jours.» Vinaver pense même que sa vie d'auteur dramatique est finie.

## LA DOUBLE VIE PREND FIN

Pourtant, le théâtre le reprend. En 1966, il revient à Annecy, où il a été nommé après une réussite spectaculaire dans ses postes précédents. Il est alors au sommet de sa carrière. Il décide de faire le grand saut : la jonction entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle. Écrire sur le sujet même de l'entreprise. Ce sera *Par-dessus bord*, en 1969. La chronique d'une fabrique familiale de papier-toilettes, avalée par une multinationale. En plein dans le vif, le plus cru, terre à terre : le papier-toilettes sera beaucoup reproché à Michel Vinaver. Il le défend.

« Représenter la vie qui nous est familière à quelque niveau inhabituel. » Voilà sur quoi Vinaver va désormais travailler. Pétrir l'indifférence, mettre à jour l'étrangeté de ce qui pourtant peut sembler à la cime de l'inintéressant. Alain Françon, Antoine Vitez et Jacques Lassalle l'accompagneront dans ce parcours, qui compte *Les Travaux et les jours*, *A la renverse*, *L'Ordinaire*, et d'autres pièces ancrées

dans le quotidien, comme *Nina c'est autre chose* ou *Les Voisins*.

En écrivant *Par-dessus bord*, Vinaver savait qu'il signait, à plus ou moins long terme, son éjection de chez Gillette. L'entreprise ne pouvait accepter son activité d'écrivain que si elle ne catapultait pas celle de dirigeant. En 1980, il est remercié. L'Université lui offre un poste de professeur à Paris-VIII. Il y reste sept ans, puis occupe des fonctions éditoriales. Et il continue d'écrire, livrant des textes importants qui viennent d'être rassemblés par L'Arche sous le titre d'*Écrits sur le théâtre 1 et 2*. Michel Vinaver a également écrit une pièce, *King*, qu'Alain Françon créa au Théâtre de la Colline. *King*, comme *King Gillette*, le fondateur de l'entreprise qui assura la double vie de l'auteur.

Brigitte Salino

★ *Les Huissiers*, de Michel Vinaver, mise en scène d'Alain Françon. Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Mardi, à 19 h 30 ; du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 h 30. De 80 à 160 francs. Jusqu'au 28 février.

## Versailles ouvre au public ses salles de peinture Empire

EN RAISON des travaux entrepris dans l'aile Nord du château de Versailles, les salles des Croisades et le circuit du XVII<sup>e</sup> siècle, qui font partie du musée de l'Histoire de France, seront fermées. En revanche le parcours Empire, entièrement restauré il y a vingt ans et jamais ouvert depuis, sera accessible au public à partir du 22 janvier, jusqu'au 2 mai.

On oublie trop souvent que l'édifice voulu par Louis XIV est aussi devenu un immense musée d'histoire qui occupe près de la moitié des bâtiments : 15 000 m<sup>2</sup> et cent quarante salles où se déploient près de 6 000 œuvres. C'est Louis-Philippe qui, désireux de donner une affectation nationale à l'édifice symbole d'un absolutisme encore frais, avait décidé de déployer dans ces murs une immense saga nationale, au prix de la destruction des appartements des princes. Le morceau de bravoure de cette entreprise est la galerie des Batailles,

longue de 130 mètres, qui abrite une trentaine de tableaux de très grand format retraçant l'épopée des armes françaises, de Vercingétorix aux barricades de la révolution de Juillet. De cette imagerie d'Épinal surdimensionnée surgit *La Bataille de Taillebourg*, de Delacroix. Ce dernier avait également donné pour les salles des Croisades son *Entrée des croisés à Jérusalem*, aujourd'hui au Louvre - Versailles devant se contenter d'une médiocre copie.

Les salles consacrées à la Révolution et à l'Empire sont parmi les plus intéressantes, avec leurs muséographies qui datent, pour l'essentiel, de la monarchie de Juillet. On peut y voir de grandes commandes de l'État révolutionnaire ou impérial : l'étude de David pour *Le Serment du Jeu de Paume*, avec ses personnages esquissés nus et certains visages peints ; de beaux tableaux lyriques de Gros (*Bonaparte avant la bataille des Pyramides*, *La Capitulation*

de Madrid), de Girodet (*La Révolte du Caire*) ou de David (*Bonaparte passe les Alpes en 1800*) et toute une galerie de portraits qui ont illustré des générations de manuels scolaires : *Chateaubriand* par Girodet, *Pie VII* par David, *Lamartine* par Gérard, *Stendhal* par Ary Scheffer.

Toutes les œuvres accrochées n'ont pas cette qualité mais toutes rappellent que la peinture d'histoire fut considérée, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, comme le grand art par excellence. Ce fut là son chant du cygne. Au fil des salles, on peut s'apercevoir de l'affaiblissement de cette discipline. La dernière commande de la III<sup>e</sup> République, *La Signature du traité de Versailles* (1919), est totalement indigente. On peut néanmoins regretter que le manque de gardiens condamne ces salles à une ouverture parcimonieuse.

Emmanuel de Roux

## André Langaney critique le Musée des arts premiers

LE PROJET du Musée des arts premiers est « scandaleux par son manque de crédibilité scientifique et éducative, par les détournements qu'il implique et par d'importants détournements de l'argent des contribuables », écrit le généticien André Langaney, directeur du laboratoire d'anthropologie biologique du Muséum national d'histoire naturelle, dans une lettre adressée, vendredi 15 janvier, au premier ministre Lionel Jospin.

Selon ce spécialiste de la génétique des populations, « plus de 80 millions de francs ont été dépensés par l'éducation et la culture sur ce projet, 30 millions le sont cette année, dont 12 pour un seul objet océanique représentant, à lui seul, plus que les crédits consacrés ces dernières années aux expositions et à la rénovation du Musée de l'homme ». Le chercheur trouve par ailleurs le concept d'arts premiers raciste, « daté de la honte de l'ère coloniale et entretenu par le lobby mafieux des trafiquants de patrimoine archéologique et ethnographique des pays pauvres ». - (AFP)

## Les comptes du Printemps de Bourges passés au peigne fin

LA CHAMBRE RÉGIONALE des comptes du Centre a procédé au cours de l'année 1997 à la vérification des comptes sur la gestion de la SARL Le Printemps de Bourges. Dans ses conclusions définitives, rendues le 25 novembre 1998, et rendues publiques le 7 janvier, la CRC relève que « le festival n'a pas su retrouver un équilibre financier à l'issue du plan de redressement de 1991 ».

Mis en redressement judiciaire en 1991, à la suite d'un déficit de 8 millions de francs, le plus important des festivals français de musiques populaires avait huit ans pour rembourser ses dettes. C'est, selon Daniel Colling, directeur de la manifestation et président de la SARL Printemps de Bourges, chose faite depuis juin 1997, la notification définitive du tribunal étant parvenue à la SARL fin décembre 1998. En 1997, le Printemps de Bourges a connu une nouvelle baisse de fréquentation après plusieurs années bénéficiaires, accumulant 4 millions de francs de déficit sur un budget total de 24,8 millions. Un plan de redressement interne mis en place pour quatre ans prévoit le remboursement de cette nouvelle dette, à raison de 2 millions de francs pour le Printemps de Bourges, les collectivités locales ayant accepté de prendre l'autre moitié à leur charge.

La CRC s'interroge sur les montages financiers qui président à la survie de ce festival et sur le rôle de M. Colling, entrepreneur de spectacle à la tête ou actionnaire de plusieurs sociétés, dont certaines sont des filiales de la SARL Printemps de Bourges - ou en relation étroite avec la manifestation. Le rapport cite les sociétés SA Daniel Colling Production (productrice de Jacques Higelin, notamment), la SARL Canal Productions, (qui s'occupe des tournées françaises d'Iggy Pop ou des Rolling Stones), la SNC La Villette (qui abrite à Paris les bureaux de ces diverses sociétés), la société Argos, chargé de la gestion du sponsoring, et la SARL Couillises, prestataire technique du Printemps de Bourges.

## REGROUPEMENT « POUR ÉCONOMIE »

Ils relèvent également la présence de Daniel Colling à la tête de deux associations : celle appelée Les Amis du Printemps de Bourges, « intermédiaire interposé entre la direction départementale de la jeunesse et des sports et la SARL Printemps de Bourges », créée pour toucher une subvention publique, que le ministère concerné refuse de verser à une SARL ; celle nommée Réseau Printemps chargée de sélectionner les jeunes talents présentés durant le festival.

Daniel Colling, gestionnaire du

Zénith parisien et propriétaire de la marque Zénith, récruse le terme de « nébuleuse de structures privées ». Il argue du caractère saisonnier du Printemps pour expliquer l'impossibilité de mobiliser plus de trois mois par an une équipe technique et artistique. Créée en 1986, la société Couillises, dont la SARL Printemps de Bourges détient 50 % du capital et M. Colling 32 %, a pour client principal le Printemps de Bourges (en 1996, la facture s'élevait à 1,2 million de francs sur un chiffre d'affaires de 3,6 millions). « Cette société, répond Daniel Colling, permet de fidéliser à l'année un personnel compétent, d'équiper le Printemps de Bourges en scènes, gradins, etc., à moindres frais, puisque tout au long de l'année ces mêmes services sont proposés ailleurs, aux Eurockéennes de Belfort ou aux Francofolies de La Rochelle, par exemple ». Le même principe de regroupement « pour économie » étant appliqué à la SNC La Villette, « organisée, toujours selon Daniel Colling, comme un cabinet de médecins : même standard, même secrétaire ».

Aux allégations de cumul des charges, en contravention de l'ordonnance d'octobre 1945 relative aux spectacles, en cours de réforme, Daniel Colling répond qu'il bénéficie d'une dérogation du ministère de la culture en date du 14 mars 1986. Les rapporteurs se

sont interrogés sur la façon dont sont rémunérés certains collaborateurs, à cheval sur plusieurs sociétés, ou comment sont ventilés les frais de déplacement. M. Colling explique que la répartition est effectuée « au prorata temporis » des charges occupées par chacun. Il ajoute que « la Chambre des comptes n'a trouvé aucune irrégularité dans les comptes », mais qu'il est vrai « que les schémas employés, très répandus dans la profession du spectacle, ne sont pas toujours aisés à comprendre ».

Les rapporteurs se sont également étonnés que la SARL Printemps de Bourges, pourtant alors en cours de redressement financier, ait en 1995 souscrit deux contrats « avenir retraite investissement sans garantie de décès » au bénéfice de deux de ses dirigeants, Daniel Colling et François Clavel, également actionnaire de la société, pour un capital garanti d'environ 700 000 francs pour le premier et 875 000 francs pour le second. « Normal, dit encore Daniel Colling. C'est un contrat qui bénéficie aux cadres de la société, comme dans beaucoup d'autres sociétés en France ». La SARL Printemps de Bourges ne compte que six salariés à l'année, dont deux cadres, MM. Colling et Clavel.

Véronique Mortaigne

### CONCERTS

**GAVEAU**  
Tél. réservation : 01-49-53-05-07  
20 janvier 1999 - 20 h 30

Mzia  
**SIMONISHVILI**  
vainqueur du  
Monte Carlo Piano Masters 1998  
Haydn - Chopin - Moussorgsky

23 janvier - 20h 30  
Aquila  
**DELLE-VIGNE**  
piano  
Beethoven - Liszt  
25 janvier 1999 - 20 h 30

Paul  
**BADURA-SKODA**  
piano  
Mozart - Haydn - Beethoven - Schubert  
29 janvier - 20 h 30

Antoine  
**GOULARD**, violon  
Geneviève  
**MARTIGNY** piano  
Schumann - Turina - Kabalevsky - Enesco  
30 janvier - 20 h 30

Françoise  
**BUFFET-ARSENJEVIC**  
piano  
Bach - Busoni - Beethoven  
Chopin - Rachmaninov

Centre culturel Calouste Gulbenkian  
51, avenue d'Iéna - 75116 Paris  
Jeudi 21 janvier - 20 heures

**QUATUOR PRO-ARTE**  
Gabriel Fauré  
Dimitri Chostakovitch  
César Franck  
Entrée dans la limite des places disponibles  
p.e. Valmalete

**cit** de la  
**musique**  
musée, concerts,  
centre d'information

**musiques médiévales**

Marcel Pérès, direction  
Ensemble Organum  
G. de Machaut - *Le Voir-dit*  
30 et 31 janvier

**Christoph von Dohnányi  
Cleveland Orchestra**

Ives, Schubert  
31 janvier < 16h30

Porte de Pantin  
**144 84 44 84**

# Les éclats de rire de la chorégraphe Blanca Li ouvrent le festival Suresnes Cités Danse

« Macadam, Macadam » marie avec bonheur le hip-hop à la création contemporaine

La septième édition du festival Suresnes Cités Danse débute avec la création de la nouvelle chorégraphie de Blanca Li, *Macadam, Macadam*.

Ce spectacle permet de découvrir dix artistes de la scène hip-hop sélectionnés parmi deux cents candidats. Le goût du burlesque dont il té-

moigne se retrouve dans toute l'œuvre de la chorégraphe, qui vient de s'essayer au cinéma avec le court-métrage *Angoisse*.

**MACADAM, MACADAM, de Blanca Li. Musique originale : Antoine Hervé. Lumières : Didier Girard. Costumes : Lola Mercier.**

**THÉÂTRE DE SURESNES, 16, place de Stalingrad, 92150 Suresnes. Tél. : 01-41-18-85-85. Jusqu'au 19 janvier, à 21 heures. Prochains spectacles de Suresnes Cités Danse : *Cités Danse Variations*, chorégraphies de Régis Obadia, Laura Scozzi et Farid Berki, du 19 au 26 janvier, à 21 heures ; *Petrouchka*, de Farid Berki, et *Mister Mytho*, de Karine Saporta, les 28 et 29 janvier, à 21 heures. De 100 F à 120 F.**

Qui n'aime pas Blanca Li ? Sa franche exubérance, sa gentillesse fatigable, son sourire jusqu'au chignon. La chorégraphe andalouse au nom coréen régale tous les bons vivants culturels, ceux qui ne se pincent pas le nez devant un divertissement bien enlevé. Comme Olivier Meyer, directeur du Théâtre de Suresnes, qui la soutient depuis belle lurette. Après avoir programmé *Nana et Lila*, flambée hallucinatoire sur les

tambours des musiciens gnawas de Marrakech, puis *Pête pas les plombs*, qui jetai huit filles dans un ouragan domestique, il produit son nouveau spectacle, *Macadam, Macadam*. Avec dix interprètes hip-hop (sélectionnés sur deux cents jeunes), cette pièce est le fer de lance de la septième édition du festival Suresnes Cités Danse qui s'évertue à connecter des chorégraphes contemporains avec des danseurs hip-hop. Ainsi Régis Obadia, Laura Scozzi et Karine Saporta se livrent-ils, cette année, à cette épreuve de style risquée mais stimulante.

Sur le plateau de *Macadam, Macadam*, une rampe de roller parfaite pour toutes les glisses. Sur les fesses, en skate, roller ou bike, autant dire que les hip-hoppeurs foncent. Jouissons immédiate. Portés par des rythmes rap bien marqués, ils additionnent les figures les plus virtuoses, se dégomment les uns les autres avec un appétit à danser formidable. Collection de numéros, assauts d'acrobaties : le refrain connu du hip-hop. La chorégraphe en profite pour passer en revue les registres musicaux jazz, funk. Le

music-hall a aussi droit de cité dans ce drôle de cirque où chaque interprète, qu'il soit biker ou roller, abat son jeu perso sans perdre de vue le projet collectif. Dans la foulée, Blanca Li fait dérailler le show dans le loufoque. Ainsi surgit un défilé de mode très boys band, un duo de clowns kung-fu furieux, une chasse à l'homme hurlant à tout va. Malin et intelligent, *Macadam, Macadam* ne manque pas de ressources. Et s'il tire ras le bitume comme son titre l'indique, sa force de frappe est irrésistible.

**LE TROP PLUTÔT QUE LE PAS ASSEZ**

Car miss Blanca a un sens du burlesque convaincant. On le savait depuis *Pête pas les plombs* (1997) qui la révélait pétroleuse infernale armée d'une pétillance ravageuse. Véritable façon de voir le monde, celle-ci déride tout. Jusqu'aux mythes de la Grèce antique. Hymne à la beauté des corps, *Le Songe du Minotaure* (1998) mettait en scène un tapis roulant dans lequel les satyres se prenaient la barbichette (de profil) coursés par d'impétueuses amazones. Blanca Li aime rire et ne conçoit guère la

création sans plaisir. Symptômes de cette éclatante sensualité, ses fameuses *Fiestas*, mi-flamenco, mi-cabaret, dans lesquelles la danseuse épinglait sa perruque blonde des grands soirs pour faire yoyouter de bonheur le Tout-Paris réuni au Divan du monde.

Foin de rigueur et de bonne tenue, l'ex-élève de Martha Graham a la générosité au bout des faux cils et préférera toujours le trop au pas assez. Question de tempérament et de survie. Si elle cache-toutte au cinéma (avec Karim Dridi dans *Pigalle*), dans la pub (Perrier, Cegetel) ou la musique (clips de Daft Punk et Khaled), c'est aussi pour payer les traites du studio de danse qu'elle a ouvert à Paris au printemps dernier ou pour coproduire son premier court-métrage intitulé *Angoisse*. En partance dans un aéroport, une jeune femme passablement dévastée se prend la veste dans un distributeur de billets, les talons aiguilles dans l'escalator... jusqu'à finir en slip devant des voyageuses obèses et hilares. *Angoisse* donc, mais qu'est-ce qu'on s'amuse. Voilà tout Blanca !

Rosita Boisseau

## Zazie tient l'Olympia sous son charme

**ZAZIE. L'Olympia, Paris, le 15 janvier. Prochain concert, le 24 avril au Zénith, à Paris.**

Son nom mutin, sa taille mannequin pourraient induire en erreur. Zazie n'est pas une potiche, mais bien une bête de compétition, dans le rude monde de la variété française. Ses succès d'auteur-compositeur – signant entre autres pour Patricia Kaas ou Johnny Hallyday – autant que ceux d'interprète (*Zen*, son deuxième album, fut disque de platine, *Made in Love*, le petit dernier, en prend le chemin), valaient à cette double lauréate des Victoires de la musique (révélation féminine de l'année en 1993, interprète féminine de l'année en 1998) de remplir trois Olympia, du 15 au 17 janvier.

Dès le premier concert de la série, elle prouvait son professionnalisme et une impressionnante cote d'amour. Entourée sur scène de trois éoliennes, dont on saisissait mal la portée symbolique (des formes longilignes qui brassent beaucoup de vent ?) et esthétique, Zazie s'appuie sur le son puissant d'un groupe de rock. Si, comme ses camarades Florent Pagny ou Pascal Obispo, sa culture la pousse vers la distorsion des guitares, les obligations de la chanson populaire retiennent plus l'intensité de façade que la véritable mesure, les clichés du genre que son essence. Techniquement sans reproche, les musiciens passent Radiohead au micro-ondes et The Cure au congélateur.

Avec *Je, tu, ils*, la chanteuse – tout de blanc vêtue – entame son spectacle en personnage torturé. *Tous des anges ou Ça fait mal et ça fait rien* témoignent du meilleur de son habileté : mélodies reptiliennes, sens aigu des dynamiques et des envolées, mots oscillant entre malice et gravité...

**RITOURNELLE ŒCUMÉNIQUE**

Tous les morceaux ne maintiennent pas ce cap. Chroniques trop banales des sentiments amoureux, révolte gentiment consensuelle... Cette activiste des fêtes caritatives télévisuelles manque parfois de tranchant. Mais certainement pas de charme. Au point même de donner une certaine saveur à ses morceaux les plus anodins. Entre grande sœur idéale et fiancée fantasmée, Zazie impose son allure à la fois sportive et sophistiquée, piquante et langoureuse. Même quand elle effeuille sa veste ou son bustier, cette beauté nature use de son sex-appeal sans vulgarité. Enthousiasme et répartie mettent rapidement le public dans sa poche.

Faussement frêle, son chant sait dicter ses émotions. Au rappel, cette grande liane se tremousse devant une boule à facettes, sur l'intro disco de son dernier tube, *Tout le monde*. Une ritournelle œcuménique qui a le mérite de « faire de la peine à Jean-Marie ». Et l'Olympia de se lever pour Zazie.

Stéphane Davet

## Le Quatuor Lindsay fait le vide autour du dernier Britten

**Benjamin Britten : Quatuor à cordes n° 3. Sept sonnets de Michel-Ange. Maurice Ravel : Quatuor à cordes. Ralph Vaughan Williams : On Wenlock Edge. Toby Spence (ténor), Roger Vignoles (piano), Quatuor Lindsay. Maison de Radio France, le 17 janvier.**

Le *Quatuor à cordes n° 3* est la dernière œuvre d'importance achevée par Benjamin Britten (1913-1976), un an avant de mourir. Le compositeur britannique y atteint la quintessence de son être musical tout comme – la même année – son alter ego soviétique Dimitri Chostakovitch (1906-1975) dans sa *Sonate* pour alto et piano, autre *ultima verba* d'exception. Poignante déploration perceptible de loin en loin, le *Troisième Quatuor* de Britten affiche peu à peu une fascinante indépendance d'esprit. Au cours de son premier volet, les instruments se frôlent dans des pas de deux (*Duets*) frissonnants et excitants avant de toucher à un idéal de mouvement qui ne se résout pas à l'arrêt. Survient un

schizzo (*Ostinato*) dans lequel le compositeur jongle avec les masques afin de donner le change à la tristesse latente. S'engage ensuite avec une intensité minimaliste (*Solo*) la lente dérive de l'œuvre vers un au-delà énigmatique.

Que signifie donc le babil de sons irréels qui tient lieu de cadence à cette projection centrale ? Rédemption ? Folie ? Pieds de nez à la dame à la faux ? Un second schizzo (*Burlesque*), dans la veine de ceux de Chostakovitch, confirme que l'on a atteint avec la page précédente un point de non-retour. L'expression, brutalement contorsionnée ou symboliquement évitée, ne peut plus être qu'illusion. Les mirages qui se succèdent magistralement dans le Finale (*Récitatif et Passacaille* « *La Sérénissime* ») s'étoffent dans une mélodie belle à pleurer qui, après une trompeuse expansion (« sérénissime », vraiment, cette référence *in fine* à *Mort à Venise*, l'opéra d'après Thomas Mann bouclé peu de temps auparavant par Britten ?), s'éteint faute de souffle instrumental. Auteurs

d'une interprétation d'anthologie (comme il y a dix ans sur un disque ASV), les membres du Quatuor Lindsay ont alors tout donné. Et le concert n'a plus grand-chose à offrir.

Écrits en 1939 par un Britten juvénile et amoureux (du ténor Peter Pears), les *Sept sonnets de Michel-Ange* pâtissent du déséquilibre entre un pianiste (Roger Vignoles) ample mais nuancé et un chanteur (Toby Spence) exalté mais incapable de « sortir » durablement sa voix.

**MONTAGNES RUSSES**

Défait encore plus sensible à l'écoute des premières pages d'*On Wenlock Edge*, six mélodies (pour ténor, quatuor à cordes et piano) unies par la thématique du deuil traitée de manière excessivement stylisée par Ralph Vaughan Williams.

Séparant ces deux cycles vocaux que rien ne permettait de rapprocher, le *Quatuor à cordes* de Maurice Ravel débute mal. Si les Lindsay en flattent d'emblée les courbes mélodiques, ils en exagèrent aussi les ondulations dynamiques au point d'évoquer le cliché des montagnes russes. Leur interprétation se stabilise ensuite dans une ambition éthérée comportant, elle aussi, des hauts (un très chic mouvement lent) et des bas (les pizzicatos alambiqués du second mouvement, les gestes démonstratifs du dernier).

Pierre Gervasoni

## SORTIR

PARIS

**El Hadj N'Diaye**

Consacrées essentiellement aux musiques du monde arabe, « Les Belles Nuits du ramadan » ont voulu cette année élargir – un peu – leur programmation à l'Afrique noire islamisée. S'accompagnant à la guitare et à l'harmonica, El Hadj N'Diaye tente de prendre ses marques dans la vague folk africaine. Il chante la galère, la crise d'identité et les bienfaits de la vaccination. (CD *Thiaroye/Night & Day*). Egalement au programme de cette soirée, Zein L'Abdin, originaire de la côte nord du Kenya. *Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70. De 80 F à 120 F.* **François Raulin, Stephan Oliva** Musicien fondateur, ayant influencé toute une école de pianistes de jazz qui tendent vers un certain impressionnisme, Lennie Tristano (1919-1978) est le sujet d'un duo à quatre mains par François Raulin et Stephan Oliva. L'un et l'autre ont un parcours rigoureux dans le jazz contemporain ; l'un et l'autre ont pratiqué le piano solo avec des qualités d'évocateurs remarquables. Leur duo entremêle les citations de Tristano et la spontanéité de l'improvisation. *Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M<sup>e</sup> Robespierre. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.*

**Soirée avec Michel Vinaver**

A l'occasion de la création de la pièce de Michel Vinaver *Les Huissiers*, présentée au Théâtre de la Colline jusqu'au 28 février, une soirée intitulée « Jeu de pièces et du hasard » lui est consacrée. Michel Vinaver lira des fragments de ses pièces – d'*l'Phigénie Hôtel* (1959) à *L'Emission de télévision* (1988) – en compagnie des comédiens des *Huissiers* et d'étudiants.

*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Gambetta. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Entrée libre.*

**Cobra 1951, festival du film expérimental et abstrait**

En 1951, à Liège, à l'initiative du poète belge Jean Raine, la dernière exposition internationale organisée par les artistes du mouvement Cobra s'accompagna d'un « petit festival du film expérimental et abstrait ». Le Centre Wallonie-Bruxelles et le Centre Georges-Pompidou reconstituent cette manifestation avec des films de Emile Cohl, Germaine Dulac, Francis Lee, Fernand Léger, Len Lye, Hans Richter, Kenneth Anger, auxquels sont ajoutés les films de Pierre Alechinsky et Luc De Heusch. Ce festival est organisé dans le cadre de l'exposition « Cobra, singulier-pluriel » (œuvres collectives 1948-1995), présentée au Centre Wallonie-Bruxelles jusqu'au 24 février.

*Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Rambuteau. Du 19 au 24 janvier, séances à 18 h 30 et 20 h 30. Tél. : 01-53-01-96-96. 15 F et 25 F.*

INSTANTANÉ

**RICCARDO CHAILLY ET SES HOLLANDAIS PLANANTS**

Riccardo Chailly aime que l'on entende son orchestre, l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dans sa propre salle, la légendaire « maison des concerts » – légendaire, mais très réverbérée. A Paris, le 15 janvier, les Amstellodamiens sont au Théâtre des Champs-Élysées – légendaire, mais d'une redoutable sécheresse.

Dans les premières mesures du *Concerto* de Brahms, que jouait le violoniste Vadim Repin, on aurait même trouvé les premiers violons de l'orchestre désunis. Affaire non d'accord, mais d'accordement : en un instant, le problème est réglé et le son s'installe, somptueux, soyeux comme un grand bourgogne blanc, clair, velouté. Le son des violoncelles dans le thème du mouvement lent de la *Deuxième Symphonie* de Brahms, celui des vents au début du second mouvement du *Concerto* ! Un miracle de grâce. Les attaques et les finales se posent sans le moindre accroc, les accords sont d'une justesse absolue.

Repin nous ennuie un peu, superbe mais comme considérant la musique d'en haut. Avec Chailly, c'est tout l'inverse : les yeux constamment dans ceux de ses musiciens, il sculpte les phrases (avec une attention particulière aux basses d'archet), les portant à la limite du maniérisme (troisième mouvement de la *Symphonie*) mais avec un tel engagement communicatif que l'on est entièrement convaincu. Le premier violon, nouvellement arrivé, semble induire un son non extraverti mais concentré, dense, comme en naturelle contrebalance de la direction ultra-chaleureuse du chef italien, patron depuis dix ans de cette formation qui compte parmi les tout meilleurs orchestres au monde.

Un grand moment, inattendu : les *Cinq Pièces op. 16* d'Arnold Schoenberg, jouées avec un lyrisme et une précision hallucinants : expressionnisme contenu dans les mouvements violents, fondu et détail des couleurs dans l'énigmatique et générale *Farben* (« Couleurs »). Joli geste de la part de Chailly de glisser ce chef-d'œuvre entre deux ouvrages de Brahms. Le minutage ne l'imposait nullement.

Renaud Machart



AUX ABBESSES DU VEN. 22 JAN. AU SAM. 13 FÈV. création

# SALLINGER KOLTÈS

MISE EN SCÈNE MICHEL DIDYM

LOCATION 0 1 4 2 7 4 2 2 7 7



## GUIDE

**FILMS NOUVEAUX**

**L'Amour, et après** d'Alan Rudolph (Etats-Unis, 1 h 53). **Amour, vengeance et trahison** Film de Malcolm Mowbray (France-Grande-Bretagne, 1 h 30). **Au cœur du mensonge** de Claude Chabrol (France, 1 h 53). **Casses en tous genres** de John Hamburg (Etats-Unis, 1 h 29). **Et plus si affinés** de Brad Anderson (Etats-Unis, 1 h 36). **Le Fleuve d'or** de Paulo Rocha (Portugal, 1 h 43). **Khroustaliov, ma voiture !** d'Alexei Guerman (France-Russie, 2 h 17). **Marrakech Express** de Gillies Mackinnon (Grande-Bretagne, 1 h 45). **Souvenirs...l'été dernier 2 (\*)** de Danny Cannon (Etats-Unis, 1 h 40). **La vie est dure, nous aussi** de Charles Castellà (France, 1 h 35). **Without Air** de Neil Abramson (Etats-Unis, 1 h 28). **Xiao Wu artisan pickpocket** de Jia Zhang Ke (Chine, 1 h 48).

(\*) Interdit aux moins de douze ans.

**TROUVER SON FILM**

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

**ENTRÉES IMMÉDIATES**

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Quatuor Ludwig** Œuvres de Ravel, Debussy et Franck. Michaël Lévinas (piano). *Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Grands-Boulevards. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.* **Orchestre Colonne** Williams : *Concerto pour tuba et orchestre*. Schumann : *Concerto pour piano et orchestre*. Beethoven : *Symphonie n° 7*. Bernard Liénard (tuba), Claire-Marie Le Guay (piano), Stéphane Deneve (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Ternes. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 95 F à 195 F.* **Un chien analou** Film de Luis Buñuel. Martin Matalon : *Las Siete vidas de un gato*. *Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4<sup>e</sup>.*

*M<sup>e</sup> Rambuteau. Le 19, à 12 h 30. Tél. : 01-44-78-48-16. 30 F.* **Compagnie Blanca Li** *Macadam-macadam*. *Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92 Suresnes. Le 18, à 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 120 F.*

**Julien Clerc** *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Alma-Marceau. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 270 F.*

**Indigo** *Théâtre de Dix-Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Pigalle. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-10-17. 120 F.*

**Cuarteto Cedron** **Juan Carlos Caceres** *Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Sentier. Le 18, Cuarteto Cedron à 20 heures ; Juan Carlos Caceres à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.*

**Tahar Fergani** *Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bouicaut. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.* **Mandragore** (musique traditionnelle grecque) *L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Place-de-Clichy. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.*

**Orlando Polo, Rumbanana** *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 7<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Le 18, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 100 F.*

**RÉSERVATIONS**

**Natalie Dessay (soprano)** **Ruben Lifchitz (piano)** *Mélodies et airs d'opéra. Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. Le 29 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.*

**Centre national des arts du cirque** *Spectacle de fin d'études de la dixième promotion de l'École supérieure des arts du cirque, mise en scène Jaques Rebotier. La Villette. Du 28 janvier au 21 février. Tél. : 08-03-07-50-75. De 50 F à 110 F.*

**DERNIERS JOURS**

**20 janvier :** **Les Fresques de Tiepolo** *Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, Paris 8<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-89-04-91. 47 F.*

**21 janvier :** **Race** *de Pascal Rambert et Marco Stroppa, mise en scène de Pascal Rambert. Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.*



## FILMS DE LA SOIRÉE

<b>18.10 Le Pas suspendu de la cigogne</b> ■■ Théo Angelopoulos (France - Grèce, 1991, 140 min). <b>Cinéstar 1</b>	<b>22.15 Cible émouvante</b> ■■ Pierre Salvadori (France, 1993, 90 min). <b>Arte</b>	<b>22.55 L'important c'est d'aimer</b> ■■ Andrzej Zulawski (Fr. - It. - All., 1974, 115 min). <b>Paris Première</b>
<b>18.55 Première désillusion</b> ■■ Carol Reed (GB, 1948, N., v.o., 95 min). <b>Ciné Classics</b>	<b>22.35 La Gamberge</b> ■■ Norbert Carbonnaux (France, 1961, N., 95 min). <b>Cinétoile</b>	<b>23.00 Furyo</b> ■■ Nagisa Oshima (Grande-Bretagne - Japon, 1982, 130 min). <b>M 6</b>
<b>20.30 Jungle Fever</b> ■■ Spike Lee (Etats-Unis, 1990, 130 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>22.40 20 000 lieues sous les mers</b> ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1954, v.o., 130 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>0.10 Le Fils du désert</b> ■■ John Ford (Etats-Unis, 1948, v.o., 105 min). <b>Cinétoile</b>
<b>20.40 La Course du lièvre à travers les champs</b> ■■ René Clément (France, 1972, 140 min). <b>13<sup>ème</sup> Rue</b>	<b>22.40 Drugstore</b> ■■ Cowboy ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1989, 100 min). <b>Cinéstar 1</b>	<b>0.20 Saladin</b> ■■ Youssef Chahine (Egypte, 1963, v.o., 140 min). <b>Arte</b>
<b>21.00 La Passante du Sans-souci</b> ■■ Jacques Rouffio (France, 1981, 115 min). <b>Paris Première</b>	<b>22.50 Prospero's Books</b> ■■ Peter Greenaway (Fr - GB, 1990, v.o., 125 min). <b>Cinéstar 2</b>	<b>0.50 Ladybird</b> ■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1994, 100 min). <b>Ciné Cinémas</b>
		<b>0.55 Amanda</b> ■■ Mark Sandrich (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 80 min). <b>Ciné Classics</b>

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

**22.20 L'Ecran témoin.** Du combat écologique à l'éco-terrorisme. **RTBF 1**

### MAGAZINES

**18.30 Les Dossiers de l'Histoire.** Vendre la guerre. **Histoire**

**18.30 Nulle part ailleurs.** Invités : Elie Semoun, Estelle Skornik, Pascale Elbe, Atmen Kelif, Leonor Valera, Ekova, Robert-Louis Dreyfus. **Canal +**

**20.00** ► Semaine de la haute couture. Christian Dior. **Paris Première**

**21.05 Le Point.** L'enfer au Nicaragua. Alerte rouge dans le transport aérien. **TV 5**

**22.35 Y a pas photo !** Les histoires étonnantes et drôles des animaux. **TF 1**

**22.35 D'un monde à l'autre.** Droit et devoir des pères. **France 2**

**0.30 Le Cercle.** La nuit du Ramadan. **France 2**

### DOCUMENTAIRES

**18.20 Mississippi, les années noires.** [1/2]. **Planète**

**18.30 Le Monde des animaux.** Le Combat des termites. **La Cinquième**

**19.00 Nature.** Pêche interdite sur le récif : survivre aux Philippines. **Arte**

**19.00 Global Family VII.** La survie des éléphants d'Afrique. **Odyssee**

**19.15 Chili impressions.** [2/4]. Voyage au bout de la droite. **Histoire**

**20.13 Hollywood, royaume de l'illusion.** Les méchants, les truands et les monstres. **13<sup>ème</sup> Rue**

**20.15 Reportage.** La Bête à deux fronts. **Arte**

**20.35 L'Épopée des fusées.** [2/13]. Le temps des pionniers. **Planète**

**21.15 Le Petit Monde de l'étag.** **Odyssee**

**21.40 L'Histoire de l'Italie au XX<sup>e</sup> siècle.** [16/42]. **Planète**

**21.40 L'Aurore boréale.** **Odyssee**

**22.10 Howard Hughes.** **Odyssee**

**22.15 L'Histoire secrète des épouses soviétiques.** **Planète**

**23.15 Maestro.** [1/5]. Le XVI<sup>e</sup> siècle à Venise. **Mezzo**

**23.30 La Rivière sacrée des Tibétains.** **Odyssee**

**0.00 Au nom de la race.** **Planète**

**0.30** ► La Case de l'Oncle Doc. De ce côté du monde, 33, Parc des Courtillières. **France 3**

### SPORTS EN DIRECT

**19.55 Rugby à XIII.** Championnat de France : XIII Catalan - Villeneuve. **Eurosport**

**1.00 Tennis.** Open d'Australie. **Eurosport**

### MUSIQUE

**20.45 Duo baroque.** Avec Kathleen Battle, soprano ; Winton Marsalis, trompette. Par le St Luke's Chamber Orchestra, dir. John Nelson. **Mezzo**

**20.59 Soirée**  
Dame Joan Sutherland. **Muzzik**

**22.15 Mosaïque baroque.** Avec Roy Goodman, violon ; Rachel Brown, flûte ; Sally Jackson, basson. Par le Brandenburg Consort, dir. Roy Goodman. **Mezzo**

**0.05 John Lee Hooker.** **Canal Jimmy**

### TÉLÉFILMS

**20.40 Les Aventures d'Oliver Twist.** Tony Bill. **Disney Channel**

**20.45 Manon Roland.** Edouard Molinaro. **Histoire**

**20.55 Le Frère irlandais.** Robin Davis [1/2]. **France 2**

**23.00 Masada.** Boris Sagal [2/4]. **Histoire**

### COURTS MÉTRAGES

**23.00 Joyride.** Jim Gillespie. **13<sup>ème</sup> Rue**

**23.45 Around the Time.** P. Bertelsen. **Arte**

**0.00 Un dimanche matin.** Manu Kurewa. **Arte**

### SÉRIES

**19.30 Kennedy.** [1/6]. **Festival**

**20.00 Dharma & Greg.** Le yoga n'aime pas les coups bas. **Téva**

**20.10 Cosby.** Le pilote. **France 3**

**23.30 Un monde de chiens.** Le lendemain de la veille. **Disney Channel**

**0.55 New York Undercover.** Un amour tenace. **13<sup>ème</sup> Rue**

**1.25 Maximum Bob.** Harcèlement sexuel (v.o.). **Canal Jimmy**

## NOTRE CHOIX

### ● 19.55 Muzzik

#### Hôpital silence ?

Faire entrer la musique à l'hôpital, tel est le pari du compositeur Nicolas Frize, qui s'est installé cinq mois durant à l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis. Anne Alix a filmé l'aventure de cette rencontre entre artistes et univers hospitalier. En amenant dans la place chanteurs et instrumentistes, en créant une chorale avec les patients et le personnel, le musicien s'est efforcé de rendre un peu d'humanité à la souffrance. Enregistrant les bruits des couloirs comme on prend le pouls d'un malade, il atténue le sentiment de solitude et le poids du silence. « *Mon but n'est pas de couvrir le bruit de la douleur* », dit Nicolas Frize, conscient du côté périlleux d'une telle entreprise. Ainsi, quand un violoncelliste joue dans la chambre d'une mourante, il explique au personnel soignant comment plus les malades s'éloignent de la vie, plus ils demandent sa présence et le réconfort de la musique. Le document d'Anne Alix ne cache pour autant les regards hostiles ni la difficulté de changer les habitudes et de sortir de la routine. Mais, au final, les sourires des malades qui découvrent Schubert ou Bach montrent que la beauté peut avoir un effet réducteur sur la douleur. On regrettera, avec le directeur du centre, le côté éphémère de l'expérience. Justement *La musique est à l'intérieur*, un documentaire d'Eric Falconetti diffusé à 19 heures, montre la volonté d'entrer dans la durée du groupe « Contre silence » qui permet à des handicapés moteurs de se familiariser avec les sons. Loin d'être un passe-temps futile, la musique retrouve alors sa véritable destination : rendre la liberté à ceux qui sont dans les chaînes. – *V. De.*

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

#### TF 1

**18.30 Excluf.**  
**19.05 Le Bigdil.**  
**20.00 Journal, Météo.**  
**20.50 Un et un font six.** Papa, qui es-tu ?  
**22.35 Y a pas photo !** Les histoires étonnantes et drôles des animaux.  
**0.05 Culture.** Elie Semoun au Palais des Glaces.  
**0.40 Mode in France.** Haute couture printemps-été 1999.  
**1.40 TF 1 nuit, Météo.**

#### FRANCE 2

**18.45 Et un, et deux, et trois.**  
**19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.**  
**19.20 Qui est qui ?**  
**19.50 L'Euro.**  
**20.00 Journal, Météo.**  
**20.55 Le Frère irlandais.** Téléfilm. Robin Davis [1/2].  
**22.35 D'un monde à l'autre.**  
**0.10 Journal, Météo.**  
**0.30 Le Cercle.** La nuit du Ramadan.

#### FRANCE 3

**18.20 Questions pour un champion.**  
**18.50 Un livre, un jour.**  
**18.53 L'Euro, mode d'emploi.**  
**18.55 19-20 de l'information, Météo.**  
**20.10 Cosby.**  
**20.35 Tout le sport.**  
**20.55 Train d'enfer** ■  
Film. Roger Hanin.  
**22.30 Météo, Soir 3.**  
**23.00 Tout le monde peut se tromper.** Film. Jean Courtourier.  
**0.30** ► La Case de l'Oncle Doc. De ce côté du monde, 33, Parc des Courtillières.

#### CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40  
**18.30 Nulle part ailleurs.**  
**20.30 Pas si vite.**  
**20.40 Le Pari** ■  
Film. B. Campan et D. Bourdon.  
**22.10 Surprises.** Spécial Imagina.  
**22.15 Regarde la mer** ■  
Film. François Ozon.  
**23.20 Une robe d'été.** Court métrage.  
**23.25 Prix Kieslowski du court métrage.**  
**23.35 Boxe hebdo.**  
**0.45 Football.** Everton - Aston Villa.

## FILMS DU JOUR

<b>13.20 Drugstore Cowboy</b> ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1989, 100 min). <b>Cinéstar 1</b>	<b>18.50 Shock Corridor</b> ■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 100 min). <b>Ciné Classics</b>	<b>23.30 Le Port de l'angoisse</b> ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 100 min). <b>Ciné Classics</b>
<b>15.55 Amanda</b> ■■ Mark Sandrich (Etats-Unis, 1938, N., 85 min). <b>Ciné Classics</b>	<b>20.30 Première désillusion</b> ■■ Carol Reed (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 95 min). <b>Ciné Classics</b>	<b>0.15 La Semaine du sphinx</b> ■■ Daniele Luchetti (Italie, 1991, 95 min). <b>Cinéstar 2</b>
<b>16.35 Mo' Better Blues</b> ■ Spike Lee (Etats-Unis, 1990, v.o., 125 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>20.30 Paris s'éveille</b> ■■ Olivier Assayas (France, 1991, 95 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>0.45 Smoke</b> ■■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, 110 min). <b>Ciné Cinémas</b>
<b>18.00 La Maison des Borjes</b> ■■ Jacques Doniol-Valcroze (France, 1970, 90 min). <b>Cinétoile</b>	<b>22.35 Frontière chinoise</b> ■■ John Ford (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 85 min). <b>Cinétoile</b>	<b>1.10 Cornered</b> ■■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 100 min). <b>Ciné Classics</b>

## GUIDE TÉLÉVISION

### MAGAZINES

**14.00** ► Semaine de la haute couture. Christian Dior. **Paris Première**

**14.58 Questions**  
au gouvernement. **France 3**

**16.30 Les Dossiers de l'Histoire.** Vendre la guerre. **Histoire**

**17.10 Le Débat.** **LCI**

**18.00 Stars en stock.** Henry Fonda. Cary Grant. **Paris Première**

**18.00 et 21.00 Le Grand Journal.** **LCI**

**18.30 Nulle part ailleurs.** Avec Alliance Ethnik, Gloria Gaynor, Pierre-André Taguieff, Mickaël Darmont, Christina Sanchez. **Canal +**

**19.00 Archimède.** Données : Le raz de marée ? L'art du codage. Un ordinateur intelligent ? Le gant qui parle. Portrait : Isaac Chuang. **Arte**

**19.10 et 0.10 Le Rendez-vous.** **LCI**

**20.00** ► Semaine de la haute couture. Givenchy. **Paris Première**

**20.55 E=M6 découverte.** Le Grand Nord. **M 6**

**21.00 Le Gai Savoir.** Raymond Barre. **Paris Première**

**21.05 Temps présent.** SR 111, autopsie d'une enquête. **TV 5**

**22.45** ► La Vie à l'endroit. Pleins feux sur la Comédie-Française. **France 2**

**23.30** ► Science 3.  
La Mort programmée. **France 3**

**0.10 Zone interdite.** Vivre au paradis. **M 6**

**0.55 Strip-tease.** Faux mage ou désert ? La savetière et le financier. Obéissance et devoir. Tout salaire mérite travail. **France 3**

**1.00 Le Cercle.** Banlieue, l'autre monde. **France 2**

### DOCUMENTAIRES

**17.00 Femmes du Sahel.** **Planète**

**17.15 Chili impressions.** [2/4]. **Histoire**

**17.15 Le Temps des cathédrales.** Le bonheur et la mort. **Odyssee**

**17.55 Les Couilles de la science.** [3/13]. Mozambique. **La Cinquième**

**18.05 Terres sauvages**  
de Scandinavie. **Odyssee**

**18.10 Les Grands Compositeurs.** [2/7]. Ludwig Van Beethoven. **Planète**

**18.30 Le Monde des animaux.** L'Envol des papillons. **La Cinquième**

**19.00 Le Musée d'Orsay.** L'aventure impressionniste. **Odyssee**

**19.10 Mécanique vivante.** **Planète**

**19.55 Plans de vol.** Pilotes en suspens. **Odyssee**

**20.05 Les Tribus indiennes.** [4/20]. Les Cheyennes. **Planète**

**20.15 Reportage.** Opération Schiff. **Arte**

**20.20 La Ville bleue.** Sous la marée, les champs. **Odyssee**

**20.35 Amazonie, la guerre de l'ombre.** **Planète**

**20.45** ► La Vie en face. Melilla, l'Europe au pied du mur. **Arte**

**20.45 Claude Lévi-Strauss.** **Histoire**

**21.15 Aux guerriers du silence.** **Odyssee**

**21.30 Mississippi, les années noires.** [1/2]. **Planète**

**21.45 Corpus Christi.** [2/12]. Selon Jean. **Histoire**

**22.10 Global Family VII.** La survie des éléphants d'Afrique. **Odyssee**

**22.40 Robert Van Gulik :** sous le charme de l'Orient. **Odyssee**

**22.45** ► Comedia. Nathalie Sarraute. Conversations avec Claude Régy. **Arte**

**22.50 Les Aquanauts.** Royaumes sous-marins. **Planète**

**23.00 L'Egypte.** [1/5]. Les rois et le chaos. **Histoire**

**23.00 Stephen King.** L'horreur, c'est ça ! **13<sup>ème</sup> Rue**

**23.30 La Baleine de l'Australie méridionale.** **Odyssee**

**23.45 L'Épopée des fusées.** [2/13]. Le temps des pionniers. **Planète**

**23.50** ► Comedia. Anton Tchekhov. Le témoin impartial. **Arte**

### SPORTS EN DIRECT

**20.30 Boxe.** Championnat britannique. Poids super-moyens. A Ipswich. David Starie - Willy Quinn. **Eurosport**

**23.55 Tennis.** Internationaux d'Australie. 3<sup>e</sup> jour. **Eurosport**

### MUSIQUE

**19.30 Haendel à Arlon.** Par l'Orchestre baroque et le Chœur de musique de chambre de Namur, dir. Pierre Cao. **Mezzo**

**19.50 Orchestre de musique de chambre de Pologne.** Dir. Jerzy Maksymiuk. **Muzzik**

**21.00 Tchaïkovski Festival Concert.** Avec Mikhail Pletnev, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. **Muzzik**

**22.30 Festival de piano de Munich.** Avec Alexei Sultanov, piano. Par l'Orchestre symphonique d'Etat de Moscou, dir. Pavel Kogan. **Muzzik**

**23.05 La Création.** Oratorio de Haydn. Mise en scène. Elisabeth Birke-Malzer. Par the Scottish Chamber Orchestra et les Chœurs du Festival de Lucerne, dir. Peter Schreier. **Muzzik**

### THÉÂTRE

**21.40** ► Comedia. Pour un oui ou pour un non. Nathalie Sarraute. Mise en scène. Jacques Doillon. **Arte**

### TÉLÉFILMS

**18.30 Masada.** Boris Sagal [2/4]. **Histoire**

**20.40 L'Éléphant blanc.** Gianfranco Albano [1 et 2/2]. **Canal +**

**20.55 Le Frère irlandais.** Robin Davis [2/2]. **France 2**

**21.15 Les Pédiatres.** Hartmut Griesmayr [3/4]. **RTBF 1**

**22.05 Arbalète et rock'n roll.** Ralph Thomas. **Festival**

**22.35 Un berceau vide.** Paul Schneider. **M 6**

**0.50 Chute libre.** Christian Görnitz. **Arte**

### SÉRIES

**17.20 Seconde B.** La couleur des choses. **TMC**

**19.20 Mariés, deux enfants.** Sur le bout de la langue. **M 6**

**19.20 Force de frappe.** Alexandre et Alexandre. **13<sup>ème</sup> Rue**

**19.30 Kennedy.** [2/6]. **Festival**

**19.35 Happy Days.** Le secret de Patsie. **Série Club**

**20.00 Dharma & Greg.** Chère cousine. **Téva**

**20.00** Quoi de neuf docteur ? **TMC**

**20.30 L'Institut.** Vanessa, la petite dormeuse. **Festival**

**20.55 La Vie à cinq.** Pour le meilleur et pour le pire. **Téva**

**21.00 Seinfeld.** [1/2]. L'album. **Canal Jimmy**

**21.30 Maximum Bob.** Harcèlement sexuel. **Canal Jimmy**

**21.45 Ally McBeal.** Theme of Life (v.o.). Playing the Field (v.o.). **Téva**

## Communiqués

par Pierre Georges

**LE PORTE-PAROLE** de Boris Eltsine est un homme surchargé. Et très certainement aussi, un grand connaisseur en matière de bulletins de santé. Dimanche soir donc, Dimitri Iakouchkine a fait savoir que « Boris Nikolaievitch (Eltsine) était chagriné par le fait de devoir commencer la nouvelle année à l'hôpital ». Il a précisé que le maître du Kremlin était parfaitement en forme samedi. Puis que se sentant mal, subitement dimanche, il avait consulté ses médecins. Diagnostic : « Un ulcère saignant à l'estomac ».

Et le porte-parole a ajouté deux choses, en pure langue de bois communicative. Primo que le « président comme n'importe quel homme essaie de se rétablir le plus vite possible ». Secundo, a-t-il précisé, « j'ai parlé au président à la mi-journée, il a une bonne voix ».

Tant qu'on a la voix ! Car, pour le reste, le parcours de santé du grand malade moscovite laisse songeur. Ainsi que le rappelle notre correspondant à Moscou, depuis le quintuple pontage coronarien subi par Boris Eltsine en 1996, ses différents porte-parole ont eu tout loisir de parfaire leurs connaissances médicales et d'affiner leurs diagnostics : « refroidissements », « pneumonies », « troubles cardiaques », « angines », « bronchites ». N'y manquait guère que « cet ulcère saignant à l'estomac », consécutif, c'est selon, à une excessive consommation d'aspirine après le pontage, ou à une tout aussi excessive consommation d'alcool.

En tout cas, voici la Russie, une fois de plus, dirigée depuis l'hôpital central du Kremlin par ce malade qui ne gouverne plus rien. Le pouvoir est aux ur-

gences. Il a bonne voix. Sinon bon pied, bon œil. Et comme le médical de répétition ne bouleverse plus personne à Moscou, il faut tenir pour vaguement humoristique ce mot fataliste du premier ministre Evgueni Primakov : « Le pays n'est en rien dans une situation extraordinaire à cause de la maladie du président ».

Autre porte-parole à l'œuvre, celui du ministère serbe de l'information à Belgrade. Cet homme fait, lui, dans l'ignominie anonyme. A propos du massacre de vendredi à Racak, au Kosovo, de ces quarante-cinq personnes exécutées, selon tous les témoignages, par les forces serbes, l'auteur du communiqué adressé à l'agence officielle de Belgrade Tanjug dénonce une « campagne médiatique perfide » nourrie par « tous les mensonges, falsifications et supercheries de William Walker (chef de la mission de vérification au Kosovo de l'OSCE) et de ses commanditaires ».

Le communicant du ministère de l'Information serbe a donc trouvé une explication, un argumentaire pour démonter « les manipulations » destinées « à préparer de possibles chantages politiques et des ultimatums de certaines organisations internationales à l'adresse de la Serbie ». Explication et argumentaire tout à fait extraordinaires. Citons simplement : « Même s'il existe des corps massacrés, comme le montrent certaines télévisions étrangères, ceux-ci apparaissent, sur ces images, dans des vêtements non endommagés. Ce qui indique clairement que les terroristes ont massacré ultérieurement les corps des tués et les ont revêtus d'habits civils ».

Voilà. Sans autre commentaire.

# La visite en France de Boris Eltsine, de nouveau hospitalisé, devrait être annulée

Iouri Loujkov, maire de Moscou, évoque publiquement « une élection présidentielle anticipée »

## MOSCOU

de notre correspondant

Boris Eltsine est, depuis le dimanche 17 janvier, de retour à l'hôpital central du Kremlin, qu'il avait quitté le 7 décembre 1998 après deux semaines de séjour pour y soigner une « pneumonie ». Cette fois, l'hospitalisation du président russe en urgence, dimanche après-midi, est due, selon son porte-parole, à « un ulcère aigu et saignant ». C'est un nouveau diagnostic, qui vient s'ajouter à la longue liste des maladies dont souffert M. Eltsine depuis son quintuple pontage coronarien en 1996 : « refroidissements », « pneumonies », « troubles cardiaques », « angines » et « bronchites ».

Après examen, le président russe s'est vu administrer un traitement anti-ulcéreux et il était, lundi matin, dans « un état stable », selon le Kremlin. Plusieurs experts en gastro-entérologie cités par les agences de presse et télévisions russes ont souligné que ce type d'ulcère était « toujours quelque chose de sérieux » et

pouvait nécessiter, en cas de saignements importants, une intervention chirurgicale.

Selon des officiels du Kremlin, Boris Eltsine pourrait rester hospitalisé trois à quatre semaines. La première conséquence de cette nouvelle maladie, a expliqué Dimitri Iakouchkine, porte-parole du président russe, sera « selon toute probabilité » le report de la visite d'Etat que M. Eltsine devait effectuer en France, les 28 et 29 janvier. Ce voyage avait été inopinément décidé à la fin du mois de décembre 1998, lorsque Boris Eltsine était apparu en bonne forme, durant quelques jours, allant même jusqu'à accorder à une télévision russe un entretien de vingt minutes.

Depuis, le président n'était pas retourné au Kremlin. La semaine dernière, plusieurs rencontres avec des ministres, à sa résidence de Gorki-9, avaient été annulées. M. Eltsine aurait pourtant, toujours selon son porte-parole, eu plusieurs rendez-vous de travail, samedi. Les autorités russes s'efforcent, depuis dimanche soir, de

dédramatiser cette nouvelle hospitalisation. « Le président est chagriné d'entamer la nouvelle année à l'hôpital et de devoir modifier son programme de travail », a déclaré M. Iakouchkine.

## PAS DE TRANSFERT DE POUVOIRS

Evgueni Primakov, le premier ministre, y voit pour sa part un épisode presque banal. « Le pays n'est en rien dans une situation extraordinaire à cause de la maladie du président », a-t-il déclaré dimanche soir. Dans le même temps, le Kremlin faisait savoir que M. Eltsine étant en mesure d'exercer ses prérogatives, aucun transfert des pouvoirs présidentiels au premier ministre n'était envisagé. Selon la Constitution russe, en cas de décès ou d'incapacité du président, le premier ministre assure l'intérim et une élection présidentielle doivent être organisée dans les trois mois.

Or cette nouvelle hospitalisation du président, quasi absent de la scène politique depuis août 1998, relance le débat sur la

possibilité de respecter les échéances électorales (élections législatives en décembre 1999 et présidentielle en juillet 2000). Guennadi Seleznev, le président communiste de la Douma (Chambre basse du Parlement), s'est voulu prudent, demandant simplement que M. Eltsine transfère ses pouvoirs, en matière de défense et de politique internationale, à M. Primakov.

L'attaque frontale est venue de Iouri Loujkov. Le maire de Moscou construit méthodiquement, depuis octobre, une machine de guerre électorale. Pour la première fois, vendredi 15 janvier, il a jugé que « la Russie avait un grave problème avec l'activité de son président ». « La question d'une élection présidentielle anticipée est posée », a-t-il ajouté, balayant d'un revers de main les propos de M. Eltsine, fin décembre, affirmant qu'il irait coûte que coûte jusqu'au terme de son mandat.

François Bonnet

Lire aussi page 14

## Le FLNC-Canal historique annonce une trêve en Corse

**LE FLNC-CANAL HISTORIQUE** a annoncé une trêve de ses actions militaires « sur le territoire national corse » pendant la préparation des élections territoriales, fixées aux 7 et 14 mars, dans un communiqué authentifié adressé à l'Agence France-Presse, lundi matin 18 janvier. L'organisation clandestine écrit que, « à l'approche de nouvelles élections territoriales, la tentation est à nouveau grande pour tous les provocateurs de l'Etat de droit français d'essayer de briser l'élan populaire incarné par la démarche de Corsica Nazione, et de barrer plus largement la route aux nationalistes et à tous ceux qui refusent la politique de l'Etat français en Corse ».

« Dans ce contexte, poursuit le FLNC-Canal historique, conscients de nos responsabilités mais aussi des attentes de notre peuple, nous avons décidé, pendant cette période, de suspendre nos actions militaires sur le territoire national corse. »

## DÉPÊCHES

■ **TURQUIE** : le nouveau premier ministre turc Bülent Ecevit, dont le gouvernement minoritaire a obtenu, dimanche 17 janvier, la confiance au Parlement, va demander l'aide urgente du Fonds monétaire international pour faire face aux 24 milliards de dollars de service de la dette turque (près de 135 milliards de francs, 21 milliards d'euros). Dans un entretien publié, lundi, par le *Financial Times*, M. Ecevit rejette largement sur les troubles que connaît la Russie voisine la responsabilité de la crise économique qui frappe son pays. - (AFP)

■ **MAURITANIE** : Ahmed Ould Daddah, candidat à l'élection présidentielle de 1991, ainsi que deux membres de l'Union des forces démocratiques (UFD, opposition) ont été libérés, samedi 16 janvier. Les trois hommes avaient été emprisonnés le 19 décembre 1998 pour participation à une « campagne de dénigrement de l'Etat ». - (Reuters.)

■ **35 HEURES** : quatre avis d'extension rendant obligatoire à toutes les entreprises du secteur concerné l'application de l'accord de branche sur la réduction du temps de travail ont été publiés, dimanche 17 janvier, au *Journal officiel*. Il s'agit des accords conclus, en décembre, dans les garages, la ganterie, la conserve et la bijouterie. Par ailleurs, cinq accords sont en cours d'extension, mais doivent encore être approuvés par le ministère de l'emploi : il s'agit des accords signés dans le sucre, le textile, les industries de propreté, l'industrie de la viande et les produits du sol.

■ **CULTURE** : des intermittents du spectacle se sont installés, dimanche 17 janvier, dans les locaux du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), avec l'accord de la direction, pour défendre leur statut, qu'ils estiment menacé par l'Unedic. Les intermittents sont notamment soutenus par le syndicat CNT-spectacle (Confédération nationale du travail) et par l'association Agir contre le chômage ! (AC!). Ils appellent à une manifestation le 20 janvier à 9 heures devant le siège du Mouvement des entreprises de France (Medef) à Paris.

■ **ERNST JÜNGER** : l'hebdomadaire allemand *Welt am Sonntag* a publié, dimanche 17 janvier, le contenu de quatre lettres adressées par Adolf Hitler et son adjoint Rudolf Hess à l'écrivain Ernst Jünger. Ces documents ont été trouvés dans les archives personnelles de l'écrivain (mort en février 1998) et publiés avec l'autorisation de sa veuve. Datant des années 1926 à 1929, les lettres illustrent l'estime qu'avaient les dirigeants nazis pour l'auteur d'*Orages d'acier*, qui fut un chantre du nationalisme allemand sans jamais adhérer au parti nazi.

# Tout y est dit, à vous de voir !



- ▲ 174 pays analysés par les journalistes et correspondants du « Monde »
- ▲ A l'approche des élections européennes, un cahier spécial sur l'euro et l'Europe
- ▲ Les nouvelles données de la politique économique et sociale française
- ▲ Le panorama des 26 régions françaises ▲ Les mutations de l'économie française et mondiale
- ▲ Un palmarès, par secteur, des plus grandes entreprises en France et dans le monde
- ▲ Un véritable tour du monde économique et social

## BILAN DU MONDE

CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX  
200 PAGES - 50 F - 7,62 €

Le Monde